

**CULTURE** —————▶  
**DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE** —————▶  
COLLOQUE INTERNATIONAL  
**2012** —————▶

JEUDI 22 ET VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012  
CENTRE DES CONGRÈS  
DE LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS

## Retranscription

*Les textes ci-après sont la retranscription des interventions orales prononcées au cours du colloque, à l'exception des informations pratiques relatives au déroulement des deux journées. Ils complètent les enregistrements vidéo disponibles en ligne à l'adresse suivante: <http://culture-dd12.org>*

**CULTURE-DD12.ORG**



**JEUDI 22 NOVEMBRE 2012**

## **ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**

**Helena Morna**

**Journaliste, animatrice de la journée**

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être venus aussi nombreux, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris, pour ce colloque international consacré à la culture et au développement durable. Colloque coorganisé par les ministères québécois et français de la Culture et de la Communication.

L'objectif de ces deux journées est de favoriser une meilleure intégration de la culture dans les démarches de développement durable, en présentant des pistes de réflexions internationales, en découvrant des expériences nationales, mais aussi locales et en envisageant de nouvelles stratégies pour aller plus loin.

Quelle est la place de la culture dans le développement durable ? La déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle adoptée en 2001 y répond en partie : « la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre vivant ».

Alors au cours de ces deux journées, des chercheurs, des experts, des décideurs politiques, des représentants d'organisations internationales et des artistes présenteront leurs réflexions et leurs actions en faveur de l'intégration de la culture dans les démarches de développement durable.

Plusieurs temps forts au cours de cette journée. Tout d'abord un début de matinée consacré aux visions et aux réflexions globales de la culture et du développement durable. Puis des visions et des vécus d'artistes. Et après chacune des interventions, vous pourrez poser vos questions aux différents intervenants. Ensuite, se déroulera une table ronde autour de la reconnaissance de la culture dans le développement durable. Quelles sont les démarches entreprises, quelles sont les perspectives ? Là aussi, un temps sera consacré à vos questions. Et puis nous nous intéresserons à l'intégration de la culture au développement durable, à la fois au Québec, mais aussi en France, avec des représentants des ministères concernés.

Je précise deux choses. Ce colloque est filmé et sera d'ailleurs prochainement en ligne sur le site [culture-dd12.org](http://culture-dd12.org). J'en profite aussi pour saluer les internautes qui nous suivent sur les réseaux sociaux. Je les invite d'ailleurs à nous rejoindre, à réagir, à gazouiller, comme on dit au Québec, sur Twitter, via le [#culturedd12](https://twitter.com/culturedd12). La conversation est animée par Valérie Guilmain.

Pour ouvrir ce colloque, je donne la parole à deux représentants des ministères français et québécois de la Culture. Tout d'abord **Jean-François Collin**, secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication français et **Michèle Stanton-Jean**, représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO.



## Jean-François Collin

### Secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication

Bonjour à tous. Madame la représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, Monsieur **Edgar Morin**, chers amis.

Je vais commencer par des excuses et des remerciements. D'abord vous dire qu'Aurélié Filippetti, qui est en déplacement international aujourd'hui, aurait souhaité être parmi vous mais, ne pouvant le faire, m'a demandé de vous témoigner de l'importance qu'elle accorde à ce colloque qu'elle a souhaité, encouragé après avoir rencontré, il y a peu, Monsieur Maka Kotto, son homologue québécois. Je vous présente à la fois ses excuses et son message d'amitié et de soutien à ce colloque qui va être consacré à un thème d'une grande importance à ses yeux, celui de la place de la culture dans le développement durable.

Je voudrais remercier la Cité des Sciences et de l'Industrie qui nous accueille aujourd'hui, c'est une institution très importante au plan culturel. Ce n'est pas seulement une vitrine, un musée, un lieu d'exposition, c'est une institution de diffusion de la culture scientifique et technique qui occupe un rôle très important dans notre pays.

Je voudrais remercier nos amis québécois, qui ont fait l'effort de venir, parce que c'est un réel effort, qui ont rendu l'organisation de ce colloque possible. J'en profite d'ailleurs pour rappeler que la culture est au cœur des relations privilégiées qu'entretiennent la France et le Québec. Elle est, elle demeure, un des secteurs les plus dynamiques des relations bilatérales. Les échanges artistiques entre la France et le Québec sont anciens, riches, diversifiés et nous veillons à en maintenir le dynamisme et le caractère vivant.

Ce colloque trouve son origine dans la 16<sup>e</sup> rencontre de la Commission permanente de coopération entre nos deux pays, qui s'est tenue en 2010 et au cours de laquelle les premiers ministres français et québécois ont incité leurs ministères respectifs de la Culture et de la Communication à travailler ensemble sur le thème qui nous réunit aujourd'hui.

Ce sujet, cette question de la place de la culture dans le développement durable, a une histoire. Lorsque l'on parle de développement durable, spontanément on pense plutôt à la protection des milieux naturels, à la compatibilité entre un certain type de développement et l'épuisement de ressources non renouvelables. On pense à ce qu'on appelle la finitude du monde que nous occupons, alors que le caractère insoutenable du mode de développement, qui est le notre encore aujourd'hui, s'exprime d'abord et peut-être surtout dans la disparition de cultures, dans le choc entre la représentation du monde que peuvent avoir tels ou tels peuples et la réalité à laquelle ils sont confrontés qui vient remettre en cause, bouleverser, invalider ou en tout cas rendre instable cette représentation du monde. Ce thème de la culture et de sa place dans le développement durable, petit à petit, fait son chemin dans une conception du développement durable élargie, dans les débats internationaux, notamment au sein de l'UNESCO. C'est par exemple l'UNESCO qui a conduit un inventaire de ressources culturelles et linguistiques et qui en a établi un atlas des langues en danger dans le monde. 250 langues se sont éteintes depuis 1950 et 3000 sont menacées de disparaître aujourd'hui. La disparition de la diversité linguistique est une expression de l'appauvrissement de la diversité culturelle, est en effet une menace pour l'espèce humaine tout entière qui a en effet autant besoin de diversité culturelle que de biodiversité pour poursuivre son existence.



Il y a dix ans déjà, c'était à Johannesburg, le directeur général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura, précisait que la culture ne doit pas être considérée comme appartenant à l'ordre du facultatif, opposée au biologique qui serait de l'ordre du nécessaire. La diversité biologique et la diversité culturelle se renforcent mutuellement et sont profondément interdépendantes, disait-il, l'intervention humaine sur l'environnement, y compris sa gestion, est un acte social et une expression culturelle. Cette déclaration faisait de façon claire, je crois, le lien qui existe entre culture et développement durable.

Depuis Rio, bien d'autres rencontres internationales ont confirmé la place de la culture dans le développement durable. En 2004, l'Agenda 21 de la culture a été approuvé par des villes et des gouvernements du monde entier, à Barcelone, à l'occasion du 4<sup>e</sup> forum des autorités locales. En 2006 a été adopté un cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable, en concertation avec les autres ministères, les associations d'élus, les collectivités locales, qui a permis de donner une définition commune aux Agendas 21 locaux dans ce domaine. Enfin, la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, entrée en vigueur en 2007, fait volontairement, explicitement le lien entre culture et développement durable, et elle demande notamment aux États signataires d'intégrer la culture dans leur politique de développement à tous les niveaux en vue de créer des conditions propices au développement durable et, dans ce cadre, de favoriser les aspects liés à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles.

D'autres sommets ont marqué, ensuite, à nouveau, l'importance de la culture dans le développement durable et l'engagement de la France dans ce domaine. Je pense notamment au Sommet de Johannesburg, sous l'égide des Nations Unies, au cours duquel la France avait souhaité que la culture s'impose peu à peu comme le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable à côté des trois piliers cités traditionnellement : les piliers économique, social et environnemental.

Ce colloque a précisément pour objectif de permettre de partager des réflexions, pas seulement françaises, mais internationales, sur les moyens de renforcer cette intégration de la culture dans les démarches de développement durable. Il nous a paru très important de pouvoir échanger sur cet enjeu avec nos amis québécois dont nous savons qu'ils sont particulièrement innovants dans ce domaine. Il s'agit d'abord de permettre le croisement de réflexions, de décroïsonner les approches, de permettre à des réseaux, des personnalités, des mouvements de pensée différents de se confronter, d'interagir, de s'enrichir et de renforcer le caractère non pas artificiel mais consubstantiel du développement durable et de la culture.

Et puis, cela doit être aussi l'occasion donnée à des professionnels de valoriser les pratiques innovantes, les initiatives, les partenariats qui existent et qui permettent de donner chair, contenu, à l'idée de ce lien profond, indissoluble entre culture et développement durable.

C'est donc pour le ministère français de la Culture et de la Communication et pour son homologue québécois un sujet très important que nous avons choisi de traiter aujourd'hui. On attend tous des travaux de ces deux journées qu'elles permettent de dégager des pistes d'action qui nous permettront de travailler et pas seulement de réfléchir.

Pour conclure, **Edgar Morin** me pardonnera de lui emprunter des propos qu'il a tenus et par lesquels il disait qu'aujourd'hui tout est à repenser, tout est à recommencer, il faut à la fois mondialiser et démondialiser, croître et décroître, développer et envelopper, c'est un vaste programme auquel il nous invite et auquel nous allons ensemble travailler avec passion. Bons travaux, merci à tous, très bonne journée.



## Michèle Stanton-Jean

### Représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO

Monsieur le secrétaire général du ministère français de la Culture et de la Communication, distingués invités, Mesdames et Messieurs. Je voudrais avant tout remercier les organisateurs de m'avoir invitée à participer à ce colloque sur la culture et le développement durable, sujet qui est, comme vous le savez, pour le gouvernement du Québec et pour moi-même, de grand intérêt.

Juste une petite parenthèse, les gens vont se dire : c'est quoi une représentante du Québec à l'UNESCO au sein de la délégation du Canada ? C'est que le Québec a un accord, en vertu de sa culture et de sa spécificité pour la langue, d'avoir un représentant permanent qui a un statut diplomatique au sein de la délégation du Canada, étant donné que le Québec n'est pas un pays. Donc c'est une opportunité fantastique de participer à tous les travaux de l'UNESCO.

Le Québec et la France entretiennent depuis maintenant plus de 50 ans une relation directe et privilégiée. Depuis la signature en 1965 de la première entente dans le domaine de la coopération culturelle, la culture est au cœur de la relation franco-québécoise et constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de notre coopération. Ce dynamisme se traduit non seulement par les échanges soutenus d'artistes québécois et français, mais aussi par la capacité qu'ont la France et le Québec de s'allier pour l'avancement de projets communs sur la scène internationale. C'est d'ailleurs lors de la dernière rencontre, comme il a été dit, à la rencontre alternée entre les premiers ministres français et québécois en 2010, qu'il a été convenu d'organiser ce colloque.

Aujourd'hui, force est de constater que ce sujet prend une dimension internationale. La promotion de la culture dans une perspective de durabilité, notamment par la préservation de la diversité culturelle, l'utilisation durable des ressources et le soutien à la créativité et à l'innovation, interpelle profondément la société québécoise et son gouvernement depuis de nombreuses années. Le Québec n'est d'ailleurs pas le seul à poursuivre l'objectif de l'intégration de la culture au développement durable. En effet, il a pu s'appuyer sur des actions menées partout dans le monde, actions qui ont trouvé leur expression dans différents documents internationaux, tel qu'il a été souligné, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO de 2001 et sa Convention sur la protection et la promotion de la diversité et des expressions culturelles adoptée en 2005. L'article 13 de cette convention demande aux États d'intégrer la culture dans leur politique de développement, et ce à tous les niveaux, en vue de créer des conditions propices au développement durable, comme l'a aussi mentionné le secrétaire général.

L'Agenda 21 de la culture adopté à Barcelone en 2004, à l'issue du Forum universel des cultures, fut le premier document mondial établissant un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Dans la même veine, soulignons l'Agenda européen de la culture qui, depuis 2007, favorise l'intégration de la culture dans toutes les politiques de l'Union européenne.

Enfin, tout récemment, les chefs d'État et de gouvernement, membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, réunis à Kinshasa pour le 14<sup>e</sup> Sommet dont le thème était : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face la gouvernance mondiale », ont exprimé leur détermination à intégrer la culture dans les politiques de développement en



vue de créer des conditions propices au développement durable, se faisant ainsi l'écho de l'article 13 de la Convention de l'UNESCO de 2005.

Ce lien entre culture et développement durable revêt une importance particulière pour le Québec. Évidemment, il faut faire un peu de pédagogie, comme l'a dit Monsieur le secrétaire général, pour comprendre exactement ce que veut dire ce lien entre culture et développement durable, parce qu'effectivement, on est plus habitué à parler de développement durable par rapport à l'environnement, parfois par rapport à la santé, mais sur ce colloque, je crois qu'on pourra avoir un éclaircissement aux bonnes pratiques à ce sujet.

Le lien entre culture et le développement durable revêt une importance particulière pour le Québec. Seule nation francophone en Amérique, nous devons affirmer notre spécificité culturelle. C'est pourquoi la prise en compte de la culture pour assurer le développement à long terme de notre société nous apparaît comme une avenue incontournable.

Pour tous ceux qui réfléchissent au rôle de la culture dans la société, la prise en compte de la composante culturelle du développement durable est primordiale et, cela, pour plusieurs raisons. Du point de vue économique, cette prise en compte de la culture se traduit par le fait qu'elle est un puissant catalyseur de la créativité qui est elle-même un facteur déterminant des nouvelles économies. Sur le plan social, la culture souvent identifiée comme le ciment d'un groupe peut favoriser une plus grande cohésion et encourager le dialogue. Finalement, dans le domaine environnemental, la composante culturelle se situe aujourd'hui au sein des stratégies territoriales du renouveau urbain.

Le Québec est bien engagé sur la voie d'intégration réciproque de la culture et du développement durable. Une législation, la Loi sur le développement durable, confirme notre volonté collective en tant que société de faire du développement durable un enjeu indissociable, y compris dans le domaine de la culture. Pour nous, la culture est un facteur important de cohésion sociale, un élément essentiel pour parvenir à une société équilibrée, prospère, pacifiée et durable. Nous souhaitons donc l'intégration de la culture dans les politiques sociales, économiques et environnementales.

On voit très bien à l'UNESCO à quel point la culture est importante. Tous les débats que l'on a, sur l'éducation, en sciences humaines, en sciences naturelles, en communication, sont marqués par la culture de tous les peuples, les 195 États membres qui y sont représentés. L'Agenda 21 de la culture du Québec représente un document de référence qui établit les principes et les objectifs de cette intégration.

Sur le plan international, le Québec souhaite que la contribution de la culture au développement durable soit promue au sein des forums internationaux culturels, sociaux, économiques et environnementaux et mise en œuvre dans les politiques et programmes de coopération. Pour atteindre ce but, nous valorisons donc le renforcement des capacités des pays en voie de développement, notamment par nos engagements au sein de la Francophonie. Nous gardons par ailleurs en tête la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies de 2010 qui souligne, et je cite, l'importante contribution de la culture au développement durable, et celle de 2011 qui demande aux États membres, organisations intergouvernementales, organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales de prendre une série de mesures qui visent l'opérationnalisation de ce lien, en effectuant des démarches concrètes en vue de l'obtention de résultats tangibles.



C'est dans cette perspective qu'à la suite de la décision de la conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio+20 d'élaborer les objectifs de conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio qui seront présentés à l'assemblée générale des Nations Unies à sa 68<sup>e</sup> session, nous croyons important de mettre en valeur la contribution de la culture au développement durable.

Le colloque qui s'ouvre aujourd'hui va nous permettre de réfléchir ensemble à différents aspects de ce lien entre culture et développement durable, lien qui est de plus en plus incontournable, de plus en plus souhaitable et souhaité. Nos échanges devraient permettre d'exposer différentes approches, de faire connaître différentes expériences afin de dégager des pistes d'action pour favoriser une meilleure intégration de cette culture dans les politiques de développement durable. Je vous souhaite donc un merveilleux, un fructueux colloque et je vous remercie.





## CULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : VISIONS ET REFLEXIONS GLOBALES

### Helena Morna

Le colloque sur la culture et le développement durable est donc ouvert. Nous entamons cette première journée avec trois personnalités qui valorisent le rôle de la culture dans le développement durable. **Edgar Morin**, philosophe, sociologue, président de l'Institut des sciences de la communication au CNRS, le Centre national de la recherche scientifique français. Avec nous, également, **Amareswar Galla**, professeur et directeur de *International Institute for the Inclusive Museum* de Copenhague, et **Simon Brault**, directeur de l'École nationale de théâtre du Canada et fondateur de Culture Montréal.

Culture et développement durable : visions et réflexions globales, c'est le thème de cette première session et nous commençons avec vous, **Edgar Morin**. Je vais faire référence à un article paru dans le quotidien *Le Monde*, un éloge de la métamorphose nécessaire pour éviter la désintégration de ce que vous appelez notre *système terre*. L'une de vos œuvres majeures s'intitule « La Voie », est-ce à dire qu'il y a un espoir pour le développement durable humain ? Quels sont les défis à relever et les raisons d'espérer ?

### Edgar Morin

#### **Philosophe, sociologue, président de l'Institut des sciences de la communication du centre national de la recherche scientifique (CNRS)**

Chers amis québécois et français, Mesdames et Messieurs. Je crois que le cadre un peu global dans lequel je me situe ne concerne la culture évidemment qu'indirectement, mais c'est ce que l'on m'a demandé. Ce que je voudrais dire, c'est qu'effectivement, nous sommes au cœur de ce qu'on appelle la mondialisation ou globalisation qui, elle-même, constitue les moments actuels de ce qu'on peut appeler l'ère planétaire, laquelle a commencé avec la conquête des Amériques et la navigation autour du globe, la découverte que la terre était une planète non centrale dans l'Univers.

La première chose que je voudrais dire et qui semble contradictoire, c'est que cette mondialisation actuelle peut constituer à la fois le pire et le meilleur de ce qui pourrait ou de ce qui a pu advenir à l'humanité.

Le pire, pourquoi ? Parce que nous sommes emportés dans une course extrêmement rapide, que le vaisseau spatial Terre, dépourvu de pilote, court effectivement, propulsé par des moteurs que sont la science, la technique, l'économie, le profit, ...

Nous voyons que ces moteurs sont eux-mêmes ambivalents. Nous connaissons tous effectivement les effets positifs de la science pour les connaissances et pour la vie humaine, mais nous avons découvert que cette science pouvait produire l'arme nucléaire, diverses autres armes de destruction massive, voire des pouvoirs de manipulation sur l'humain.

Sur la technique, nous savons depuis longtemps qu'elle est comme la langue d'Ésope, la meilleure et la pire des choses. Les techniques permettent d'asservir les énergies naturelles, l'énergie, le monde matériel, mais elles ont pu, elles continuent à asservir les individus qui eux-mêmes sont au service des machines qui asservissent les choses matérielles.





L'économie, nous le savons - ce n'est pas seulement cette crise qui le révèle - manque totalement de régulation à l'échelle planétaire. Elle est soumise à une puissance effrénée qu'est la puissance de la spéculation financière qui fait trembler les États et qui subjugué les peuples.

Donc, si ces processus ambivalents continuent, nous voyons très bien leur force et la capacité de catastrophe qui se profile. Car ce ne sont pas seulement les pouvoirs de la science et de la technique qui agissent sur notre biosphère. Vous savez très bien que le mot de développement durable, à l'origine, est venu parce qu'il s'agissait de protéger cette biosphère qui actuellement tend à se dégrader de plus en plus.

Dégradation de la biosphère, dégradation des conditions économiques, multiplication des pouvoirs, d'autant plus que les angoisses, la perte de l'idée d'un progrès salvateur qui serait une loi de l'Histoire, que les conflits multiples, les résistances qui s'opèrent à l'égard de cette sorte d'unification techno-économique du globe et qui font refluer les esprits sur l'identité, sur les racines, tout ceci crée aussi des fanatismes ethniques, religieux ou nationalistes. Voici donc, non pas un bouillon de culture, mais au contraire, un chaudron de forces de plus en plus dangereuses qui menacent l'humanité.

Pourquoi le pire ? C'est parce qu'effectivement, ceci nous conduit à de probables catastrophes pour l'humanité tout entière.

Et pourquoi le meilleur ? Le meilleur, c'est parce que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il y a, non seulement, une interdépendance qui justement n'avait cessé de croître depuis cette conquête des Amériques, mais il y a plus que cette interdépendance, il y a une communauté de destin. Nous sommes, tous les humains de tous les continents, soumis aux mêmes problèmes vitaux et mortels fondamentaux qui sont ceux que je viens de décrire : vie ou mort, salut ou régression.

Et, si nous avons les mêmes problèmes fondamentaux et la même communauté de desseins, et si nous en prenons conscience, nous pouvons alors aller vers ce terme que le mot « communauté de destin » a exprimé, selon la conception du philosophe Otto Bauer qui, lui, définissait une patrie comme une communauté de destin évidemment héritée du passé et qu'on voulait poursuivre à l'avenir.

Or, la communauté de destin humaine n'est pas tellement héritée du passé, c'est ce qui s'est construit dans notre présent, mais qui peut nous donner l'idée d'une terre patrie, étant donné que ce mot de patrie est à la fois paternel et maternel, masculin et féminin, comme nous disons la mère patrie. Il ne s'agit pas de nier nos patries respectives, au contraire je le répéterai tout à l'heure en parlant de la nécessité de mondialiser et de dé-mondialiser, il faut intégrer nos patries dans une autre patrie qui est plus originelle, qui est cette terre d'où nous sommes issus par une évolution biologique, par *la matério-physique* qui nous constitue, dont nous sommes les enfants. La perspective salvatrice ferait que cette communauté de destin de la mondialisation serait éventuellement la meilleure des choses qui puisse arriver à l'humanité.

Donc, une ambivalence fondamentale à laquelle, malheureusement, les esprits ne sont pas préparés. Pourquoi ? Parce que notre système d'éducation nous enseigne de rester fidèles à une logique simpliste, purement alternative : ou bien la mondialisation est heureuse, bienheureuse, ou bien la mondialisation est maudite, tragique. Et, effectivement, on peut dire que tout ceci se retrouve ensemble avec cette idée d'ambivalence complexe que, malheureusement, nos systèmes d'éducation ne nous ont pas préparés à affronter.



On peut dire que dans cette mondialisation, il y a trois visages : le mot qu'on appelle mondialisation, l'autre visage qui est l'occidentalisation et le troisième visage qui est le développement. Et je crois qu'à regarder ces visages, on peut voir que, non seulement, il y a l'ambivalence fondamentale dont j'ai parlée, du meilleur et du pire, mais que dans chacun de ces processus, il y a aussi une ambivalence. Par exemple, prenez l'occidentalisation ou le développement, qu'est-ce que ça apporte au monde ? Ça peut apporter effectivement des libertés nouvelles, notamment aux jeunes générations, par rapport à des sociétés traditionnelles où il y avait une autorité inconditionnelle, pas seulement du père de famille, mais de toutes les autorités préexistantes; cela peut apporter des zones de prospérité et des créations de classes moyennes dans des régions qui ne connaissaient pas cette prospérité. On voit tous les aspects positifs.

Mais il faut voir aussi les aspects négatifs. Avec ces libertés nouvelles se développent aussi un égocentrisme, une perte du sens de la communauté, une dégradation des solidarités traditionnelles. À côté de ces classes nouvelles qui commencent à vivre selon les standards occidentaux, aussi selon les intoxications *consommationnistes* occidentales, il y a d'énormes zones suburbaines de bidonvilles qui entourent les grandes villes d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Il y a donc des dégradations avec tous ces phénomènes qui, effectivement, ne sont pas du tout maîtrisés.

Dans ces conditions où l'ambivalence est permanente et où le meilleur et le pire sont à craindre, il est certain que nous devons repenser le développement, repenser la mondialisation.

Pour ma part, je trouve que ce concept de mondialisation est un modèle standard né du monde occidental qu'on a appliqué indifféremment à des pays, des nations, des cultures extrêmement hétérogènes, que ce soient celles d'Amérique latine, celles d'Afrique subsaharienne, celles d'Indonésie, celles d'Asie, etc. C'est-à-dire sans tenir compte des originalités, des particularités, des qualités mêmes de ces cultures. Si vous prenez par exemple le cas de la médecine occidentale dont il ne s'agit pas de nier, au contraire, les vertus, dans la chirurgie, dans la technique, dans la lutte contre la mort, dans l'hygiène qu'elle a apportée; mais il faut voir aussi les lacunes, il faut voir aussi qu'il y a des médecines traditionnelles; il faut penser à *sybiotiser* les valeurs culturelles propres à telle ou telle ethnie, telle ou telle nation, avec les apports culturels qui viennent de l'Occident mondialisateur. Toute culture, y compris la nôtre bien entendu, a ses vertus, ses qualités, ses erreurs, ses illusions, ses mythes, ses folies.

La folie de l'Occident s'est peut-être résumée à ce mot qu'avaient les anciens Grecs, qu'ils appelaient l'*hubris*, c'est-à-dire la démesure, la course démesurée, le toujours plus. Il y a la perte des solidarités, il y a le mal-être au sein du bien-être matériel, et il y a aussi effectivement les vertus du droit des hommes, du droit des femmes, des libertés, des démocraties, bien que celles-ci soient malheureusement en crise et en voie de dessèchement. Il y a ce modèle standard qui ignore les vertus et aussi bien les manques. J'ajoute que dans les sociétés traditionnelles, il y a un rapport avec la nature extérieure, ce qu'on appelle l'environnement, que nous sommes en train d'essayer de retrouver parce que nous l'avons perdu. Il est évident qu'à ce moment-là, l'idée clef c'est la symbiose, que le meilleur culturel des uns et des autres se rencontre et entre les différentes cultures, le rendez-vous du donner et du recevoir dont parlait Léopold Sédar Senghor.

C'est ce rendez-vous qui est le grand rendez-vous culturel auquel nous sommes appelés et c'est pour cela que je préfère intégrer cette notion de développement durable dans quelque chose qui est une politique de l'humanité. Laquelle politique de l'humanité signifie que l'on va



différencier les actions selon les conditions socioculturelles originales propres à telle ou telle nation, ethnie, et non pas avoir un modèle standardisé que l'on applique.

Politique de l'humanité, c'est quelque chose qui respecte l'unité humaine, c'est-à-dire le besoin de solidarité humaine et la diversité humaine. Car vous savez que le problème conceptuel clef, c'est que si vous pensez l'unité humaine sans penser la diversité, vous oubliez que l'unité humaine ne s'exprime qu'à travers une diversité des caractères singuliers des individus, des cultures différentes. Ce qu'on appelle culture au sens ethnographique du terme, n'existe pas, ou plutôt ça n'existe qu'à travers les cultures. Le langage en soi n'existe pas. Il y a une structure commune au langage de toutes les différentes langues. Il n'y a pas la musique, il y a les musiques.

Donc unité et diversité. L'unité est le trésor de la diversité humaine; la diversité est le trésor de l'unité humaine. Voilà l'idée clef qui doit en quelque sorte nous guider.

Je voudrais conclure à propos de ces thèmes qu'a rappelés mon prédécesseur français. Je crois que, là aussi, il faut apporter une complexité dans l'usage des notions. Je crois qu'au mot de développement il faut lier le mot d'enveloppement. Et le mot d'enveloppement, lui, est aussi singulièrement culturel, c'est-à-dire que les communautés ne soient pas désintégrées dans un monde anonyme et quantitatif. Nous avons donc besoin de combiner le meilleur du développement et en plus, ce qui est le plus important dans l'existence des communautés concrètes et de vie quotidienne, qu'il s'agisse de villes, qu'il s'agisse des campagnes, qu'il s'agisse de la nature, qu'il s'agisse évidemment des cultures.

De même, croissance et décroissance ne doivent pas s'opposer de façon abstraite, mais se combiner, car nous savons ce qui doit décroître. Ce qui doit décroître, c'est l'économie de la futilité, l'économie de ces produits sans aucun intérêt mais qu'exalte la publicité, ce sont les intoxications *consommationnistes*, ce sont les objets qu'on fabrique pour être jetés ou pour avoir une durée de vie très courte, c'est l'industrie de la mort et de l'armement.

Ce qui doit croître, c'est effectivement l'économie sociale et solidaire, c'est l'économie de l'entreprise citoyenne, l'économie verte qui n'est pas seulement les sources d'énergies renouvelables, mais une nouvelle façon de dépolluer nos villes et de lutter contre la mort des terres que provoque l'agriculture industrialisée, la mort des nappes phréatiques que provoque l'élevage industrialisé. Et il est certain que la perspective ne peut pas être limitée au mot « croissance » ni au mot « décroissance », mais qu'il faut réfléchir à ce qui doit croître et à ce qui doit décroître.

Je le répète, tout ça tient aussi dans la formule « mondialiser et dé-mondialiser ». Et là, on voit très bien comment les choses peuvent se complexifier. Pourquoi ?

Je reprends un exemple que j'aime citer puisque c'est quelque chose de culturel dont je suis un *aficionado*, c'est-à-dire le *cante flamenco*, cette sorte de musique spécifique née en Andalousie, développée chez les gitans et qui elle-même, tout en ayant son originalité propre, a des sources multiples, ibériques, arabes, hébraïques, diverses.

Ce chant flamenco était en cours de dépérissement au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, ça n'intéressait plus personne, ça semblait très bizarre aux non andalous. Il s'est passé à ce moment-là un phénomène de résistance à la mondialisation. Quelle était cette résistance ? À un moment donné où l'on sent qu'une culture se perd, va mourir, les jeunes essayent de retrouver la



culture. Je l'ai vu aussi quand j'ai fait une enquête dans une commune de Bretagne, où ce sont les jeunes qui ont voulu retrouver les nourritures, la musique, la langue, les choses propres à leur identité, parce que celle-ci était en train de mourir dans l'homogénéisation généralisée.

Il y a cette sorte de résistance effectivement locale et qui fait que les jeunes demandent aux vieux de leur apprendre ce qu'ils savent, comment chanter, comment jouer de la guitare. Mais il s'est trouvé qu'au même moment, l'industrie du disque a fait une anthologie du chant flamenco, reprenant les meilleures interprétations des différents types de flamenco et que cela a contribué à la diffusion du flamenco dans le monde. Aujourd'hui, vous avez des écoles de flamenco au Japon et des japonaises apprennent à danser à la façon sévillane.

Vous avez ce double phénomène. En même temps il y avait ce retour aux sources, à l'originalité, et cette diffusion des messages originales, il y a eu des symbioses culturelles. Il y a eu le flamenco raï, c'est-à-dire mélange avec la musique nord-africaine, le flamenco rock, mélange avec le rock d'origine afro-américaine. Vous avez donc à la fois des processus de dégradation, de conservation, d'osmose et, dans le fond, le vrai problème culturel c'est à la fois de favoriser tout ce qui est créatif, tout ce qui est osmotique, tout ce qui conserve les authenticités et les qualités, et lutter contre tout ce qui est la dégradation, la *superficialisation*. Ce que je dis du flamenco, vous pouvez le dire du rock, du cinéma, de presque tout ce qui est culturel.

Voilà ce que je voulais vous dire, de façon sans doute un peu trop accélérée, un peu trop superficielle, mais je le répète, il faut non seulement repenser ces problèmes, mais il faut les repenser à l'aide d'une pensée que moi j'appelle complexe ou que vous pouvez appeler comme vous voulez, je veux dire simplement qui a le sens des liaisons, qui relie — vous savez que le mot *complexus* du latin signifie ce qui est tissé ensemble — or, malheureusement ou heureusement, le phénomène de la mondialisation est un tissu de tous les aspects de la vie humaine, économiques, sociaux, psychologiques, religieux, etc.

Deuxièmement, et c'est mon mot de conclusion, le processus, comme je l'ai dit, dans lequel nous sommes emportés, nous conduit probablement vers des catastrophes ou des régressions. Mais dans l'Histoire, l'improbable salvateur est arrivé de temps à autre. Et ce n'est pas parce que le nouveau, le salut, ou ce que j'ai appelé la métamorphose, ne se manifeste pas qu'il est impossible. Vous savez que la réalité elle-même ne rend pas visible les forces souterraines profondes qui la travaille, ce que le philosophe Hegel appelait « la vieille taupe qui creuse ses galeries sous le sol ». Quand un système n'est pas capable de traiter ses problèmes vitaux, fondamentaux, et c'est le cas du système terre, qu'est-ce qui se passe ? Ou bien ce système se désintègre, ou bien ce système régresse et devient plus barbare encore qu'il ne l'est, ou bien ce système est capable de susciter de lui-même la force créatrice capable de faire un méta-système, de le métamorphoser, c'est-à-dire le système capable d'affronter ses propres problèmes. Pour ma part, c'est dans ce sens improbable, mais possible que je place mes espérances.

### Helena Morna

Nous allons poursuivre dans la diversité garante de l'unité humaine avec vous, **Amareswar Galla**. Vous êtes un fervent défenseur de la démocratie culturelle, des droits des autochtones, du dialogue interculturel, auteur de nombreux travaux sur l'écomuséologie, sur le développement du patrimoine durable et pour la réduction de la pauvreté.



## Amareswar Galla

### Professeur et directeur de *International Institute for the Inclusive Museum* de Copenhague

*L'allocution est en langue anglaise ; la transcription est issue de la traduction simultanée*

Merci aux ministères de la Culture et de la Communication français et québécois d'avoir fait en sorte que je puisse participer à vos travaux. C'est de manière délibérée que j'ai affiché le logo de l'Institut pour lequel je travaille, parce que je voulais rendre hommage à deux penseurs français et à deux penseurs québécois. L'un est décédé, George-Henri Rivière qui, en 1974, a introduit le concept d'écomusée et Hugues de Varine qui continue à travailler dans ce domaine. Pour ce qui est du Québec, je souhaitais citer les noms de mon ami, qui a été mon mentor dans mes jeunes années, Pierre Mayrand et qui est un grand penseur de l'*écomuséologie* et un autre penseur, René Rivard, qui continue à se battre pour sa santé. Ce sont quatre personnalités extraordinaires qui ont totalement transformé le concept de musée, qui ont fait évoluer l'idée de conservation de quelque chose du passé vers quelque chose de vivant et d'évolutif. Cette vision a influencé mes travaux et ceux de l'*International Institute for the Inclusive Museum*. Les musées ne sont pas des boîtes fermées, mais ils doivent être réanimés, comme le disait notre ambassadeur québécois auprès de l'UNESCO, il faut repenser le territoire. Et, c'est ce que je fais depuis 30 ans déjà.

J'ai le plaisir de m'exprimer après **Edgar Morin**, ce brillant orateur et penseur et je ne peux m'empêcher de penser que quand j'étais très jeune, j'ai travaillé au catalogage des collections de ce qui s'appelait à l'époque le musée Guimet. Je cataloguais les collections bouddhistes, après avoir catalogué les collections bouddhistes du *British Museum*.

J'étais étudiant et comme je n'avais pas beaucoup d'argent, je résidais chez Louis Dumont, le grand sociologue français, très célèbre. Il travaillait dans le nord et le sud de l'Inde, il parlait ma langue et travaillait avec ma communauté. C'est pour cette raison qu'il m'hébergeait. Un jour, je lui dis de façon tout à fait inattendue - on prenait un café - « Vous savez, Jean-Paul Sartre était un vrai hypocrite ». Il me regarda et je veux dire, je ne parlais pas très bien l'anglais à l'époque et je ne comprenais pas ce que hypocrite voulait dire. Tout ce que je voulais dire en fait, c'est qu'il était très contradictoire. C'est ce qui arrive quand tu traduis dans d'autres langues. Et il me dit : « As-tu envie de dire cela directement à Jean-Paul Sartre ? » Je répondis : « Comment ? Non ! ». J'étais jeune, terrifié, j'ai dit non, non. Et, il est allé au téléphone, vous savez ces vieux téléphones, tout noirs, que vous aviez en France et il a composé le numéro, il s'est mis à parler en français, je ne savais pas ce qu'il disait et ensuite, nous sommes sortis pour rencontrer Sartre chez lui.

C'était à l'époque où Simone de Beauvoir était aux États-Unis dans une autre mission. Vous connaissez l'histoire ! Il était une heure cinq de l'après-midi et nous sommes sortis vers onze heures du soir complètement enfumés parce que Sartre fumait beaucoup. Ce qu'il m'a dit dans cette conversation et ce que j'ai repris avec Miguel Serrano plus tard, dans une autre conversation — Miguel Serrano était ambassadeur en Inde et il adorait l'Inde — et bien évidemment Sartre aimait l'Inde, mais n'a pas eu les mêmes opportunités que Miguel Serrano de vivre et de travailler avec des philosophes indiens - et ce qu'il m'a dit est : « Oui, je suis d'accord avec vous. En fait, je fais partie de la bourgeoisie ». Je lui disais « Vous critiquez la bourgeoisie, mais en fait vous êtes en fait la quintessence de la bourgeoisie » et il m'a dit « Oui, vous avez raison, je suis bourgeois, mais à l'avant-garde de la bourgeoisie ». Voilà ce qu'il m'a dit. Et je pense que cela, c'est très puissant pour forger l'esprit d'un jeune homme. Aujourd'hui, on parle de développement durable. Vous avez beaucoup de jeunes dans ce public et c'est un bon signe parce que bien souvent nous parlons entre nous, mais ici, nous avons un dialogue intergénérationnel.

Comme le disaient les orateurs précédents, la globalisation mène à la création de classes moyennes. Nous savons maintenant que plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes. Oslo, près d'où je vis à Copenhague, est l'une des villes qui se développent le plus rapidement en Europe du Nord aujourd'hui. Et on voit que les banques encouragent chaque





jour plus de 200 000 personnes à déménager vers les villes. Cette classe moyenne émergente contrôle, gère et modère le discours sur la durabilité. Comment engageons-nous le dialogue avec cette classe moyenne ? C'est le grand défi que nous avons. Mon courriel est inscrit à l'écran et j'entretiens des liens avec une communauté scientifique de plus d'un million de personnes, le site web est là pour vous « *inclusivemuseum.org* » et je voudrais seulement dire que cet Institut est à l'avant-garde de la bourgeoisie pour développer de nouvelles identités culturelles.

Je voulais, avec vous, parler de la situation contemporaine. Nous arrivons à la deuxième décennie du 21<sup>e</sup> siècle marquée par un état d'insécurité partout dans le monde. Cette situation d'insécurité et de peur de la guerre, du terrorisme et ce manque de tolérance ont mis en lumière le paradoxe et la fracture avec la culture et fait évoluer les consciences sur le sujet. Ce climat a favorisé l'adoption par tous les pays, de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle.

On a donc cette dialectique et nous voulons protéger notre diversité dans toutes ses manifestations, au niveau de l'être humain, de l'environnement. Je dis cela parce que l'opposition entre nature et culture n'existait pas dans la plupart des cultures, mais est inscrite dans le discours colonial et c'est maintenant une construction historique dans la plupart des pays africains, latino-américains, asiatiques et même dans certaines parties d'Europe. Mais, il n'y a pas de séparation entre nature et culture. Pour les populations autochtones à travers le monde et qui se traduit dans la Déclaration des droits des peuples autochtones de 2007, leur identité est liée à la terre. Et c'est la même réalité pour d'autres peuples.

Ceci étant, on a vu s'opérer différents changements au cours des dernières années. Je me souviens, en 1992, au Sommet de la Terre de Rio, les peuples premiers étaient présents et fortement représentés, il y a eu reconnaissance des droits des peuples autochtones; ensuite nous avons eu la réunion de Johannesburg sur le développement durable en 2002. Cela était une indication très forte de l'importance de la culture comme quatrième pilier du développement durable, comme ce fut mentionné par les conférenciers d'ouverture. Habituellement, je me promène avec ma chaise à trois pattes et je tente de m'asseoir dessus et elle est bancale. Et je dis, il manque la culture. Nous avons besoin de la quatrième jambe. Ces changements prennent place mais cet héritage du discours est tellement profondément ancré dans nos psychés et dans nos institutions. Nous devons les décoloniser. Nous sommes tellement habitués de penser avec nos ornières, même les chevaux sont assez intelligents pour voir aux delà de leurs ornières, mais quelquefois nous ne faisons pas ça dans nos disciplines. Comment décoloniser nos esprits, étape essentielle pour suivre et appliquer les concepts dont nous a parlé **Edgar Morin** ?

La réunion qui s'est tenue à Vancouver, il y a quelques années, a identifié 6 indicateurs de la qualité de vie. Comment la mesurer quand on parle de culture dans le développement ? À travers l'économie locale et son appropriation, l'environnement naturel, les aspirations et les buts personnels. la justice et l'équité, les besoins vitaux et l'inclusion sociale. On parle de planification locale intégrée parce que je travaille 8 mois par année les deux mains dans la terre et 4 mois par année où je participe à des conférences similaires à celle-ci, très bourgeoises. En fait, on peut parler de tout ceci de manière verticale, mais ce n'est qu'au niveau du terrain que les choses vont se produire, ce n'est qu'au niveau du terrain qu'il faut que les choses soient comprises et ensuite il faut que cela remonte vers la tête. Trop souvent nous avons régurgité encore et encore le même discours et c'est l'un des plus gros défis de la globalisation.

En tant qu'êtres humains, nous souffrons d'amnésie culturelle. Nous avons oublié ce que nous faisons par le passé. Nous n'avons pas besoin d'aller très loin, il suffit de lire ce rapport excellent « Notre diversité créatrice » de la Commission sur la culture et le développement, publié par l'UNESCO en différentes langues, et qui dit clairement que le développement dérive de son contexte humain et culturel, qu'il s'est développé sans ancrage. Comment dire plus clairement les choses ? Et comment ne pas passer de ce message à une consultation internationale ? Encore une fois, si l'on regarde la Déclaration sur la diversité culturelle signée à l'UNESCO en 2001, en 2002 vous aviez le Sommet de Johannesburg où la culture a été reconnue comme étant le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable. Ensuite, le temps que les recommandations arrivent à New York, la culture a été oubliée, il n'y avait plus que 3 piliers.



Donc, maintenant, parlons de l'Afrique, le continent qui est la mère de l'humanité. Nous oublions le message, nous sommes amnésiques, c'est l'héritage de ces discours coloniaux dans nos psychés. Parce qu'au niveau international, on vous dit : «On n'est pas là pour traiter de culture, c'est l'UNESCO qui traite de la culture», mais l'UNESCO a également un mandat en environnement et en développement durable et y joue un rôle d'avant-garde très important. Je crois que le développement dérive de son contexte humain et culturel et qu'il s'est développé sans ancrage. C'est un message très puissant.

Pour conclure, j'aimerais vous faire part d'une étude de cas car je vous disais qu'il faut travailler sur le terrain. Je vais citer un exemple : celui du musée des civilisations anciennes de Singapour. Quand j'étais jeune, je dansais, j'écrivais de la poésie dans différentes langues et maintenant à mon âge, j'ai pris ma retraite tout en tentant de conserver un peu de grâce, comme on dit en Australie, c'est l'âge du succès. Ici vous voyez le conservateur des collections indiennes du British Museum, il est assis à côté du masque, mais que voit-on derrière le masque ? C'est ce que l'on fait quand on travaille avec des objets, avec des sites, même avec l'environnement, on travaille avec des masques sans pour autant comprendre la profondeur intellectuelle et spirituelle intégrée dans ces masques. Donc, il faut savoir aller derrière le masque.

Je rentre de Kyoto, après le lancement de cet ouvrage. Je suis très fier d'avoir travaillé avec l'UNESCO pour célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention sur le patrimoine mondial de l'UNESCO et, croyez-moi, cet ouvrage est véritablement un changement de paradigme. Vous n'avez qu'à lire l'ouvrage *World Heritage: Benefits Beyond Borders*. Comment traite-t-on de la complexité de la diversité linguistique et culturelle ? Comment traite-t-on avec les sites qui font partie du patrimoine de l'humanité et qui ont un énorme potentiel d'action en tant que catalyseurs pour le développement durable en rassemblant les personnes et leur patrimoine à travers cette éthique holistique qu'est le paradigme culture et développement durable. Cet ouvrage a été traduit et il sera disponible en français ainsi que dans de nombreuses autres langues l'an prochain.

Je voulais simplement vous dire ce que j'ai appris en produisant cet ouvrage pour l'UNESCO. Si vous lisez cet ouvrage, l'esprit ouvert, parce qu'un livre fermé c'est comme une pierre très lourde, comme disait un vieux musulman. Mais quand on travaille à un ouvrage, on se rend compte que de nombreux défis se posent et, dans ce contexte, qu'ai-je appris ? J'ai appris qu'il faut promouvoir la citoyenneté active. La citoyenneté peut être comprise de différentes manières, mais c'est vraiment la citoyenneté active qu'il nous faut repenser. On nous a parlé tout à l'heure de la complexité de la mondialisation, et voici les quatre éléments que j'ai appris. Un, les processus d'inclusion, le fait de rassembler les communautés et leurs patrimoines, l'engagement, l'implication, et pas seulement au niveau local, parce qu'à chaque fois que l'on fait quelque chose au niveau local, cela a un impact au niveau global. C'est la nature même de la globalisation. Tout ce que l'on fait au niveau local a des conséquences au niveau international. Et, la question est de savoir: comment informez-vous le monde quand vous travaillez au niveau local et comment est-ce que le niveau international et global vous informe au niveau local. Sinon, si c'est un processus unidirectionnel, la diversité culturelle de l'humanité en souffre.

Deuxième point, les synergies dans les collaborations. Permettre des actions collectives par l'intermédiaire de partenariats pertinents. C'est la création de partenariat, ici, qui est importante ainsi que les actions collectives. Nous sommes trop individualistes, nous devons aller au-delà de cela. Il n'y a rien de mal à être individualiste, nous sommes très créatifs de cette façon, mais nous devons également savoir travailler ensemble de manière coopérative et nous devons identifier des synergies. J'ai beaucoup travaillé sur le terrain, pendant plusieurs années et j'ai constaté que beaucoup d'argent était gaspillé par des gens qui faisaient sans fin les mêmes choses, des gens qui ne savaient pas travailler ensemble. Nous ne pouvons plus faire cela lorsque l'on sait que 4 personnes sur 5 vivent toujours sous le seuil de la pauvreté.

Le troisième point est la création de l'espace de médiation. Un dialogue des cultures doit être réflexif. Nous devons faire la promotion du respect mutuel et la réconciliation des différences.





Nous devons être réflexifs, penser, mais nous devons aussi savoir confronter ce qui est révélé : ce que nous pensons bien faire et ce que nous pensons mal faire.

Le dernier point concerne la convergence de la communication pour maximiser nos connaissances et pour rendre ces connaissances disponibles à tous, notamment grâce aux technologies. Mais comment ces outils technologiques peuvent-ils nous permettre de trouver des convergences ? C'est à cela que la citoyenneté active s'attarde. La citoyenneté ne se définit pas dans une salle, ni par des avocats ; la citoyenneté émerge du travail sur le terrain.

Je voulais encore vous donner un exemple qui est peu connu. Quand Mandela est devenu président d'Afrique du Sud ou Madiba comme on l'appelait, j'ai travaillé avec lui pendant 5 ans, l'un des premiers projets pour lesquels il a débloqué le premier million de rands, d'ailleurs c'était son premier projet, c'était pour le *swain*. *Swain* veut dire une place de sel dans la langue locale. Pourquoi ? Parce qu'en 1954, vous n'aviez que 5 fermiers boers qui vivaient là. En 1994, lorsque Mandela est devenu le président, vous aviez 2,4 millions de noirs qui étaient pris de la région du Transvaal et qui avaient simplement été jetés là, avec des conditions de vie déplorables par rapport aux blancs. 2,4 millions de personnes vivaient sans eau, sans électricité, sans hygiène. Et j'ai travaillé sur ce projet. Et il fallait porter un masque. Parce que 5 % de la boue était des excréments, parce que vous n'aviez aucun système d'hygiène. Donc qu'est-ce que la culture veut dire dans ce contexte ? Pourquoi Mandela a-t-il donné son 1er million de rands à ce projet culturel ? C'est parce qu'il fallait tout reconstruire. Et quand on a commencé à travailler sur ce projet, une des toutes premières choses que les gens nous ont dites est: « Vous savez, maintenant nous sommes libres, mais en fait nous ne sommes pas libres ». Qu'est-ce que ça voulait dire ? « Eh bien, cela fait 50 ans que l'on nous interdit de faire nos cérémonies d'initiation, nous n'avons pas initié les plus jeunes parce que c'était illégal ». Donc, la première chose que nous avons faite dans cette région, avec l'argent qu'on nous a donné, fut d'organiser une cérémonie d'initiation pour les jeunes. Parce qu'il fallait responsabiliser ce peuple afin qu'il puisse reconstruire sa région en utilisant la culture comme outil de développement durable, la culture comme un outil de reconstruction d'un lieu et d'une identité. Et, d'un lieu dont ils n'étaient pas originaires. Donc, ils ont établi leurs valeurs d'héritage immatériel, ils ont reconstruit cela.

Ensuite, on m'a demandé de travailler sur la baie d'Along au Vietnam, un cas de développement culturel très intéressant. C'est un cas très puissant lorsque l'on veut parler de développement culturel. Combien d'entre vous ont vu le film de Catherine Deneuve, Indochine ? Quelques-uns d'entre vous, très bien. Catherine Deneuve est revenue à la baie d'Along pour aider au projet. Elle est toujours aussi belle et vraiment je l'aime du fond du cœur, à chaque fois que j'en parle, mon cœur bat la chamade. Ce qui s'est passé, c'est que l'on a mis en place un projet de démonstration d'envergure nationale pour le Vietnam. Mais pourquoi ce projet ? Tout d'abord, le premier orateur a parlé de mondialisation et comment nous devons repenser la mondialisation. Eh bien les Vietnamiens l'ont fait d'une manière stratégique et qui a été peu courante à travers le monde en novembre 1999. Ils ont organisé des forums nationaux et ont décidé que la globalisation ne devait pas être un problème. C'était inévitable, de toute façon, on n'a pas le choix. Et là, les Vietnamiens ont décidé à un niveau politique qu'il leur fallait créer des institutions capables de bénéficier des aspects positifs de la mondialisation et ensuite établir et construire des capacités institutionnelles pour réduire les effets négatifs de la mondialisation. Ça a été une prise de position politique nationale et c'est comme cela que 1,1 millions de personnes se sont impliquées dans ce projet pilote. C'est aujourd'hui la réalité de 10 000 personnes qui vivent dans la baie. Nous avons construit la première école flottante et l'ambassadeur de France nous a aidés à financer le toit pour que l'on puisse ouvrir cette école flottante pour les enfants vivant sur la baie d'Along. Ce projet est partie prenante du concept d'écomusée. Ensuite, ils ont construit le centre culturel pour interpréter leur culture dans ce cadre culture-développement durable pour ce site qui était inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1994 d'abord pour ses caractéristiques esthétique et paysagère, ensuite pour ses caractéristiques scientifiques et géologiques en 2000, et maintenant nous battons pour faire reconnaître ses valeurs culturelles.



En fait, il y a 10 000 personnes qui vivent dans cette région et qui souhaitent pouvoir identifier leur culture dans le contexte de ce qu'elles voient, dans un environnement naturel, dans un développement culturel. En utilisant leurs propres systèmes de connaissances locales, en travaillant avec la marine vietnamienne et les laboratoires de recherche de la défense vietnamienne. Regardez, ils ont construit des éléments représentant le musée flottant, situé à 19 km du rivage où 26 personnes de la région ont été formées. Ce sont des employés permanents, tous des jeunes et tous ont pris la responsabilité qui permet par l'éducation de pouvoir garder l'unité de la culture et échanger, interpréter leur patrimoine immatériel et les valeurs dans ce qu'ils perçoivent globalement afin de s'incorporer dans un comportement beaucoup plus mondial.

J'ai eu le privilège de vivre là pendant deux ans avec eux. Regardez en bas, ici, il y a 3 vieilles dames à côté de moi, vous les voyez ? 86, 85, 84 ans, trois sœurs qui ont pris soin de moi, m'ont chouchouté, et elles se sont plaintes auprès du chef de mission de l'UNESCO à qui elles ont dit « Écoutez, notre petit ami nous quitte parce que le musée est ouvert ? » Ces femmes très âgées, des merveilles. Elles ont été formées de façon professionnelle en tant que symboles de cette culture.

Alors pour conclure, lorsque l'on parle d'environnement naturel et culturel comme un tout, il faut rassembler l'ensemble des éléments que j'ai abordés, matériel, immatériel, mobile et immobile vers davantage de ce que nous percevons comme étant la culture dans un environnement holistique pour une citoyenneté active.

En conclusion, « *ismah* », est un magnifique mot arabe qui veut dire écouter. Notre conférencier disait ce que nos universités ne nous apprennent pas sur les choses que nous devons faire de manière résiliente. Vous vous rappelez à Rio+20, Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU a dit « Si on refaisait la même chose, ça ne marcherait pas » lorsqu'il a lancé son rapport. Moi je dis à nouveau, si on refait la même chose, ça ne marchera pas. Il faut commencer par le bas, remonter du bas, la culture, le développement, équilibrer les deux vers une diversité de la culture pour intégrer le développement durable. Il faut développer nos espaces civiques à partir du bas. C'est comme cela, par le bas, que l'environnement, l'économique, le culturel et le social tout ceci se mêlera. C'est à propos de la viabilité et tout n'est pas viable. Mais comment traite-t-on de la viabilité ? Donc, intégrer aussi la planification locale, c'est un élément d'inclusion, il faut des expériences de participation locales pertinentes, pas de consultants parachutés, car c'est un réel problème. Vous savez, je suis un peu inquiet. En 2002, lors du Sommet de Johannesburg sur le développement durable, une femme d'Érythrée, qui faisait partie d'une ONG, pleurait. Je lui ai demandé : « Pourquoi pleures-tu ? ». Elle m'a dit : « 81 % des ONG présents viennent de seulement 7 pays occidentaux. Et en plus, il existe un grand mouvement de réappropriation de l'aide vers les pays d'origine. Ce qui était prévu pour le développement des économies vertes et pour le développement durable est rapatrié. Vous rendez-vous compte ? Il faut créer des emplois localement afin de créer une continuité sinon les gens vont partir vers les villes et donc si vous pensez au développement durable en terme d'équité intergénérationnelle et de continuité, vous devez penser à la création locale d'emploi et à une meilleure qualité de vie pour les jeunes ».

Finalement, l'an prochain aura lieu une conférence sur les 4 piliers de la durabilité à Hiroshima. Je suis le président de ce congrès. On a parlé du « printemps arabe », on a parlé de l'Afghanistan, de l'Irak, du Congo, de tellement d'endroits où il y a des conflits actuellement. Que veut dire la durabilité dans un endroit qui a vécu un holocauste nucléaire ? Ce nous souhaitons, c'est confronter les idées dans un endroit qui n'est pas sécuritaire, car de certains endroits « sécuritaires » émergent des idées insécurisantes. Et c'est ce que nous souhaitons faire à Hiroshima, travailler avec les groupes locaux de femmes, les musées locaux, les groupes de patrimoine locaux. Voilà. Je vous remercie pour votre écoute et pour votre patience.



## Simon Brault

### Directeur de l'École nationale de théâtre du Canada, fondateur de Culture Montréal

Mesdames et Messieurs. Permettez-moi d'abord de remercier les organisateurs de ce colloque pour leur aimable invitation à partager avec vous quelques réflexions qui ne sont pas celles d'un universitaire ou d'un savant, mais bien celles d'un praticien engagé quotidiennement dans la transmission, l'organisation et la défense de la culture.

D'ailleurs, j'ai choisi de présenter mes réflexions en me référant plus précisément au processus d'élaboration d'un Agenda 21 de la culture auquel j'ai été associé à titre de président de Culture Montréal.

Le projet d'un Agenda 21 de la culture pour le Québec a été proposé par notre ministère de la Culture, désireux de livrer l'engagement le plus important de son propre plan d'action de développement durable 2009-2013.

Ainsi, le 20 septembre 2010, la ministre d'alors - Christine St-Pierre - annonçait son intention de présenter ce qui serait le premier Agenda 21 de la culture adopté par un État. Elle annonçait un cadre de référence donnant « une place prépondérante aux arts et à la création comme vecteur du développement de notre société ».

La ministre évoquait d'emblée quelques grands principes à traduire en engagements : liens entre culture et éducation, participation citoyenne, respect de la diversité culturelle, dialogue interculturel et prise en compte des enjeux reliés à l'identité, l'enracinement et la cohésion sociale. Il faut souligner que cette annonce du gouvernement du Québec survenait au moment même où de nombreux gouvernements dans le monde – y compris ceux de plusieurs pays Européens qui nous apparaissaient jusque-là exemplaires dans leur soutien à la culture – amenuisaient leurs budgets consacrés aux arts, au patrimoine et à la culture, en invoquant l'impérative nécessité de réduire leurs dépenses et investissements (après les avoir augmentés temporairement) afin de contenir les pires effets de la récession mondiale déclenchée par les excès sans nom et les violents dérapages du système bancaire et financier des États-Unis.

Nous – et quand je dis « nous », je me réfère à la mouvance citoyenne au sein des milieux artistiques et culturels professionnels au Québec, mouvance cristallisée et structurée en bonne partie par Culture Montréal, nous avons donc accueilli positivement cette intention gouvernementale d'élaborer un Agenda 21 de la culture, d'autant plus que le ministère nous a tendu la main dès le départ en invitant plusieurs représentants de la société civile à être partie prenante de la démarche. C'est dans ce contexte que j'ai accepté d'assumer le rôle de « porteur de vision » pour la culture aux côtés de trois chefs de file issus des milieux des affaires, de la santé et de l'environnement.

La structure initiale mise en place par le ministère de la Culture comprenait aussi de nombreux relayeurs issus de différents secteurs d'activité et régions du Québec, ce qui devait permettre d'engager les acteurs sur le terrain dans une vaste conversation devant aboutir à des recommandations et à une rencontre nationale où les parties prenantes feraient valoir leurs préoccupations stratégiques dans l'espoir que le gouvernement les intègre avant de publier son Agenda 21C.

Au fil des mois, soit de novembre 2010 à avril 2011, des milliers d'artistes, d'acteurs des milieux environnementaux, communautaires et économiques et de simples citoyens ont pris part à cette conversation sur la place de la culture dans le développement. Bien sûr, on a d'abord réentendu les discours prévisibles des ténors des chambres de commerce – réticentes à toute réglementation encadrant davantage le développement économique –, des associations d'artistes – craintives de perdre les privilèges réels ou apparents reliés au complexe système de



financement et de réglementation réservé à la culture – ou des groupes communautaires – préoccupés par la consolidation de leurs propres relations avec un État à la recherche de modèles de développement alternatifs. Mais, à l'évidence, personne n'avait envie d'en rester là. La répétition des argumentaires connus des nombreux groupes d'intérêt était un passage obligé, mais je crois que nous sommes parvenus à nous convaincre mutuellement de desserrer les freins pour entamer un débat sur la valeur de la culture comme vecteur essentiel du développement au 21<sup>e</sup> siècle, une conversation parfois laborieuse mais néanmoins facilitée par une bonne dose de bonne volonté.

Évidemment la bonne volonté ne suffit jamais. Mais sans elle, rien n'est vraiment possible. Dès le départ, j'ai beaucoup insisté publiquement sur le fait qu'à trop vouloir rentabiliser la culture sur les plans économique et social, on risquerait de perdre de vue sa contribution fondatrice au développement humain. En effet, maintes fois appelée au chevet de communautés déstructurées par les grands mouvements de capitaux, d'industries et de main d'œuvre propres à une économie mondialisée, la culture est devenue depuis quelques décennies un axe majeur des stratégies de régénération des territoires. Cependant, dans de trop nombreux cas, cette nouvelle légitimité économique et communautaire du secteur culturel va de pair avec une instrumentalisation débridée réduisant la finalité de la culture aux mouvements et transactions qu'elle peut générer ou faciliter. Ce faisant, on s'intéresse davantage à la contribution des arts, des lettres et du patrimoine au PIB qu'à leur valeur intrinsèque et à leur capacité de ré-enchantement de nos existences individuelles et collectives. En réaffirmant que la création artistique doit être mieux protégée grâce à un soutien financier public, éclairé, constant et indépendant des forces du marché, Culture Montréal a pris soin d'inviter les artistes à s'ouvrir à une démarche initialement perçue par certains comme une possible autre parade de l'État pour se désengager de ses responsabilités culturelles spécifiques en les diluant dans ses autres missions, ou pire encore, en abandonnant une partie au secteur privé et à la société civile.

Par ailleurs, en organisant des cafés citoyens ouverts à tous dans les quartiers de la métropole, nous avons adopté et pratiqué l'approche du bas vers le haut qui sied à l'esprit même d'un Agenda 21.

Ainsi nous avons articulé notre discours en intégrant et précisant certaines des lignes de force du mouvement international lancé à Barcelone en 2004 en faveur du développement d'agendas 21 de la culture :

- La redéfinition des grands axes du développement culturel à partir des villes et des régions.
- L'intégration des impératifs que sont les droits de la personne, la diversité des expressions culturelles et la démocratie participative aux plans de développement culturel.
- L'urgence de trouver un point d'équilibre entre la vocation publique de la culture et son institutionnalisation.
- La nécessité de limiter le rôle sans cesse croissant du marché comme décideur ultime de l'attribution des ressources culturelles.
- La valorisation de l'initiative des citoyens (y compris les artistes, évidemment), pris individuellement ou réunis en associations ou en mouvements, comme gardienne de la liberté culturelle.
- La nécessité de comprendre et intégrer les spécificités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et plans de développement culturel.

Par ailleurs, en plaidant sur toutes les tribunes qui nous étaient accessibles pour qu'à terme, les missions traditionnelles de l'État soient réévaluées afin de s'assurer qu'elles intègrent la dimension culturelle, nous avons épousé – autant pour des motifs d'efficacité pédagogique que parce que nous sommes d'emblée solidaires avec ce mouvement mondial – l'approche du « quatrième pilier du développement durable » au côté des trois piliers économique, social et environnemental.



Ce positionnement aura certes créé quelques tensions avec notre ministère de la Culture et plus encore avec certains chefs de file des milieux d'affaires, mais dans la mesure où nous n'avons pas insisté pour refaire le débat sur la question du développement durable tel que défini par la loi du Québec, ces tensions n'ont jamais culminé en une menace de rupture dans le processus d'élaboration de l'Agenda 21C. Je dois rappeler ici que la Loi québécoise du développement durable adoptée en 2005 n'avait pas objectivement suscité un grand intérêt au sein de nos milieux artistiques et culturels professionnels – à l'exception notable de celui du patrimoine, qui s'était mobilisé avec succès pour que la protection du patrimoine culturel soit clairement énoncée comme un principe de cette loi.

Évidemment, la mouvance écologiste québécoise, comme c'est le cas à l'international, a été à l'avant-scène de ce débat depuis de nombreuses années. À tel point d'ailleurs que la compréhension populaire du développement durable le réduit souvent à une obligation de prise en compte des considérations environnementales dans les décisions économiques. L'aspect social du développement durable reste, quant à lui, trop peu évoqué, expliqué et compris.

En prenant un recul par rapport à la rhétorique et plus encore par rapport à la Loi sur le développement durable, nous avons choisi de miser sur l'opposition à d'autres approches de développement débridé dont les conséquences sont désastreuses tant pour les êtres humains que pour la nature. On a avancé avec moult exemples l'idée qu'un développement qui ne prend pas en compte la culture – comprise dans son sens le plus large – comme dimension essentielle est forcément hypothéqué parce qu'il entraîne un désengagement des citoyens. En effet, c'est bien la culture qui place l'être humain au cœur de la problématique du développement durable, en en faisant un vaste projet de civilisation.

Il faut aussi dire qu'en évacuant la culture des plans de développement, nous affaiblissons irrémédiablement le concept même de la durabilité qui devient alors l'expression de préoccupations essentiellement quantitatives (combien de ressources pouvons-nous raisonnablement consommer sans détruire la nature ?, combien de richesses avons-nous besoin pour vivre ?, et comment les répartir ?) sur lesquelles les citoyens ont finalement peu de prise réelle, quand ils s'y intéressent. Et c'est précisément cette préoccupation démocratique de prise citoyenne sur les enjeux liés au développement dans un monde globalisé qui m'intéresse au plus haut point.

Une authentique approche Agenda 21 est inséparable d'une interpellation directe et d'une participation active de la population, comme d'une responsabilisation de tous les secteurs de la société sur un territoire donné, dans une localité précise ou même dans une seule entreprise. C'est une approche qui est ancrée dans le local et qui le célèbre et le valorise comme voie d'accès praticable pour s'attaquer à des problèmes globaux. Et c'est d'ailleurs précisément parce qu'elle suppose une mobilisation de proximité que l'approche Agenda 21 s'ouvre de plus en plus sur le culturel à travers le monde alors que des milliers de ces agendas sont adoptés ou en cours d'élaboration.

En effet, comment exprimer, interpréter, canaliser et projeter les rêves, les espoirs, la créativité, les besoins ou les projets d'une collectivité dans toute leur diversité et leur singularité, sans les arts et la culture qui permettent l'idéation, la transposition, la représentation, la sensibilisation, la communication, le dialogue, l'émotion, la médiation, l'inclusion et, par-dessus tout, la construction progressive d'une identité culturelle de trajectoire, sinon de destination, qui puisse être partagée ?

Ici j'aimerais citer Patrick Laupin qui écrit dans *L'homme imprononçable* (Éditions la rumeur libre, 2007) que « l'expérience m'a appris qu'il existe une force incroyable de création en chacun et que si cette énergie reste au chômage, en carence, dans la servitude passive du suivisme, c'est l'humanité toute entière qui est lésée car une part de sa signification sera perdue à jamais ».





Parce qu'elle se conjugue d'abord au qualitatif et non pas d'abord au quantitatif, la culture permet d'articuler et de partager les enjeux du développement humain qu'on enferme plus souvent qu'autrement dans des systèmes de mesure et d'évaluation dans lesquels les statistiques et les projections chiffrées tiennent lieu d'arguments et de conclusions.

Aujourd'hui, le développement durable ne peut plus continuer de s'exprimer que comme une série de prescriptions à édicter et suivre pour éviter le gaspillage de ressources limitées ou non-renouvelables. Cette vision du développement doit être présentée pour susciter l'engagement émotif et créatif du plus grand nombre des êtres humains qui sont les premiers responsables et bénéficiaires de ce qui doit devenir un vaste projet de civilisation élaboré et déployé avec résolution alors que nous avons une conscience aiguisée de la fragilité de la nature et du caractère éminemment destructif d'une économie qui ne servirait qu'à tenter de satisfaire l'infinie glotonnerie de quelques-uns d'entre nous. Or comment y arriver sans faire appel aux arts, au patrimoine et à la culture comme espace possible, disponible, gratuit et sans cesse renouvelable de création et de citoyenneté et comme alternative positive aux discours culpabilisants, aux lois si souvent contournées que leur simple évocation nourrit le cynisme et, parfois, comme substitut à une utopie si dispendieuse qu'elle ne devient accessible qu'à une minorité de gens aussi bien intentionnés qu'économiquement favorisés ?

N'ayons crainte de l'affirmer : plus que jamais, l'avenir du développement durable passe par la culture puisque c'est la condition *sine qua non* de son humanisation. C'est sans doute ce qui explique qu'on observe un peu partout dans le monde une forte poussée pour ajouter la culture aux dimensions environnementale, sociale et économique qui sont présentées comme indissociables depuis maintenant un quart de siècle par les spécialistes et les activistes du développement durable. Le mouvement international en faveur d'un « quatrième pilier » du développement durable emprunte différentes voies parmi lesquelles on retrouve celle des « agendas 21 de la culture » promulgués par des centaines de villes et instances locales qui sont à la recherche d'une reconstruction culturelle à partir des enjeux reliés à la diversité, à l'inclusion, à la démocratie et à la paix.

Les rapports directs de la culture à l'équité sociale et à la viabilité environnementale étant plus difficiles à cerner et à communiquer, nous ne sommes heureusement pas encore parvenus à les ramener à une suite de recettes passe-partout dont on aurait pu abuser. Mais, puisque les artistes sont souvent parmi les premiers à monter aux barricades pour défendre les groupes minoritaires ou les populations fragilisées ou pour dénoncer les menaces à notre environnement, la conversation entre les professionnels de la culture, les écologistes et les activistes communautaires prend une importance renouvelée qui est fortement amplifiée par les réseaux sociaux depuis deux ou trois ans. C'est d'ailleurs la richesse et l'étonnante vivacité de cette conversation au sein de la société civile qui permet les avancées les plus remarquables vers une inclusion de la dimension culturelle dans l'élaboration d'une approche intégrée de développement humain durable. Évidemment, comme nous l'avons constaté récemment avec Rio + 20, l'appétit des gouvernements pour le pilier culturel est encore insuffisant mais quand les mouvements d'opinion sont assez puissants, ils finissent par avoir un impact dans les institutions démocratiques, y compris sur le plan législatif.

Le lancement de l'Agenda 21 de la culture du Québec a eu lieu en décembre 2011. La culture y est reconnue comme une composante majeure et essentielle de la société mais intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable. Nous n'avons pas réussi cette fois à ce qu'elle soit ce quatrième pilier souhaité mais nous avons certainement collectivement progressé en réactualisant le débat public sur le développement durable. La Charte d'engagement de l'Agenda 21C fournit à Culture Montréal et à toutes les organisations de la société civile préoccupées par les suites concrètes à donner à cet agenda 21 de la culture le prétexte pour revenir à la charge, demander des comptes et contribuer.

Au Québec, nous avons connu un printemps social et politique très agité à l'occasion duquel nous avons assisté à une catalyse d'une multitude de revendications et de protestations parfois



contradictoires et à la convergence temporaire d'une constellation de mouvements citoyens, jusque-là assez éparpillés, intéressés par l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'éthique et la politique ou la liberté d'expression. Toute cette ébullition enclenchée par le mouvement étudiant a permis de mesurer l'étendue et la complexité des arbitrages à faire pour réussir à gouverner en s'appuyant sur une légitimité aussi réelle que formelle. Mais même si nous avons parlé d'équité intergénérationnelle, de répartition de la richesse, de menaces à l'environnement reliées à l'exploitation des gaz de schiste, d'éducation et de choix de société, nous n'avons pas réussi à inscrire tous ces débats dans la perspective d'un développement durable. La culture s'est certes invitée dans ce printemps où s'entremêlaient indignations, récriminations, revendications et manifestations, mais on l'a réduite plus souvent qu'autrement au rôle limité et limitatif de porte-voix ou de faire-valoir pour un groupe ou l'autre de protestataires. La culture n'aura pas pu ou su créer l'espace de confiance sociale dont nous avons si urgemment besoin. Mais rien n'est perdu. Il n'est jamais trop tard. La revalorisation de la parole et de l'action citoyenne engendre de nouvelles responsabilités pour Culture Montréal, notamment sur le plan de la formulation de propositions en faveur d'une citoyenneté et d'une gouvernance culturelles plus ancrées dans le réel et sur celui de la médiation entre la base, les instances de pouvoir et les institutions démocratiques.

Aussi, ce matin, je ferai preuve d'une certaine candeur pour conclure ce bref exposé en énonçant, pêle-mêle, un certain nombre de considérations qui me semblent importantes pour la suite des choses. Importance de rappeler d'abord que ce n'est pas parce que l'art, la culture et le patrimoine constituent un grand secteur d'activité contribuant à l'économie ou même à la croissance du capital social qu'ils ont une valeur si fondamentale dans le développement humain, mais bien parce qu'ils distinguent l'homme de tout autre être vivant et parce qu'ils sont une dimension essentielle de sa présence au monde, de sa trajectoire sur terre et de sa destinée.

Importance de continuer de plaider pour une définition large de la culture, qui ne déconsidère pas la contribution aussi fondamentale que mystérieuse de l'Art à son évolution en ignorant intentionnellement l'agacement affiché parfois par certains professionnels de la culture, qu'ils soient artistes ou non, agacement souvent inspiré par des relents de romantisme et parfois même, d'un corporatisme dépassé. Je sais que ça peut sembler étrange d'insister sur ce point, et peut-être encore plus en France, mais j'ai souvent à justifier cette posture, sans doute parce que je porte aussi les chapeaux de directeur de l'école de théâtre la plus sélective qui soit et de vice-président d'un conseil des arts. J'aime bien dans ces cas citer à titre d'injonction contradictoire cette phrase d'un intellectuel québécois qui fut jadis sous-ministre adjoint de la culture au Québec (1978-1983), Noël Vallerand, qui écrivait ceci : « quand les artistes, les intellectuels et les hommes de science perdent contact avec la masse, les charlatans se faufilent entre les deux ».

À la croisée de la démocratisation et de la démocratie culturelles : la participation et la citoyenneté culturelles. L'engagement du public envers les arts et la culture nous apparaît comme une priorité à réaffirmer, comme un choix de société à confirmer, comme un droit universel à rappeler. Pour les citoyens de tous âges et de toutes conditions, cet engagement est une possibilité et une nécessité à valoriser parce qu'il donne prise sur le monde, parce qu'il enrichit la vie individuelle et la vie collective.

Il faut saisir toutes les occasions – au-delà des chapelles idéologiques – pour faire avancer publiquement l'idée que le développement durable doit être un projet de civilisation, un développement humain inconcevable si on n'intègre pas la dimension culturelle. Nous n'avons pas à choisir entre l'approche de l'Agenda 21 de la culture, celle du quatrième pilier, ou d'autres approches inspirées de la promotion des droits humains. Il faut bien analyser la conjoncture et évaluer le travail d'éducation à faire et les actions à entreprendre. Il faut mesurer le chemin parcouru, valoriser la pensée critique et renoncer à la recherche d'avancées définitives. Nous sommes condamnés aux recommencements qui fabriquent la démocratie.





Nous sommes à l'ère des plateformes citoyennes ouvertes dont la configuration organisationnelle doit incarner les valeurs qu'elles servent à défendre. Les plateformes en culture, en interactions avec celles qui agissent dans les domaines de l'économie (traditionnelle, alternative ou sociale) et de l'environnement peuvent permettre le dialogue et les négociations d'idées pour une refondation de la notion même de développement.

Enfin, et au risque de reprendre le slogan un peu fatigué: « Penser globalement, agir localement », j'aimerais insister sur les dangers du localisme qui conduit à l'isolement, à l'improvisation et à l'incapacité de transcender les rapports de pouvoir et de force qui traversent une communauté à un moment précis. L'ancrage local commande plus que jamais une perspective internationaliste, une mise en réseau mondiale servant à faire circuler les idées, échanger les expériences, évaluer les risques et se relever de nos échecs.

En ce sens, un colloque comme celui d'aujourd'hui est une occasion précieuse pour réfléchir ensemble et pour agir ensemble et séparément. Merci encore de m'avoir accordé le privilège d'y participer et la chance de tenter d'y contribuer.

### Helena Morna

Alors nous allons tenter d'agir ensemble et séparément. Maintenant nous avons un petit moment pour vos questions.

### Anne Dubosc du ministère du développement durable

Cette question s'adresse à Monsieur **Simon Brault**. Je voudrais tout d'abord le remercier pour la densité et la profondeur de son intervention. Je souhaiterais savoir si, dans ses propos, il ne tente pas une actualisation, une réactualisation de la pensée de l'universel. Est-ce que là, nous n'avons pas justement une redéfinition de ce qu'on peut entendre par cette pensée universaliste que je n'ai pas entendu à un seul moment ce matin. Puis-je vous entendre à ce propos ?

**Simon Brault** : Oui, ce qui me frappe énormément, à la fois en étant des deux côtés de la clôture, donc d'un point de vue de celui qui doit prendre une décision pour financer quelque chose, ou en étant du côté de ceux qui protestent, qui essaient d'unir les gens, qui essaient de faire avancer les choses, ce que je réalise, c'est que très souvent on s'enferme dans des façons de penser, dans des agendas, dans des listes de revendications. On a énormément de difficultés à aller au-delà et à proposer des approches qui sont suffisamment claires et intrusives pour rallier les gens, pour passer finalement d'une discussion d'idées à l'action ou à la transformation. Je pense que c'est très important qu'on tende vers cette idée de pensée universelle. On a besoin de chercher des concepts. Les anglais utilisent beaucoup cette expression que j'utilise souvent *Take the high road*, prendre la voie la plus élevée, parce que c'est souvent en prenant la voie la plus élevée au niveau de la pensée et des objectifs qu'on est capable d'arriver aux décisions les plus efficaces sur le plan de l'action, sur le plan local.

### Daniel Forget, président du plus petit cirque du monde, Centre des Arts du Cirque et des Cultures Emergentes, situé à Bagneux dans les Hauts de Seine

Je voudrais poser une question qui, je pense, est partagée par nombre de responsables d'équipements ou d'établissements culturels, et qui concerne les appels à projet. Majoritairement, les financements des équipements et des établissements s'appuient sur les appels à projet. Ce sont souvent des financements précaires, avec des personnels précaires dans la structure. Les projets durent peu de temps et cela met parfois en cause l'existence de la structure puisque le projet se terminant, la structure peut parfois être en difficulté financière. Je vous pose la question: ce système qui, je pense, est calqué sur le système économique très libéral, n'est-il pas en contradiction avec le développement durable?



**Simon Brault** : Écoutez, spontanément, oui. Il y a énormément de discussions sur le financement de la culture au Québec, au Canada, parce qu'on réalise qu'on a mis en place, après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, chez nous en tout cas, un système de soutien à une multitude d'organisations, d'orchestres symphoniques, de diffuseurs, en fait, une immense infrastructure, qui, présentement, a de la difficulté à être financée et à fonctionner.

J'ai lu récemment un article fascinant écrit par une spécialiste américaine qui disait que le milieu culturel lui-même a des difficultés à développer un modèle de croissance durable. Parce que le milieu culturel a développé, en tout cas dans nos pays, certainement en Amérique, certainement au Québec, cette vision qu'il fallait la croissance à tout prix. On se retrouve dans la situation où, par exemple, si l'on regarde le système de financement des arts, on se rend compte qu'un orchestre symphonique, une grande compagnie de ballet et deux grands théâtres vont prendre probablement quelque chose comme 40% de toutes les ressources disponibles pour le secteur culturel professionnel. On se demande présentement comment faire en sorte qu'on arrive à un modèle de croissance des organisations culturelles, des organisations professionnelles, qui soit durable. La réponse est beaucoup moins du côté des financements publics ou privés que du côté de la fréquentation de ces lieux-là par la population. C'est-à-dire que la solution à la durabilité au modèle économique viendrait davantage de l'ancrage réel, de la fréquentation par les citoyens et non pas de méthodes de subvention qui créent une espèce de soutien artificiel. On soutient parce qu'il faut le soutenir, parce qu'on a un principe de démocratisation mais sans avoir atteint une véritable démocratie dans la fréquentation.

Donc à votre réponse, je dirais oui, il y a un immense danger d'avoir un financement qui affame les structures, c'est-à-dire qui est intermittent, où on a un projet, un autre projet, puis un autre projet. En même temps, on se désole parfois en regardant certaines organisations culturelles parce que ces organisations ont finalement reproduit depuis six décennies le même projet. Donc il faut trouver à mon avis un équilibre où il faut stimuler l'imagination et la créativité et la réinvention au sein du milieu culturel, au lieu d'ossifier, au lieu de perpétuer parfois des habitudes et des comportements qui datent de leur fondation, où il y a peu de réinvention et peu de reconnexion avec le public et avec les populations.

**Amareswar Galla** : Merci pour cette question. C'est une question qui s'est posée partout dans le monde et qu'il nous faut traiter. Je vous ai parlé des écomusées et vous avez parlé de l'Agenda 21C qui ont été présentés comme de bonnes pratiques internationales. Mais pourquoi les a-t-on considérés comme de bonnes pratiques? C'est très simple. Lorsque nous avons commencé à travailler sur le projet au Vietnam, la protection de la baie d'Along dépendait des financements de l'UNESCO et d'autres grands donateurs. Lorsque nous avons démarré le projet, nous avons décidé que les gens devaient être responsabilisés sur ce projet, qu'ils devaient se l'approprier. Nous avons travaillé sur la manière de repenser notre base de financement. Et, ce que je peux vous dire, c'est que depuis 2000 et jusqu'à présent, nous avons reçu 125 000 dollars de financement pour commencer. Nous avons augmenté notre budget bien évidemment et pratiquement tout a été financé de l'intérieur. Et je pense que tout ce que nous devons faire, c'est repenser les modes de financement. Quelquefois, on ne le fait pas. L'État est devenu, en quelque sorte, un despote bienveillant. Par ses subventions, il crée cette dépendance et quelquefois, nous sommes désarmés. Je ne peux m'empêcher de penser à Erich Fromm qui nous parlait de « la peur de la liberté ». Nous dépendons tellement de l'État que nous en avons perdu jusqu'à notre liberté. Même dans nos vieilles démocraties, on est en train de se battre avec cela. Comment reconquérir notre liberté par la culture, au niveau des autorités locales, de façon à ce que nous puissions faire l'expérience d'un développement plus durable ? J'ai utilisé cette idée du Mahatma Gandhi qui disait qu'on ne peut être durable que si



on est auto-suffisant. Faisons ce que nous pouvons faire et si nous ne pouvons pas le faire, remettons à demain. Je pense que c'est la façon d'avancer. Il y a beaucoup de très bonnes pratiques qui nous viennent d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, mais en dépit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité des aides, etc. nous avons toujours cette attitude assez patriarcale considérant que nous, dans l'Ouest, dans les pays occidentaux, savons ce qui est bon pour les autres. Certes, nous avons beaucoup de choses à apporter, nous, Occidentaux, mais nous devons également apprendre des autres continents. Donc commençons à repenser ces problématiques et identifions de nouvelles manières de nous engager.

### **Jeanne Gounod du théâtre de la Coupe**

Au cours de mes lectures, j'ai lu Henri Lefèvre - je ne sais plus si c'est un philosophe ou un historien - qui a dit que «*l'homme sera quotidien ou ne sera pas*». Et j'aimerais vous poser cette question, peut-être mal formulée: comment est-ce que cela peut résonner dans le cadre d'une culture durable?

**Edgar Morin** : Tout d'abord, il faut rappeler que le mot culture est un caméléon conceptuel extrêmement vicieux et que, sans nous en rendre compte, nous passons d'un sens à un autre. La culture a un sens anthropologique, c'est ce que nous devons apprendre, ce qui n'est pas inné en nous, c'est-à-dire le langage, l'écriture, les arts, les techniques...Vous avez un sens général, et dans ce sens général, vous avez les cultures originales de chaque peuple, de chaque nation ou ethnie, c'est-à-dire l'ensemble, pas seulement de croyances, mais d'habitudes, de pratiques, de rites, de mœurs...

Et, puis vous avez ce que l'on appelle la culture dans notre monde, c'est-à-dire les gens cultivés, les gens à culture des humanités, de la littérature, de la philosophie, la culture scientifique et vous pouvez même me dire qu'il y a une culture médiatique. L'important, je crois, dans tout cela, une fois de plus, c'est de dire qu'il y a une réalité humaine, culturelle à plusieurs niveaux, qui est toujours différente et toujours particulière, toujours singulière, mais qui est, en même temps, quand même, notre héritage commun. Alors, dans ces conditions-là, je pense qu'il faut sauvegarder et protéger tous les aspects de la culture. Bien entendu, une culture doit être ouverte et fermée à la fois, c'est-à-dire elle doit être capable de prendre des éléments extérieurs qui vont l'enrichir, mais elle doit être fermée pour sauvegarder, si l'on peut dire, l'équivalent de son code génétique, la singularité d'une identité. Étant bien entendu que nous avons tous plusieurs identités, une identité individuelle, familiale, régionale, nationale, etc. Donc nous devons nous mouvoir dans cette complexité.

Je dirais qu'il ne faut pas sous-estimer ce qu'on appelle la culture esthétique, du roman, de la poésie, de la musique et ne pas penser que ce sont des luxes, ne serait-ce que parce que pendant des siècles, seule une élite privilégiée a su en bénéficier. Ce sont des choses qui correspondent à des besoins humains profonds.

Le besoin de ressentir la beauté, l'émerveillement, de vivre, même la tragédie humaine, avec un sentiment en même temps de jouissance. Pour vous donner un exemple, il y a un morceau de musique, l'Adagio du quintette de Schubert, qui exprime, je crois, un chagrin, un malheur, une douleur extraordinaire. Je ne connais aucun morceau qui puisse exprimer avec une telle intensité le malheur, la tristesse. Et ce musicien, en nous donnant, en nous faisant vivre ce malheur, en nous faisant participer et compatir - vous savez le mot *compatir* c'est souffrir ensemble - nous donne en même temps une jouissance, c'est-à-dire un émerveillement devant cette harmonie musicale. De même les tragédies. C'est une façon de vivre notre condition humaine, pas seulement dans ce qu'elle a de beau, dans ce qu'elle a de tragique, dans son



rapport avec la mort, avec la violence, mais tout en lui donnant une deuxième dimension qui nous permet de mieux la regarder et en même temps, d'en tirer une émotion particulière, de la joie. C'est Beethoven qui disait: « *Arriver à la joie par la souffrance* ». Je ne veux pas développer, mais ce que l'on appelle le domaine de l'esthétique, des arts et qui, lui-même, évidemment fait partie de la culture. C'est un domaine qui ne doit pas être rétréci aux seules émotions belles et agréables que nous ressentons.

C'est qu'à travers ces émotions belles et agréables, nous pouvons comprendre beaucoup de choses qui relèvent de la tragédie humaine, qui relèvent du destin humain. Le roman par exemple : le roman n'est pas qu'un simple divertissement. A travers le roman, à travers des personnages de Dostoïevski, de Balzac et de Dickens, nous avons une connaissance de l'être humain qu'aucune des sciences humaines ne nous donne, parce que nous sentons les gens dans leur subjectivité, dans leur vie intérieure, dans leurs pensées, dans leurs émotions, dans leur milieu, dans leur environnement et dans leurs passions. Donc, l'idée que je voudrais dégager, c'est que ce qui peut sembler comme quelque chose qui relève effectivement du loisir, du plaisir qu'est la culture, même sous ces formes esthétiques, il y a quelque chose d'extrêmement profond. Et c'est quelque chose que nous devons donc cultiver. La culture.

**Amarswar Galla** : Je voulais revenir sur le développement de la culture, le partage des connaissances et le développement du langage. En 1991, je travaillais à Kimberley en Australie, et on a posé la question aux gens: « Qu'est-ce que la culture pour vous ? » Ils nous ont répondu: « La culture c'est une carte inscrite dans le sol ». Donc quand on parle de développement de culture, on parle de notre relation à notre mère la terre et comment notre culture est imbriquée à la fois dans la nature et dans ce que nous sommes.

Je vous ai parlé tout à l'heure de la liberté culturelle. C'est une liberté partagée, une aspiration. Sur les 8 ou 9 années du projet sur la baie d'Along, nous avons créé plus de 600 emplois dont 85% pour les femmes parce que c'était des emplois pour des personnes vivant dans des conditions de pauvreté et les femmes font partie de ceux qui vivent le plus dans la pauvreté. Donc, nous avons fait la transition avec les objectifs de croissance et de développement pour le millénaire grâce à la culture.

Dernière chose que je voulais citer grâce à votre inspiration, Monsieur. Vous venez de parler du roman. Je ne peux m'empêcher de penser au prix Nobel de littérature turc qui, dans ses ouvrages, nous parle du centre, le centre d'un roman, le centre d'un musée, mais cette idée du centre, c'est un cadre conceptuel. Quand on parle de développement culturel dans un contexte de globalisation avec les bonnes et les mauvaises choses, nous, êtres humains, sommes des êtres grégaires et nous sommes systématiquement à la recherche d'un centre. Où est ce centre? C'est là le dialogue qui est en cours. Il y a des centres à l'intérieur et des centres à l'extérieur. C'est toute la quête d'une langue universelle dont vous parliez, Madame, c'est l'aspiration à cette vision de la culture qui est la nôtre.



## VISIONS D'ARTISTES

### Helena Morna

J'invite maintenant les artistes à nous rejoindre **Michel Aubry** et **Yannick Jaulin**.

**Michel Aubry**, vous êtes artiste plasticien, enseignant à l'école des Beaux-Arts de Nantes, metteur en musique de monuments, de meubles, de costumes, également auteur de plusieurs films. On commence donc avec vous. Vous souhaitez présenter votre travail avec des musiciens sardes. Il s'agit de sculptures sonores.

### Michel Aubry

#### Artiste plasticien

Merci beaucoup pour votre invitation. Je vais essayer dans le temps imparti de vous raconter mon travail avec ces musiciens en Sardaigne dans les années 80. C'est un travail qui se poursuit évidemment toujours actuellement.

J'ai commencé cette présentation — qui tournera autour d'une dizaine d'images et d'un extrait de film,— par un objet, une installation, un accrochage à la biennale d'art contemporain de Rennes, qui n'a pas de rapport avec les instruments sardes et les roseaux dont je vais vous parler par la suite, mais qui a l'intérêt d'être visible actuellement. Il s'agit d'un accrochage de tapis qui font partie de ma collection personnelle, que je dispose d'une manière murale et qui sont, pour la plupart, des tapis réalisés en Afghanistan pendant la guerre avec l'Union Soviétique. Ces tapis comportent des cartes, des armes et des véhicules utilisés par les soviétiques à l'époque. C'est aussi un des aspects de mon travail, mais ce n'est pas celui-ci dont je vais vous parler.

A la 30<sup>ème</sup> édition de la biennale de Sao Paulo —c'est une institution qui commence à avoir un âge respectable—, Luis Pérez-Oramas, commissaire cette année, m'a invité dans le cadre de la biennale titrée « L'imminence des poétiques », à présenter deux installations : une installation avec les tapis et une autre que j'ai appelée « la loge des Fratellini » qui me permet souvent de rassembler des objets qui m'ont accompagnés la plupart du temps dans mes tournages, dans mes films, dans mes expositions. La loge rassemble des costumes, accessoires et objets comme par exemple ces meubles mis en musique avec du roseau de Sardaigne.

Le fronton de la loge : l'entrée de la loge est un espace dans lequel évidemment on prépare des spectacles, des performances. J'ai traduit en portugais la phrase « Aux artistes morts, pour que spectacle vive », et les artistes dont il est question à l'intérieur de la loge, ce sont aussi bien des cinéastes comme Jean Renoir, Éric Von Stroheim ou, évidemment, de grands plasticiens constructivistes, Rodchenko ou Tatline. On voit donc ici dans la loge des Fratellini, des objets constitués parfois de roseaux. Ces roseaux, que j'appelle les cannes de Sardaigne, proviennent en effet de cette île dans laquelle j'ai travaillé avec des musiciens.

Lorsque tout à l'heure **Edgar Morin** nous parlait du flamenco, j'ai tout de suite retrouvé mon intérêt, mon attirance pour une culture musicale qui m'a profondément bouleversé puisque mon travail, dans les années 80, s'est transformé, s'est modelé au contact de musiciens rencontrés en Italie, plus précisément en Sardaigne. Je cherchais en effet, à l'époque, dans cette culture musicale, à aborder une radicalité qui aurait été celle d'un plus court chemin entre la croissance d'un végétal — en l'occurrence le roseau dont on connaît les performances musicales puisqu'on a retrouvé, dans des tombes égyptiennes, des instruments en roseaux de la même variété, *Arundo donax*, qui sont toujours presque fonctionnels — et la pratique d'une musique, une culture musicale, extrêmement savante.

En Sardaigne, on a affaire à une culture plusieurs fois millénaire, peut-être datant de la préhistoire, une culture du roseau et de la musique qui s'est prolongée par exemple avec l'aulos



antique, dans tous les instruments constitués de plusieurs cannes de roseaux joués avec une anche, une anche battante. Ce roseau et la culture que les musiciens en font, c'est-à-dire la manière dont ils gèrent leur patrimoine végétal, utilisé pour fabriquer l'instrument, la manière dont ils conçoivent leur sonate, sonate qui a le même nom chez eux que l'instrument sur lequel on la joue. Culture absolument radicale. Cette radicalité m'intéresse beaucoup; les musiciens perçoivent leur environnement, travaillent avec cet environnement et accomplissent leur musique.

J'ai préparé, plutôt que des discours un peu longs et ethnomusicologiques, un extrait d'un film que j'ai réalisé en 1992 à la demande du musée ethnographique de Nuoro, pour lequel j'avais fait l'achat d'instruments de musique. J'avais rencontré presque la totalité des musiciens sur l'île dans les années 80. Le musée voulait que je réalise une collection des instruments pratiqués à cette époque et j'en ai profité pour faire un film où le moment de remise de ces instruments au musée devenait un moment d'enregistrements, de pratiques musicales et de discussions en sarde.

Les sonates durent à peu près un quart d'heure. Je vous ai extrait un petit morceau de sonate de 3 minutes. Ensuite je vous raconterai comment ces objets de roseaux interviennent dans mon travail, dans mes sculptures.

Aurelio Porcu, le maître qui joue, est malheureusement mort. Je l'ai rencontré dans les années 80, il a été vraiment pour moi un ami et un maître incontesté dans ce que je recherchais là-bas, c'est-à-dire cette manière de travailler avec ce roseau, d'être en rapport direct avec la culture musicale dans tout ce qu'elle comprend de global, et m'a permis, aussi évidemment avec d'autres, de réaliser ces objets qui sont souvent des objets de réinterprétation de ce qu'on entend par modernisme, modernité, puisque j'« invite » beaucoup d'artistes et designers comme Gerrit Rietveld dont on voit ici une chaise assez connue, ou un autre constructiviste, professeur au Bauhaus de Weimar par exemple, Moholy-Nagy dont je reprends les œuvres en les réinterprétant très souvent en roseau. C'est une petite chaise de Rietveld, et cette mise en musique c'est exactement le remplacement de tous les barreaux ou de toutes les pièces de bois de ces mobiliers de Rietveld par des cannes musicales avec leurs anches qui sont toutes évidemment jouables et qui donnent toutes leur son spécifique qui dépend de leur longueur et du roseau qui a été cueilli pour le réaliser. Cette chaise a une partition qui serait celle que Rietveld lui aurait donnée s'il l'avait construite en roseau.

Ces objets sont souvent liés à une manière pataphysique de traiter ces objets, mais que je fais avec un grand respect pour certains artistes justement qui, à leur époque, avaient un monde à conquérir, un monde aux énergies très souvent considérées comme inépuisables. Ces constructivistes, ces futuristes qui me mettent, moi, dans cette position ambivalente d'un artiste contemporain, d'un artiste bercé et ami de ces grands maîtres de l'époque moderne.

Par exemple, quand je réinterprète le *Monument à la Troisième Internationale*, le monument de Tatline, je le fais aussi avec un groupe d'étudiants et du roseau de Sardaigne. J'essaie de voir comment cet objet roseau, cet objet musical, cet objet qu'on pourrait considérer comme archaïque - mais c'est un mot qui mériterait vraiment d'être développé - peut se frotter à ces monuments de la modernité, du moderne, du constructivisme ou du futurisme.

Voilà une autre vue de la *Tour de Tatline*. On a l'impression que c'est une maquette, mais c'est un objet qui veut respecter la maquette originale de Tatline, c'est-à-dire 4m60 de haut. Par rapport à ces questions dans la *Loge des Fratellini* que je vous ai présentée au début, dans sa version actuellement visible à la biennale d'art contemporain de São Paulo, j'ai réinterprété, mis en musique, beaucoup de costumes d'artistes. Tous ces artistes avaient vraiment cette envie, cette fascination pour l'implication dans la vie quotidienne.

La nouvelle vie quotidienne de Tatline, c'étaient d'ailleurs des vêtements, des objets du quotidien, des objets qui n'ont pas trouvé leur place malheureusement dans l'Union Soviétique





de l'époque, qui ont ensuite été balayés par le réalisme socialiste, mais qui ont le mérite d'avoir, en tant que pères fondateurs, en tant qu'organisateur d'un monde utopique, existé et permis de réfléchir sur ces univers de formes et leur implication dans le quotidien.

Pour beaucoup d'artistes de ma génération, les formes les plus abouties du modernisme, ces œuvres que j'appelle souvent des *fétiches*, et leurs créateurs, nous accompagnent comme des figures héroïques qui hantent le monde contemporain.

Alors évidemment, les débats théoriques des dernières années, les études post-coloniales nous ont quand même permis de repenser à la manière dont les questions de modernité sont directement à l'œuvre dans le travail des artistes contemporains. Comment ces frottements entre des cultures, tout à fait savantes mais souvent orales, peuvent s'intégrer, s'imbriquer et se joindre avec bonheur. C'est pour moi une pratique qui a été essentielle et qui continue à me faire réfléchir sur ces questions.

### Helena Morna

Merci, **Michel Aubry**. **Yannick Jaulin**, c'est à vous. Vous êtes un homme de toutes les scènes, les villages, les grandes villes de France, conteur, comédien, acteur. Vous êtes également grand défenseur de la diversité linguistique, directeur artistique de Nombriil du Monde dont vous nous parlerez, mais d'abord vous m'avez confié que vous souhaitiez rebaptiser ce colloque. Culture et développement durable, ça ne vous plaît pas ? Culture durable et développement.

### Yannick Jaulin

#### Conteur, directeur artistique du Nombriil du Monde

Oui. C'est ça, c'était « culture durable et développement » qui me semblait plus adapté, en tout cas, vu de mon *nombriil du monde*.

Parce que j'arrive au bon moment pour parler à la fois du local et du global puisque je suis représentant d'un village, Pougne-Hérison, qui est un des nombriils du monde, toutes les histoires du monde sont parties de là au moment de ce que l'on appelle le big-bang mythologique.

Toutes les histoires qui sont racontées dans le monde entier en ce moment, qui sont là aussi pour élever le niveau de conscience de cette humanité en métamorphose, toutes les histoires qui se racontent sont parties de Pougne-Hérison, un minuscule village du Poitou-Charentes qui pourrait être aussi en lien avec un autre village du Québec qui est Saint-Élie-de-Caxton. Là-bas, il y a un dénommé Fred Pellerin qui a les mêmes attributs que moi, c'est-à-dire qui part avec deux choses normalement totalement *has been*: un village et un métier de conteur. Est-ce que ça a encore un sens de raconter des histoires aujourd'hui ? Pourtant, oui, ce sont deux choses qui s'inscrivent dans le durable.

Pougne-Hérison est le nombriil du monde, et c'est le siège des associations des nombriils du monde. On est lié avec Delphes, Cuzco, Rapa Nui, l'Île de Pâques. On est aussi le siège de la faculté d'ombilicologie, je suis un des directeurs. C'est la science qui cherche ce que le nombriil a dans le ventre. C'est un endroit très important qui essaie de comprendre pourquoi l'homme a autant dérivé vers une espèce de nombriilisme pathétique qui fait que même avec les meilleures intentions du monde sur le développement durable, on assiste à une accumulation de gens qui sont tous pleins de bonnes intentions, pleins de beaux projets et qui travaillent tellement peu ensemble, qui ont tellement peu envie de faire quelque chose de commun et d'abandonner les petits ego définitivement ombilicaux, que rien n'avance, que tous bavassent, qu'on partage énormément de salive, mais qu'au niveau de la réalité des actes, on a beaucoup de misère.

Alors voilà, je suis de mon village ridiculement petit, 360 âmes. Pougne-Hérison, avec du minerai de conte qui est la seule richesse locale, c'est du granit. Quand il y a eu ce big-bang mythologique, l'explosion première se répand et localement ça refroidit et ça donne du granit.





Ce granit, c'est donc du minerai de conte, qui a été exploité jusqu'au Moyen Âge, jusqu'à la guerre de Cent Ans, puisque les Anglais ont fait le siège de Pougne-Hérisson, ont pillé la mine et sont repartis. Là, a commencé à se développer l'univers et l'imaginaire anglais qui n'aurait jamais existé sans Pougne-Hérisson. Il n'y aurait jamais eu Shakespeare, Tolkien et compagnie.

Cette mine d'histoire commence à être réexploitée aujourd'hui. En fait, depuis le parachutage d'un américain, le 6 juin 1944, par erreur. John Barney Ferguson a été parachuté sur Pougne-Hérisson et a redécouvert cette entrée de mine abandonnée. Depuis, on travaille sur cette réhabilitation de la mine d'histoires.

Pougne-Hérisson est devenu, en 20 ans, un lieu absolument fondamental de l'histoire de l'humanité et ce n'est pas encore assez su ! C'est-à-dire que peut-être que le sauvetage du monde ne viendra pas de ces lieux de l'institution — nous sommes aujourd'hui dans un lieu de l'institution — et que si vous voulez tuer toute initiative, fabriquez de nouvelles institutions. Peut-être que le sauvetage de l'humanité partira des petits villages comme ça, de petites initiatives.

On l'a entendu ce matin, par des gens qui cherchent leur centre et qui essaient de rester en contact avec ce que l'humanité a de plus précieux, c'est-à-dire rester avec soi-même pour devenir un humain qui ne s'échappe pas de lui et qui ne va pas se perdre dans une somme d'envies.

Au-delà de la blague ou de la mythologie du Nombriil du monde à Pougne-Hérisson, la communauté des gens qui habitent là essaie de faire un inventaire d'une singularité, de quelque chose qui est unique, qui fait que quand on a conscience de cette singularité-là, on tient plus debout sur une terre. Je crois qu'on n'a plus besoin d'une identité de paravent, de folklore à l'extérieur et on est, je crois, plus ouvert sur le monde; on n'a plus peur de ces dangers du localisme dont parlait **Simon Brault** tout à l'heure.

Cette initiative n'est pas née de rien. Elle est née d'un grand mouvement d'éducation populaire qui a commencé en France dans les années d'après-guerre. *Éducation populaire*, c'est devenu un gros mot et pourtant ça a été fondamental dans le chemin vers la culture qu'ont fait un grand nombre de gens dans ce pays, en tout cas en France.

C'est le 3<sup>ème</sup> pilier de l'éducation, après la famille, l'école : l'éducation populaire. Parce que la culture, celle qui est exogène, on n'y accède pas comme ça, il faut des marches. L'éducation populaire a été pour un grand nombre de gens un endroit fondamental de ça.

Je suis né comme ça, à 15 ans, en allant faire du collectage d'histoires, en allant auprès des vieux d'un pays collecter des chansons, des manières de vivre, des morceaux de langues, parce que là on nous disait « Si on n'apprend pas à reconnaître les richesses d'un pays, de celui qui est autour de nous, on n'apprendra jamais à grandir droit sur une terre et à pouvoir s'ouvrir au reste du monde. »

Ce mouvement qui s'appelait l'UPCP, en Poitou-Charentes, a été dans les années 70 à 90 assez important localement. Il a généré plein d'initiatives de développement culturel et Pougne-Hérisson fait partie de ces initiatives multiples qui ont vu le jour dans un milieu rural qui a perdu un grand nombre de ses attributs — vous savez que le village n'existe plus, il est mort, complètement effondré sur lui-même. Comment, en milieu rural, avoir des initiatives, mener des innovations? C'est ce qui se passe dans cette aventure qui a commencé par un festival du Nombriil du monde où on a jumelé Pougne-Hérisson. On est un des seuls villages de moins de 400 habitants jumelé avec l'étoile Polaire, par exemple. On a fait des grands mouvements, des grandes choses l'année passée pour le développement durable, on a rassemblé 1000 glaciers pour le réchauffement climatique, ce qui a été une initiative fortement appréciée puisque tout le monde est arrivé avec sa glacier bleue que nous avons largement ouverte et dispersée. On a partagé ce que tout le monde avait apporté dans ses glaciers.



Ce qui est important, c'est de témoigner que dans ces villages comme Saint-Élie-de-Caxton ou Pougne-Hérissou, il y a des gens qui mènent des initiatives qui s'inscrivent dans du durable mais qui n'ont pas besoin d'avoir le mot développement durable pour mener cette action-là.

S'inscrire dans la vie d'un village quand on fait partie de cette culture endémique, comme disait **Monsieur Galla** tout à l'heure, bien sûr que c'est une nécessité vitale. Il est vrai qu'aujourd'hui, dans ces villages-là, il y a souvent un grand désert culturel.

À Pougne-Hérissou, qui est un des nombrils du monde relié à tous les autres nombrils du monde, il y a une communauté de gens qui a voulu se prendre en charge en mélangeant trois choses fondamentales : un artiste créateur avec des bénévoles impliqués sur le territoire et des technocrates à l'extérieur, puisqu'on a besoin du soutien de l'argent public bien sûr.

Parce que pour la structuration d'une action culturelle de fond sur un territoire, cela demande bien sûr une volonté politique. Et sans cette volonté politique, il n'y aurait jamais eu, depuis 25 ans, une inscription dans le territoire d'un festival qui a donné lieu à un jardin des histoires. Ce jardin des histoires accueille 5000 enfants par an qui viennent travailler sur leur imaginaire, qui viennent écouter des contes, qui viennent essayer de travailler la créativité. Dans ce lieu-là précis et il n'y aurait jamais eu cela sans une volonté publique.

Et c'est là où l'argent public doit pouvoir avoir vraiment un effet. Le mot culture n'est pas très précis. Comme disait Monsieur **Edgar Morin** tout à l'heure, il y a un panel absolument énorme. On est beaucoup plus dans la communication culturelle, dans les villes en tout cas. Je pense qu'on va vers un effet de féodalité qui va être de pire en pire, puisque les politiques locales veulent de plus en plus prendre la main sur la culture. On est soit dans de la consommation culturelle, soit dans la communication culturelle, avec des maires des villes qui veulent se faire photographier avec la star locale. Pour eux, la culture se réduit de plus en plus à ça. Si l'argent public ne se concentre pas sur des choses plus fragiles — bien sûr que les banlieues, les espaces urbanisés fragiles sont à aider fondamentalement, mais les campagnes sont actuellement dans une grande déshérence. Il y a vraiment quelque chose à y faire parce que c'est là qu'on est en train de perdre les gens et qu'en plus, il y a une radicalisation politique, comme vous avez pu constater depuis quelque temps. Un grand nombre de campagnes sont absolument abandonnées et si on n'y injecte pas une dynamique culturelle, sans doute va-t-on vers des moments difficiles.

Juste pour finir : divertir n'est pas un gros mot, mais on a perdu le sens premier. Divertir, c'est dérouter pour changer son regard et comprendre le monde différemment avec une idée de joie. On n'a gardé que l'espèce de joie superficielle du mot divertissement, mais le mot divertir est un très beau mot. Et si on peut continuer à divertir en essayant de faire changer le regard et en essayant de changer un petit peu les consciences de ceux qui participent à la vie culturelle, alors dans ce cas, on n'aura pas tout perdu. C'est aussi ce dont je voulais témoigner.

#### **Question de Marie-France Lacroix**

Je dirige un Conservatoire de musique et de danse dans la Drôme, dans un autre nombril du monde. En fait, je voulais juste faire une remarque et j'avais une question à poser à **Simon Brault**. Je pense que l'on est pas mal ici à être, comme vous disiez tout à l'heure, activistes de la culture sur le territoire et, du coup, je pense que tout ce que vous dites aujourd'hui résonne beaucoup. Et, on est parfaitement d'accord avec tout ça. La difficulté pour nous est de convaincre les politiques qu'il faut y aller, qu'il faut encourager la culture. Parfois je parle de matière première, de carburant de l'avenir, à mes élus, en leur disant que la seule ressource inépuisable, non polluante et dont dispose l'humanité dans les siècles à venir, c'est l'intelligence humaine et le goût du beau et de l'émotion, enfin de tout ce qu'on a pu entendre tout à l'heure. Je défends aussi l'idée qu'on peut, à moyen ou à long terme, bâtir une économie, un système viable. On n'est pas que dans le rêve. Il y a des tas d'initiatives qui le montrent, mais la seule chose pour nous c'est de trouver les outils pour convaincre à large échelle nos gouvernants. Je voulais savoir s'il existait, en France, une structure comparable à Culture Montréal ? Nous



sommes tous des convaincus, mais parfois on est un peu interloqué par la scission qu'il y a entre les déclarations de principes et les actes sur le terrain. Par exemple, je représente un Conservatoire. On a moins 25 % dans nos subventions, l'année prochaine, du ministère de la Culture. Peut-être que si on prend conscience que cette matière première est celle que l'on doit défendre pour l'avenir, on pourrait mettre un petit peu plus de moyens sur la culture et l'éducation, même s'il y a la crise, l'urgence...

**Simon Brault** : En fait, c'est beaucoup en regardant ce qui se faisait en Espagne, à Barcelone et dans d'autres pays dans le monde. Il y a peut-être une quinzaine d'années, on organisait des colloques à Montréal, on rencontrait très souvent les chefs des villes ou des régions, des consultants qui étaient engagés par les villes pour créer des villes créatives. Et ce qui me frappait, c'est que quand il y avait des changements au niveau politique dans une ville qui passait de gauche à droite, où le consultant partait, où il y avait des changements d'élus, beaucoup des mouvements créés tombaient. Quand on a créé Culture Montréal, on s'est dit « On doit créer une organisation permanente qui regroupe des citoyens et des professionnels de la culture et des professionnels de l'éducation ». Cette organisation-là ne doit pas exister pour défendre nos intérêts, mais pour défendre l'idée d'une ville ou d'une région ou d'un pays, où la culture devient une dimension importante de chaque décision politique concrète.

Une organisation comme Culture Montréal est une organisation totalement ouverte, dont on devient membre en payant des frais d'adhésion vraiment minimes et la seule condition pour en être membre, ce n'est pas son statut professionnel, mais c'est la volonté de défendre cette vision dans le code de Culture Montréal, d'une ville qui aspire à être une métropole culturelle qui est inclusive de ses citoyens. Je crois aujourd'hui, de plus en plus, aux plateformes qui défendent les intérêts spécifiques d'un groupe, par ce que ce qui se dit en anglais « *self serving* ». Quand on se sert soi-même, on sert ses propres intérêts. Je crois qu'on est de moins en moins entendu, de moins en moins écouté.

Je crois beaucoup que l'avenir repose sur l'organisation d'associations citoyennes basées sur une vision de la ville, qui sont des lieux de réflexion, des lieux d'action; et Culture Montréal fait énormément de politique, mais jamais de politique partisane. Nous travaillons avec les gens de toutes les tendances politiques, de toutes les opinions, en allant les voir, en suggérant, en débattant avec eux des enjeux de culture. On développe des modèles très concrets qui permettent d'illustrer ce qu'on veut dire. On a toujours besoin d'avoir des syndicats d'artistes, d'une association qui défende le théâtre ou le cirque, mais on a aussi besoin d'avoir des lieux qui sont, d'une certaine façon, décontaminés des intérêts purement corporatistes, qui sont non partisans et où la réflexion est en marche et où cette réflexion et l'action consistent vraiment à reconstruire, à réinventer des lieux ou des entreprises en y intégrant les arts, la culture, le patrimoine, tous les enjeux dont on en discute depuis ce matin. Je ne connais pas d'organisme semblable à Culture Montréal en France. On a rencontré des gens de Culture et Démocratie, d'autres organisations, mais très souvent ces organisations sont relativement bureaucratisées, relativement institutionnalisées, et ne sont pas suffisamment militantes au sens de militer pour une cause.



## VERS UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DE LA CULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Helena Morna

Nous verrons tout à l'heure les différentes démarches gouvernementales, en France et au Québec, pour intégrer la culture au développement durable, mais tout de suite, je vous l'ai annoncé, c'est une table ronde consacrée à la reconnaissance de la culture dans le développement durable. Comment les organismes internationaux tiennent-ils compte du lien entre culture et développement durable ? Quelles sont les démarches entreprises et, parfois aussi, les obstacles qu'il faut surmonter ? Quelles sont les pistes justement pour les surmonter ? Et puis aussi, les nouvelles pistes d'action qui pourraient permettre d'aller plus loin ?

### Toussaint Tiendrebeogo

**Responsable de projet de coopération « Développement des politiques et industries culturelles », Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**

Mesdames et Messieurs, je voudrais, avant tout propos, remercier les ministères français et québécois de la Culture pour l'invitation faite à l'Organisation internationale de la Francophonie de participer à ce colloque international sur un thème, oh combien important, de culture et développement et d'y présenter cette démarche visant à une plus grande reconnaissance de la culture dans les stratégies de développement durable.

Comme vous le savez sans doute, la promotion de la diversité culturelle et linguistique est l'un des piliers fondateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie qui, depuis plus de 40 ans, mène des actions politiques de coopération au bénéfice de ses états membres.

Comme espace de solidarité, la Francophonie a toujours affirmé son attachement à une mondialisation maîtrisée au bénéfice de tous. C'est ainsi, qu'en plus de tout ce qui est communément appelé les 3 piliers du développement durable, à savoir l'économique, le social et l'environnement, la Francophonie s'attache à défendre la prise en compte de la culture dans les stratégies de développement. L'engagement de la Francophonie se fonde sur la reconnaissance du caractère indissociable de la culture et du développement durable, car il n'existe aucun modèle réussi de développement, sans ancrage culturel.

Comme le disait Léopold Sédar Senghor, le père fondateur de la Francophonie, « la culture est au début et à la fin de tout développement ». Pour les pays en voie de développement, on voit bien que les échecs politiques économiques conduisent à reconsidérer les approches de développement et à admettre finalement que les problèmes de développement sont aussi, et peut-être d'abord, des problèmes culturels.

Pour agir pour leur développement, les peuples ont besoin de s'appuyer sur leurs propres racines culturelles afin d'y trouver la motivation et la confiance en soi nécessaires. Parce que la culture compose cette sphère où les populations expriment leur originalité et leur rapport au monde, s'analysent et projettent leur avenir, elle devient alors le socle sur lequel se fonde l'organisation, le fondement des sociétés, et détermine en conséquence le style et le contenu des développements économique, social et environnemental.

De ce point de vue, la Francophonie est fière d'avoir contribué, avec d'autres instances et d'autres groupes de pays, aux progrès qui ont été réalisés sur la question et qui ont conduit à l'adoption d'un certain nombre d'instruments, au rang desquels je citerai la Convention de l'UNESCO de 2005 ou la résolution sur culture et développement adoptée en décembre 2010



par l'Assemblée générale des Nations unies.

Pour l'Organisation internationale de la Francophonie, ces progrès témoignent certes d'une évolution positive qui doit se traduire concrètement au plan national et international par l'intégration de la culture et des principes de la diversité culturelle dans l'ensemble des politiques, mécanismes et pratiques de la coopération internationale.

C'est donc dans ce cadre que nous agissons, à travers plusieurs approches complémentaires. Ces approches comportent schématiquement deux volets. Le premier volet porte sur des actions de mobilisation politique et des plaidoyers en vue de la prise en compte de la culture dans l'Agenda international du développement durable. Le second porte sur les actions de coopération au profit des besoins spécifiques des pays francophones du sud, en vue de renforcer leurs capacités à produire et diffuser leurs expressions culturelles ainsi qu'à consolider les industries culturelles.

Les contraintes du temps imparti pour cette intervention ne me permettent pas d'être exhaustif, mais je voudrais simplement partager deux expériences avec vous. S'agissant de la mobilisation politique en vue de la prise en compte de la culture dans l'Agenda international du développement durable, je voudrais simplement signaler que c'est au cours du Sommet de la Francophonie de Dakar en 1989, que les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont adopté le concept de développement durable.

Depuis lors et à travers les différents rendez-vous internationaux, la mobilisation politique a permis d'assurer une présence active de la Francophonie et des pays francophones dans le débat mondial sur le développement durable, avec une production scientifique et technique sur ces questions qui reflètent la richesse de la diversité de l'expertise francophone.

La Francophonie a ainsi toujours assuré une présence active, avec d'autres États bien entendu de la Francophonie, aux différentes conférences sur le développement durable et pour le Sommet de Johannesburg en 2002, elle a été porteuse, avec certains États francophones, d'une déclaration politique rappelant notamment son attachement à la prise en compte de la culture comme 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable. Le consensus obtenu à Johannesburg grâce, en partie, à la contribution de la Francophonie a permis de considérer le développement durable comme un projet global, c'est-à-dire un développement économiquement efficace, socialement équitable, écologiquement soutenable et qui prend en compte les spécificités culturelles.

La mobilisation francophone s'est poursuivie avec la dernière conférence Rio+20 pour laquelle l'Organisation internationale de la Francophonie a organisé un forum préparatoire. À cette occasion, elle a invité différentes parties prenantes à dialoguer et formuler des propositions susceptibles de fonder une position politique convergente sur différentes thématiques du développement durable dont celle de la place et du rôle de la culture.

Enfin, à l'occasion du dernier Sommet de la Francophonie qui s'est tenu le mois dernier à Kinshasa, les 77 chefs d'état et de gouvernement ont réaffirmé leur détermination à intégrer la culture dans la politique nationale de développement durable, comme cela a été souligné ce matin par Madame la représentante du Québec.

S'agissant du renforcement des capacités des pays du sud de l'espace francophone à produire et diffuser leurs expressions culturelles, je voudrais souligner que l'Organisation internationale de la Francophonie accompagne ces états qui en expriment le besoin pour formuler et mettre en œuvre des politiques et mesures ayant pour objet de promouvoir la création, la production, la distribution et la diffusion des biens et services culturels, ainsi qu'à consolider les entreprises culturelles dans l'intention que ces actions contribuent au développement économique et social des pays concernés.



Les États concernés par cet accompagnement, et c'est un fait notable, ont tous intégré la culture comme élément stratégique dans leur politique nationale de développement durable.

C'est notamment le cas du Niger, avec la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté qui constitue le principal cadre de référence du développement du Niger, et au sein de laquelle la culture et les arts ont été inscrits dans la grappe visant la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois.

Il en est de même avec le Sénégal, le Gabon ou le Burkina Faso avec sa stratégie de croissance accélérée pour le développement durable qui a retenu les industries culturelles dans les domaines prioritaires des piliers de la croissance accélérée. Le dispositif d'accompagnement que nous mettons en œuvre repose sur la mise en œuvre par le gouvernement concerné d'une approche intégrée et participative, associant tous les départements ministériels concernés par la question du développement des filières culturelles, les institutions telles que les parlements, les instances de régulation, mais aussi les collectivités territoriales, les créateurs et les entrepreneurs culturels à travers leurs regroupements et instances collectives de représentation.

Par cette démarche, le souhait de la Francophonie est de contribuer à décloisonner les problématiques liées au développement culturel en favorisant leur prise en compte dans tous les aspects de la vie économique et sociale.

La reconnaissance de la culture dans les stratégies nationales des pays concernés par nos appuis n'est pas étrangère au travail de plaidoyer mené depuis de nombreuses années, soit en direction des pays eux-mêmes, ou dans les instances internationales.

Il y a lieu ici de croire que les grandes agences comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international qui financent majoritairement les stratégies de développement de ces pays sont désormais ouvertes et reconnaissent le rôle et la place de la culture pour le développement durable.

Néanmoins, nous constatons sur le terrain que la grande dispersion des mécanismes de coopération culturelle des partenaires techniques et financiers des pays ne favorise pas un effet de masse critique nécessaire qui permettrait à la culture d'exprimer son plein potentiel.

C'est pourquoi je voudrais terminer mon propos en souhaitant que dans le cadre de l'article 14 de la Convention relative à la coopération internationale, les organismes de coopération bilatérale et multilatérale ainsi que les agences du développement puissent envisager ensemble des mécanismes concertés d'intervention plus efficaces avant que les sceptiques de la contribution de la culture au développement durable ne remettent en cause les acquis enregistrés sur ce dossier.

## Helena Morna

Je vous propose de poursuivre avec **Nada Al Hassan**, représentante de l'UNESCO, concernant dans un premier temps les démarches entreprises et évoquer ensuite les difficultés que vous pouvez rencontrer avec le décalage entre les textes et les faits.

## Nada Al Hassan

### Spécialiste du programme Culture, UNESCO

Bonjour à toutes et à tous et merci aux ministères de la Culture français et québécois pour cette invitation et cette initiative. L'UNESCO place évidemment la culture au cœur du développement humain, depuis sa fondation. Notre débat aujourd'hui concerne nos actions pour que la culture soit intégrée dans les politiques de développement durable.





Je voulais donc vous parler de nos actions par rapport à une réalité dure et à une réelle politique à laquelle nous nous confrontons au sein des Nations Unies en face des décideurs globaux.

Avant l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement en l'an 2000, l'UNESCO avait eu une décennie sur le rôle de la culture dans le développement durable. C'était une décennie très riche en recherches, en débats, en apports d'idées et d'expertises, présidée par Monsieur Pérez de Cuellar, qui a débouché sur le rapport qu'**Ameswar Galla** a mentionné ce matin. C'était deux ans avant l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement qui ont conditionné, pendant les 12 dernières années jusqu'à présent, la politique des Nations Unies pour le développement.

À notre grand désarroi, en 2000, la culture était absente de l'équation du développement durable, alors que nous avons travaillé très durement pendant 10 ans pour qu'elle y soit intégrée et que nous avons fait en 1998 une réunion internationale de très grande envergure.

Face à ce constat d'échec, nous nous sommes dit qu'il y avait quelque chose qui ne marchait pas dans notre plaidoyer, il fallait que l'on voie quels étaient nos points d'entrée dans l'ONU puisque nous sommes dans la famille de l'ONU et qu'avant de pouvoir avoir un effet au niveau des pays membres qui nous gouvernent dans cette institution, il fallait faire exister nos idées dans une logique qui est celle des Nations Unies et qui ont d'autres priorités que sont la santé, l'éducation, les droits de l'homme... Juste après cette année 2000, fondatrice disons pour l'ONU, nous avons eu plusieurs conventions nouvelles comme la Convention pour le patrimoine immatériel et la Convention de 2005 pour la protection et la promotion des expressions culturelles, et nous avons donc élargi notre spectre d'activités, de visions et notre définition de la culture dans ces années-là.

On a réussi, en 2010, à faire entrer le mot « culture » dans le Sommet sur les Objectifs du Millénaire du développement. Je vous assure que faire entrer un mot dans un document de l'ONU, c'est convaincre tous les pays membres. Ce n'est pas une affaire facile et c'était donc un premier pas. Suite à cela, il y a eu deux résolutions : **Toussaint Tiendrebeogo** a parlé de la résolution des Nations Unies de 2010. Il y en a eu une autre en 2011. Ce qui est incroyable, c'est qu'il y ait eu deux résolutions, deux années consécutives sur le rôle de la culture dans le développement durable. Nous en préparons une autre pour l'année 2013.

Tous ces progrès accumulés construisent le plaidoyer que vous tous ici voudriez voir dans l'agenda global du développement durable. C'est par ces petites constructions que l'UNESCO œuvre au sein des Nations Unies et avec les États membres, en construisant le plaidoyer par les textes fondateurs des Nations Unies, par les résolutions de l'ONU, mais aussi par la mise en œuvre des conventions de l'UNESCO, aussi au niveau opérationnel.

Nous travaillons au niveau opérationnel pour la mise en œuvre des conventions, le renforcement des capacités, sur l'élaboration d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Nous sommes actuellement en train de travailler très dur pour l'élaboration d'indicateurs qui démontrent l'impact de la culture pour le développement durable au niveau qualitatif et quantitatif, donc sur les plans économiques et sociaux.

Pour la stratégie d'action, d'un côté il y a le travail au niveau pays que j'ai mentionné, mais il y a aussi les partenariats stratégiques. Par exemple, nous avons un accord avec la Banque Mondiale. On voudrait développer des indicateurs culturels dans leur index d'indicateurs parce que le leur n'inclut pas la culture. Dans leurs indicateurs économiques, la culture n'est pas du tout un secteur, alors qu'ils travaillent et financent beaucoup de projets de tourisme culturel, qui n'est pas un indicateur pour eux. Nous travaillons avec les partenaires sur les aspects démonstratifs de statistiques et d'indicateurs. Nous travaillons avec les institutions comme l'OIF et l'Union Africaine, etc. pour intégrer la dimension culturelle dans leurs politiques et, bien sûr, nous développons notre plaidoyer et nos idées principales.





Je vais terminer en expliquant un peu comment nous défendons la culture. Nous avons écouté ce matin les interventions très importantes qui placent l'humain au centre du développement durable. Pour l'UNESCO, la porte d'entrée de la culture, pour convaincre nos pays membres et nos agences sœurs est de dire que la culture est un catalyseur pour le développement par son caractère intrinsèque et transversal, mais qu'elle est aussi un moteur pour le développement durable et qu'elle participe aussi bien à la construction sociale et environnementale qu'économique.

### Helena Morna

Justement **Catherine Cullen**, vous êtes adjointe au Maire, déléguée à la Culture de Lille, mais également présidente de la CGLU, la Commission culture de l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis, donc un organisme international. Ces deux casquettes vous permettent d'avoir une double vision sur les démarches que vous entreprenez à un niveau international et local.

### Catherine Cullen

#### **Adjointe au maire de Lille, Déléguée à la Culture, présidente de la Commission culture de l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)**

Je pense que si je suis aujourd'hui présidente de la Commission culture de la CGLU, c'est parce que j'ai une pratique locale, à Lille, sur la mise en place d'un Agenda 21 de la culture. Je vais vous dire simplement ce que fait cette Commission culture de la CGLU. La CGLU, la plus grande organisation mondiale des villes et des gouvernements locaux, est toute jeune puisqu'elle n'a que 8 ans, mais avec une volonté très forte dès le départ influencée par le 1<sup>er</sup> Rio, de faire cet Agenda 21 de la culture sur le modèle des Agendas 21 qui consiste à rattraper le temps perdu, à faire entrer la culture dans le développement durable.

On a donc deux grandes directions dès le départ en 2004. L'une est de favoriser les Agendas 21, d'abord de l'écrire — l'Agenda de la culture est en fait sorti en 2004 —, et de le disséminer bien sûr partout dans le monde ; mais aussi d'aider et d'encourager les villes et les territoires à s'engager dans des démarches Agenda 21 de la culture. Nous sommes les têtes de réseau, nous communiquons sur les meilleures pratiques, les obstacles. Nous sommes un peu le centre névralgique. La commission est extrêmement enthousiaste et donc impulse énormément. Il y a une présidence assurée par Lille aujourd'hui, avec Montréal, Mexico, Buenos Aires, Barcelone qui sont coprésidents et vice présidents : Milan, Angers... On est extrêmement motivés et dynamiques.

L'autre versant très important est de faire un grand travail de lobbying pour que la culture soit considérée comme le 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable. Je pense que tous les acteurs culturels vont reconnaître qu'on en avait marre d'être la cerise sur le gâteau, les dernières miettes, la dernière roue du carrosse... Tous ceux qui ont une responsabilité culturelle connaissent, mais là c'est au niveau mondial. Avec ce que vous venez de dire effectivement, on voit bien la difficulté qu'ont les États à admettre l'importance de la culture.

Nous, on y croit évidemment, mais il faut convaincre. On entend souvent nos amis du développement durable : « La culture est partout donc ce n'est pas la peine ». Si la culture est partout, elle ne sera nulle part. On pense aussi que la culture a quelque chose de plus parce qu'elle fait le lien entre l'économique, le social et l'environnemental en permanence. On fait tout le temps appel à la culture, je peux vous donner plein d'exemples. Chaque fois que l'on veut faire un peu de pédagogie sur un aspect du climat, de l'énergie, que fait-on ? On fait une exposition, on va appeler des photographes, on utilise la culture. Tout le monde est très content qu'on l'utilise comme ça, mais la culture est un sujet en soi. Et quand je dis culture, je vais peut-être employer des mots qui vont vous surprendre. La créativité, ça ne va pas vous surprendre mais le sens du lieu, l'ouverture à l'autre, la confiance, l'esprit critique, la prise de risques, le



respect, la liberté d'expression. Tout cela est la culture. Ce n'est pas uniquement l'art et les artistes, bien que pour nous cela soit central.

Je vais vous donner un petit exemple de la difficulté d'inscrire la culture dans une démarche de développement durable. Lille s'est très vite inscrite dans une démarche d'Agenda 21 de la culture, dès 2005, mais pour convaincre mes collègues qui s'occupaient de choses très sérieuses (le climat, l'énergie, l'économie sociale et solidaire), ça a été très long et très difficile. Il a fallu en fait se lancer très pratiquement dans des exemples dans la ville pour montrer comment ça pouvait marcher, quel sens ça avait et comment c'était relié aux autres sujets pour qu'en 2006, l'Agenda 21 de la culture soit intégré à l'Agenda 21 de la ville. C'était pour moi une évidence dès le départ, mais pas du tout évident à ses débuts. Maintenant l'Agenda 21 de la culture fait partie entièrement de la politique de développement durable à la ville.

### Helena Morna

Une question se pose - on en a un peu parlé tout à l'heure - : est-ce que ça n'est pas grâce à ces démarches plus locales qu'on peut faire remonter les informations et inciter les organismes internationaux à défendre ou favoriser l'intégration de la culture dans le développement durable de façon plus globale ?

### Catherine Cullen

Aujourd'hui, dans l'Agenda 21 de la culture, à la CGLU, il y a plus de 450 villes et gouvernements locaux qui sont dans ce réseau très actif. On pense évidemment qu'une autre manière, peut-être, d'avoir une influence sur les États, c'est la montée en puissance des élus locaux, avec la société civile. Tout notre travail, c'est de convaincre, de travailler avec la société civile dans une démarche de développement durable participative, transparente. Il est vrai que la CGLU est très jeune, mais on sent bien, de manière très intéressante — parce que quand même les grandes villes du monde cela fait beaucoup de monde, et la plupart des grandes villes du monde sont représentées — qu'il y a une tension qui monte entre les gouvernements locaux et les États, partout, et c'est passionnant à voir.

### Helena Morna

Je vous invite à poursuivre, **Marie-Eve Bonneau**, vous représentez également la CGLU et vous venez de Montréal.

### Marie-Eve Bonneau

**Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal, Québec, co-présidente de la Commission culture de l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)**

Je remercie évidemment les deux ministères, québécois et français, d'avoir organisé ce colloque. C'est une thématique qui rejoint beaucoup mon travail dans la ville de Montréal, mais également auprès de la CGLU, la Commission culture de CGLU. Je salue également Jordi Pascual de Barcelone, aujourd'hui présent, qui en est le coordonnateur. Mon intervention se fait à deux niveaux. Au niveau international : comment des conventions comme la Convention sur la diversité culturelle ou des actions comme la Commission culture peuvent influencer et aider localement à intégrer la culture dans le développement des territoires d'une ville. Depuis 2011, la ville de Montréal a adopté la culture comme 4<sup>ème</sup> pilier, répondant à l'appel de la Commission culture qui avait été déclaré à Mexico en 2010.

Pourquoi la ville de Montréal a-t-elle adopté cette position politique ? C'est grâce à une grande mobilisation citoyenne. On a vu ce matin dans l'intervention de **Simon Brault**, qu'au Québec il y a un consensus très fort sur l'importance de la culture, mais il y a également le travail qui a été fait par rapport à la Convention de l'UNESCO.

Pour poursuivre, localement, Montréal, depuis 2005, a adopté l'Agenda 21 de la culture et a



adopté en même temps une politique de développement culturel. Ce sont des éléments qui se font faits simultanément mais qui sont évidemment inter reliés.

Depuis 2007, on met aussi en place un plan d'action *Montréal, métropole culturelle* qui s'échelonne sur dix ans. Il est reconnu par tous les acteurs de Montréal que la culture est au cœur du développement de la ville. Mais que veut dire culture, 4<sup>ème</sup> pilier?

La culture doit être considérée, intégrée dans des politiques publiques autrement que seulement des politiques de développement culturel.

Le Service de la culture regroupe maintenant différentes unités. Plus concrètement, on voit bien les liens qui se font. On a ajouté au Service de la culture, l'équipe qui s'occupe du social, l'équipe qui s'occupe de développement durable et l'équipe des parcs. Ces équipes travaillent donc ensemble pour essayer d'avoir des politiques davantage transversales.

On travaille également sur des projets locaux pour la mise en œuvre de quartiers culturels, ce qui met en valeur les services de proximité, l'importance de la médiation culturelle comme stratégie d'action publique, l'importance de placer les créateurs en amont des grands projets et intégrer le design dans les projets urbains. On voit un petit peu comment on peut intégrer la culture, ne plus voir la culture en vase clos, mais également l'intégrer dans toutes les politiques publiques, développer un véritable réflexe culturel.

En plus de cela, la culture a été dans le plan de développement durable de la ville en 2010, qui est sur 5 ans et quelques actions culturelles sont intégrées. Cela a provoqué un rapprochement de deux équipes qui ne travaillaient pas vraiment ensemble.

Culture et développement durable, c'est aussi travailler avec un vocabulaire commun. Ça paraît simple, mais ce n'est pas évident. On sent vraiment que, sur le terrain, on tente des choses. On a aussi organisé, la semaine dernière, un petit déjeuner causerie avec des gens du développement durable, des milieux de l'environnement, etc. pour essayer d'aller plus loin.

Mais tout cela est possible à Montréal, surtout grâce à la Commission culture qui influence nos pratiques. C'est très important de le mentionner.

Pour conclure rapidement sur ce volet, lors de Rio+20, en juin dernier, la culture n'a pas été reconnue comme pilier on le sait, mais il y a eu quand même un gain important pour les villes. Le rôle majeur des villes a en fait été reconnu par l'ONU. C'est un gain, surtout que 50% de la population habite maintenant en milieu urbain, alors on voit comment les villes peuvent jouer un rôle important dans le développement.

### Helena Morna

On va aborder tout à l'heure les difficultés que vous rencontrez peut-être et les avancées qu'on peut proposer. Je voulais que l'on donne maintenant la parole à **Marie-Hélène Vareille**, responsable politique à la direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Quelles sont, à la Commission européenne, les démarches et les priorités pour intégrer la culture au développement durable ? On parlait des grandes villes qui s'intéressaient aux petites villes, tout à l'heure, je crois que vous avez un exemple de grande ville en Chine qui s'intéresse à une petite ville basque.

### Marie-Hélène Vareille

**Responsable politique, direction générale de l'environnement, Commission européenne**

Merci beaucoup de m'avoir invitée, je suis très heureuse d'être là aujourd'hui, et je vais essayer d'être assez concrète parce que souvent, on tire à boulet rouge sur la Commission européenne,



en disant que ça ne sert pas à grand chose et qu'on communique mal.

Je vais donc essayer de vous parler de deux projets très concrets: « la Capitale verte de l'Europe » qui est un nouveau projet et « la Capitale européenne de la culture » que vous connaissez à peu près tous.

Vitoria-Gasteiz, au Pays basque est la Capitale verte de l'Europe 2012. La Capitale verte est un projet qui a été lancé en 2010, donc très récemment, par la Commission européenne. À l'origine, c'est le maire de Tallin qui a lancé l'idée de créer un prix pour récompenser les efforts des villes les plus vertes, qui l'ont été, qui le sont encore et qui sont prêtes à partager leurs bonnes pratiques avec les autres villes. À l'époque, donc à l'instigation du maire de Tallinn, les maires ont présenté un mémorandum à la Commission qui a créé ce prix, pour lequel on ne donne pas d'argent, contrairement au prix des Capitales de la culture.

C'est un prix prestigieux, qui ne l'était pas forcément au départ, mais qui l'est devenu parce que la première ville récompensée, Stockholm, en 2010, a clairement et continue à clamer le fait que ça lui a apporté beaucoup de retombées, notamment économiques, positives.

Beaucoup de délégations sont allées visiter Stockholm pour voir, surtout dans les usines, leurs processus très verts. Il faut dire qu'ils étaient très en avance. Hambourg en 2011, c'était la même chose. Et cette année, Vitoria-Gasteiz. Pour la première fois, la Capitale verte est une ville de taille moyenne puisque c'est 240 000 habitants, mais il ne faut pas oublier qu'en Europe, 80% des villes sont des villes moyennes. Il était aussi important pour nous d'avoir enfin une ville moyenne qui reçoive le prix et qui a su, quelque part en dépit de sa taille, donner une aura internationale au prix, dans le sens où elle a organisé un colloque, notamment avec les villes d'Amérique du Sud qui sont venues aussi en visite à Vitoria. Actuellement, on est en train de parler avec le Brésil qui veut créer le « prix de la ville verte » du Brésil.

Ils ont aussi touché les Chinois qui, ces jours-ci, vont aller visiter Vitoria, en Espagne, capitale du Pays Basque. Pays Basque, on pense toujours à Bilbao et San Sebastian, mais en réalité la capitale c'est Vitoria-Gasteiz. C'est une très belle ville que vous pourriez tous aller visiter.

Ils vont faire un gros événement le 15 décembre 2012 pour clôturer leur année verte. Ils vont d'ailleurs passer le relais à Nantes qui sera la ville verte 2013. Pour nous, c'est aussi un choix important et on est ravi que Nantes prenne le relais parce que cette ville a su intégrer la cohésion sociale, un maître mot pour la ville de Nantes.

Actuellement, nous réfléchissons sur le fait que ce prix, pour le moment, est attribué sur des critères purement environnementaux : 12 critères tels que la qualité de l'eau, de l'air, la gestion des déchets, la politique des transports, des choses purement environnementales, pour la plupart basés sur des directives européennes qui doivent être mise en pratique par les villes de plus de 200 000 habitants. Or, notre prix est décerné aux villes de plus de 200 000 habitants.

Il y a ces 12 critères, mais on est en train de penser à en regrouper 2 pour garder toujours le nombre de 12 critères qui est le nombre des étoiles européennes, un nombre symbolique, et on créerait un critère pour mettre l'accent sur la participation des citoyens. On reconnaît que, pour nous, c'est le ciment. Je sais que certains préfèrent un pilier à part, mais pour nous il est clair que la culture, la participation citoyenne, la cohésion, c'est le ciment de toutes les autres actions. Donc, en créant ce 12<sup>ème</sup> critère, qui serait un critère sur la participation, la cohésion sociale, je pense que ça mettrait l'accent sur une plus grande intégration de la culture dans le développement durable.

Si on prend l'opposé pour voir si on intègre les critères environnementaux dans nos projets culturels, là c'est plus la Capitale européenne des cultures. C'est un mastodonte puisque ces capitales existent maintenant depuis 1985 et cela a beaucoup de succès. Il y a beaucoup d'argent en jeu. L'an prochain, ce sera Marseille. Cela va être un très gros projet, mais on est



en train de définir le prochain cycle. Les Capitales culturelles sont choisies 7 ans auparavant, ce qui n'est pas encore le cas pour les Capitales vertes où c'est simplement 2 ans avant.

Les Capitales culturelles, c'est 7 ans avant parce que c'est un très gros projet à mettre en route. On a fait le cahier des charges pour les Capitales européennes après 2020, dans 7 ans. Il y a eu une intégration des critères environnementaux, ce qui est nouveau dans le sens où l'on veut que les Capitales de la culture soient de plus en plus durables, qu'il y ait un respect ou en tout cas un effort pour contrebalancer les effets néfastes sur le relâchement de CO2.

En fait, plus une capitale a du succès, plus il y a un impact négatif sur l'environnement et donc l'idée sera d'obliger les villes à penser, à rénover les quartiers, à intégrer cette dimension de façon à contrebalancer cet effet potentiellement négatif. Pour la mobilité des acteurs culturels, on peut penser à beaucoup de choses qui peuvent être travaillées de façon plus verte et plus soutenable. Donc, dans les deux sens, on essaye d'intégrer cette dimension. Je parle fréquemment avec mon alter ego Capitale culturelle de ce thème et ce n'est peut-être que le début, mais on va en parler de plus en plus, pour une plus grande intégration.

### Helena Morna

Vous avez les uns et les autres évoqués quelques obstacles. Peut-on en savoir plus, et surtout savoir comment vous les avez surmontés pour ensuite aller encore plus loin et élaborer ensemble des stratégies qui pourraient renforcer l'intégration de la culture dans le développement durable ?

### Marie-Eve Bonneau

On a rencontré des obstacles très concrets bien qu'on ait commencé à parler de développement durable avec l'équipe développement durable à la ville. Pour eux, la culture devait faire un effort pour s'intégrer au développement durable, donc on devait organiser des événements écoresponsables. C'était la chose qui venait en tête avec les gens du développement durable. On a cheminé pour essayer de démontrer que non, la culture, en fait, c'est du développement durable. Par exemple, à Montréal on a rénové depuis 30 ans, on a participé à la mise en valeur du Vieux-Montréal. C'est un projet de développement durable.

### Helena Morna

Vous aussi, tout à l'heure, **Nada Al Hassan**, vous parliez des difficultés pour intégrer des petits mots au niveau des organismes internationaux. Je ne sais pas si le mot culture faisait partie des mots difficiles à intégrer. Comment ça se passe, comment va-t-on vers une plus grande reconnaissance ?

### Nada Al Hassan

Oui, en effet. À notre plus grande surprise, les pays ou les instances comme l'Union Européenne qui place la culture au centre de leurs politiques nationales ou régionales, quand on va dans des instances internationales où il y a des États financeurs, donateurs plus que d'autres, on se confronte à la question des priorités. Les États forts, disons, qui ont des politiques et des mobilisations culturelles fortes chez eux, s'opposent à ce que la culture soit en haut de l'Agenda du développement international parce qu'ils voudraient consacrer leur aide au développement, à la santé ou à l'éducation, à d'autres thèmes qui sont pour eux prioritaires. Deuxième difficulté : évidemment tout part du sens de la culture qui est vaste et transversal et qui a des définitions aussi nombreuses que de personnes sur la planète. Ensuite, il y a un autre blocage, très grand, auquel nous nous confrontons, quand on met la culture sur la table de la discussion au sein de l'ONU : très souvent le relativisme culturel est associé à la culture. Beaucoup d'États ne voudraient pas que la culture soit abordée dans les discussions afin d'éviter des discussions sur le relativisme culturel, surtout en relation avec les droits de l'homme. Ce sont donc ces obstacles réels qui nous ont amenés à adapter notre discours, notre plaidoyer à ces exigences. On ne pouvait pas aller droit dans le mur.





## Helena Morna

C'est-à-dire qu'on vous met à la porte et vous rentrez par la fenêtre, mais de quelle façon ?

## Nada Al Hassan

On sait par exemple qu'autant à l'OIF qu'avec tous les États membres du monde qui sont à l'UNESCO, la diversité culturelle est au centre de notre travail et est reconnue par tous ces États membres. Mais au sein de l'ONU, c'est un mot tabou parce que ça ouvre la porte au relativisme culturel. C'est toute la contradiction des mêmes États membres qui siègent à l'UNESCO et à l'ONU et qui, chez nous parlent de diversité culturelle, mais au sein de l'ONU voudraient que cela reste à l'UNESCO. C'est pour cela que je parlais de réelle politique et qu'on dirige notre plaidoyer vers des indicateurs, vers la mesure du développement, vers des choses concrètes qui parlent à ces décideurs autrement que par un discours humaniste que, malheureusement, ils ne sont pas prêts à entendre.

## Helena Morna

**Toussaint Tiendrebeogo**, vous rencontrez également les difficultés dont parle **Nada Al Hassan**, au niveau des organismes internationaux. Difficile de faire entendre la culture comme un 4<sup>ème</sup> pilier ?

## Toussaint Tiendrebeogo

En ce qui concerne l'Organisation internationale de la Francophonie, je pense que par rapport à tout le travail de plaidoyer qui a été fait, les pays membres de notre organisation sont conscients de cette nécessité. On n'a pas véritablement de problème de plaidoyer.

Là où on a un souci, c'est dans l'opérationnalisation des choses. Autant par rapport aux pays du Nord, comme le Québec ou la France, vous avez parlé de vos difficultés, mais je voudrais parler des difficultés, en fait, d'autres pays de la Francophonie, notamment les pays en voie de développement où, justement, la question de la culture vient en compétition avec d'autres secteurs comme l'éducation, ou la santé. Quand on se retrouve avec des agences de coopération, j'en ai parlé tout à l'heure, c'est vrai que la culture a tendance à être placée dans les priorités négatives.

Il y a d'ailleurs des agences de coopération, il n'y a pas si longtemps, qui mettaient la culture dans les priorités négatives. Et, dans le cas des pays en voie de développement, il est évident que l'articulation de la culture aux stratégies de développement est encore plus impérieuse qu'ailleurs. Parce que dans les pays du nord, on parle d'un développement qui prend en compte des références culturelles qui ont été secrétées dans ces sociétés, mais dans le cas de la plupart des pays en voie de développement qui sont soumis à des références culturelles et des références en matière de développement qui sont des modèles importés, vous voyez très bien que ce n'est pas pour rien que des échecs de l'aide au développement depuis des années continuent d'être une réalité. On a, d'une part des pays qui ont envie, certes, d'intégrer, mais qui, d'autre part, sont dans un dialogue avec des partenaires qui, eux, doivent financer les autres piliers et qui n'entendent pas intégrer la culture.

Dans les années 80, quand la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont été soumis au programme d'ajustement structurel imposé par la Banque mondiale et le FMI, on a vu à quel point ça a été un désastre. Souvent, pour certaines filières culturelles, parce que sous l'instigation de ces institutions financières, l'État était amené, en fait, à se désengager et à se désintéresser complètement du secteur culturel. Et pour nous, c'est un grand enjeu qui mobilise beaucoup la Francophonie.

## Catherine Cullen

Aussi bien au niveau local qu'au niveau international, il faut convaincre. Cela a été dit et redit, on passe notre temps à convaincre. On a beaucoup de chance à la CGLU. La Commission est entièrement dédiée à l'Agenda 21 de la culture, ce qui est quand même unique au monde. La





CGLU elle-même a adopté à l'unanimité, en 2010, à Mexico, la culture comme 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable. C'est quand même une force de lobbying importante dans le monde. Mais ça n'empêche que, tous les jours, que ce soit au niveau local ou international, on est là pour convaincre, pour reprendre, pour essayer de faire avancer les choses. Et ça marche, et ça ne marche pas, on ne lâche pas, on avance de trois pas, on recule d'un...

### Helena Morna

Quels sont les contre-arguments qu'on vous apporte parfois ?

### Catherine Cullen

« La culture, ça ne sert à rien », il n'y a pas que dans les pays en développement qu'on l'entend. On l'entend même dans nos couloirs. Et puis, il est vrai que l'on est en temps de crise donc la culture n'est pas une première nécessité. Tout ce que je veux dire et je pense que tout le monde en est convaincu ici, la culture ne coûte pas cher. On est content, nous, quand on a 1% du budget de l'État consacré à la culture. Comment peut-on dire que ça coûte cher ? Combien de gens ça implique dans la vie, de la naissance à la vieillesse ? C'est incroyable, ce n'est pas comparable, c'est quelque chose qui est très difficile à expliquer parce que ce ne sont pas des chiffres, ce ne sont pas des mesures, mais je pense qu'il n'y a aucun doute sur le côté crucial de la culture dans toutes nos sociétés et qu'il faut encore convaincre, convaincre, convaincre.

### Helena Morna

On va terminer avec **Marie-Hélène Vareille** de la Commission européenne. Des difficultés parfois ? Des décalages entre les textes et les faits ? Comment peut-on aller plus loin, surmonter les obstacles ?

### Marie-Hélène Vareille

De façon générale on se heurte surtout au fait que la culture reste une compétence des États membres de l'Union. Ce n'est pas une compétence européenne du tout.

On peut essayer d'inciter, de favoriser, de montrer, mettre en avant ce qui se fait dans telle et telle capitale, de dire « Voilà le bon exemple, suivez-le ! », mais on n'a pas une capacité de décision dans ce domaine. Dans l'environnement, c'est un peu différent, la compétence est vraiment partagée et donc là on peut faire un peu plus de choses.

La deuxième difficulté, inhérente à toutes les grosses organisations, c'est la disparité d'avancées entre les différents pays. Dans le développement durable, c'est vrai qu'entre les pays du nord et ceux du sud ou de l'est, il y a des grosses différences. On doit essayer de trouver un projet qui puisse fédérer tout le monde pour que personne ne se sente « à la traîne », et puisse aussi entrer dans la danse dans le même mouvement. Pour le prix de la Capitale verte, par exemple, on essaie de prendre en compte des critères historiques ou géographiques qui font que pour une certaine ville c'est plus difficile d'être verte que pour une autre et on essaie vraiment de prendre en compte tous les efforts que font les villes en regardant leur point de départ.

### Question d'Aïda Kamar

Je suis du Québec, présidente d'un organisme qui s'appelle Vision Diversité. Je vais continuer dans le même ordre puisque vous demandiez s'il y a des contradictions entre ce qui est dit et ce qui est fait. J'aimerais juste revenir à quelques points depuis ce matin et poser 1 ou 2 questions précises. Nous avons commencé par une phrase très claire du développement durable qui dit que « la diversité culturelle est à l'humain ce que la diversité est à la nature ». Et puis on a eu un autre cri d'alarme magnifique de Monsieur **Edgar Morin** qui dit : « Attention, il y a nécessairement un changement de regard et d'approche de notre mondialisation, une véritable mutation qui semble nécessaire, puis **Simon Brault** a parlé de projet de civilisation. Dans tout cela, la diversité était omniprésente, comme étant une composante essentielle du



développement culturel et, par conséquent, essentiel à notre développement par la culture évidemment. La contradiction, c'est le fait que je nous écoute aller là et je réalise que, peut-être, on prend comme point repère la Convention de la diversité des expressions culturelles et que la première étape supplémentaire ce serait peut-être, je sais, Madame **Nada Al Hassan**, que c'est tellement difficile de changer un mot, mais là ce ne serait plus seulement les expressions culturelles, mais peut-être de la diversité culturelle. Parce que quand on parle d'expression culturelle, on se réfère davantage à des disciplines, on prend justement moins en considération tous ces apports, tous ces métissages, toutes ces influences qui viennent de partout, ce *cante flamenco* dont parlait Monsieur **Edgar Morin** ce matin et qui fait qu'un flamenco se mélange au jazz, se mélange à l'Afrique. Ma question est la suivante: on a beaucoup parlé de mondialisation internationale, de relations entre les sociétés, or nos sociétés, nous sommes au Québec, vous êtes en France, nos sociétés sont profondément mondialisées, nous vivons une mondialisation au cœur même de nos sociétés, nous vivons un brassage des cultures. Comment allons-nous faire de la culture l'espace par excellence pour un mieux vivre ensemble dans un développement durable ? Parce que la question se pose d'abord dans nos sociétés et évidemment dans les cités, dans les gouvernements locaux. Nous tous aujourd'hui réunis, quelles sont nos pistes pour un vivre ensemble à ce niveau-là ?

### Helena Morna

**Catherine Cullen**, je me tourne vers vous, avez-vous une réponse à apporter ?

### Catherine Cullen

Je vais répondre en partie, en donnant un exemple. La ville de Lille est à côté de la frontière belge. On est en train de travailler à une eurométropole. La métropole lilloise, dans quelques années, aura trois cultures et deux langues, une partie du territoire wallon et flamand de l'autre côté. Cela s'organise, avec une Commission culture. On s'est aperçu tout de suite en montant cette commission avec nos partenaires flamands et wallons, qu'évidemment les artistes n'ont pas attendu qu'on fasse une euro-métropole pour traverser la frontière, faire des projets ensemble. Du coup, cette commission avance à toute vitesse parce qu'il y a beaucoup à faire par rapport aux transports, à l'économie. On peut dire qu'on est mondial, mais je pense que chacun apporte son identité, sa culture dans un autre sens du terme. On s'est aperçu qu'il y a certains artistes, et même certains équipements qui ne connaissaient absolument pas l'équipement 20 km plus loin. D'un côté, cela fait longtemps que les artistes ont traversé les frontières et qu'ils travaillent ensemble et, d'un autre côté, il y a encore tout ce travail à faire.

### Nada Al Hassan

Oui, pour répondre à vos interrogations, concernant le rôle de la culture dans la promotion, par exemple, de la cohésion sociale dans les banlieues ou dans des contextes de conflits au sein d'une même société, d'une même communauté, de communautés qui vivent ensemble. Cette approche démontre que les projets culturels peuvent, par exemple, réduire la violence urbaine ou peuvent favoriser le dialogue, l'apprentissage de la démocratie et la promotion des droits de l'homme. C'est tout à fait une démarche dans laquelle nous sommes, à travers notre travail, dans toutes les conventions. Par exemple, dans la Convention du patrimoine mondial, il y a des inscriptions qu'on appelle «serial», qui concernent donc plusieurs pays sur un patrimoine partagé, parfois dans des zones en conflit. Nous travaillons sur le dialogue à travers le patrimoine partagé, la cohésion sociale à travers des projets d'art, d'éducation artistique, etc. Donc oui, c'est tout à fait une démarche dans laquelle nous sommes. Aussi pour démontrer que la culture a un apport positif dans les 3 piliers du développement.

### Toussaint Tiendrebeogo

Je voudrais également préciser que pour la Francophonie, la culture est prise dans toute cette dimension, pas uniquement sous l'angle de la Convention de 2005. **Nada Al Hassan** vient d'en rappeler certains des principes donc je ne reviendrai pas dessus. Par contre, ce que vous avez dit est extrêmement important. Comment la culture, dans toutes ses compositions, peut amener au mieux vivre ensemble ? Le mieux vivre ensemble s'exprime à différents niveaux en



commençant par chez soi, l'entreprise, le quartier, le pays jusqu'à un niveau international. Là où nous avons une action, c'est justement au niveau international. Comment faire en sorte que les pays du monde, les peuples puissent avoir ce mieux vivre ensemble. Cela suppose, et cela a été dit ce matin, que d'un point de vue international, il y ait ce fameux rendez-vous du donner et du recevoir. Alors qu'actuellement, il y en a qui donne, d'autres qui ne font que recevoir sans pouvoir donner en retour. Sur ce déséquilibre, nous avons estimé que notre action pourrait favoriser ou aider les pays qui ne sont pas encore en capacité de pouvoir participer à ces échanges, de pouvoir renforcer leur capacité de pouvoir produire et diffuser leurs expressions culturelles.

### Amareswar Galla

J'aurais un commentaire à faire. Dans un cadre de crise financière, l'impact des pays du sud est quand même là. Si vous regardez le rapport du PNUD, depuis 2010 c'est un peu l'inverse qui se passe. Ce sont les pays du sud qui ont peut-être mieux géré la crise financière et qui ont créé un secteur culturel. L'Indonésie, le Vietnam, la Corée ont amélioré le secteur culturel.

Ce qui me surprend c'est que l'on parle toujours de la culture, non pas comme un service. En 1999, j'ai participé à l'association des gouvernements locaux d'Australie qui fait partie de la CGLU. Il nous a fallu plus d'un an pour écrire le document de présentation et, à l'époque, nous n'avons pas parlé de la culture isolément, nous avons parlé de diversité culturelle. On avait une charte diversité culturelle, par exemple en parlant de la ville de Melbourne ou bien de Perth, il s'agit de diversité culturelle, de peuples différents, donc il y avait des Vietnamiens, des Cambodgiens, les Laotiens, mais avec une orientation, par exemple santé, qu'importe. Autrement dit, on ne sert pas tout le monde de la même façon, chacun avec de la purée ou des baguettes. On regarde le contexte culturel parce que c'est un service. La diversité était donc utilisée. On a vu la culture comme un service pour les gens. Je veux dire que les gouvernements locaux doivent s'approprier cette approche. On ne parle pas de culture de façon isolée, mais comme partie intégrante d'un service qui lui-même fait partie de la planification du gouvernement local. Je ne sais pas si vous avez des commentaires, mais j'ai quand même fortement l'impression que quand on garde la culture comme quelque chose de très différent d'un service, nous n'obtiendrons pas grand-chose comme avancée.

**Question:** Je travaille dans le développement durable, j'aimerais partager un certain nombre d'observations qui vont dans la direction de ce qui vient d'être dit.

Pour moi, un développement durable sans culture ne peut être ni du développement ni durable. C'est une évidence et quand j'entends certaines observations, ça donne un peu l'impression que l'objectif se limiterait à créer un quatrième pilier qui serait la culture dans le développement durable. Et après ? On vient de dire que la culture joue un rôle très important dans la cohésion sociale. Dans la salle, on est tous d'accord que la culture joue un rôle énorme dans le social, dans l'économie et évidemment dans le tourisme durable. Comme **Toussaint Tiendrebeogo** vient de le dire, dans beaucoup de pays, surtout en Afrique subsaharienne, au Sénégal, au Burkina Faso, on parle et on pense d'abord à la culture de ces pays.

Ces discussions ont lieu au niveau international, aux Nations Unies, sur d'autres sujets. J'ai la chance de travailler sur tous les continents. Je peux vous assurer que la culture des pays dans le développement durable, c'est partout et surtout dans les pays dits en voie de développement. Ils ont une avance énorme sur nous, avec leurs cultures, leurs traditions, leurs richesses, et surtout dans le domaine du développement durable.

### Nada Al Hassan

En disant que des thèmes comme l'égalité des genres ou les droits de l'homme sont aussi transversaux, nulle part et partout, est-ce une manière de dire que la culture doit être à côté d'autres thèmes aussi importants dans l'Agenda de l'ONU ? Si c'est ce que vous voulez dire, oui vous avez raison. C'est une porte d'entrée en effet de dire « Voilà, qu'est-ce qui vous dérange dans la transversalité de la culture », c'est pareil pour l'égalité des genres qui est aussi



quelque chose de « contestable » pour le relativisme culturel, c'est vraiment un sujet. Et avec les droits de l'homme on est dans le même registre.

Ce que vous dites rejoint ce qu'a dit **Ameswar Galla** avant. Il l'a mieux exprimé que nous. Ce que l'on essaie de dire dans le plaidoyer de l'UNESCO, c'est qu'en effet, la dimension culturelle est un catalyseur dans tous les domaines : de la santé, de l'éducation bien sûr. L'éducation véhicule les valeurs, les comportements qu'on veut créer dans le développement durable, le projet de société, la signification de l'homme, donc culture et éducation, culture et santé, je suis tout à fait d'accord. Mais la façon dont **Ameswar Galla** l'a formulé est très intéressante. La manière de formuler l'apport de la culture au développement durable peut changer complètement la donne et c'est bien comme angle de vue.

Nous travaillons par exemple sur la prévention contre le sida avec des imams dans certains pays d'Afrique ou du Moyen-Orient. Ce sont les imams des mosquées qui font un plaidoyer auprès des communautés locales sur l'importance de ne pas stigmatiser les gens atteints de sida et les méthodes de prévention. Ce sont donc les imams qui brisent les tabous de la discussion sur des sujets sensibles comme la sexualité. Vous pensez bien que c'est une approche culturelle pour arriver à des objectifs de santé publique. Oui évidemment, nous sommes dans cette démarche et c'est vrai qu'il faut se placer plus fortement dans cette approche.

**Question de David Throsby** : votre discussion est d'un grand intérêt pour moi. Nous avons parlé de culture et, bien entendu, c'est tout à fait pertinent, mais j'aimerais aussi attirer votre attention sur le fait qu'au centre de la culture vous avez les arts de la création. L'écriture, la musique, le théâtre, bref tous ces moyens qui permettent l'expression culturelle.

Les industries de la culture sont souvent considérées comme très larges et incluent beaucoup de choses comme l'édition, les médias, la télévision, la publicité, la mode, etc. Ce qui est très bien. Mais au cœur de tout cela, il y a la création, les artistes, des créateurs, les idées originales des artistes, les talents qui motivent les industries culturelles et qui forment ce noyau de la culture dont nous venons de parler. Je pense qu'il est très important de bien se souvenir qu'au cœur de tout ce dont nous sommes en train de parler, il y a la création et la créativité des artistes.

### Marie- Eve Bonneau

Le fameux document qu'on a mentionné et qui a été adopté à Mexico en 2010, la culture, 4<sup>ème</sup> pilier, repose en fait sur deux actions concrètes. Appuyer le développement du secteur culturel, les arts et également les industries, et le deuxième point, intégrer la culture dans toutes les politiques publiques. C'est pourquoi il est aussi très important que les représentants de villes participent aux échanges qui se font localement et de les intégrer aussi auprès de la Commission culture. Pour 2014, l'objectif est d'avoir un nouvel Agenda 21 de la culture global pour le monde, il est intéressant que les gens qui s'y intéressent dans la salle puissent participer.

**Question de Vincent Priou** : Je dirige un centre de ressources culturelles à Nantes, qui s'appelle Trempolino et qui est installé sur La Fabrique.

J'ai envie de revenir sur les questions du droit culturel parce que ça me semble fondamental. Dans la lecture que j'ai de la Convention de l'UNESCO, on est bien sur l'idée du dialogue entre les personnes, du respect des personnes et de leur dignité. Si je sens qu'on m'impose une culture, je vais réagir avec plus de force ou de violence parce que je n'ai pas envie d'être intégré ou de vivre la culture de l'autre. Donc la question est bien celle du vivre ensemble, du partage, du partage culturel, et je crois qu'il ne faut pas qu'on lâche sur cette dimension plus large qui est posée. Qu'est-ce qu'une personne ? Qu'est-ce que la dignité d'une personne ? Quels sont tous les éléments qui font qu'une personne va se développer ? Et comme une personne a besoin de respirer, elle a aussi besoin d'apprendre, de se développer



intellectuellement, elle a aussi besoin de se divertir — c'est **Yannick Jaulin** qui parlait de ça tout à l'heure.

J'ai entendu le fait que c'était difficile à porter collectivement dans les débats internationaux, mais je trouve que l'on a un vrai enjeu aujourd'hui à se poser ces façons d'entrer. Autrement, on est forcément dans une logique un peu caricaturale de la culture qui, on l'a évoqué, va prendre de l'argent, va être dans le divertissement ou dans l'économique. C'est un enjeu fondamental.

Pour revenir sur Nantes, Capitale Verte, on travaille avec la ville pour qu'il y ait des rencontres et que la culture soit présente dans les débats qui auront lieu au sein d'« ecocity » le Sommet mondial de la ville durable. Je crois qu'il est aussi important d'accompagner par la perception, mais aussi de poser des entrées à forte plus value humaniste. On n'a pas forcément entendu ce côté humaniste dans cette table ronde, mais ça me semble essentiel.

### **Toussaint Tiendrebeogo**

Je suis tout à fait d'accord avec ce que Monsieur a dit et également celui qui est intervenu avant lui. On est tous bien d'accord, on revient sur cette notion de vivre ensemble qui est une finalité ultime.

La communauté internationale a des ressorts qui permettent, à un moment donné, qu'une préoccupation puisse avoir l'attention de tout le monde. En ce qui concerne la culture, je pense que posée en ces termes - c'est une réflexion très personnelle - c'est offrir une occasion aux détracteurs. Parce que nous sommes tous convaincus ici de la place de la culture dans le développement, mais il ne faut pas oublier qu'il y en a, et ils sont très nombreux à ne pas croire en ce que nous croyons. Tant que l'on ne peut pas poser une problématique en des termes très clairs qui permettent à chacun de pouvoir s'engager, on aura toujours des difficultés. Et nous sommes un certain nombre à penser que nous avons là une opportunité devant nous sur cette question de culture et développement.

Après, on sera peut-être passé à une autre problématique qui sera plus à la mode dans 10, 15, 20 ans. D'où la nécessité, quand on est dans des organisations, quand on essaie de faire avancer la question, de trouver l'approche qui fasse une sorte de convergence, une plateforme minimale qui rassemble les gens pour essayer d'avancer sur la question. Donc je suis d'accord avec vous, mais je pense que dans la façon d'aborder le problème, on doit essayer d'aller sur des problématiques qui rassemblent. Ce n'est pas parce qu'on n'accorde pas d'importance à ce côté humaniste, mais la réalité est celle-là.

### **Nada Al Hassan**

En 2004, Amartya Sen avait dirigé le rapport du PNUD sur le *Human development report* dont le thème était justement « les droits culturels et les droits de représentativité » pour construire les capacités d'apporter de l'aide de l'extérieur. Ceci est une porte d'entrée que nous, dans notre plaidoyer, nous employons aux Nations Unies. Les « droits culturels et les droits de représentation », c'est un thème très important, merci de l'avoir soulevé.

### **Helena Morna**

A-t-on tout dit sur Nantes ?

### **Marie-Hélène Vareille**

Il y aura deux gros événements à Nantes. « Ecocity » qui est donc un forum sur le développement durable au niveau mondial qui pour la première fois aura lieu en Europe, à Nantes. On est très content de cela. Et également, au mois de mai, un forum sur les droits de l'homme, avec également une dimension environnementale. Ce seront les 2 événements forts de Nantes.





## PRÉSENTATION DE DÉMARCHES D'INTÉGRATION DE LA CULTURE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ACTIONS EXEMPLAIRES

**Helena Morna** : Je vous propose d'en savoir plus sur les démarches pour intégrer la culture au développement durable au niveau national avec les représentants des ministères de la Culture et du Développement durable du Québec et de France.

Pour en parler, nous allons commencer avec la délégation québécoise. Nous accueillons **Josée Blackburn**, Directrice des politiques et des relations interministérielles du ministère de la Culture et des Communications québécois et **Luc Vézina**, directeur du bureau de coordination de développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Quelles sont les démarches qui ont favorisé l'intégration de la culture au développement durable dans les ministères que vous représentez l'un et l'autre ?

### **Luc Vézina**

**Directeur du bureau de coordination de développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs**

Cela nous fait plaisir d'être ici à Paris, avec une audience aussi importante pour vous présenter brièvement la démarche québécoise d'intégration de la culture au développement durable.

Dans un premier temps, je ferai un rapide survol des principaux éléments de notre démarche québécoise de développement durable, puis **Josée Blackburn** attirera certainement votre attention sur le sujet principal qui est l'Agenda 21 de la culture qui a été adopté en novembre 2011 et qui nous a amené, dans l'administration publique québécoise, à aller plus loin dans notre intégration, ce qu'on appelle le chantier gouvernemental de la culture.

La démarche gouvernementale de développement durable, de façon très succincte, dans un langage de développement durable, est notre cadre institutionnel. Elle repose sur un cadre légal et stratégique issu d'une large consultation et réflexion portée en 2005 par le ministre qui en a fait son cheval de développement, pas de bataille. C'était une tournée du Québec où il y a eu plus de 600 mémoires qui ont été entendus, déposés, et qui a conduit le gouvernement à adopter, d'une façon unanime, une loi sur le développement durable qui, il faut bien le dire, est centrée sur l'administration publique, mais qui invite l'ensemble de la société, l'État n'agissant pas pour lui-même.

Donc une approche englobante, qui repose sur un cadre rigoureux que je ne présenterai pas en détail, avec trois niveaux d'indicateurs : des indicateurs à l'échelle de la société selon une approche par capitaux, donc des indicateurs de développement durable, d'autres indicateurs pour suivre les différents éléments de la Stratégie qui sont au nombre de 87, et des indicateurs pour tous les ministères et organismes qui, de par la Loi et la démarche, sont obligés de s'investir dans la réalisation de plans d'action. C'est donc une loi qui définit également l'aspect important de la reddition de comptes, une garantie de succès pour nous dans une conjoncture de réductions budgétaires et de rareté de ressources gouvernementales. C'est aussi une loi qui statue sur la définition du développement durable. Elle poursuit quatre objectifs :

- Instaurer un nouveau cadre de gestion au sein des ministères et organismes, donc de l'administration publique, afin que dans l'exercice de leur pouvoir et de leurs responsabilités, ils s'inscrivent dans une recherche de développement durable. On est vraiment dans une dynamique d'aller plus loin, parce qu'on sait très bien qu'au Québec,





comme ailleurs dans le monde, déjà plusieurs initiatives et actions de développement durable étaient en cours;

- concourir à réaliser un virage nécessaire au sein de la société publique face aux modes de développement non viables;
- un aspect très important, assurer une meilleure cohérence de l'action gouvernementale, parce qu'il existait déjà une multitude d'actions, mais qui n'était pas convergente;
- et, favoriser une plus grande imputabilité.

Vous avez ici une synthèse de la démarche : d'abord l'adoption de la Loi en 2006, qui voulait que, dès l'année suivante, le gouvernement adopte une stratégie. Cela a été fait en décembre 2007 qui a donné lieu à la Stratégie 2008-2013 de développement durable. Loi et Stratégie obligent ou invitent très fortement chacun des ministères et organismes à adopter et mettre en avant un plan d'action de développement durable. Au tout début on en avait 135, tous les ministères et les gros organismes et entreprises d'État.

J'ai évoqué les indicateurs de suivi. Il y a surtout une obligation pour toutes ces organisations gouvernementales de faire un rapport de façon annuelle de leurs résultats, dans leurs rapports annuels d'activités ou de gestion; une obligation aussi pour le gouvernement de rendre des comptes après cinq ans.

La Loi a mis en place d'autres mécanismes, notamment un Commissaire au développement durable, mais cela n'a pas la même signification qu'ici en France. Le mot commissaire, il faut l'entendre comme un vérificateur général adjoint qui suit la démarche et qui nous donne beaucoup de travail. La Loi, dans son libellé, incite l'ensemble de la société à s'inspirer du cadre de référence qu'est la Stratégie, tout particulièrement les organismes municipaux, les nombreux organismes du réseau de la santé et services sociaux, et les entreprises privées.

Le principal outil issu de l'application de la Loi est la Stratégie. C'est le mécanisme le plus concret, mais on a un autre outil important qu'on met à la disposition des organisations gouvernementales, qui est la prise en compte des principes du développement durable inclus dans la Loi. On invite les ministères et organismes dans leur recherche de développement durable à prendre en compte 16 principes qui sont adoptés des indicateurs de Rio 1992; ils sont obligés de les prendre en compte dans leur démarche, mais pas dans toutes leurs réalisations.

C'est donc un processus graduel. De plus en plus de politiques, de lois, de stratégies prennent en compte ces principes. On a développé des outils pour le faire, pour les aider dans cette démarche graduelle. Les principes ne sont pas hiérarchisés. Ils ont tous la même importance. Je porte à votre attention le fait que parmi les 16, il y en a un sur la protection du patrimoine culturel qui était déjà inclus, mais il y en a plusieurs autres qui pourraient concerner indirectement la culture, comme la participation et l'engagement citoyen et plusieurs autres aspects inter reliés.

La Stratégie se compose de 9 orientations, dont 3 priorisées. Ce sont souvent des orientations que l'on retrouve dans d'autres états : informer, sensibiliser et éduquer, pour nous, c'est un large chantier tout à fait important, produire et consommer de façon responsable, et aménager et développer le territoire d'une façon durable et intégrée. Elle se déclinait en 29 objectifs au départ. Maintenant, on en a ajouté un 30<sup>ème</sup> pour mieux atteindre nos objectifs d'intégration de la culture.

À ces priorités gouvernementales ou ces orientations prioritaires, il y a des activités incontournables qu'on demande aux ministères. Ce sont comme des figures imposées. Ils sont tenus de mettre en avant des actions en lien avec ces domaines d'intervention.

Nous avons mis en avant le Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation. Sensibiliser la fonction publique au Québec, c'est tout de même 125 000 personnes. Aujourd'hui, nous sommes au stade de la formation. Nous avons adopté une Politique administrative pour un



gouvernement écoresponsable, et des Plans d'accompagnement pour les secteurs qui ne sont pas formellement interpellés par la Loi, mais pour leur transférer de façon efficace de l'information, car on sait très bien que, dans la société, notamment dans les municipalités, il y a des démarches tout à fait importantes et des initiatives très intéressantes.

En lien avec la culture dans la présente Stratégie, on a une orientation qui concernait la culture : l'objectif 21 renforçait la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique. Des ministères se sont inscrits, pas nécessairement pour cet objectif, mais au total, on a actuellement 110 actions qui concernent directement le large domaine de la culture.

Évidemment, on a déjà des indicateurs qui sont liés à ce domaine, notamment un indicateur sur les montants versés en vertu de programmes d'investissements dédiés à la sauvegarde du patrimoine culturel. On en a également un à l'échelle de la société: la part du secteur de la culture et de la communication dans l'économie.

Ça c'est plutôt le portrait actuel. On a beaucoup de mécanismes de coordination. On est le ministère responsable de la coordination. Les ministères sont responsables de leurs actions. On n'est pas au dessus des autres, on ne peut pas les punir, on les invite, on les incite, on les accompagne, on anime la démarche. Un comité interministériel assez important a été créé, auquel siègent des représentants de vingt ministères, de trente-quatre organismes, avec un réseau qu'on a créé, d'officiers de développement durable avec lesquels on communique, on met en disponibilité des informations de diverses manières.

Tout cela est un chantier de travail important pour nous. Le renforcement des capacités, c'est ce qu'on a fait durant les derniers mois, les dernières années, autant du côté de la planification et de la sensibilisation, l'élaboration de nombreux outils et la diffusion de l'information, notamment par un extranet qui rejoint un réseau d'officiers de développement durable et de collaborateurs de toutes sources.

Pour conclure sur cet aspect de la démarche gouvernementale : elle a un certain ancrage avec la société, au départ dans sa conception, car elle est le résultat d'une large consultation, mais toutes les décisions qui pourront la concerner comme le bilan qu'on doit déposer et des modifications potentielles de la Stratégie parce qu'on va la réviser dans les deux prochaines années font l'objet de consultations formelles et publiques et de décisions des élus.

Je laisse la parole à **Josée Blackburn** qui va attirer votre attention sur une histoire récente, intéressante à nos yeux et qui est en devenir.

### **Josée Blackburn**

#### **Directrice des politiques et des relations interministérielles, ministère de la Culture et des Communications**

Le Québec est une belle illustration d'un « et après ? », possible. Je veux souligner la relation tout à fait exceptionnelle que le ministère de la Culture a établi avec le ministère du Développement durable. On l'a entendu, ce n'est pas toujours facile de faire comprendre à nos homologues l'importance de la culture - nous qui y croyons si profondément - mais je souligne vraiment la collaboration du ministère du Développement durable.

**Luc Vézina** vous a présenté la démarche gouvernementale qui a amené à la création de la Loi et de la Stratégie gouvernementale sur le développement durable. Je vous parlerai maintenant de la démarche québécoise pour intégrer la culture dans cette Stratégie.

En 2009, dans la foulée de l'adoption de la Stratégie gouvernementale, le ministère a procédé à l'adoption de son propre Plan d'action de développement durable que nous avons intitulé « Notre culture au cœur du développement durable » : 14 actions qui visent principalement



l'intégration du développement durable dans la culture et une action phare qui vise l'intégration de la culture dans le développement durable.

Dans les 14 actions, je soulignerai l'adoption d'un cadre de gestion environnementale, l'élaboration d'orientations ministérielles qui seront par la suite appliquées à l'ensemble du gouvernement en matière culturelle d'aménagement du territoire et, plus particulièrement, la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel qui constitue une avancée importante dans la gestion renouvelée du patrimoine.

Cette loi a été présentée à l'Assemblée nationale du Québec dans le but de remplacer la Loi sur les biens culturels qui datait des années 70. Arrimée aux principes de la nouvelle Loi sur le développement durable du Québec, en particulier ceux concernant la prévention, la précaution et la participation et l'engagement des milieux locaux, l'élaboration du projet de loi constituait l'un des principaux éléments du plan d'action de développement durable du ministère.

Adoptée à l'unanimité, cette loi est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle est moderne et tournée vers l'avenir. Elle s'inscrit dans les tendances internationales en matière de patrimoine culturel. Elle marque ainsi une nouvelle étape dans l'histoire de la protection du patrimoine culturel par l'État au Québec. Elle reflète les conceptions actuelles en élargissant la notion de patrimoine, pour inclure le patrimoine immatériel et les paysages culturels patrimoniaux. Elle ouvre des possibilités aux municipalités et aux communautés autochtones qui souhaitent intervenir pour la protection d'éléments du patrimoine culturel qui leur sont chers.

Avant de vous présenter plus en détail l'Agenda 21 de la culture, l'action phare de notre Plan de développement durable, revenons un peu en arrière afin de mettre en perspective quelques éléments du contexte international et du contexte québécois qui ont influencé notre approche.

Le 10 novembre 2005, le Québec devenait le premier gouvernement à appuyer la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette Convention reconnaît expressément que la diversité culturelle est un ressort fondamental du développement durable des communautés des peuples et des nations et elle demande également aux parties, dans son article 13, d'intégrer la culture dans leurs politiques de développement à tous les niveaux, en vue de créer des conditions propices au développement durable.

L'Agenda 21 de la culture a été élaboré et adopté afin de répondre à cet engagement. Enfin, l'Agenda 21 est vite apparu comme un aboutissement logique à l'évolution de l'intervention de l'État en culture.

Depuis la création du ministère des Affaires culturelles en 1961, trois phases caractérisent l'action gouvernementale. Une première phase d'institutionnalisation, alors qu'on assiste à la mise en place du cadre administratif et légal qui vise notamment la protection du patrimoine et à l'implantation de quelques grandes institutions culturelles.

La période suivante qui est caractérisée par la professionnalisation des milieux culturels et par le développement des industries culturelles, le geste majeur de cette période est très certainement, en 1992, l'adoption de la politique culturelle qui favorisera la création de nouvelles sociétés d'État comme le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles. Elle ouvrira sur une action interministérielle en faveur de la culture. On parle également de l'adoption des lois sur le statut de l'artiste.

Puis, une phase que nous appellerons de responsabilisation, appropriation et engagement qui nous mènent, au tournant du siècle, vers une plus grande appropriation et un engagement encore plus fort de la société civile envers la culture, notamment par le monde municipal. Bien sûr, il n'est pas question ici de dire que ces trois phases sont bien séparées et que l'une



remplace l'autre. Elles se chevauchent, se complètent plutôt, en s'enrichissant les unes les autres à la recherche d'un équilibre nécessaire.

Au cours des décennies passées, le Québec a développé de remarquables structures de soutien à l'offre culturelle adaptées à son contexte particulier et qui ont favorisé une vitalité culturelle et artistique qui font que la culture rayonne partout sur le territoire et à l'étranger. Toutefois, force est de constater que l'élargissement des publics, ainsi que la responsabilisation et l'engagement des personnes et des sociétés privées envers la culture, demeurent encore un enjeu important.

De plus, le XXI<sup>ème</sup> siècle s'est présenté au Québec comme ailleurs, avec son cortège de défis, **Monsieur Morin** nous en parlait tout à l'heure, interpellant au premier chef les arts et la culture, de la création et la diffusion en passant par les pratiques culturelles, l'intégration culturelle, en questionnant l'identité, la langue et j'en passe. Je les évoquerai ici rapidement : mondialisation, impact du numérique, changements démographiques, crise des finances publiques, etc. qui appellent les États à revoir les fondements de leurs politiques culturelles.

Si la responsabilisation et l'engagement du plus grand nombre ne sont pas encore chose faite, je me dois toutefois de signaler que des acteurs importants de la société civile ont pavé la voie aux travaux d'élaboration de l'Agenda 21 de la culture, étant eux-mêmes engagés en faveur de l'intégration de la culture au développement durable.

Je n'en nommerai que quelques-uns. Je pense à l'organisme « Culture pour tous » qui a pour mission de faire connaître les arts et la culture comme dimension essentielle du développement individuel et collectif, en favorisant la participation des citoyens à la culture et à la vie culturelle. Je pense à des villes qui font de la culture l'élément central de leur démarche de développement durable, notamment, la ville de Baie-Saint-Paul, dans la belle région de Charlevoix qui, depuis longtemps, a intégré la culture dans son Agenda 21. Mentionnons tout particulièrement aussi la ville de Montréal et l'organisme « Culture Montréal » qui travaillent étroitement depuis plusieurs années au sein de CGLU et, sur le plan local, à l'élaboration et la mise en place de l'Agenda 21 de la culture.

De plus en plus d'institutions et d'organismes culturels intègrent les principes de développement durable à leur mission. Je pense à un organisme comme la « TOHU », « la Cité des arts du cirque » qui est un exemple éloquent d'un organisme culturel qui s'appuie sur le terreau social et le contexte environnemental de son milieu pour développer son expertise. Je pense également à « Bibliothèque et Archives nationales du Québec » à l'avant-garde quant à l'évolution du rôle des bibliothèques au 21<sup>ème</sup> siècle, « Bibliothèque et Archives nationales » qui connaît un succès de fréquentation phénoménal. Installée dans un milieu populaire et est profondément enracinée dans ce milieu, c'est une bibliothèque qui notamment sert de lieu d'intégration des émigrants. Monsieur Berthiaume, qui est parmi nous, me disait tout à l'heure que les contes sont offerts en cinq langues aux petits enfants.

C'est donc dans ce contexte de bouillonnement que l'idée d'un Agenda 21 de la culture pour le Québec s'est présentée à nous comme une voie inspirante et fructueuse pour répondre aux nouveaux défis que je viens de mentionner et mettre en avant le rôle et la place de la culture dans le développement durable.

Inspirée des idées de participation citoyenne d'*empowerment*, de *soft power*, la démarche est plus particulièrement appuyée sur les principes de participation et d'engagement, de subsidiarité, d'accès au savoir préconisés par la Loi sur le développement durable. Elle vise un équilibre et une synergie entre les acteurs de la société civile, les institutions publiques locales, les ministères et les organismes du gouvernement.

Le coup d'envoi au processus d'élaboration collectif et participatif de l'Agenda a été donné le 20 septembre 2010. Un comité de liaison a alors été mis en place avec mandat d'organiser un



grand dialogue public et de susciter la participation active de la population à l'énoncé de propositions préliminaires. En plus, les directions régionales du ministère avaient la responsabilité de mener une consultation sur l'ensemble du territoire québécois. Plus de 5 000 citoyennes et citoyens sont venus dans des cafés culture pour livrer leurs propositions préliminaires pour l'Agenda 21C. Pour mener à bien ce vaste dialogue avec la population, le gouvernement s'est également appuyé sur l'Institut du Nouveau Monde, un organisme dont la mission est de susciter la parole citoyenne.

Parallèlement et en complémentarité à ces rendez-vous, une plateforme web interactive offrait l'occasion à la population de s'exprimer sur le sujet au moyen d'internet. Je crois que le ministère de la Culture et des Communications était le premier ministère au Québec à tenter une approche 2.0.

Après le comité de liaison qui nous permet d'être en dialogue avec la société civile, il y a eu la création d'un comité interministériel pour maximiser l'apport de la culture dans les autres missions de l'État. Ce comité était composé de 18 représentants de ministères et d'organismes publics et, au terme des travaux, un forum interministériel a eu lieu sous la coordination de l'École nationale d'administration publique. Les propositions issues de ce forum sont venues alimenter les travaux de l'Agenda 21C.

Tout cela culmine en mai 2011, dans le cadre d'un forum national qui a réuni 220 personnes, des représentants d'organismes de la société civile venant de divers horizons et des représentants gouvernementaux. Grâce à des techniques d'animation innovantes, les participants y ont débattu des propositions préliminaires sur les liens entre la durabilité de la culture et les autres dimensions du développement durable. Le ministère est donc demeuré maître d'œuvre de cette démarche en s'assurant de la cohérence et de l'équilibre, afin que les intérêts de tous soient pris en compte, ce qui est un peu un défi d'équilibriste. Société civile, organismes publics, et organismes et ministères gouvernementaux, tout le monde devait se retrouver et se reconnaître dans ce cadre de référence. C'est en novembre 2011 que l'Agenda 21 de la culture a été adopté.

Au niveau de son contenu, l'Agenda 21C constitue un cadre de référence qui définit des principes et des objectifs pour que le Québec fasse de la culture une composante majeure et essentielle de ses stratégies de développement. En fait, le Québec est le premier État à se doter de son propre Agenda 21 de la culture. Il constitue un cadre de référence établissant les principes et les objectifs pour que le Québec fasse de la culture une composante majeure intégrée aux dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable.

Ce cadre recherche la complémentarité et le soutien mutuel entre la culture et les différentes dimensions. Il est important de souligner cette vision. Il s'agit ici d'aller plus loin que de chercher l'équilibre entre la culture et les autres dimensions du développement durable. Il s'agit de concevoir des projets et des politiques qui cherchent à ce que la culture, l'économie, le social et l'environnement s'appuient les uns sur les autres, se soutiennent mutuellement et soient complémentaires dans leurs actions.

En plus des 16 principes de la Loi sur le développement durable, dont le principe de protection du patrimoine culturel qui a été mis en évidence tout à l'heure, l'Agenda 21C recommande la prise en compte de trois nouveaux principes. Préservation de la diversité culturelle qui est une condition essentielle pour le développement durable, utilisation durable des ressources culturelles, car les ressources culturelles ne sont pas des ressources comme les autres et doivent être utilisées de manière responsable en évitant toute forme de surexploitation, de dénaturation et d'appauvrissement, et finalement créativité et innovation qui sont des conditions essentielles pour assurer la viabilité de développement global de la société.





En plus des principes, l'Agenda 21C est divisé en quatre grandes orientations thématiques et a pour objectif de donner une impulsion à une vision renouvelée du développement de la culture. Sous les quatre grandes orientations thématiques, nous retrouvons 21 objectifs qui viennent préciser la vision intégrée à la base de l'Agenda 21C. La partie 1 concerne davantage le patrimoine matériel et immatériel, le soutien et la valorisation des arts, des lettres et des industries culturelles, la langue, les cultures autochtones, le citoyen comme acteur et porteur de culture.

La deuxième partie vise, quant à elle, la culture comme vecteur de cohésion sociale et de dialogue interculturel, le lien culture éducation, le lien culture santé, le rôle de la culture pour le mieux-être des personnes, l'accès pour tous.

La troisième partie, à saveur plus économique, propose des objectifs qui concernent la culture comme levier de développement économique, qui nous parle de mécénat, d'entrepreneuriat, de la créativité, de l'innovation, du tourisme, etc.

Et finalement, la dernière partie évoque les liens entre diversité biologique et diversité culturelle, les spécificités régionales et territoriales, la valeur culturelle du patrimoine naturel, la place de la culture dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires.

Pour sa mise en œuvre, l'Agenda 21C se décline en trois volets, un volet qui nous parle de la participation du Québec aux forums internationaux ; le deuxième volet est constitué d'une charte d'engagement qui encourage la réalisation de projets sur une base volontaire et le troisième volet, un chantier culture dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie gouvernementale de développement durable.

Au plan international, le Québec sera attentif aux différentes façons de faire valoir le rôle de la culture dans le développement durable. L'Agenda post Rio+20 pourra constituer à cet égard une belle opportunité. En 1992, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement n'a accordé que peu de place aux considérations culturelles. En 2002, lors du Sommet mondial sur le développement durable, une table ronde de haut niveau organisée sur le thème « diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable » a permis d'affirmer officiellement le rôle déterminant de la culture dans le développement durable, mais la Déclaration adoptée à l'issue du Sommet ne le prend pas en compte.

En juin 2012, la Déclaration adoptée à l'issue du Sommet Rio+20, prend acte de la diversité naturelle et culturelle du monde et reconnaît que toutes les cultures et toutes les civilisations peuvent contribuer au développement durable, ce qui constitue une certaine avancée pour la reconnaissance du rôle de la culture dans le développement durable. Certains pourraient qualifier cette avancée de timide. L'un des principaux résultats de la conférence est le lancement d'un processus, vous le savez, en vue de l'élaboration et de l'adoption d'objectifs du développement durable d'ici 2015. Selon la déclaration, ces objectifs doivent concerner principalement les domaines prioritaires aux fins de la réalisation du développement durable. Nous croyons que la reconnaissance de la culture dans ces objectifs de développement durable constituera sans doute un enjeu majeur des prochaines années.

Je passe rapidement sur la charte d'engagement, le deuxième volet de la mise en œuvre de l'Agenda 21C. Elle vise à susciter l'adhésion aux principes et encourager sur une base volontaire la réalisation de projets cadrant avec les objectifs. Elle s'adresse aux acteurs de la société de tous les niveaux et de tous les secteurs qu'ils soient des personnes, des organismes de la société civile, des gouvernements locaux, des entreprises ou des ministères et organismes. Ainsi, ce sont des citoyens, des municipalités, des bibliothèques, des entreprises privées, des musées, des écoles, des universités... qui ont déjà adhéré à l'Agenda 21C et qui se sont engagés à le mettre en œuvre dans leurs propres actions. Quant au chantier culture, le dernier volet de la mise en œuvre de l'Agenda 21C, je vais laisser **Monsieur Vézina** vous en parler plus en détails.





## Luc Vézina

Très brièvement, le chantier culture vise à amener l'administration publique à intégrer davantage la culture dans ses activités de développement. Pour ce faire, le gouvernement du Québec a reconnu, en décembre dernier, la culture comme une composante transversale majeure. Ce n'est pas réducteur pour nous. Il y en a juste une qu'on reconnaît comme importante et transversale de façon à ce que, d'une façon la plus fonctionnelle possible, la culture soit considérée dans le mécanisme de mise en œuvre du développement durable.

Plus concrètement, chacun des organismes et ministères interpellés par la Loi de développement durable, devra ajouter et éventuellement mettre en œuvre au moins une action, on espère que ce sera plus qu'une, associée à l'Agenda 21 de la culture, dans son Plan d'action de développement durable, d'ici le 31 mars prochain.

On est donc en train d'établir et de mettre en place deux planifications que l'on doit croiser, des actions qui contribuent d'une part à l'Agenda 21 de la culture mais qui contribuent aussi à atteindre les objectifs de la Stratégie. Pour ce faire, nous avons développé un guide pour aider les ministères et organismes dans cette démarche, un tableau d'arrimage entre les différents objectifs. On est dans la phase de donner des formations et de l'accompagnement aux ministères et organismes. Et comme il ne s'agit pas d'un arrimage facile, pour certains ministères, comme l'Éducation c'est plutôt facile, pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, c'est aisé, mais pour le ministère de la Justice ce n'est pas évident. Pour certaines organisations qui ont à réfléchir à comment aborder ce nouveau sujet, comment prendre en compte ces composantes transversales importantes, l'arrimage n'était pas parfait. Le gouvernement du Québec a ajouté un nouvel objectif à la Stratégie qui se lit comme suit : « soutenir la création, la graduation et la diffusion de tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement » .

Pour modifier la Stratégie, il faut l'autorisation des élus. C'est un exercice qui est en cours, qui devrait s'étaler dans un premier temps au cours des deux prochaines années. On va analyser les résultats principalement sous l'angle de l'Agenda 21 de la culture et ses objectifs, mais aussi de la contribution à la Stratégie de développement durable.

Je terminerai en disant que c'est une démarche qui est, à nos yeux, ambitieuse, qui n'est pas facile. C'est un grand défi, mais il y a beaucoup d'intérêt qui s'est manifesté. On n'a pas rencontré d'opposition dans l'appareil public. Il y a un intérêt à faire cette démarche, à réfléchir comment, de façon correcte, on peut faire plus pour mieux intégrer la composante culture aux autres aspects du développement durable.

## Helena Morna

Place maintenant aux démarches d'intégration de la culture au développement durable en France, avec vous, **Yann Gourio**, adjoint au chef de la délégation au développement durable au commissariat général, représentant le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

## Yann Gourio

**Adjoint au chef de la délégation au Développement Durable du Commissariat général au Développement Durable (CGDD), ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.**

Je suis très heureux d'être ici puisqu'on parle de développement durable et que j'appartiens au ministère qui suit ces questions-là. Pour autant, j'aurais une petite réflexion préliminaire qui est tout à fait personnelle. Je m'aperçois que ce n'est pas naturel de parler de culture et de développement durable.



Or, j'avais l'impression que c'était plutôt naturel. Le colloque lui-même se dit culture et développement durable. C'est le « et » qui me gêne un peu puisque, pour moi, la culture fait partie intégrante du développement durable. C'est l'identité de chacun, au même titre que les trois autres éléments du développement durable : l'environnement qui est la condition de notre durabilité, le social qui est l'objectif que nous devons tous atteindre de vivre ensemble dans une société harmonieuse et l'économie qui est un moyen pour arriver à tout cela.

J'essayerai de vous montrer en quoi le ministère, et particulièrement le Commissariat au développement durable, agit dans ce sens. Ce sont des réflexions de meilleure harmonie et symbiose entre ces quatre éléments et ce n'est pas toujours un combat facile, mais c'est le même combat que nous retrouvons au sein du ministère pour faire prendre conscience de la nécessité d'un développement durable de la société à l'ensemble des acteurs.

Le ministère du Développement Durable, et particulièrement le Commissariat général au développement durable qui est une entité transversale au sein de ce ministère, a pour charge l'animation des politiques de développement durable, la promotion, la mise en œuvre de la durabilité de notre société. Cela se fait en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs. On n'est pas tout seul à piloter cela. Le Commissaire général est en même temps délégué interministériel au développement durable, c'est-à-dire qu'au sein de l'appareil de l'État en France, nous avons un rôle d'animation interministérielle des politiques de développement durable.

À ce titre, le Commissariat a piloté les travaux d'élaboration de la Stratégie nationale du développement durable et anime un réseau des hauts fonctionnaires au développement durable, dont Monsieur Miles qui va me succéder ici est le représentant pour le ministère de la Culture. Ces hauts fonctionnaires au développement durable forment un réseau dans les administrations de l'État qui permet de coordonner les travaux entre les différents ministères, sachant que chaque ministère est invité à décliner la Stratégie nationale de développement durable dans une stratégie ministérielle. Tous les ministères ne l'ont pas fait, mais tout le monde est incité à la faire et on travaille dans ce sens.

Ces stratégies ministérielles de développement durable déclinent le développement durable à l'échelle d'une politique menée sur le territoire national. On a une stratégie ministérielle pour le ministère des Sports et de la Jeunesse, une stratégie ministérielle pour le ministère de la Défense et nous avons une stratégie ministérielle de développement durable pour le ministère de la Culture. Ce qui montre bien, et je ne vais pas déflorer ce que pourra vous dire **Monsieur Miles**, l'interaction entre une politique culturelle et une politique de développement durable.

Je vais revenir à ce qu'on appelle développement durable, en tous cas pour nous, parce que finalement la culture c'est le bouillon dans lequel nous vivons, c'est ce qui nous identifie. Les enjeux de développement durable sont des enjeux majeurs. Ce sont des enjeux de société, puisque vous le savez, vous lisez la presse et vous connaissez bien le sujet, le développement durable, c'est la nécessité que nous avons, surtout aujourd'hui, de plus en plus, de manière urgente, d'opérer une transition de la société vers une société qui soit «décarbonée», économe en ressources et qui sache faire attention aux plus démunis, aux plus fragiles de la société.

Ces enjeux-là sont de plus en plus prégnants, de plus en plus urgents, particulièrement parce que nous avons un mur devant nous : celui de l'accroissement de la population, de l'accroissement du réchauffement de la planète, de l'appauvrissement des ressources, et en particulier des ressources qui ne sont pas renouvelables. C'est un mur vers lequel nous sommes en train de courir, de foncer dedans en klaxonnant et il faut absolument qu'on change la course de notre société pour répondre à ces enjeux et pour pouvoir les surmonter.

Cela nécessite pour la société en général, on l'a vu à Rio et à Rio+20 récemment, un changement de paradigme, un changement culturel. Finalement, le développement durable est



la nécessité de changer culturellement de société. C'est là que finalement les deux acceptions se rejoignent très fort.

Et, ce changement de société ne peut se faire que si nous emportons, comme l'a très bien montré **Monsieur Vézina**, il faut emporter l'adhésion de la population pour les entraîner vers une société qui change. Cette adhésion est une acculturation. On a de nouveau un phénomène de changement de culture de l'ensemble des parties de notre société, de vous et moi, pour que nous puissions changer nos habitudes de mode de vie, de consommation, de relations aux autres et donc changer de société.

J'ai repris les conclusions de la Déclaration finale de Rio parce que ces trois éléments de Rio sont les trois éléments que nous reprenons dans les politiques menées par les ministères du Développement Durable. La préservation du patrimoine culturel, la participation des peuples autochtones, c'est-à-dire l'identité culturelle des populations du territoire, et les sujets d'enseignements. Je reprendrai ces trois points dans la manière dont nous abordons nous, ministère du Développement Durable et particulièrement Commissariat du développement durable, ce triptyque.

Je vais avoir une vision très impressionniste, très pointilliste de la chose, je n'aurai aucun souci d'exhaustivité, mais c'est pour vous rappeler que nous avons un cadre légal qui nous régit. Il s'agit des lois de Grenelle avec l'ensemble des décrets d'application. Au-delà de cela, le Commissariat mène une politique d'incitation, d'entraînement, de partenariat. Nous animons un grand nombre de cénacles, de colloques, de cercles de partenariat, où l'on travaille avec les parties prenantes de la société pour co-élaborer ensemble des pans de politique de développement durable.

Voici trois exemples sur notre sujet particulier, dans un ordre volontairement d'importance croissante. Nous avons la responsabilité de la politique des paysages. Le ministère de l'Aménagement du territoire, le ministère du Développement Durable a dans son giron la défense et le respect des paysages, la politique des paysages et des grands sites, et nous avons en particulier dans ce cadre-là quelques exemples précis des politiques paysagères dans le cadre des parcs naturels régionaux qui sont pilotés par le ministère.

J'ai un autre exemple en tête : la politique que mène le Conservatoire du littoral pour associer très précisément patrimoine bâti, patrimoine paysager naturel, sur le territoire sur lequel il est compétent. Et, puis préservation du patrimoine culturel, bien évidemment, puisque c'est tout à fait lié. Nous avons également la prise en considération de l'identité territoriale puisque c'est le ministère qui pilote les Agendas 21, et c'est nous qui assurons le travail de collecte pour la reconnaissance des Agendas 21. J'ai utilisé précisément Agenda 21 et non Agenda 21 de la culture. On a des Agendas 21 de la culture, mais au départ, l'Agenda 21 est une démarche globale.

J'aime bien cette vision des choses, car pour moi le développement durable est une vision transversale, systémique. On ne sépare pas les différentes choses, c'est une fusion des éléments. Avant de venir j'échangeais avec l'une d'entre vous et je disais que c'est comme une recette d'un plat : on a quatre ingrédients, quand on en enlève un, ça n'est pas le même goût. Tout cela pour le vivre ensemble dont on a déjà parlé. Les Agendas 21 mutualisent les différentes facettes du développement durable nécessaires.

J'ai un exemple en tête : c'est celui de Lille qui a pris en compte, très fortement en compte, une dimension culturelle dans sa lecture des choses à travers l'Agenda 21 qu'il a mis en place.

Donc identité territoriale et une forte politique d'éducation et de sensibilisation au développement durable avec, au premier chef, une application à notre propre ministère. On s'aperçoit que même au ministère du Développement Durable, tout le monde n'est pas acquis,



et ne sait pas forcément ce qu'est que le développement durable. C'est un peu normal, c'est ce que je disais précédemment, c'est de l'acculturation.

Et puis, l'éducation à l'environnement et au développement durable à travers toute une politique que l'on mène en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale puisque nous avons un accord-cadre avec la Direction des enseignements scolaires pour mettre en place des programmes de développement durable dans l'ensemble des programmes écoles, collèges, lycées.

Un gros travail également que l'on mène en direction des étudiants, à travers les plans verts des universités, et puis avec la société tout entière et, en particulier, la « semaine du développement durable » pilotée par le ministère et qui permet d'engager le public à adopter des comportements responsables et de changer culturellement.

Vous voyez, c'était très impressionniste, mais cela vous donne la vision des choses. On est beaucoup en impulsion, en essayant d'engager l'adhésion des uns et des autres. Je finirais par une citation de Pérez de Cuellar : on est bien, comme il le dit, sur des nouvelles façons de vivre et l'influence des facteurs culturels est importante pour la manière dont les sociétés conçoivent leur avenir, or le développement durable, c'est d'abord l'avenir.

#### Helena Morna

Nous terminons cette session avec **Christopher Miles**. Alors culture et développement durable, comment intégrer l'un aux démarches de l'autre ?

#### Christopher Miles

**Haut fonctionnaire au développement durable, secrétaire général adjoint, ministère de la Culture et de la Communication**

On y travaille tous les jours et je crois que beaucoup d'entre nous ont dit que culture et développement durable, cela va ensemble. Mais ce n'est pas forcément si évident que cela. On peut se rappeler qu'il y a des civilisations qui sont mortes presque de leur culture. Il suffit de se rappeler de ce qui s'est passé sur l'île de Pâques où la construction de grandes statues très dispendieuses a fini par aboutir à la disparition quasi totale de la population pour se rappeler que l'activité culturelle, après tout, elle aussi, a un impact sur l'environnement et que cet impact peut être destructeur.

Après cette introduction un peu lapidaire, je passe à ma présentation qui sera un peu plus austère. Je vais vous parler des enjeux de la Stratégie 2011-2013 du ministère de la Culture qui se détaille en quatre volets : l'exemplarité du fonctionnement du ministère de la Culture et de la Communication, puis comment inscrire le développement durable au cœur de ces politiques, comment promouvoir un modèle de société porteur de développement durable au sein de ce ministère, pour terminer par quelques éléments sur nos axes d'action en 2013.

Notre stratégie ministérielle, consiste à repenser l'ensemble des politiques et des modes d'intervention du ministère à l'aune des principes du développement durable dans sa triple dimension, ces fameux trois piliers environnementaux, économiques et sociaux, sachant que nous ne savons toujours pas si la culture est un quatrième pilier, nous l'espérons, nous le disons, nous l'affirmons. En l'attente, nous pensons que c'est un pilier transversal.

Nous pouvons dire que la culture est une poutre très importante ou une fondation sur laquelle s'appuient les trois autres piliers. Cela se traduit comment ? Pour nous, il y a trois piliers, mais ce ne sont pas les mêmes. Celui de gauche porte sur ce qui est commun à tous les ministères et à toutes les organisations et peut-être à chacun d'entre vous dans votre vie quotidienne : comment faire pour que tout ce que vous achetez soit durable ? Comment faire pour que ce que vous consommez soit durable ? Et comment faire pour que les gens qui vivent autour de vous aient une approche durable de l'environnement ?



Le deuxième pilier, c'est le pilier « métiers » du ministère de la Culture et de la Communication, au sens des métiers verticaux du ministère : métiers du patrimoine, de la création, de la conservation et de la diffusion, le métier des médias et industries culturelles auxquels nous avons ajouté un autre métier, parce que nous sommes un ministère qui construit, notre métier de constructeur de bâtiments et de bâtiments culturels.

Le troisième pilier, les métiers transversaux, l'enseignement supérieur et la recherche. Nous avons 35 000 étudiants et parmi eux, ce n'est pas anodin, 20 000 étudiants dans nos écoles d'architecture, ceux qui vont construire nos maisons, nos bâtiments culturels de demain. Quand on regarde certains bâtiments aujourd'hui on peut se dire qu'il y a peut-être quelque chose à faire en matière de développement durable. Enfin, la sensibilisation et la diffusion de la culture du développement durable au sein du ministère de la Culture et par les actions que mènent les artistes ; l'idée de culture partagée et de diversité culturelle qui est commune à tous les Agendas 21.

Nous n'avons pas d'Agenda 21 au ministère de la Culture parce que, pour l'instant, c'est une démarche qui n'est pas gouvernementale, mais plutôt réservée aux collectivités. Mais nous y réfléchissons beaucoup. C'est une démarche que nous allons engager dans les années à venir. Nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions concilier les Agendas 21 des collectivités et l'Agenda de l'État. Cela se traduira par une meilleure concertation entre le ministère et les collectivités dans une instance qui s'appelle le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel. Nous allons aussi travailler à une meilleure conciliation entre les Agendas 21 culture et les Agendas 21 environnementaux.

Le premier axe : l'exemplarité du fonctionnement interne. Je ne vais pas m'attarder très longuement. Il s'agit de prendre le parti, dans le fonctionnement courant comme dans l'exercice de tous les métiers du ministère, d'une exemplarité dans notre fonctionnement. Cela se traduit par des indicateurs, des objectifs, mais ceux-ci sont concrets: réduction de la consommation de papier, nombre de véhicules électriques ou hybrides achetés, réduction du nombre de kilomètres parcourus en avion, mise en place de bilans carbone et de plans de développement des agents.

Je prends un exemple. Je travaille sur le bilan carbone du ministère et je me suis aperçu que sur l'activité de l'administration centrale — la rue de Valois et les services à côté — et d'une direction régionale prise au hasard, nous consommons environ 5 000 tonnes équivalent carbone pour lesquelles il y en a 2 269, c'est-à-dire presque la moitié, qui sont liées aux déplacements intercontinentaux en avion des agents.

Cela veut dire que la moitié de l'impact carbone du ministère de la Culture est représenté par les 10 % d'agents du ministère qui se déplacent. Inutile de vous dire qu'ensuite j'ai regardé tout de suite ce que représentait l'impact des déplacements domicile travail, car on insiste beaucoup sur le fait qu'il faut prendre les transports en commun. Je me suis aperçu qu'environ 90 % des agents du ministère de la Culture prenaient les transports en commun et que l'impact carbone de ces déplacements domicile travail représentait 175 tonnes équivalent carbone, c'est-à-dire moins du 1/10<sup>ème</sup> de l'impact des agents qui se déplacent en avion.

Nous avons quelques questions à nous poser sur le développement de la téléconférence, la possibilité de mettre en place au niveau international, des colloques dans lesquels la moitié de la population sera au Québec et l'autre moitié en France. Effectivement, dans des territoires aussi grands que le Québec, des questions similaires doivent se poser.

Je parle maintenant de la nécessité d'inscrire le développement durable au cœur des politiques mêmes du ministère. Première politique, celle à laquelle on pense tout de suite, le patrimoine. Bien entendu protéger les patrimoines pour valoriser les territoires, bien entendu élargir les champs de la prévention du patrimoine aux risques naturels, intégrer les orientations du développement durable dans la restauration du patrimoine bâti. Quand je m'occupais du





Théâtre de l'Odéon, j'avais un architecte des monuments historiques qui m'expliquait que, lorsque nous devons restaurer l'intégralité du théâtre, il était tout à fait impossible de mettre en place des systèmes de double vitrage — ce qui aurait permis de réduire la consommation de chauffage — puisque ce bâtiment avait été bâti au 18<sup>e</sup> siècle, et évidemment, au 18<sup>e</sup> siècle, le double vitrage n'existait pas. Depuis, les architectes des monuments historiques ont évolué.

Inciter, cela est très important et nous travaillons beaucoup y avec le Commissariat général au développement durable : inciter à la réhabilitation des constructions existantes plutôt qu'aux démolitions, en partant toujours du principe qu'il vaut mieux réhabiliter plutôt que détruire et reconstruire ou promouvoir l'étalement urbain. Cela pose une question puisque le ministère de la Culture a, après tout, été pionnier en 1913 avec la Loi de protection des monuments historiques, en 1962 avec l'idée d'intégration globale de l'opération de réhabilitation dans ce qu'on a appelé la Loi Malraux et les secteurs sauvegardés.

On s'est aperçu progressivement qu'il fallait faire évoluer cette conception. Le patrimoine devait surtout évoluer dans la notion d'usage. Il ne servait à rien de réhabiliter un bâtiment tel qu'il était originellement, mais qu'il fallait travailler à la fois sur son usage culturel futur, sur son utilisation, qu'il s'agisse d'un bâtiment d'habitation ou d'un bâtiment culturel, et qu'il fallait aussi travailler sur son insertion dans le territoire et aussi sur son empreinte culturelle.

On aboutit à des situations parfois difficiles avec certaines municipalités. La ville de Lille est tout à fait exemplaire avec un projet qui part d'un événementiel pour travailler sur le long terme sur les quartiers avec la mise en place de ce programme de *maisons folie* dont **Catherine Cullen** vous a peut-être parlé. Certaines villes réhabilitent des bâtiments en disant que leur usage sera culturel, mais ne pensent pas à cet usage avant de les réhabiliter. Je ne citerai pas d'exemple, car je risquerais de me faire des ennemis dans la salle...

Cela se traduit comment ? Je prends un exemple très concret : les aires de valorisation et de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. C'est un travail conjoint mené avec le ministère du Développement Durable et sa composante du ministère de l'Équipement. Nous avons, après la Loi Malraux, mis en place des zones de protection de l'architecture de l'urbanisme et du paysage (ZPPAUP) qui permettaient de prendre en compte la globalité d'un environnement culturel et patrimonial insérée dans un paysage avec une notion de site mis en valeur par les architectes urbanistes de l'État, notamment. C'est un corps très précieux qui a l'avantage d'être transversal au ministère de la Culture et au ministère de l'Équipement. Nous nous sommes aperçus qu'il fallait encore évoluer et c'est la raison pour laquelle ces zones de protection sont devenues les AVAP. Il y en a actuellement 650 en France. Elles sont en train de se transformer progressivement en AVAP. L'AVAP c'est quoi ? C'est la même chose que la ZPPAUP mais avec un volet environnemental qui prend en compte l'impact environnemental d'un site et la manière de le faire évoluer.

Deuxième exemple : les projets immobiliers. Là encore il s'agit de prendre en compte les enjeux du développement durable dans nos propres projets, à tous les stades et d'être un ministère pionnier ou exemplaire. Qu'avons-nous fait ? Nous avons un opérateur, l'OPPIC, qui s'occupe des investissements culturels. Nous avons travaillé avec lui sur un contrat de performances qui permet de garantir que, à toutes les étapes, de la conception du cahier des charges à l'ouverture du bâtiment, on pense à l'impact en terme de développement durable. Cela passe évidemment par un audit énergétique de ce bâtiment et un audit de ses coûts de fonctionnement associés.

Un exemple plus récent : les écoles d'architecture du ministère de la Culture ont participé dans une version très dynamique à la compétition internationale Solar Decathlon Europe 2012. Nous avons gagné en imaginant avec les étudiants un projet de bâtiment innovant à énergie inerte qui a permis, en s'inspirant de ce qu'est la canopée, de gagner ce concours international.





Troisième volet peut-être plus compliqué, en tout cas moins intuitif : la question de la création, de la conservation et de la diffusion. Rapidement aussi. Les artistes sont des médiateurs, nous l'avons vu ce matin avec **Yannick Jaulin**. Les événements culturels sont source d'impacts environnementaux et les Québécois, comme nous, travaillent sur l'impact que peut avoir un festival, un théâtre, un musée.

Quand un musée se pose la question de la conservation des œuvres dans des conditions d'hygrométrie et de climatisation constante, il n'est pas nécessaire de mettre tout le musée dans des conditions de climatisation et d'hygrométrie constante. Autrement dit, on peut s'occuper des vitrines et pas forcément mettre le même niveau de climatisation et d'hygrométrie pour les visiteurs. Cela a été une évolution importante qui sera mise en application notamment au musée de Marseille, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée qui ouvrira prochainement.

Cela se traduit également sur ce qu'on a appelé la commande publique. Je vous donne un exemple, il s'agit de cette œuvre de Nils Oudo qui a été mise en place sur un fleuve dans le Loir et Cher et qui va se déplacer le long de ce fleuve jusqu'à l'estuaire et qui, au fur et à mesure va se biodégrader dans l'environnement. Quand on commandait des œuvres à des artistes pour les mettre en place dans l'environnement urbain, on oubliait souvent de réfléchir sur son impact écologique. Celle-ci est très spécifique puisqu'elle va, au fur et à mesure disparaître, mais dans d'autres cas il faut, dès la conception de l'œuvre, et avec l'artiste, penser à la manière dont elle va s'insérer dans l'environnement. Nous avons un travail exemplaire, par exemple, avec une association qui s'appelle les Nouveaux Commanditaires qui travaille dès l'origine, avec les habitants, sur la conception des œuvres d'art dans l'environnement urbain, mais aussi rural.

Le point sur lequel nous sommes le moins avancés à mon sens, et je le regrette, mais peut-être pourra-t-on s'inspirer de ce qu'ont pu faire nos amis au Québec, concerne les médias et les industries culturelles. Il faudrait aller au-delà des bonnes intentions, du constat qui est que ce n'est pas forcément la dématérialisation des choses qui se traduit par un moindre impact environnemental. N'oublions pas que le «cloud», ce sont des milliers de serveurs qui consomment une énergie considérable et qui émettent une chaleur considérable. Donc s'imaginer que la suppression du papier et son remplacement par le numérique se traduisent par des économies et une réduction de l'impact environnemental est une douce illusion à laquelle il faut effectivement mettre fin ensemble.

Quand on a dit cela, on doit aussi parler du rôle des médias comme pouvant contribuer à la sensibilisation de la population aux enjeux du développement durable. On doit aussi parler de la mixité et de l'égalité homme/femme dans les médias. J'en prends un seul exemple. Nous nous sommes aperçus récemment à l'issue d'une étude que, parmi les experts qui intervenaient sur les chaînes de télévision, 70% des experts invités à parler à la télévision sont des hommes. Nous avons un petit problème à régler.

Dernier axe : promouvoir un modèle de société porteur de développement durable. Cela nécessite que nos étudiants dans les écoles d'architecture, mais aussi dans toutes les autres écoles du ministère - nous avons des conservatoires, nous formons des acteurs, des musiciens, nous formons aussi des designers, des artistes plasticiens, des sculpteurs ou encore des vidéastes - tous puissent, à un moment ou un autre, avoir une rencontre avec ces enjeux du développement durable.

Cela nécessite aussi que nous définissions ensemble des problématiques de recherche sur ces sujets qui croisent des problématiques culturelles et des problématiques scientifiques. Ceci se traduit, par exemple, dans la formation continue des architectes, dans la formation des acteurs du bâtiment et de la ville au développement durable. Ça se traduit aussi à l'intérieur même du ministère: tous les nouveaux encadrants qui arrivent au ministère de la Culture sont formés au développement durable et ont un module de sensibilisation à ce sujet. Cela se traduit dans la construction d'une démarche collaborative avec les services du ministère pour élaborer la



prochaine stratégie ministérielle de développement durable, et peut-être que cela se traduit aujourd'hui par ce colloque.

J'en termine par nos axes d'intervention pour l'avenir. Et l'avenir, c'est aujourd'hui, c'est 2013. On s'est donné quelques objectifs.

Premier objectif : travailler et intensifier l'accessibilité des personnes handicapées aux services de communication en ligne. Nous allons ouvrir prochainement un site internet, culture.fr, qui va être le portail d'accès aux ressources culturelles du ministère. Il faudra que ce site soit ergonomique, adapté aux personnes handicapées.

Deuxièmement, travailler sur l'accessibilité des personnes handicapées aux établissements culturels et à l'offre culturelle. Nous sommes en retard, nos établissements d'enseignement supérieur devraient déjà être accessibles aux personnes handicapées ; tous les bâtiments publics devraient l'être en 2015. Nous mettons donc les bouchées doubles dans un contexte budgétaire très difficile, mais je pense que nous pourrions dire, qu'avec deux ans de retard, tous nos établissements d'enseignement supérieur seront accessibles aux étudiants handicapés, mais aussi, nous aurons mis en place une vraie politique volontariste d'accès de ces étudiants à ces établissements. Nous recenserons le nombre d'étudiants qui font une scolarité et qui sont actuellement en situation de handicap et nous mènerons une politique active pour les engager à mener ces études. Je peux vous dire que pour avoir été six mois dans un fauteuil roulant que quand vous vivez la vie au niveau des roues, vous avez une autre approche de l'environnement. Avoir des architectes handicapés amènerait probablement à des bâtiments beaucoup plus écoresponsables et plus doux pour l'environnement.

Enfin, nous allons travailler sur le dialogue interculturel et publier un ouvrage sur ce sujet. Nous mènerons une grande action pour le soutien de la diversité linguistique avec Xavier North le délégué interministériel à la diversité linguistique.

Je sors d'une réunion interministérielle, nous allons donc travailler sur une lettre de cadrage avec le ministère du Développement Durable qui va décliner la feuille de route gouvernementale qui vient d'être proposée par le Président de la République, les 14 et 15 septembre 2012, lors d'un séminaire de rentrée. Nous aurons, chaque année, un séminaire qui fera le point avec l'ensemble des ministères sur l'avancement des actions concrètes que nous aurons menées, les textes que nous aurons passés pour qu'ensemble, la terre continue à ressembler à quelque chose dans vingt ans.



**VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012**

**Claudie Haigneré**

**Présidente d'Universcience, établissement public du Palais de la Découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie**

Bonjour Mesdames, Messieurs, et bienvenue pour cette deuxième journée de colloque sur ces aspects de culture et développement durable que vous nous faites l'honneur de tenir dans cette maison, la Cité des sciences et de l'industrie, un des deux sites de l'établissement public que j'ai le grand honneur et plaisir de diriger, Universcience, qui réunit le Palais de la découverte, au cœur de Paris et ce site.

Je viens simplement vous saluer avec beaucoup de plaisir et de fierté, ce matin, parce que je sais que vous allez avoir une journée de travail importante.

J'étais désolée de ne pouvoir assister à vos travaux hier. J'ai cru comprendre qu'ils avaient été très riches et je suis très heureuse pour ma part de cette coopération efficace, cette réflexion en commun entre la France et le Québec. J'évoquais, juste avant d'entrer, le fait qu'il y a quelques mois, j'étais au Québec, à Montréal, au moment où il y avait un travail sur la Francophonie au sein de la grande bibliothèque du Québec. J'y étais avec une de mes collègues astronautes, Julie Payette. C'était juste au moment du printemps un petit peu difficile que vous avez vécu, mais on me dit qu'aujourd'hui les choses sont plus calmes. Cette mobilisation étudiante, je pense, était là aussi dans une problématique d'un développement durable de nos sociétés, comme vous y réfléchissez aujourd'hui.

Je crois que si le ministère de la Culture a souhaité tenir ce colloque ici, ce n'est pas simplement parce que c'est un lieu qui, je l'espère, vous accueille le mieux possible. Je crois que c'est un lieu assez symbolique. C'est donc une maison qui est un lieu de diffusion de la culture scientifique et technique, de partage des savoirs avec, à la fois des missions éducatives dédiées aux jeunes générations, mais aussi des missions d'émancipation citoyenne pour chacun en s'appropriant les sujets de sciences et de techniques. On a ici près de trois millions de visiteurs : des enfants, des parents, des scolaires, des professeurs, des adolescents, des tous petits ; vous avez vu en haut la cité des enfants qui accueille les enfants dès l'âge de deux ans. On commence très tôt ce travail sur le socle des jeunes esprits pour les convaincre d'être dans cette appropriation des outils qui leur permettront de se projeter dans l'avenir et le progrès. On accueille, bien évidemment, des experts et tout un chacun, pour essayer de communiquer. C'est un lieu assez symbolique pour dire qu'on se projette, qu'on est dans un développement durable de notre société et qu'on laboure ce socle qui permettra à chacun de s'y sentir bien.

C'est aussi un carrefour que je présente souvent comme une plateforme où peuvent se rencontrer les gens du monde de la culture, les gens du monde de l'éducation, ceux de la recherche, de la sphère économique. Vous le verrez si vous avez le temps de parcourir un peu les espaces, on est ici à la Cité des sciences et de l'industrie, et aussi à tout ce qui est lié à l'innovation technologique et à l'appropriation des nouveaux outils. Ces différents mondes des décideurs politiques dans le grand sens du terme, des responsables économiques, des chercheurs, des citoyens peuvent ici se rencontrer, débattre, réfléchir, partager des idées, faire des propositions et pourquoi pas, utiliser cette maison et ses outils comme une plateforme pour tester des innovations. Je suis sûre que vous avez ici, avec ce colloque très novateur, beaucoup de propositions d'innovations et nous serons à l'écoute de vos conclusions.

Si vous parcourez les espaces, vous verrez que cette problématique de développement durable, de l'environnement est au cœur des préoccupations et des sujets que l'on propose à nos publics.



Nous avons accueilli encore très récemment une très belle exposition sur les océans, pour voir comment les océans intervenaient dans tous les éléments de la régulation climatique. L'exposition a eu un grand succès. Aujourd'hui, si vous avez le temps, vous verrez qu'on a essayé de rentrer dans le cerveau d'un génie créateur, Léonard de Vinci. C'est une très belle exposition qui montre toutes les facettes de ce que Léonard de Vinci peut représenter, quand on parle de création, d'innovation, de talent avec ses multiples formes d'intelligence.

Dans nos expositions, on insiste toujours sur l'émerveillement, la magie. C'est comme cela qu'on essaye d'attirer nos publics et ensuite de les conduire vers des questions formulées peut-être différemment à la sortie de ce qu'elles étaient quand ils sont arrivés sur notre site. Nous ne sommes pas là pour apporter des réponses, mais pour essayer de faire émerger cette façon de réfléchir tout en développant un esprit critique et en étant toujours dans la curiosité et le questionnement. Je crois que ce ton d'émerveillement, par rapport à des colloques très sérieux comme celui que vous tenez aujourd'hui, n'est pas du tout futile ; c'est absolument important parce que l'envie, le désir, va donner la possibilité de s'approprier les sujets, d'aller plus loin et de contribuer à faire émerger, comme vous le faites dans cette réunion commune, une intelligence collective dont on a tellement besoin aujourd'hui pour essayer de renforcer nos efforts.

Tout cela pour vous dire que je suis très heureuse et fière de vous accueillir ici. Je vais laisser la place à la suite de ces discussions très fertiles que vous avez démarrées hier, et dont on m'a dit que **Edgar Morin**, pour qui j'ai un respect et une admiration formidable, a su hier distiller quelques éléments qui étaient importants dans votre réflexion.

Je vous souhaite une très belle journée de travail et je serai à l'écoute des recommandations que ce colloque pourra permettre de faire sortir.



## DIALOGUE - LE LIEN ENTRE CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN DROIT INTERNATIONAL : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

**Marie-Andrée Lamontagne**  
Écrivain, éditrice et journaliste, Québec  
Animatrice de la journée

J'aurai le plaisir d'animer cette deuxième journée du colloque, de prendre la relève d'**Helena Morna**. C'est la deuxième journée d'un événement qui tente de faire le bilan d'une réflexion internationale sur ce couple dont on voudrait voir reconnue l'union légitime, c'est-à-dire la culture et le développement durable et dont on a vu hier que cela n'allait pas toujours de soi y compris dans les milieux les mieux disposés envers la culture. Cela étant, j'ai compté 177 villes et gouvernements locaux qui utilisent aujourd'hui l'Agenda 21 de la culture dans leurs politiques urbaines, 43 associations et réseaux de gouvernements locaux et 124 organisations nationales et internationales. L'idée fait son chemin et le but de ce colloque ne tient pas seulement dans le bilan à faire. Il est aussi tourné vers l'avenir et les actions à entreprendre comme on le verra au cours de la journée, au moment des échanges, mais aussi à la fin de la journée avec des actions à la fois singulières et collectives, globales et locales. C'est cette mise à plat provisoire que nous allons poursuivre aujourd'hui.

La première intervention de la journée n'est pas une table ronde, mais un dialogue. Il a été question hier de faire de la culture le quatrième pilier du développement durable, puis on a parlé de ciment, de poutre. On est resté dans des métaphores sur le bâtiment. Il y a une série de documents juridiques qui balisent la réflexion sur ce plan. On va commencer ce matin par ce sujet, et voir quels sont les instruments juridiques internationaux qui reconnaissent le lien entre culture et développement durable.

Je vous présente les intervenants. **Véronique Guévremont**, vous êtes professeure agrégée diplômée de l'université de Paris 1 Sorbonne. Vous enseignez depuis 2006 le droit international à la Faculté de droit et à l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval et de 2003 à 2005, vous avez agi au titre d'experte associée à la Division des politiques culturelles de l'UNESCO lors de la négociation de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Vos recherches les plus récentes ont notamment porté sur la dimension culturelle du développement durable et vous avez participé à l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture du Québec qui, on le sait, a été adopté en 2011. Vous êtes également membre de plusieurs réseaux et regroupements qui œuvrent dans le domaine de la diversité culturelle. Vous êtes donc la personne tout indiquée pour agir comme médiatrice.

À vos côtés, **Virginie Barral**, lectrice spécialisée en développement durable et en droit international à l'Université de Hertfordshire au Royaume-Uni. Vous êtes spécialiste du droit international. Votre thèse en cours de publication, soutenue à l'Institut universitaire européen de Florence, porte sur les incidences juridiques développement durable en droit international. Vous avez été chercheur invitée à la Faculté de droit de l'Université du Michigan, rapporteur de la Commission française du développement durable au ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et également juriste chez Cholmeley Frères Eversheds, à Paris. Vous contribuez annuellement à la rubrique développement durable du *Yearbook of international environmental law*.

**Hélène Ruiz Fabri**, en plus d'être professeure de droit public, vous êtes membre honoraire de l'Institut universitaire de France, directrice de l'école de droit de la Sorbonne à l'Université de Paris 1, directrice de l'unité mixte de recherche de droit comparé de Paris. Vous êtes présidente honoraire de la Société européenne de droit international. Vous avez été experte auprès du gouvernement français au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté française de



Belgique et de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie sur la question de la diversité culturelle. Vous avez publié plusieurs études, ouvrages, articles sur la faisabilité, l'élaboration et la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

## Véronique Guévremont

### Professeure en droit international, Université de Laval, Québec

Merci à toutes et à tous, à mes collègues **Virginie Barral** et **Hélène Ruiz Fabri** d'avoir accepté de se prêter à l'exercice de ce dialogue sur le lien entre culture et développement durable en droit international. Avant d'introduire le sujet, je voudrais faire un commentaire sur le titre de la table ronde.

Hier, en fin de journée, un intervenant remarquait à propos du titre du colloque, qu'il n'était peut-être pas approprié de l'intituler « culture et développement durable » tellement il est naturel que la culture fasse partie du développement durable. Cela m'a fait réfléchir au titre de notre propre table ronde et je me suis dit qu'en ce qui concerne le droit international, ce n'est pas naturel encore à ce stade-là. On commence tout juste à s'habituer à l'association des deux notions, mais pour l'instant ce n'est pas naturel.

« Culture et développement durable en droit international ». Pourquoi avoir choisi de faire une table ronde sur ce sujet ? Tout d'abord lorsqu'il est question de développement durable, lorsqu'on s'intéresse en particulier aux origines de la notion même de développement durable, on se tourne inévitablement vers le droit international. Même si la remise en question du concept de développement s'est sans doute produite à différents niveaux, au niveau local, régional, national et international, il est incontestable que le droit international a largement contribué à la diffusion de cette nouvelle vision qu'incarne le concept de développement durable.

On peut faire la même réflexion en ce qui concerne le lien entre culture et développement durable ou plus spécifiquement, la reconnaissance formelle de l'existence d'un lien entre culture et développement durable. Il est largement admis et sans doute depuis longtemps que les deux notions sont indissociables. On ne peut véritablement penser le développement durable sans intégrer la culture, comme cela a été dit et redit hier. Mais lier les deux juridiquement, on est en train de le faire. Le droit international joue en ce moment une influence considérable sur cette évolution.

Nous avons voulu donner à cette table ronde le format d'un dialogue. Dans un premier temps, on va se tourner vers le passé, vers les origines de la notion de développement durable. De quelle façon ce développement durable est-il apparu dans les accords commerciaux multilatéraux et éventuellement dans la culture. Dans un deuxième temps, on reviendra sur le présent. Quelle est la nature de la relation entre les différents piliers du développement durable aujourd'hui en droit international ? Ensuite, on examinera de quelle façon ce lien qui est en train de se tisser entre culture et développement durable pourra peut-être influencer l'évolution du droit international dans différents domaines.

Lorsqu'on se tourne vers le passé, vers les origines de la notion de développement durable, c'est à **Virginie Barral** que revient la première prise de parole puisqu'elle est incontestablement une experte sur le sujet.





## Virginie Barral

### Lectrice spécialisée en développement durable du droit international, Université de Hertfordshire, Royaume-Uni

Pour cette première phase, je voudrais retracer l'émergence du développement durable en droit international de l'environnement. Ce qui me paraît indéniable à ce sujet, c'est que, certes, le développement durable est une notion transversale et même holistique, une notion qui a vocation à s'appliquer à pratiquement toutes les activités humaines. Cela dit, même s'il s'est aujourd'hui diffusé dans de nombreuses branches du droit international, c'est bel et bien en droit international de l'environnement qu'il trouve son origine.

Pour certains, la notion de développement durable aurait des origines assez lointaines qui remonteraient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Philippe Sands, par exemple, voit les premières ébauches du développement durable dans l'affaire des phoques à fourrure de la mer de Behring qui date de 1893. Il y avait eu, dans cette affaire, une référence à l'utilisation adéquate des phoques dans l'intérêt de l'humanité. Pour Philippe Sands, cette référence à une utilisation adéquate préfigurait déjà l'idée de durabilité qui sous-tend au développement durable. Peter Sand, pour sa part, voit l'origine du développement durable dans les modèles de gestion forestière développés à la même époque, c'est-à-dire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par des scientifiques notamment allemands ou d'Amérique du Nord qui prônaient une exploitation sage de la forêt.

Là, à nouveau, l'idée d'exploitation sage sous-tendait l'idée de l'utilisation durable des ressources naturelles. Mais c'est véritablement avec l'essor du droit international de l'environnement, et en particulier, grâce à l'impulsion et à l'appui de l'ONU, que peu à peu le développement durable vient à maturation. Une première étape cruciale est donc franchie en 1972 à la Conférence de Stockholm sur l'environnement où, même s'il n'y a pas eu à proprement parlé de notion du développement durable, cette conférence est l'occasion d'établir clairement le lien entre protection de l'environnement et développement économique.

C'est un lien qui apparaît tout au long de la déclaration juridique issue de la Conférence de Stockholm. Même si aujourd'hui, lorsqu'on parle de développement durable on se réfère à quelque chose de plus sophistiqué et complexe que la simple reconnaissance des interactions entre développement et environnement, c'est tout de même sur cette base là que le concept a évolué. L'expression développement durable elle-même apparaît pour la première fois dans un document élaboré par l'Union internationale de conservation de la nature en 1980, la Stratégie mondiale de conservation. Cela dit, le texte utilise l'expression, mais n'en donne pas encore de définition.

Pour avoir une première définition du développement durable, il faut attendre 1987 et le rapport Brundtland élaboré par la CMED qui définit le développement durable comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. C'est encore aujourd'hui la définition du développement durable qui est la plus citée. C'est une définition emblématique. Le rapport Brundtland est un document clé dans la genèse du développement durable, car il offre, non seulement une première articulation du développement durable, mais il permet aussi une certaine diffusion de la notion.

Le développement durable a été si l'on peut dire officiellement endossé par la Communauté internationale des États comme nouveau paradigme des relations environnement/développement en 1992 à la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement. La célèbre Déclaration de Rio adoptée à l'issue du Sommet est une véritable déclaration à propos du développement durable. Et Rio incarne l'adoption du développement durable comme paradigme des relations environnement/développement de par sa très large adhésion par les États.



Un très grand nombre d'États ont adhéré à la Déclaration. Mais cette déclaration innove aussi au sens où elle formule, pour la première fois, le développement durable en termes juridiques. Certes, elle n'est pas obligatoire pour les États, mais c'est une déclaration juridique qui emploie l'impératif et le vocabulaire traditionnel du droit. Par contre, ce n'est qu'en 1997, à Rio+5, que le développement durable est élargi au pilier social. À Rio+5, on affirme que le développement économique, l'environnement, mais aussi le développement social sont les trois composantes interdépendantes du développement durable. Et ce rééquilibrage de la notion en faveur du développement social a ensuite été affirmé lors du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002.

À l'exception peut-être de ce sommet mondial du développement durable que l'on ne peut pas vraiment rattacher à ce système juridique particulier, les autres grandes étapes et conférences internationales qui ont façonné le développement durable se rattachent toutes à une branche spécifique du droit. Cette branche est le droit international de l'environnement.

L'origine environnementale du développement durable est aussi confirmée de par sa très large diffusion dans un grand nombre de traités et conventions d'environnement. En fait, la toute première référence au développement durable dans un instrument contraignant se fait dès 1989 dans un traité plurilatéral, la Convention centro-américaine de San José pour la protection de l'environnement. C'est donc la première inscription du développement durable dans un instrument contraignant dans un traité environnemental.

Bien entendu, le développement durable est aussi au cœur de quelques conventions multilatérales du droit international de l'environnement dit de développement durable et notamment celles issues du Sommet de Rio, c'est-à-dire la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention de lutte contre la désertification. Mais au-delà de son inclusion dans ces quelques instruments phares du développement durable, le concept fait aussi l'objet d'une très large diffusion au sein de nombreuses conventions de nature environnementales. Il apparaît dans plus de 112 traités environnementaux dont 67 sont des conventions multilatérales.

Pour vous donner quelques exemples, le développement durable apparaît dans la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, dans l'Accord international sur les bois tropicaux de Genève, dans l'Accord de Lusaka sur les opérations concertées visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvage, dans la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, dans la Convention sur la protection du milieu marin du littoral de la Méditerranée, la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, la Convention sur la gestion durable du lac Tanganyika ou la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates. C'est une série d'exemples pour vous montrer que l'empreinte génétique du développement durable est vraiment une empreinte environnementale.

### Véronique Guévremont

On comprend très bien pourquoi on associe si naturellement le développement durable à l'environnement, non seulement, au niveau international, mais au niveau national et la difficulté à associer une nouvelle dimension. On va se tourner maintenant vers le commerce. On a vu des dates clés: 1987 la première définition dans le rapport Brundtland du développement durable, 1992 premières inscriptions formelles dans les instruments juridiques, notamment des conventions qu'on associe maintenant au développement durable. C'est l'époque à laquelle on réforme le système commercial multilatéral. Est-ce que du côté du commerce, on s'approprie de façon tout aussi naturelle et avec autant d'enthousiasme la notion de développement durable ou y a-t-il des résistances ?



## Hélène Ruiz Fabri

### Professeur de droit public, directrice de l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France

D'abord, première chose, je n'ai jamais considéré le droit international du commerce comme un droit enthousiaste et je ne crois pas qu'il le soit, il est plutôt centré sur d'autres types de réalités. Deuxième remarque: en droit rien n'est naturel. Et s'il y a bien quelque chose qui n'est pas naturel, c'est le droit. Donc, quand on pense résoudre un problème en parlant de naturel avec le droit, on est en fait dans deux registres qui ne peuvent pas se rencontrer.

Le discours qui consiste à dire que la culture est intrinsèque au développement durable est certainement extrêmement sincère, mais pour autant, il ne donnera aucun résultat en droit s'il n'est pas transposé de façon volontaire. En l'état actuel des choses, comme cela a été dit par les précédentes intervenantes, la définition juridique du développement durable n'incorpore pas de dimension culturelle, en tous cas dans les énoncés formels. Si l'on doit considérer que la culture en fait partie, c'est qu'elle est une passagère clandestine. Peut-être que notre travail est de réfléchir pour qu'elle devienne une passagère régulière et qu'elle ait son billet pour l'avenir.

Au commerce, oui bien sûr, on a adopté le concept de développement durable à une époque où personne, je crois, ne pouvait l'éluder. Il y a eu une phase où le développement durable était tout autant un slogan qu'une doctrine qui avait un contenu bien consolidé. D'après ce qui a été dit précédemment, on aperçoit bien comment ce concept s'est construit dans sa substance progressivement. En même temps, c'est un concept qui, à un moment donné est devenu incontournable, politiquement correct. On ne pouvait pas faire un texte sans le mentionner.

Effectivement, on le trouve dans le droit international du commerce et on le trouve plus précisément dans le préambule de la Charte de l'Organisation mondiale du commerce qui mentionne cette notion de développement durable. Je ferais deux remarques à ce niveau. Je ne dis pas simplement que le droit de l'OMC a payé son tribut à cette notion pour des raisons de correction politique. Je dis que les choses vont plus loin, mais en même temps je vais, dans le prolongement de ce qui a été dit, indiquer immédiatement que c'est en ayant en tête essentiellement les problèmes environnementaux que cette notion de développement durable est intervenue.

Quand on regarde la formulation même du préambule de l'OMC, elle en rend compte et d'ailleurs, dans les développements ultérieurs qui ont pu intervenir, c'est toujours dans les relations avec l'environnement que ce concept est employé dans le droit international du commerce. Cela dit, ce concept s'enrichit progressivement dans la pratique internationale. On a indiqué qu'il s'était enrichi de cette dimension sociale. Pour le moment le pilier ou la dimension sociale du développement durable n'a pas débouché dans le droit international du commerce en tant que tel. Elle ne fait l'objet d'aucune mention, mais cela pourrait venir.

Si le concept de développement durable s'enrichit également d'une dimension culturelle revendiquée, cela pourra avoir un débouché en droit international du commerce. Ce que je veux signaler là c'est que la caractéristique du concept de développement durable est d'être un concept passeur. À partir du moment où il figure dans un texte, tout ce qu'il est en mesure d'incorporer est susceptible d'imprégner par porosité tous les endroits où il se situe.

La cause n'est pas du tout désespérée pour la culture, mais il faut savoir qu'il y a un travail à faire pour enraciner et consolider l'idée que la culture serait une composante naturelle. J'en suis personnellement convaincue, mais de là à en faire une composante du concept juridique, il y a un grand pas. Je ne fabrique pas le droit international avec mes convictions.

En droit international du commerce, le concept de développement durable est présent. Le point de passage est présent, il ne s'est incarné que dans sa dimension environnementale à l'occasion de contentieux dans lesquels les États revendiquaient la possibilité d'appliquer des



mesures de protection de l'environnement, au motif de fermer leurs marchés à des produits qui ne présentaient pas des garanties de fabrication verte et amie de l'environnement. Les potentialités dans le domaine culturel et social ne sont pour le moment que des potentialités. Cela dit la culture a parfois effleuré le droit international du commerce. On aura l'occasion d'y revenir, les possibilités sont donc présentes.

### Véronique Guévremont

On le voit bien, il a fallu attendre finalement le droit international de la culture et que l'UNESCO se saisisse par quelques initiatives, de la question et décide par la voix de ses États membres de tracer, de définir et d'identifier un lien formel entre culture et développement durable. Ce qui est intéressant, et je vais me permettre quelques commentaires sur le droit international de la culture, c'est que l'UNESCO a, depuis ses origines, réfléchi au lien entre culture et développement. On aurait pu penser que ce lien serait apparu beaucoup plus rapidement à partir du moment où la notion émerge en droit international de l'environnement, mais il y a eu un petit décalage.

Je le rappelle encore, le concept est présent dans la Déclaration de Stockholm en 72. L'idée qui se cache derrière le développement durable est définie dans les années 80. Pourtant, à l'UNESCO, c'est à la fin des années 90 ou dans quelques documents de rapport que l'on commence à faire le lien. On a parlé hier du rapport « Notre diversité créatrice », on peut parler également des travaux issus de la Conférence de Stockholm de 1998, mais ce n'est véritablement qu'en 2001, dans la Déclaration universelle de l'UNESCO, qu'on établira formellement, dans un premier instrument juridique, certes non contraignant, un lien entre culture et développement durable.

L'ONU avait devancé l'UNESCO sur ce point dans le sens où en 1997, il y avait l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution qui invitait « les États membres à intensifier leurs efforts pour intégrer les facteurs culturels dans leurs programmes et projets de développement » de manière à assurer un développement durable qui soit pleinement respectueux de la diversité culturelle.

L'UNESCO n'était donc pas encore allé aussi loin. Elle prendra le relais dans les années 2000. J'ai mentionné la Déclaration de 2001, dont le contenu aura une influence sur les deux instruments juridiques cette fois contraignants qui seront adoptés assez rapidement après 2001 : la Convention de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel et la Convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles.

On a peu parlé hier de l'immatériel donc je vais en dire un mot car le lien est intéressant entre culture et développement durable. Le lien d'abord établi en préambule de la Convention de 2003, mais c'est surtout dans le corps du texte, par le biais de la définition du patrimoine culturel immatériel que la Convention s'intéresse à la notion de développement durable.

Le patrimoine immatériel et culturel est défini. On dit que ce sont les traditions et expressions orales, les arts et spectacles, les pratiques sociales, etc., mais la définition précise par ailleurs, qu'aux fins de la Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence d'un développement durable.

C'est une condition pour que le patrimoine culturel immatériel entre dans le champ d'application de la Convention, qu'il soit conforme au développement durable; je reviendrai un peu plus tard sur cette définition qui pose, à mon avis quelques problèmes au niveau de la mise en œuvre.

Par ailleurs, c'est véritablement la Convention de 2005 qui franchit une étape supplémentaire et déterminante dans l'établissement d'un lien juridique entre culture et développement durable. Peut-être d'abord faut-il rappeler ce qu'est cette Convention parce qu'il y a souvent des ambiguïtés qui planent autour notamment de son champ d'application.



Ce n'est pas une convention sur la diversité culturelle, au sens large. C'est un aspect plus précis de la diversité culturelle que les États ont souhaité protéger à travers cette Convention. Elle porte sur la diversité des expressions culturelles, expressions qui sont véhiculées par des biens et des services culturels. On est dans un champ plus restreint; les objectifs principaux de cette convention étaient de reconnaître la double nature des biens et des services culturels, de réaffirmer le droit des États souverains d'adopter des politiques culturelles et d'instituer des mécanismes de coopération pour encourager et soutenir la créativité dans les pays en développement à travers les différentes dispositions qui ont été élaborées pour atteindre ces objectifs. Il y a l'article 13 dont on a moins parlé en général, mais qui nous intéresse ici de prime abord puisque cet article engage les parties à intégrer la culture dans leurs politiques de développement à tous les niveaux.

Les directives opérationnelles préciseront qu'il s'agit des niveaux local, régional, national et international en vue de créer les conditions propices au développement durable et, dans ce cadre, de favoriser la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Contrairement à la Convention de 2003 qui intégrait la notion de développement durable dans son préambule, puis dans la définition du patrimoine culturel immatériel, on va plus loin. On est dans le champ des engagements, des droits et obligations. C'est une disposition contraignante qui apparaît dans le champ du droit international et qui lie culture et développement durable. Je dirais que le lien n'est toutefois pas confiné à cet article. Il y a l'article 13 qui crée un lien entre culture et développement durable. C'est un lien qui traverse l'ensemble de la Convention, parce qu'il est d'abord question de la double dimension des biens et des services culturels, la dimension économique et culturelle. C'est une relation entre deux piliers du développement durable que l'on souhaite voir reconnue et prise en compte dans la mise œuvre de la convention et même au-delà. Voilà l'état du droit international, ces instruments sont très jeunes; ils n'ont pas nécessairement eu de répercussions encore sur d'autres domaines du droit international.

Alors, peut-être qu'avant de se tourner vers l'avenir, on peut faire un état de la question sur la relation entre culture et environnement en droit international de l'environnement. Y a-t-il déjà des passerelles, des moyens de faire entrer la culture dans le droit international de l'environnement ?

### Virginie Barral

En fait, pour ce qui est de l'état actuel de la relation entre culture et environnement, le droit international de l'environnement ignore largement la dimension culturelle. La culture est la grande absente des textes juridiques relatifs au droit international de l'environnement. Tant pour ce qui est des traités internationaux que d'autres documents qui ne sont pas contraignants en tant que tels.

Si l'on se penche d'abord sur la myriade de conventions internationales de protection de l'environnement, on constate un silence quasi total des textes, à quelques rares exceptions. Il n'y a aucune mention, aucune référence à la culture dans les conventions de protection de l'environnement. Je dis à quelques rares exceptions parce qu'il y a toutefois deux exceptions notables: il s'agit de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972 et la Convention sur la diversité biologique de 1992.

S'agissant de la première, la Convention sur la protection du patrimoine mondial, son objet même reconnaît le lien qui existe entre nature et culture puisqu'elle a vocation à la protection du patrimoine mondial tant dans sa dimension culturelle que naturelle, Culture et nature sont réunies ensemble au sein d'un même régime conventionnel. Ce qui indique bien qu'il existe une relation intime entre ces deux éléments sinon pourquoi les mettrait-on dans une même convention internationale ?

Étant donné que cette convention date du début des années 70 et donc de la période qui marque l'essor du droit international de l'environnement, on aurait pu espérer que la





reconnaissance de ce lien se traduise plus concrètement dans les traités environnementaux adoptés ultérieurement.

Pourtant, ce n'est pas le cas. Très vite le lien est coupé et il faut en fait attendre vingt ans plus tard pour qu'il apparaisse à nouveau. C'est en 1992, lors de la Convention sur la diversité biologique que les interactions entre nature et culture sont à nouveau prises en compte par un instrument du droit international de l'environnement. En particulier, il y a référence à la culture dans l'article 10C de cette convention qui dispose que les parties contractantes doivent protéger et encourager l'usage des ressources biologiques conformément aux pratiques culturelles traditionnelles compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable. La Convention sur la diversité biologique reconnaît donc l'existence d'une interdépendance entre diversité biologique et diversité culturelle.

Mais c'est un aspect bien particulier et circonscrit de la dimension culturelle qui est intégrée à la Convention sur la biodiversité, celui des savoirs autochtones en tant qu'il s'agit d'un savoir propre à garantir l'utilisation durable de la biodiversité.

On voit que la dimension culturelle n'est pas totalement absente du droit international de l'environnement contraignant, mais elle demeure extrêmement limitée. Elle est limitée d'abord parce que, malgré l'existence de certaines de conventions internationales de protection de l'environnement, il n'y en a que deux qui reconnaissent de manière significative l'existence d'interactions entre environnement et culture. Elle est limitée ensuite car de ces conventions, l'une est ancienne et les prédictions s'agissant des liens entre les deux éléments n'ont pas été suivis de faits et la deuxième, la Convention sur la diversité, si elle prend acte du lien entre environnement et culture, c'est sous une forme bien circonscrite, celle des cultures autochtones principalement.

On aurait pu croire que les instruments non juridiquement contraignants seraient eux plus loquaces sur la relation entre environnement et culture du fait qu'ils ne sont pas soumis aux contraintes de la juridicité. Cependant, ce n'est pas le cas. Là encore, la culture est la grande absente des textes environnementaux.

La Déclaration de Stockholm de 1972 qu'on a mentionnée tout à l'heure ne fait aucune référence explicite au lien entre culture et environnement. On peut quand même imaginer que la notion de culture est sous-jacente à certains paragraphes du préambule de cette déclaration, mais il demeure que le mot culture n'apparaît pas dans la Déclaration de Stockholm de 1972.

Le mot culture apparaît dans la Déclaration de Rio de 1992, mais il n'apparaît qu'en passant, une seule fois, au sein du principe 22 pour lequel les États devraient reconnaître l'identité, la culture et les intérêts des populations autochtones et autres collectivités locales. Là encore, il y a une référence à la culture, mais comme dans la Convention sur la biodiversité, ce n'est que dans le contexte spécifique des populations autochtones et de leurs savoirs traditionnels.

La culture n'a guère plus de place dans les documents qui sont issus du Sommet mondial du développement durable de 2002. Il n'y a là qu'une seule référence à la culture au sein du plan d'action qui est annexé à la déclaration politique. Ce plan d'action stipule dans son paragraphe 5 que le respect de la diversité culturelle est essentiel pour assurer un développement durable et faire en sorte que ce type de développement profite à tous. Certes, la reconnaissance de la relation avec la culture est plus claire et n'est plus limitée à la dimension des cultures traditionnelles, mais il demeure que ce n'est qu'une seule mention. C'est comme une goutte d'eau perdue dans un océan de recommandations.

Finalement, la communauté internationale n'a pas saisi l'occasion de combler le vide de la relation environnement-culture récemment, au Sommet de Rio+20 de juin dernier, puisque le document zéro issu du Sommet se contente essentiellement de reconnaître que toutes les





cultures et civilisations peuvent contribuer au développement durable. C'est à nouveau bien peu de chose.

Au final, il n'y a, certes, pas un silence total du droit de l'environnement sur sa relation à la culture, mais, étant donné l'ampleur du droit international de l'environnement et celle du nombre de documents juridiques relatifs au droit de l'environnement, les mentions à la dimension culturelle demeurent extrêmement rares. À l'heure actuelle, le droit international de l'environnement ignore encore beaucoup la dimension culturelle.

### Véronique Guévremont

Ce sera d'autant plus intéressant d'examiner de quelles façons peut-être le développement durable pourrait faire entrer la notion de culture. On a placé beaucoup d'espérances dans la Convention de 2005 pour faire évoluer la relation entre culture et commerce. La Convention est encore jeune. Est-ce qu'il y a déjà des effets ou la relation est-elle à un point plutôt stable ?

### Hélène Ruiz Fabri

C'est assez difficile à évaluer, à dire vrai. La relation commerce/culture est ancienne et solide. Le commerce connaît très bien la culture et la culture a une dimension économique extrêmement importante. Il faut garder cet élément en tête, les biens et services culturels sont une composante extrêmement importante du commerce international. Dans cette mesure là, le droit international du commerce connaît bien la culture.

Maintenant, la question est plutôt celle de la protection ou de la préservation de la diversité culturelle ou de la diversité d'expression culturelle. La Convention de 2005 a produit, je crois, un effet, mais un effet qui reste stable pour le moment au sens où la négociation de la Convention et sa conclusion ont provoqué une prise de conscience au plan international. Juste après l'échec de l'expression culturelle à l'OMC. Généralement je me fais critiquer quand je dis que l'exception culturelle a échoué parce que j'ai toujours l'air de remettre en cause un slogan que les milieux culturels aiment tout particulièrement. La juriste que je suis doit à la vérité de dire qu'un régime d'exception culturelle en droit n'existe pas et n'existera plus au plan du droit international du commerce. C'est fini depuis 1994. Derrière le slogan de remplacement a été la diversité culturelle, déclinée au plan positif dans la diversité des expressions culturelles.

Et toute la réflexion qui a mené à l'élaboration de la Convention de l'UNESCO de 2005 a provoqué une forte prise de conscience au plan international. Beaucoup de pays n'étaient pas conscients des conséquences des engagements qu'ils pouvaient prendre au plan commercial sur leurs marges de manœuvre concernant les politiques culturelles et le développement de leurs industries culturelles. Ce constat est particulièrement vrai pour les pays en développement.

De ce point de vue là, la négociation de la Convention à l'UNESCO a attiré un très grand nombre d'États. C'était une des négociations où il y a eu le plus grand nombre de participants, de l'ordre de 120 délégations présentes en permanence et 150 délégations présentes lors de la dernière session, de la phase finale de l'élaboration de la Convention. C'est beaucoup; cela représente les trois quarts des États. Il y a une très forte prise de conscience qui s'est articulée autour de la Convention. On peut penser, mais c'est hypothétique, qu'elle a empêché un certain nombre d'États de prendre des engagements commerciaux qu'ils auraient pris autrement concernant l'ouverture de leurs marchés de biens et surtout de services culturels.

J'en reste à l'hypothèse, parce que quand une pratique consiste à une abstention, ne pas prendre d'engagement, elle est bien évidemment difficile à vérifier. Elle est d'autant plus difficile à vérifier que les négociations à l'OMC dont on craignait beaucoup dans le cadre du cycle de Doha se sont complètement enlisées pour des raisons assez extérieures à la problématique culturelle, mais celle-ci en a fait partie.



Néanmoins, je reste convaincue que cet effet de dissuasion a joué de manière forte, effet de prise de conscience, ce qui voudrait dire que la Convention a accompli une bonne partie de son effet et de son efficacité dans sa simple conclusion. Je ne suis pas en train de vous dire pour autant qu'elle est inutile, mais si vous voulez les développements concrets auxquels elle donne lieu, les incitations qu'elle véhicule en direction des États pour la mise en œuvre de politiques culturelles sont là encore assez difficiles à mesurer. Ils le sont d'autant plus qu'on est, depuis plusieurs années, dans un contexte de crise qui ne favorise pas l'orientation des ressources disponibles vers les politiques culturelles. On l'observe dans tous les États y compris dans les pays développés qui ont les politiques culturelles les plus sophistiquées.

On est dans un contexte qui rend l'appréciation très difficile, et en même temps quand on a suivi le dossier depuis longtemps, on perçoit néanmoins ses effets. Maintenant, le défi, c'est précisément de renouveler l'efficacité de la Convention et d'en faire un pilier ou un point d'appui encore plus solide pour le développement de politiques culturelles. Je pense que précisément cette capacité à nourrir la problématique du développement durable et par ce biais, à faire passer par porosité des préoccupations culturelles dans d'autres champs, est un élément particulièrement important de cette Convention.

Le fait notamment qu'il y ait une volonté permanente de faire l'inventaire de tout ce qui se fait dans ce champ là, c'est un moyen d'accumuler de la pratique. Et la pratique au plan international ce n'est pas du tout indifférent. En réalité, cela participe au processus juridique d'une manière qui n'est pas toujours extrêmement visible ou perceptible, mais avec un phénomène de sédimentation et d'accumulation qui à terme peut être important. Je compense le pessimisme de mon propos précédent par l'optimisme de mes projections sur le futur.

### Véronique Guévremont

La notion de développement durable véhicule un certain potentiel pour faire circuler plus librement les valeurs culturelles au-delà du système culturel que représente l'UNESCO.

Cela nous amène à nous tourner vers l'avenir et envisager les choses différemment. Si je prends le rapport commerce/culture, on l'a souvent envisagé d'un point de vue concurrentiel. D'ailleurs, la négociation l'a prouvé, on s'est beaucoup attardé sur la question de la relation entre les traités où on se demandait quelle convention allait prédominer sur telle autre convention. Derrière cela, c'était quelle valeur allait prédominer sur quelle valeur et dans quel contexte. Le développement durable nous place dans une autre logique de conciliation.

J'ai dit tout à l'heure qu'un pas important a été franchi, un lien qui a été créé en droit international de la culture entre culture et développement durable. Maintenant, je pense que ce lien véhicule un certain nombre d'ambiguïtés encore. On se rend compte au niveau de la mise en œuvre de la Convention et en particulier les dispositions qui font état de ce lien. Je parlais tout à l'heure de la définition du patrimoine culturel immatériel où l'on dit que c'est seul le patrimoine culturel immatériel conforme au développement durable qui doit être pris en compte dans cette convention. Qu'est ce que cela veut dire ?

Quand on regarde les directives opérationnelles de la Convention de 2003, il n'y a rien sur le sujet. Quand vient le temps de définir les éléments du patrimoine culturel immatériel qui doivent être inscrits sur les deux listes créées par la Convention, la liste du patrimoine représentatif de l'humanité et celle du patrimoine en danger, comment est-ce qu'on définit un patrimoine culturel immatériel conforme au développement durable? Parfois, c'est facile, des techniques de chasse et de pêche traditionnelles, mais qui ont pour effet de menacer complètement certaines espèces qui sont sur le point de disparaître, on peut se douter que ce sont des techniques peu conformes au développement durable.

Qu'en est-il par exemple de la protection d'un territoire où se déroulent certaines pratiques culturelles, mais qui empêche par ailleurs l'exploitation de minerai qui serait très important pour le développement économique d'une région? Il y a une tension entre culture, environnement,



économie. On n'a pas les clefs pour résoudre ces questions. Est-ce que c'est non conforme au développement durable parce qu'on empêche le développement économique et qu'on protège le territoire qui permet à la pratique culturelle de persister ? Il y a des défis au niveau de la mise en œuvre de l'article 13.

On dit intégrer la culture dans le développement durable. Premièrement, c'est la culture au sens large; ce ne sont plus les expressions culturelles. Ce sont aussi les valeurs, les identités. On peut lier à cela les langues. Les défis sont importants pour les décideurs publics qui doivent mettre en œuvre cette disposition. Les directives opérationnelles vont un peu plus loin, peut-être pour guider les États, mais encore je pense qu'il y a lieu de préciser de quelle manière les États vont guider la culture. On a des exemples de bonnes pratiques. J'ai bien connu l'Agenda 21 de la culture du Québec.

Je pense que c'est un très bon exemple de mise en œuvre de l'article 13. J'ai participé au processus d'élaboration de cet agenda. On y intègre des principes de développement durable; en environnement, on a donné suite à l'incorporation du concept de développement durable en précisant des lignes directrices qui doivent être suivies par les États. Je suis surprise qu'on n'ait pas encore le réflexe de reprendre ces principes qui sont pourtant tout aussi présents dans les conventions culturelles. Pour des raisons historiques d'ailleurs, on a des dispositions dans les accords environnementaux que l'on qualifie de principes de développement durable que l'on retrouve presque de la même façon dans les accords culturels. Alors là on ne les appelle plus principes de développement durable. Pourtant, ce serait un précieux outil à la disposition des États qui doivent mettre en œuvre les dispositions établissant le lien entre culture et développement durable que d'identifier éventuellement par une révision des directives opérationnelles plus spécifiquement ces principes qui guident les États vers la voie de la conciliation.

Premièrement, le principe d'intégration est au cœur même du durable. On en a parlé depuis hier, mais au-delà de cela, c'est de la prévention, de la précaution. Ce sont des mots que je ne vais pas définir, mais je suis certaine qu'ils vous parlent. C'est la protection des ressources menacées, la participation du public, le souci d'accès équitable aux ressources culturelles.

Je pense qu'il y a moyen d'aller plus loin dans l'opérationnalisation et il y a moyen surtout de se servir du développement durable comme levier pour aller au-delà des accords culturels. L'article 21 nous y invite en nous amenant à promouvoir les objectifs de la Convention dans les autres forums internationaux, mais c'est un article qu'on manipule avec beaucoup de délicatesse à l'UNESCO, voire même qu'on essaye d'éviter de manipuler parce que les articles 20 et 21 sont très liés et ont créé de la tension lors des négociations, mais il y a un potentiel pour se servir de ces articles pour aller dans les autres champs du droit international et permettre à la culture via le développement durable de pénétrer ces autres accords.

Si on se tourne vers l'avenir, **Virginie Barral** qu'en est-il du potentiel de la notion développement durable pour faire entrer la culture dans le droit de l'environnement ?

### Virginie Barral

En effet, le développement durable est un concept passeur qui permet la circulation d'autres concepts juridiques. Il va permettre de faire pénétrer le droit de la culture au droit international de l'environnement. La culture va pouvoir pénétrer le droit international de l'environnement du fait de la nature même du développement durable. C'est une notion transversale, holistique qui a vocation à s'appliquer à l'ensemble des activités humaines.

Et s'il a vocation à s'appliquer à l'ensemble des activités humaines, il a vocation à s'appliquer à la culture. Si la culture est une dimension qui influe sur la réalisation du développement durable, on pourra ramener la culture dans le giron du développement durable et de ses exigences.



Or, le principe clé de la réalisation du développement durable est le principe d'intégration donc c'est par l'intégration des préoccupations environnementales aux projets de développement économique et social qu'on peut espérer tendre vers le développement durable, et ce qui vaut pour la dimension économique ou la dimension sociale vaut pour tout secteur qui influe sur la réalisation du développement durable dont le domaine culturel, si tant est qu'il est reconnu comme le quatrième pilier du développement durable.

La réalisation du développement durable va impliquer l'intégration en ce sens de la dimension culturelle aux politiques et projets environnementaux. De ce fait, elle va pouvoir pénétrer le droit international de l'environnement.

Concrètement, comment la culture peut-elle pénétrer le droit international de l'environnement ? Tout d'abord, d'un point de vue de pure technique d'interprétation judiciaire, le juge international peut avoir un rôle à jouer. La jurisprudence internationale relative au développement durable a montré jusqu'à présent que le principe de développement durable implique, ou du moins autorise, le juge à interpréter des traités de façon assez dynamique.

C'est en se basant sur le développement durable, en recourant au développement durable, que le juge a pu justifier et autoriser la prise en compte du droit moderne de l'environnement pour interpréter des traités relativement anciens qui ne faisaient pas référence à l'environnement en tant que tel. Ce fut le cas dans certaines affaires du droit de l'environnement comme l'affaire Gabcikovo-Nagymaros ou l'affaire du Rhin de fer ou dernièrement celle des usines à papier au bord du fleuve Uruguay.

Dans ces trois cas, on a pu réintégrer des préoccupations environnementales au sein de traités qui ne faisaient pas référence à l'environnement en particulier. Par extension, on peut parfaitement imaginer que si le juge était amené à interpréter un traité environnemental, le développement durable autoriserait à réintégrer la dimension culturelle dans l'interprétation de ce traité, si tant est que la culture participerait dans cette affaire à la réalisation du développement durable et qu'elle justifierait le recours à cette interprétation dynamique du traité droit de l'environnement.

Par ce biais la culture pourrait pénétrer le droit international de l'environnement a posteriori par la voie de l'interprétation juridique. Maintenant, au-delà de la pure technique interprétative, le développement durable peut aussi inciter l'intégration de la dimension culturelle au droit international de l'environnement dans certains domaines où les liens entre culture et environnement sont particulièrement saillants.

Je voudrais prendre un seul exemple : celui des changements climatiques. Les liens entre culture et environnement s'agissant des changements climatiques sont évidents. Les cultures occidentales sur les modes de consommation de masse ont nécessairement un impact sur les changements climatiques et inversement les changements climatiques ont un impact sur les cultures puisque le réchauffement planétaire menace certaines cultures autochtones. Il y a là une interdépendance certaine et donc forcément une possibilité d'interaction et de faire pénétrer la culture dans le droit international de l'environnement puisque l'utilisation des savoirs traditionnels peut aider à lutter contre les changements climatiques.

La voie est ouverte pour la pénétration de la culture au droit des changements climatiques d'autant que le droit des changements climatiques est basé sur une convention très flexible, ayant à l'esprit le principe de développement durable qui doit prendre en compte l'élément temporel, donc une perspective à long terme qui demande une ouverture des régimes juridiques qui puissent s'adapter aux nouvelles découvertes scientifiques environnementales, sociales, économiques, etc. Comme le régime du climat est un régime ouvert basé sur le développement durable, il est perméable à la culture donc, à l'avenir, on peut parfaitement faire intégrer la culture au régime climatique.



## Hélène Ruiz Fabri

J'ai déjà ouvert la porte alors je vais être extrêmement brève pour rappeler qu'il y a toujours les deux dimensions à la culture : la diversité culturelle et sa relation avec le commerce et les dimensions économiques. Je dois dire que du point de vue du développement durable, la culture a deux aspects.

L'une consiste à intégrer les dimensions d'identité culturelle en tant que si l'on respecte ces éléments d'identité culturelle, si l'on évite les phénomènes d'acculturation liés à la mondialisation, on peut faciliter aussi une appropriation des phénomènes ou des mécanismes de développement par les populations.

Je crois que c'est une dimension extrêmement importante, mais c'est aussi la dimension économique de la culture. La culture est un facteur de développement, car elle est génératrice de profit et de richesse. Ce qui est en cause, ce n'est pas tant le fait que la culture ait cette dimension économique, cela a toujours existé ; mais c'est le fait que les structures des marchés soient asymétriques et déséquilibrées. La question n'est pas tant de faire comme s'il n'y avait pas d'argent dans la culture, il y en a et il en faut.

La question, c'est la façon dont les ressources sont réparties. L'idée du développement durable par rapport à cela joue en faveur d'un équilibre et d'une meilleure répartition. L'interaction en ce sens-là est intéressante et fructueuse pour l'avenir. Vous voyez je joue au yoyo en permanence. Tous les équilibres sont en train d'être bouleversés par les changements technologiques et notamment du numérique et de ce point de vue là, les choses deviennent très imprévisibles pour tout le monde. Il faut en tenir compte.

**Question :** Merci pour ce débat, et j'apprécie le fait que vous avez insisté sur la complexité. Je suis professeur et j'enseigne le droit international sur le patrimoine. Vous avez parlé du droit qu'on appelle le « hard law », mais il y a également le « soft law », c'est-à-dire l'interprétation.

La culture est une thématique transversale, vous avez parlé des peuples premiers. Les principes viennent du Québec grâce à Québec public . Le moins dernier, il y a eu une réunion de la Convention des Nations unies sur la biodiversité. Tout ceci a été débattu et la question des savoirs ancestraux a été soulevée. Comment est-il possible d'utiliser la Convention et les directives pour cela ? La Convention peut-elle être modifiée ? Vous êtes avocats et vous le savez, mais beaucoup de non-avocats ou de non-juristes ne sont peut-être pas au courant, mais les directeurs opérationnels sont en train d'interpréter la Convention. Ce qui ressort de ce symposium sur culture et développement durable, c'est qu'il nous faut faire des progrès et qu'un jour, ces pays pourront pousser des instruments juridiques *soft* et peut-être d'ici vingt ans, des textes juridiques contraignants.

**Question de Aïda Kamar :** Hier on a parlé d'une mondialisation qui doit être revisitée. Ne faudrait-il pas revisiter cette notion de développement durable qui fait qu'aujourd'hui on a surtout évoqué ce que les autres piliers doivent faire en développement durable, ou sur environnement. On est beaucoup revenu à l'environnement, on a moins tenu compte des autres piliers. Pensez-vous qu'aujourd'hui la culture aurait davantage de possibilités de prendre sa place si on regardait ce développement durable non seulement dans sa perspective environnementale, mais aussi dans sa perspective de développement globale c'est-à-dire de projet de société? Hier, on a parlé même d'un projet de civilisation dans lequel on préparerait une société aux multiples dimensions. Nos futures générations vivraient dans une société plus saine et à ce moment-là, la culture prendrait toute sa place comme une dimension aussi essentielle que le développement économique, au même titre que la répartition sociale et l'équité et évidemment l'environnement. J'ai l'impression qu'il y a un déséquilibre dans notre approche du développement durable, je parle juridiquement. Tous les traités vont vers l'environnement et on cherche à voir comment les autres secteurs peuvent obéir à ces exigences d'environnement. Est-ce une impression ou une réalité ?





## Virginie Barral

Je pense que là vous touchez justement au problème clé du développement durable et de sa traduction juridique. Vous avez raison, c'est ce qu'il faudrait que l'on fasse. Maintenant, pour traduire cela en termes juridiques, cela pose un problème parce que le développement durable, si c'est un projet de société comment le traduire en termes juridiques ? Comment en tirer des principes complets sachant que l'on parle de droit international et qu'on espère la communauté internationale des États, c'est-à-dire 200 États. Qu'est ce que cela veut dire le développement durable en droit ? On a un peu plus d'idées précises en droit de l'environnement parce qu'il y a eu beaucoup d'instruments en la matière. Plus le concept est générique, moins il aura de substance juridique.

### **Question d'Amélie Vaillancourt, Coalition canadienne pour la diversité culturelle.**

Notre souci principal est de préserver le droit des États d'adopter des politiques culturelles. On est devant un défi très particulier ces temps-ci avec les négociations Canada-Union Européenne d'un traité très large de libre échange économique et je me demandais comment on peut, par le développement durable, arriver à préserver ce droit, concilier le droit des États d'investir dans la culture, d'adopter des politiques culturelles qui aident à la protection et la diversité des expressions culturelles. Quelles seraient les voies à adopter au niveau juridique ?

## Hélène Ruiz Fabri

Sous cette réserve-là, je ne suis pas sûre que la boîte à outils juridiques se diversifie considérablement. Les mécanismes juridiques sont le fait que les États puissent conserver à leur disposition les instruments que l'on connaît déjà et de ce point de vue là, les articles 5 et 6 de la Convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des expressions culturelles donnent la boîte à outils. Je n'ai pas de nouvelle technique géniale à sortir de mon chapeau. C'est simplement mettre en place des dispositifs qui conservent la possibilité d'utiliser ces instruments. On reste toujours dans la même problématique.

Je suis désolée, je ne vais pas être très originale. Dans ce qui a été dit précédemment, il y a une dimension sur laquelle on fait l'impasse au plan explicite, c'est le fait que ce n'est pas qu'une question de mécanique juridique, c'est une question de valeurs ce dont vous êtes en train de parler ; donc je crois que là il faut faire attention parce qu'on a vite des valeurs impérialistes tant on est sûr qu'on a les bonnes. Si les choses ne vont pas si vite au plan international, c'est parce qu'il n'est pas si facile d'identifier des valeurs œcuméniques. L'environnement est une nécessité par l'évolution de notre planète. Il y a des évidences qui se dessinent par l'urgence, mais dans d'autres domaines, c'est loin d'être aussi simple. C'est pour cela aussi que le droit dur ne va pas vite.

## Véronique Guévremont

Au-delà de ce qui vient d'être dit, je fonde beaucoup d'espoir sur l'influence de la notion de développement durable dans l'interprétation des dispositions des accords de commerce, notamment la question de la similarité. En commerce, on demande de traiter de la même façon ce que l'on considère comme étant similaire. C'est tout le débat en culture de différencier les biens et services culturels. Si la culture fait partie du développement durable et qu'on dit que les biens et services culturels se différencient par leur contenu culturel identitaire, les valeurs qu'ils véhiculent, peut-être qu'ils pourraient aussi avoir une influence. Mais c'est de la spéculation, c'est mon optimisme.

**Question de Simon Brault :** Tout d'abord je tiens vraiment à vous féliciter, c'est un panel extraordinaire, beaucoup d'expertise. Je vais revenir sur les négociations Canada-Europe. La question de l'exception culturelle est un échec. Sauf que c'est extrêmement enraciné dans les milieux culturels au Québec et en France en particulier. Au moment où l'on se parle, on sait que ces négociations s'achèvent. Il y a beaucoup d'inquiétude, et on se pose la question de savoir quelle serait la voie, à long terme. Je vois qu'il y a de l'espoir, mais à court terme, quelle serait la voie de contournement s'il n'y a pas d'exception culturelle possible. Est-ce que, par exemple, des exceptions spécifiques au lieu d'une exception générale seraient envisageables ?





Comment peut-on avancer vers cela ? Parce que cette croyance que c'est la seule voie noble et défendable est encore très forte dans les milieux culturels.

### Hélène Ruiz Fabri

Je comprends très bien et en même temps, c'est une question de mots. Comme si le mot d'exception avait l'impression d'immuniser quoi que ce soit. Mais aucun milieu culturel ne veut que la culture soit exempte de sa dimension économique et de sa dimension d'échange. Une fois qu'on a admis cela, il ne s'agit pas de faire échapper la culture au commerce, il s'agit au contraire, je vous l'ai dit, de faire en sorte que ce commerce soit équilibré. Notamment, que les États gardent une capacité de régulation en vertu de cet équilibre. Mais là je dirais qu'il y a une coresponsabilité dont il faut tenir compte. Il ne s'agit pas seulement d'agir sur les instruments de politique culturelle, tels que les quotas, les subventions, ce que l'on connaît bien. Il s'agit aussi d'agir sur les structures concurrentielles des industries culturelles. Pour le moment, on ne fait pas grand-chose sur ce plan-là. La culture est quand même un secteur fortement « oligopolisé » où les acteurs privés jouent contre eux-mêmes et contre la diversité culturelle. Il y a aussi toute une réflexion à mener sur la propriété intellectuelle, en liaison avec la révolution numérique, parce qu'on est confronté à une très vieille conception du droit d'auteur, notamment. Quand je dis qu'elle est très vieille, je ne mets pas de jugement de valeur. Je dis simplement que la révolution technologique amène à réfléchir sur l'extension du droit d'auteur, sur le titulaire du droit d'auteur, y compris dans sa dimension économique. Je crois qu'il faut savoir le faire sans fard.

**Question d'Élisabeth Auclair :** Je voulais reposer une question peut-être un peu provocatrice : faut-il vraiment encore, pour sauver la culture, la rattacher au développement durable ? Véronique tu es très optimiste, mais est-ce que le développement durable aujourd'hui, avec tous les échecs ou en tout cas les résultats en demi-teinte de Copenhague, de Cancun, de Rio+20, est-ce que le développement durable est encore vraiment porteur aujourd'hui ? N'y a-t-il pas une forme de remise en cause de ce concept ?

Finalement, pour sauver la dimension culturelle faut-il encore la rattacher au concept de développement durable, sachant qu'aujourd'hui on est quand même en recherche de croissance, de nouvel eldorado. Finalement, la culture va-t-elle être le nouvel eldorado pour relancer la croissance ? On va mettre l'accent sur les industries culturelles, mais est-ce que c'est vraiment cela que l'on veut sauver, est-ce que c'est ça les besoins poétiques de l'homme ? Je ne sais pas si **Edgar Morin** est encore là, mais est-ce cette culture qu'on veut sauver ? Où y a-t-il une autre dimension de la culture ?

### Véronique Guèvremont

L'hypothèse sur laquelle nous avons raisonné, au contraire de ce que vous venez de dire, c'est qu'il faut intégrer la culture dans le développement durable. Vous nous dites « Est-ce qu'il faut encore la laisser dans le développement durable ? », alors qu'on est en train de vous dire « Il faudrait l'y mettre ». Donc, comprenez-moi bien ! Les ambiguïtés que vous soulignez, c'est-à-dire les choix politiques qui sont faits en faveur des industries culturelles, le lobbying réussi de ces industries culturelles, le fait qu'il y ait des biais dans la manière dont on envisage ces questions, nous sommes bien d'accord. Mais c'est une dimension proprement politique sur laquelle nous n'avons pas de prise. On ne peut exprimer que des choix et des préférences de citoyen, mais arrimer la culture au développement durable, c'est précisément s'intégrer dans cette perspective d'un développement. J'aime bien le terme anglais « soutenable ». L'association que vous faites entre le développement durable et la décroissance ne me paraît pas aller de soi. Le concept de développement durable n'exclut pas la croissance. Vous ouvrez des tas de débats, je me contente de vous répondre par une posture de précaution et d'ouverture.

**Question :** Est-ce que vous pensez qu'il y a un impératif à développer une convention ou un traité totalement nouveau pour traiter du commerce sur les biens culturels qui libèrerait l'OMC en quelque sorte ?



### Hélène Ruiz Fabri

Est-ce que je le souhaite ou pas, peu importe ! Mais je n'y crois pas du tout. La culture est trop intégrée au commerce tel qu'il est. La bagarre sur la sortie de l'OMC aujourd'hui, c'est pour faire en sorte qu'un pays comme les États-Unis, pour lesquels les biens et services culturels représentent le deuxième poste d'exportation, qui a intérêt à ce que tous les marchés s'ouvrent; pour d'autres pays beaucoup plus petits, avec un marché plus réduit, c'est garder la capacité d'équilibrer le marché de biens et services culturels. On en reste vraiment dans cette problématique au niveau du commerce. Je ne vois pas d'issue dans la conception encore d'un nouveau régime. L'intérêt de la Convention de 2005 est qu'elle est un point d'appui pour que les États revendiquent la capacité de réguler cet équilibre. Franchement, je ne le vois pas autrement. Quand on a vu la Convention arriver dans le contentieux à l'OMC, c'est typiquement sous cet angle.

**Question** : Pour revenir à ce que disait le secrétaire général, hier, sur l'aspect insoutenable du développement, vous posez le développement durable en conciliateur, en régulateur. Ne vous semble-t-il pas que la vitesse du droit dur par rapport à la vitesse du droit mou, c'est-à-dire les labels qui servent quand même beaucoup à laisser le lobbying en place, ne soit pas trop lente par rapport aux enjeux ? Comme disait **Monsieur Gourio** hier, on va dans le mur en klaxonnant, mais le mur arrive sur nous aussi et je suis très sensible à cette histoire du numérique puisque la vitesse du numérique est celle de la lumière. Que pensez-vous de ce rapport à la vitesse et comment un élément aussi exemplaire que le droit peut-il nous aider ?

### Hélène Ruiz Fabri

Cette vitesse technologique subvertit tous les processus. La vitesse du droit n'est pas prédéterminée, elle peut être lente ou rapide parce que le droit est mu par des volontés politiques et par des rapports de force. Je n'ai pas d'autre réponse à vous faire. Cela peut donner des résultats qui ne conviennent pas, on va dans le mur en klaxonnant, je suis bien d'accord. Je suis d'accord avec vous, mais je fais un simple constat sans avoir de réponse sur la façon dont on pourrait changer le processus. Le moteur est politique.



## TABLE RONDE - CULTURE, SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Marie-Andrée Lamontagne

La 1<sup>ère</sup> table ronde porte sur la culture, la société et le développement durable. Dans son essence même, le couple culture et développement durable engage l'ensemble de la société, en raison des changements en profondeur qu'ils supposent.

J'invite d'abord le médiateur, **Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles en France.

### Jean-Pierre Saez

#### Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, France

Nous discutons des interactions à envisager entre la culture et le développement durable. On s'aperçoit qu'on ouvre un débat qui est générateur de dialogue. Qui dit dialogue dit parfois négociation ou conflit. On a relevé un certain nombre de relations possibles entre ces deux termes et pour introduire cette table ronde, je commencerai par distinguer trois types de relations.

La culture comme dimension transversale du développement durable, la culture comme enjeu et dimension spécifique du développement durable. Je préfère, pour ma part, la notion ou le mot dimension à celui de pilier que je trouve trop rigide, trop statique et presque contradictoire avec l'idée même que l'on veut introduire à travers la problématique du développement durable qui veut justement exprimer les porosités, les circulations et les tendances entre ces différentes problématiques.

Et puis, il y a une 3<sup>e</sup> problématique que l'on n'a peut-être pas relevé exactement comme telle, mais qui court tout au long de nos débats. C'est le développement durable comme culture aussi, c'est-à-dire comme concept fondateur de ce qu'**Edgar Morin** nomme une « politique de l'humanité » et qui transformerait nos modes de vie.

Je disais développement durable comme culture. Il faudrait peut-être ajouter un 4<sup>e</sup> terme, développement durable comme idéologie. Je vous propose aussi de retenir cette question dans le cadre de notre débat.

Cette table ronde se propose de voyager entre ces 3 ou 4 aspects de la relation entre culture et développement durable. Je vous propose de poser une ou deux hypothèses en préalable, pour baliser la discussion.

S'inscrire dans une perspective de développement durable devrait impliquer l'invention d'une philosophie de vie, d'une relation à l'autre et d'un contrat social capable de prendre en compte cette unité de la civilisation humaine dont nous prenons de plus en plus conscience dans un monde qui, justement, ne cesse de démultiplier ses dépendances et ses interdépendances.

Cela implique aussi l'invention de quelque chose qui est de l'ordre du politique qui serait une nouvelle gouvernance, qui doit pouvoir s'inscrire du plan local au plan mondial.

Nous réfléchissons à l'articulation entre culture, société et développement durable. « *Nous ne supportons plus la durée* » disait Paul Valéry en 1935 ; on a besoin de durer pour réfléchir, mais nous ouvrirons quelques pistes.

Nous allons évoquer des questions éthiques, des questions de diversité culturelle, de démocratie, des questions organisationnelles, notamment celles qui sont liées à l'organisation



du politique, mais aussi à l'organisation des industries de la communication, des questions d'éducation et des questions de formation.

Pour commencer avec **Yannick Rumpala** qui entamera le débat sous l'angle politique. Selon le titre d'un article de **Yannick Rumpala** face à la vulnérabilité du monde que nous avons identifié et telle qu'elle apparaît aujourd'hui, comment nous organisons-nous sur le plan politique pour affronter les défis que nous avons nommés ? Comment la problématique du développement durable réagence-t-elle le politique ? Comment le sujet est-il pris en charge politiquement ? Autrement dit, qu'est-ce que le développement durable fait à la politique, à la gouvernance et qu'est-ce que la gouvernance qui s'en réclame fait au développement durable ? »

## Yannick Rumpala

### Maître de conférence en sciences politiques, Université de Nice, France

J'aimerais montrer les implications politiques du développement durable, sous forme de questionnement plutôt que de réponses toutes faites. Je vais essayer de montrer par la même occasion les liens avec les enjeux qu'on a qualifiés ici de culturels. Ce qui m'intéresse en effet dans mes travaux, ce sont les effets de cette reconnaissance diffuse, de toutes ces contraintes qu'on connaît maintenant qui sont les contraintes écologiques.

Ces contraintes avaient commencé à générer une série d'adaptations et, en ce sens effectivement, le développement durable peut être considéré comme un catalyseur d'adaptations et de transformation sociale.

Dans quelle mesure, ce catalyseur peut-il être aussi une forme de vecteur de mises en question des valeurs, des représentations, des croyances et des modes de pensée ? Essayons de voir jusqu'où cette série de mises en question peut aller et si elle peut aller jusqu'à produire un déplacement de l'arrière-fond culturel qui est le nôtre, et sur quel réajustement, éventuellement, il peut embrayer.

En effet, on a parlé de vulnérabilité parce que la thématique du développement durable contribue à asseoir cette fameuse question des limites, qui effectivement ne date pas de la thématique du développement durable elle-même, qui a une ancienneté un peu plus grande, mais que le développement durable contribue à ancrer davantage. Il s'agit de l'idée que nous sommes dans un monde fini et que ce monde fini va être à gérer, avec toutes les complications que ça peut impliquer.

Cette thématique confirme qu'un imaginaire a été installé et qu'il se voit érodé : celui de l'abondance, d'une nature généreuse. On est en train de se rendre compte que cet imaginaire n'est plus complètement opératoire, que les limites viennent de plus en plus à notre rencontre et brutalement. Par la même occasion, ce sont aussi nos modes de vie qui sont déstabilisés.

Jusqu'à présent, le modèle économique dominant était relativement résistant. Il a encaissé les critiques ; il s'est repositionné. Le développement durable est un moyen pour le modèle économique dominant de se repositionner, de trouver une nouvelle légitimité. C'est une question que je soumetts au débat.

Les débats qui touchent aux contraintes écologiques ne sont pas la seule thématique en discussion. Vous avez évoqué des questions de décroissance, mais on pourrait aborder les questions des contraintes écologiques, de vulnérabilité, du monde fini par d'autres biais qui seraient les questions de sobriété, de modération, de décroissance, de frugalité. La thématique du développement durable est devenue dominante, mais ce n'est pas la seule.

Ce qui m'intéresse, ce sont non seulement les tensions que cette thématique génère du côté des mises en questions, mais aussi les implications de cette thématique. J'en ai relevé



quelques-unes, notamment un grand souci pour les conséquences. Je dirais même que la thématique du développement durable généralise ce souci pour les conséquences ; elle en fait quelque chose de systématique et de permanent. On serait obligé en permanence de se soucier des conséquences de nos actes individuels, mais aussi collectifs. Un exemple : tout le monde fait ses courses au supermarché et j'imagine que certains d'entre vous regardent les emballages pour vérifier un certain nombre d'indications qui indiquent que les produits ne sont pas porteurs de conséquences trop importantes pour l'environnement ou pour d'autres aspects.

Il y a véritablement un enjeu qui se joue là. Le fait de faire percevoir à des individus, à une collectivité, les conséquences de leur comportement individuel, mais aussi potentiellement agrégé. Cela passe par une série de dispositifs de plus en plus présents dans nos vies quotidiennes, des dispositifs de calculs. Regardez vos étiquettes d'emballage, vous verrez qu'il y a une forme de quantification des impacts potentiels de vos comportements. Cette série de dispositifs de mesures, de quantifications, de calculs, a pour enjeu de rendre visible ces conséquences, de façon à pouvoir les gérer, voire à les prendre en compte de manière systématique et permanente.

Autre dispositif : c'est la fameuse empreinte écologique qui est une autre manière d'essayer de faire percevoir les conséquences des individus ou des collectifs sur l'environnement.

La gestion des conséquences systématique, permanente est à mon avis ce qui se joue de manière très forte derrière cette thématique du développement durable. Cela entraîne une autre question, un autre enjeu : la question des responsabilités, un peu abordée avec les questions juridiques. On pourrait considérer que ce qui est présent derrière la thématique du développement durable, c'est un vaste jeu de distribution et de redistribution des responsabilités.

Où vont peser les responsabilités ? Sur qui ? Qui va faire l'effort de s'adapter ? Parce que l'enjeu est celui-ci. Qui est responsable ? De quoi ? Et si des gens ou des acteurs sont responsables de quelque chose, dans quelle mesure cela les amène-t-il à engager des adaptations ?

Un des enjeux forts dans cette histoire est la question des choix individuels et collectifs. Que choisit-on de faire ? Vers quoi s'engage-t-on et vers quoi ne s'engage-t-on pas ?

Le 3<sup>e</sup> et dernier point que je souhaiterais aborder dans cette présentation est le surcroît de réflexivité. Dans le sens où ce sont à la fois les individus et le collectif qui sont amenés à réfléchir sur eux-mêmes, sur leurs actes, leurs comportements, leurs attitudes et, potentiellement, à les remettre en cause.

Est-ce nécessaire, est-on obligé de réfléchir davantage à ce que l'on a fait, pour prendre en charge tout ce qui va nous arriver ? Est-ce c'est suffisant ? Est-on capable de mettre en marche un niveau de réflexivité suffisant pour traiter les problèmes qui vont être les nôtres ?

Mes travaux essaient de montrer que la thématique du développement durable a engagé cette dynamique réflexive avec toute une série de dispositifs, d'indicateurs de développement durable, de stratégies qui sont des manifestations de cette réflexivité croissante.

Où la culture vient-elle dans l'histoire ? Eh bien justement, sur la question des valeurs. Parce que la thématique comme celle du développement durable est une question de valeurs. Qu'est-ce qu'on privilégie comme valeur ? Que fait-on comme choix dans l'arbitrage et la hiérarchisation des valeurs ? Comment va-t-on reconstruire la hiérarchie de valeurs ? Jusqu'où est-on prêt à aller, à évoluer ?

Il va falloir apprendre, engager — certains processus le sont déjà — de nouveaux mécanismes d'apprentissage. Qui dit développement durable, dit changement. Changer, ce n'est pas



seulement adopter du nouveau, c'est aussi abandonner de l'ancien. C'est là que ça va être très dur, qu'il va falloir faire un travail de tri. L'enjeu est là.

Que trie-t-on ? Que considère-t-on comme étant à garder ? À abandonner ? La discussion sera sévère, *a fortiori* dans un contexte économique tendu comme le nôtre. Pour ceux qui suivent les débats sur les gaz de schistes, la question est celle-là : que garde-t-on dans nos modes de vie antérieurs et qu'est-on prêt à faire évoluer ?

Cela suppose de rechercher des critères de tri. Qui construit ces critères, sur la base de quelles valeurs et de quel intérêt ? On fera le lien sans doute avec l'action de démocratie : la question est non seulement de trouver des critères, mais aussi de trouver les procédures pour faire le tri. Quels acteurs intègre-t-on dans ces discussions ? Je vous laisse imaginer la lourdeur de ces enjeux et la teneur démocratique de ces questions.

Actuellement, nous sommes dans une tendance plutôt ambiguë. Dans un contexte de crise économique, ces discussions risquent de ne pas être faciles puisque les aspects écologiques passent en arrière-plan. La question de l'arbitrage entre les valeurs et le fait de remettre en arrière-plan les enjeux économiques, de rééquilibrer les trois fameux piliers se posent.

Je disais tendance ambiguë parce que mes travaux ont montré la manière dont s'est installée la thématique du développement durable, à partir de penchants gestionnaires, avec un arrière-plan économique voire économiste, une forte présence des experts et une forme d'ingénierie.

Se met en place une espèce d'ingénierie écosystémique à grande échelle. La thématique du développement durable y participe dans une large mesure. L'enjeu est aussi là. Dans cette vaste ingénierie, la culture se voit instrumentalisée. C'est une question de valeur. Certains acteurs prétendent agir sur ces valeurs, en repérant celles qui seraient à promouvoir et celles qui seraient à dégrader.

Continue-t-on à s'acheminer vers cette tendance instrumentalisante ou s'achemine-t-on vers d'autres voies ? Si le développement durable ne sert qu'à relégitimer un système qui était en voie d'érosion, on peut penser qu'on a perdu quelque chose dans l'histoire. C'est peut-être un peu dommage.

### Jean-Pierre Saez

Poursuivons avec le philosophe **Josep Ramoneda** sur la question des valeurs.

Nous partageons de plus en plus, à l'échelle mondiale, le sentiment que nous sommes engagés dans un destin commun et ce destin, vers quoi va-t-il nous mener ?

Est-ce que l'idée de développer une politique de développement durable devrait alors signifier qu'il faudrait abolir les frontières politiques, symboliques et culturelles entre les hommes ?

Le développement durable implique aussi une politique humaniste, mais quel humanisme ? Ça implique sans doute une autre vision de la démocratie, mais quelle démocratie ? Doit-elle s'adapter à l'idée de développement durable ? Quelles sont les difficultés à affronter par rapport à tout ce thème ? Et comment éventuellement les déborder ?

### Josep Ramoneda

**Président de l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) du Centre Pompidou, philosophe, journaliste, ancien directeur du Centre de culture contemporaine de Barcelone (CCCB)**

Je suis particulièrement sensible au sujet des frontières. Au fond, je pense qu'il s'agit de problèmes de reconnaissance. La reconnaissance est la conséquence des partages qui sont à





la fois le résultat de la construction des frontières et exigent leur développement. Avant d'entrer dans le vif de mon intervention, une petite anecdote significative.

Cette année, au mois de février, j'étais à Medellín. Cela faisait dix ans que je n'y avais pas été et j'ai été étonné de l'énorme changement. Avant, il y avait des quartiers qu'on ne pouvait pas visiter. Aujourd'hui, on peut aller presque partout sans problème. Ce changement est dû à l'intervention des institutions publiques qui ont réalisé des équipements clés dans les quartiers les plus difficiles. Dans un de ces quartiers les plus dangereux historiquement, ils ont fait un métro aérien, un métro câblé, disent-ils, et une énorme bibliothèque. Je suis allé dans ce métro. Il y avait un jeune homme de 27 ou 28 ans et la personne qui m'accompagnait, un journaliste de Medellín, lui a posé la question : « Combien d'amis as-tu vus mourir pendant ces années ? ». Il m'a répondu 30. On lui a demandé : « Tu étais dans la guerre ? » et il a répondu Oui. On lui a alors posé la question : « Pourquoi la violence est-elle tombée maintenant ? ». Il a dit : « Parce que les frontières ont disparu ». « Que veux-tu dire ? ». On était en hauteur avec le métro câblé et il nous a dit : « Vous voyez cette rue ? C'était une frontière. J'étais de ce côté. Si je passais de l'autre côté, je me faisais tuer. » « Mais c'était quoi ces frontières ? » « Je ne sais pas, mais je ne pouvais pas passer. »

Ma réflexion sera plutôt un index. Je voudrais répondre à trois questions. Qu'est-ce que le développement durable d'un point de vue culturel ? Quels sont les obstacles culturels ? Et quelles seraient les conditions d'un possible nouveau contrat ?

Ma perspective est la perspective culturelle. Je ne suis pas spécialiste de la question de *sustainability*. Pour moi, le point de départ est clair : l'homme est un animal relationnel et sociable, comme dit Kant. À mon avis, l'apport de la culture au développement durable doit être l'humanisme : mettre la condition humaine au centre des débats. Cela exige une relecture de la relation culture/nature.

La coupure était trop brutale. On a voulu séparer excessivement culture de nature. Cela demande un nouvel humanisme, de la contingence, contre les humanismes dits rois de la création. Cet élément d'une certaine humilité serait utile.

Qu'est-ce que la question du développement durable du point de vue culturel ? C'est mettre ensemble des gens différents ; plusieurs cultures, une seule humanité. C'est une expression de Zygmunt Bauman qui définit très bien l'idée finale : « *plusieurs cultures, une seule humanité* ».

C'est pour cela que la multi-assimilation culturelle est beaucoup plus importante que les strictes conservations. Les mélanges et les contacts sont plus importants que la mystification de la pureté, des cultures fermées, isolées, qu'on doit préserver.

J'apprécie l'idée de Paul Ricœur quand il dit qu'une culture doit se lier à une autre avec une conscience et une volonté de traduction. Les groupes humains ne sont pas des espèces différenciées à conserver, ce sont des entités culturelles dynamiques qui changent et interchangeable. Ce qui est important, c'est de créer un protocole basique de communication. L'origine culturelle ne peut pas être un moteur de vérité ni de bonté. On doit communiquer, parler, discuter, et trouver des liens, des minimums démocratiques communs.

Dans cette perspective, la reconstruction des conditions minimales d'égalité, comme disait Claude Lefort, est fondamentale. Les conditions minimales d'égalité, ce sont les conditions minimales de la démocratie. Une véritable culture durable doit être liée à une véritable culture démocratique.

Pluralisme réel, ni l'apologie de la différence ni la tolérance « compassive », c'est-à-dire que chacun est ce qu'il veut être dans un espace partagé. C'est-à-dire reconnaissance. Mais quelle est la véritable reconnaissance ? Elle n'est pas la reconnaissance de la tolérance. « Je te reconnais et je te permets de parler » ; non, la véritable reconnaissance est « je te reconnais et je reconnais que tu as le droit de me reconnaître ».



C'est la véritable tolérance, non ? Et finalement, éviter la rupture des humanités. Il y a un moment où on arrive à penser que peut-être Nietzsche avait raison. On n'est pas très loin de voir dans le même monde le dernier homme et le super homme.

Il faut faire attention, aux pouvoirs des nouvelles technologies et de la biotechnologie. Il faut garantir une société ouverte à la maximalisation des options par chacun, mais attention à la rupture de l'humanité, risque aggravé, à mon avis, par les nouveaux analphabétismes technologiques.

Quels sont les obstacles ? Les obstacles du point de vue culturel, il y en a beaucoup. J'en signalerai cinq ou six. Le premier obstacle, c'est la capacité normative dans les mains du pouvoir financier. C'est le pouvoir financier qui établit aujourd'hui les critères de comportement des gens. Tout le monde fait la gestion de tout. Je fais la gestion de mes enfants, de mon travail, de mes divorces, je fais la gestion de mes amours, tout est gérable.

Deuxièmement, la culture nihiliste qui est à l'origine de la crise. Tout est permis. On peut imaginer une croissance sans limites ; on peut imaginer des bénéfices dans les entreprises sans limites, on peut construire sans limites — le cas de l'Espagne est emblématique de cette folie de croire que tout est permis. En 2007, un an avant l'explosion de la crise, l'Espagne a bâti plus de maisons que l'Angleterre, la France et l'Allemagne ensemble !

Troisième obstacle, la dynamique désocialisatrice de la consommation. La consommation qui, c'est évident, individualise, éloigne, casse la libido, détruit la relation avec l'autre. Cette désocialisation de la société a fait disparaître un concept clef de la philosophie politique, celui du bien commun.

Le mythe de la compétitivité qui est l'horizon idéologique de notre temps. Un mythe qui est terrible du point de vue qui nous occupe parce que son impact sur l'enseignement — l'enseignement est décisif dans tout ce qu'on est en train d'évoquer — c'est vraiment terrible parce qu'il fait de la compétitivité, l'objectif principal de l'enseignement. Il est transmis aux enfants l'idée que la compétitivité est l'horizon pour lequel l'histoire s'est préparée.

Les politiques culturelles, comme elles sont envisagées, sont aussi un obstacle. Parce qu'elles sont dirigées par deux critères principaux : le patrimoine et la légitimation mercantile, la légitimation commerciale. Ou c'est le patrimoine — et il est plutôt conservateur — qui intéresse. C'est là que les gouvernements investissent, ou c'est le mercantile. La bonne culture serait celle qui a un succès commercial et là, il ne faut pas que les institutions publiques s'engagent trop. Il y a déjà les marchés, les entreprises pour les faire fonctionner.

Enfin, l'idéologie tatillonne de la pensée durable qui risque, une fois prise, on l'a vu dans des projets très intéressants, imposer des visions entre bon et mauvais, entre pur et impur, et se placer comme des sortes d'exigences supradémocratiques.

Quelles seraient les conditions d'un nouveau contrat, au moins du point de vue de la culture ? La condition principale est d'entrer dans une culture de coopération. C'est le seul élément positif, au moins en Espagne, de la crise qu'on est en train de vivre.

On commence à voir apparaître des formes très intéressantes de coopération entre les citoyens qui vont bien au-delà de la simple idée de solidarité ou de compassion, qui sont bien plus consistantes et qui laissent apparaître de nouvelles formes d'organisation, de fonctionnement social capables de générer une très forte dynamique de pression sur les pouvoirs politiques et sur le pouvoir économique. En Espagne, il y a un énorme succès des mouvements sociaux dans le domaine des hypothèques, des gens qui sont expulsés de leurs maisons faute de ne pouvoir payer. C'est un petit exemple, mais c'est très important ; c'est, disons, la pointe de l'iceberg.



Une culture de coopération qui se développe est à mon avis très importante. En plus, elle devrait avoir l'appui des nouvelles technologies si elles sont vraiment collaboratives.

Évidemment, coopération veut dire participation. Participation veut dire culture de la responsabilité partagée. Cela veut dire réforme institutionnelle de fond, c'est-à-dire redistribution. Il n'y a qu'une seule forme de réforme, la redistribution réelle du pouvoir, alors que l'on est dans un moment d'accumulation, jamais de redistribution des pouvoirs.

Pour finir, il est important de commencer à développer une véritable culture du savoir-vivre. J'ai proposé la création d'une institution culturelle dans ce sens et je crois que c'est un des objectifs. Le savoir-vivre dans le sens fort du mot. Savoir vivre d'une autre façon. Simplement savoir vivre.

La ville est liée à une humanité particulière, comme disait Marc Bloch, qui a permis à l'Europe de construire la « modernité », cadre de référence d'une culture. La ville a la possibilité d'offrir des identités non exclusives, inclusives que jamais un État-nation ne sera capable d'offrir. Et si la ville, c'est l'espace public ouvert, avec les droits à la différence et à la pluralité de formes ; l'exclusion et la négation de l'espace public, c'est aussi la négation de la ville.

### Jean-Pierre Saez

Culture de coopération, démocratie véritable, mais la démocratie n'est-elle pas piégée de plus en plus par des formes de servitudes culturelles qui la limitent ?

On assiste à une restructuration majeure dans le champ des communications. Des stratégies de convergence entre des grands groupes se mettent en place dans les industries culturelles, qu'on appelle aussi parfois industries créatives ou de la communication. Ces grands groupes tendent à maîtriser des contenus, des types d'écran. Comment impacte-t-elle notre vie quotidienne ? Quel risque représente-t-elle de ce point de vue ? Y a-t-il des contre-stratégies possibles à mettre en œuvre pour limiter les effets de cette dynamique ? Comment agir sur le plan de la formation et de l'éducation, d'une éducation culturelle durable, dans un domaine en constante évolution d'une part, et tellement prisée par des intérêts privés d'autre part ?

### Divina Frau-Meigs

**Sociologue des métiers médias, professeur à l'université Sorbonne Nouvelle**

Je vais parler, dans la perspective de développement durable, de l'environnement médiatique qui est extrêmement ambiant et qui passe pratiquement partout par le numérique.

Je vais essayer de parler de la participation, de ce que j'appelle, avec d'autres collègues chercheurs, la gouvernance distribuée. La gouvernance distribuée implique quatre piliers : l'accès à la culture, l'information sur cette culture, la participation de tous les citoyens, notamment de la base, et la responsabilité, c'est-à-dire le droit de regard et de retour sur la culture.

Participation : je vais essayer de la présenter plutôt sous une perspective dynamique. Ce n'est pas simplement l'accès – c'est très souvent l'indicateur dans les politiques culturelles. En développement durable, participation veut aussi dire appropriation réelle des technologies, des médias, et surtout développement des opportunités pour l'individu et sa collectivité.

J'entendais parler de l'exception culturelle, très semblable, me semble-t-il, à la période de l'exception culturelle dans les années 90. On est, à nouveau, devant une situation de position dominante des États-Unis, voire d'abus de cette position dominante. On connaît une méga fusion, en ce moment, d'environ une douzaine d'énormes corporations de droit américain, voire



californien. Vous les connaissez toutes, puisque vous les pratiquez et qu'elles vous ont complètement acculturés.

Celles qu'on connaît moins, c'est General Electric, le nucléaire et la défense. Il y a bien entendu Apple, Microsoft, Google, Yahoo et Facebook du côté du Web qui s'entendent très bien avec les autres, les six autres grandes entreprises : Disney, Warner, News Corp, Viacom, CBS. J'appelle ça *Hollyweb*. Il y a vraiment une fusion, avec des tensions – on a bien vu que du côté de la propriété intellectuelle, le web voudrait bien qu'il n'y en ait pas. *Hollyweb* fournit à tous des plates-formes qui construisent notre environnement médiatique actuel.

C'est une situation que j'appelle d'écran navette : les individus que nous sommes se retrouvent avec deux écrans. D'un côté, l'écran « broadcast » classique : les médias comme la télé, etc. qui continuent à faire les histoires de la culture (les séries, les films, etc.) et de l'autre, l'écran « broadband », celui des réseaux sociaux où il y a la conversation culturelle sur ces histoires.

Ces deux écrans circulent entre eux, créant deux nouveaux biens culturels par rapport aux industries culturelles classiques, importantes, selon moi, pour le développement durable. D'une part, les biens expérientiels, c'est-à-dire les biens que l'on utilise ou qu'on achète seulement après usage, pas vraiment sur la base de la propriété, mais sur la base de l'échange, du test, du partage, etc. D'autre part, les biens relationnels, du type l'amitié, Facebook, « friendship » où ce qui est intéressant, c'est la gratuité, le bien-être.

On est dans l'hédonisme, dans la recherche du savoir-vivre et dans le partage, avec l'idée que l'on est dans quelque chose de gratuit. Or, *Hollyweb* crée très bien la confusion entre les deux. Google et Facebook vous apparaissent comme des biens relationnels, alors que ce sont des biens expérientiels. Vous allez être utilisés.

Du point de vue de l'imaginaire, il y a une mutation qui se passe même dans le numérique. On a commencé avec une métaphore très joyeuse, très plaisante du surf. On est maintenant dans la mine et dans le data-mining, le profilage, la traçabilité, etc. Donc, une confusion, là aussi, entre les promesses et les périls dont il faut tenir compte. C'est cet environnement qui est le nôtre en ce moment.

Par rapport à la diversité culturelle, c'est un problème pour nous, Européens, Québécois ou pour tous les autres pays de la planète d'ailleurs, parce que c'est une situation asymétrique qui menace le pluralisme des contenus et la maîtrise des biens culturels locaux par ceux qui les produisent en dehors de l'espace nord-américain.

Vous avez bien vu le débat sur Google qui ne laisse rien traîner en Europe, rapatrie tout, y compris les retours de la publicité. Il est temps que les pays se réveillent de ce côté-là et fassent le bras de fer. C'est possible, il n'y a pas de fatalité dans le numérique ; c'est une question de volonté politique, comme le droit.

Le défi pour la diversité culturelle et le développement durable tels que je l'entends, c'est, non pas tant la protection et la promotion, des mots inscrits dans la Convention et le Traité sur la diversité culturelle, et qu'il est très important de garder inscrits — le Canada et la France se sont bien battus pour ça — mais un nouveau mot, celui de la participation. Qui a un peu été évoqué dans la Convention quand on a gentiment parlé de la société civile, mais en se gardant bien d'essayer de développer ce que ça pouvait vouloir dire en termes de biens culturels et de développement durable.

Cette participation, quand elle est active et reconnue, peut même être rémunérée – c'est une position que je voudrais soutenir – par toute une série d'acteurs, des nouveaux entrants dans la culture, parce que la culture se démocratise quand même avec les biens numériques, par le biais d'un accès à bas coût.



À partir de ce constat, comment fait-on de la gouvernance ? Je propose de faire une gouvernance par le bas, où l'on regarde d'abord ces phénomènes de pratiques et d'usages avec un certain nombre d'acteurs et d'outils, avant d'arriver à développer des politiques publiques.

Cette gouvernance par le bas, comment est-elle possible ? Est-elle réalisable ? Je dis Oui parce que la technologie est déjà là. Tout le monde pense à Internet. Attention : ça va très vite et cela se propage par le téléphone mobile. Il y a 5 milliards de téléphones mobiles contre environ 3,9 milliards de radios, et environ 2 milliards de PC. Vous pensez ordinateur, vous pensez numérique, pour beaucoup de gens sur la planète, y compris les jeunes chez nous, cette culture est très portable et très mobile. Le téléphone mobile est un média. Ce n'est pas juste de l'accès. Il y a du contenu, de la création, de l'échange de contenu, etc.

Cela va très vite vers ces dimensions de la culture, vers une ubiquité de la culture pour toutes sortes de nouveaux entrants, y compris des gens de bas niveau économique qui peuvent être très riches culturellement, telles que les sociétés et les cultures indigènes.

Pourquoi y a-t-il eu une telle adoption ? C'est important, pour la culture me semble-t-il, parce que la technologie vient à son aide. C'est parce que les usages sont devenus très aisés, parce que cet outil, notamment le téléphone, offre toutes sortes de multifonctionnalités. Pour la culture, il n'y a pas de rupture, tout peut se faire en continuité, les gens peuvent « chatter », faire du relationnel, faire de l'expérientiel, faire de la consommation bête et méchante, etc. sans avoir l'impression d'être en rupture avec leur environnement.

Ça demande une infrastructure faible et des barrières d'entrée basses. Pour la culture c'est important. On pense en termes classiques d'infrastructure, comme les énormes bibliothèques, les musées, etc. – il en faut bien sûr – mais pour l'individu, et du point de vue de la gouvernance d'en bas, l'entrée est un téléphone portable. On peut même le voler.

Ce n'est pas l'économie des grands *Hollyweb*, c'est une économie beaucoup plus informelle où les échanges se font entre le troc, le don, etc. et peuvent être extrêmement créatifs. Cette industrie créative n'est pas celle qu'essaye de formaliser l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

Qui sont les acteurs ? Les acteurs, certains d'entre eux d'ailleurs, par provocation, s'appellent eux-mêmes des pirates, quand ce n'est pas l'industrie qui les appelle comme ça. Moi je les appelle des métayers, parce que ce sont des métayers, ils sont sur des propriétés mises à leur disposition par de grands latifundistes du cyberspace et ils payent avec leur temps de travail, leur temps de présence et leur créativité, sans se faire rémunérer. Pour le moment il n'y a pas de rémunération. Donc il y a quand même du vol, de la part des grands propriétaires d'*Hollyweb*.

Il y a aussi des amateurs et des semi-professionnels, voire des professionnels, qui ont fait le choix de ne pas aller vers les grands labels et de s'exprimer, de se faire connaître par le bas. Il y a aussi des communautés locales, des villes créatives labellisées par l'UNESCO pour certaines d'entre elles, mais pas toutes. Barcelone ne l'est pas, je voudrais bien qu'elle le soit en tant que catalane. Mais il y a des communautés qui sont toutes entières impliquées.

Comment cela peut fonctionner ? Par quels moyens ? Ce n'est pas cher. Ça fonctionne par microcrédit, par micro paiement, voire par du libre, le libre pouvant générer de l'économie. On veut vous faire croire qu'il ne peut pas le faire. Le libre n'est pas gratuit, mais le libre génère de l'économie, il génère une économie alternative, indépendante, locale, donc localisable, donc soutenable et qui va, dans l'ensemble, vers une construction des biens communs.

Cela crée des changements en termes de gouvernance. On n'est pas obligé de suivre les grands modèles classiques. La coordination internationale peut passer par d'autres instruments que l'OMPI ou l'OMC. Cela passe par les individus entre eux. Les grandes plates-formes



peuvent aussi être contournées par les individus qui créent les mêmes.

Que faut-il pour la gouvernance par le haut, parce qu'il faut quand même qu'il y en ait, sinon on ne serait pas dans un consensus, pour un nouveau contrat social ? Il faut décentraliser un maximum. L'administration a des recours. Le modèle pour moi est le Brésil, avec les points de culture, avec le crédit participatif ; une partie des recours de la communauté va à ces points de développement culturel.

Une distribution de toutes ces ressources publiques, plus de promotion de tous les systèmes de micropaiement et de microcrédit et de services qui vont dans ce sens, et pour moi, l'idée d'une formation qui serait très différente. Je parle de translittératie, pour combattre l'« illettrisme » actuel, le fait que beaucoup de nos jeunes et beaucoup de tous les participants de la société civile, participent mal. Ils ne sont pas au niveau des opportunités dans l'accès, ils sont encore dans l'accès à l'infrastructure et ne sont pas dans l'accès réel et l'accès par opportunité. Il faut changer notre éducation, complètement. Elle est absolument caduque, obsolète. Pour nos jeunes, c'est une catastrophe qui se traduit dans les taux de chômage.

Je suis pour promouvoir une translittératie à deux niveaux. Il faut savoir lire, écrire et compter – c'est le niveau classique -, mais surtout il faut savoir chercher et créer. Quand nous aurons mis cela ensemble, nous serons dans un développement durable où chacun pourra s'investir dans sa culture et créer du nouveau. On ne sera pas simplement dans la promotion ; on sera dans la création, qui est quand même un mot qui manque encore beaucoup dans les politiques publiques. À côté de promotion et protection, création en tant que telle.

Tout est possible, mais il manque une volonté politique en ce moment.

### Jean-Pierre Saez

**Manon Barbeau**, documentariste et réalisatrice, va présenter une expérience de participation qui fait résonner des thèmes de la diversité culturelle, le projet de Wapikoni mobile. On est dans une expérience locale.

### Manon Barbeau

#### **Cinéaste et fondatrice de Wapikoni mobile, Québec**

Je vais vous parler des Premières Nations, pour la France, les « Indiens du Québec » qui tentent d'accéder à une auto gouvernance, mais qui pour le moment n'existe pas. Eux-mêmes forment 1 % de la population du Québec – 80 000 personnes. Le cinéaste Richard Desjardins les a baptisés à juste titre « le peuple invisible », parce que si on se promène sur la plus grande artère à Montréal, la rue Sainte-Catherine et qu'on interroge 99,5 % des gens qu'on y rencontre en leur demandant de nous nommer 2 nations sur 11 ou 3 communautés sur 52 des premières nations du Québec, qui partagent le même territoire, ils en seront incapables pour la majorité d'entre eux. Je suis cinéaste, je travaille avec les marginalités. J'ai travaillé avec les jeunes de la rue, avec les prisonniers condamnés à de lourdes peines, en utilisant le cinéma comme outil de médiation. Depuis 10 ans, je travaille avec les Premières Nations du Québec, ou Indiens ou Amérindiens pour vous, à l'aide d'un studio ambulant de cinéma. Ce sont de grandes caravanes de 14 mètres environ.

Je vous présente Wapikoni parce qu'elle est l'inspiratrice initiale du projet. Wapikoni veut dire fleur en Atikamekw, du nom de la nation Atikamekw. C'était ma collaboratrice principale ; elle avait 20 ans alors que j'écrivais un scénario avec eux, « La fin du mépris ». Wapikoni était l'envers du suicide — on se suicide beaucoup dans les communautés des Premières Nations —, elle incarnait la force et l'espoir et c'était sans doute une future chef. À la fin du scénario, sa voiture a heurté un camion forestier qui coupe le bois sur son territoire, illégalement stationné en bordure des routes de terre qui sont extrêmement dangereuses et qui menacent ces communautés.





Elle a perdu la vie. C'était tellement révoltant qu'on a abandonné le scénario et j'ai créé, avec les Premières Nations du Québec, avec le Conseil des jeunes des Premières Nations et avec l'Assemblée des Premières Nations, ces studios ambulants de cinéma qui vont vers eux.

On visite vingt-et-une communautés des Premières Nations. La chambre a été transformée en studio de montage, la douche en studio de son, le salon et la cuisine en lieu de rassemblement, de projection et d'apprentissage. Les équipes leur apportent tout ce qu'il faut comme outil technologique pour leur permettre de réaliser leur propre film.

Ils passent d'objet à sujet. Ils utilisent la caméra pour décrire leur propre réalité de l'intérieur, et depuis huit ans, 2 500 jeunes ont donc été initiés aux technologies numériques. Ils ont généré 550 courts-métrages qui sont maintenant traduits en plusieurs langues, souvent dans leur langue ancestrale, sur des sujets qui les concernent et qui voyagent à travers le monde.

On passe un mois environ dans chacune des communautés, mais on y retourne chaque année pour approfondir les connaissances. Certains ont développé des studios permanents depuis. Ils ont remporté soixante prix dans le monde. On demande à ce que les prix soient des caméras pour qu'ils puissent continuer leur travail par la suite. À la suite du mois, il y a en moyenne 5 films qui sont produits par « escale » dans les communautés. À la suite de ce mois-là, on annonce la projection finale qui a lieu dans chacune des communautés et qui réunit tout le monde. 350 à 400 personnes viennent assister à ce que leurs jeunes ont à dire et partager avec eux des préoccupations dont ils n'auraient probablement jamais parlé autrement.

Le cinéma permet de transcender des préoccupations extrêmement présentes dans leur quotidien. On sait qu'ils portent une blessure profonde, les séquelles de leur histoire, et c'est sans doute pour cela qu'on préfère les ignorer finalement.

Parce qu'on a une espèce de responsabilité, de culpabilité historique dans ce destin. On sait qu'à l'époque des pensionnats, plus de 150 000 jeunes ont été arrachés à leurs familles pour les amener dans des pensionnats où on essayait de les intégrer « de force » à la société canadienne, en leur faisant renier leur langue, en les abusant de toutes sortes de façons, en leur faisant renier leur spiritualité.

Ils ont été détruits et les séquelles sont encore extrêmement présentes dans les liens quotidiens. Ils les engourdissent beaucoup dans l'alcool et dans la drogue. Les *dealers* de drogue arrivent bien avant nous, pour leur proposer des activités, des paradis artificiels. Nous tentons de pallier à cela en leur donnant d'autres possibilités de plaisir, en même temps qu'en développant des compétences et en leur donnant une voie qui résonne à travers le cinéma, d'abord dans leur communauté, puis hors de leur communauté et un peu partout dans le monde.

À la suite de la projection dans la communauté, les films sont projetés à Montréal, au Festival du nouveau cinéma, un festival international où ils descendent de leurs lointaines communautés pour présenter leurs films aux allochtones et faire tomber ou réduire cette méconnaissance. Les médias parlent de ces premières nations ponctuellement, mais en termes de bloqueurs de ponts, de non payeurs de taxes. L'image qui circule d'eux est extrêmement négative.

Ils ont beaucoup à dire, beaucoup de talents pour le dire et une richesse culturelle, spirituelle et environnementale extraordinaire. À partir de ce moment-là, leurs films voyagent à travers le monde et ils voyagent avec leurs films. On a, par exemple, deux jeunes qui sont arrivés la semaine dernière de Nouvelle-Calédonie où ils sont allés à la rencontre des Kanaks. On est maintenant aussi actifs en Bolivie, au Chili et au Pérou. Les jeunes sont allés à la rencontre des Aymaras, des Quechuas. Là-bas aussi, ils ont rencontré les zapatistes au Mexique avec comme objectif de briser leur isolement et de les relier au reste du monde pour faire en sorte qu'ils prennent conscience qu'ils partagent une culture commune et de la force qu'ils peuvent avoir. Parce qu'en Bolivie on sait — d'abord ils ont un président, Evo Morales, qui est des



Premières Nations —, là-bas il y a des manifestations par milliers dans les rues, ils sont conscients de ça quand ils vont là-bas, ils se rendent compte qu'on peut militer pour ses droits plutôt que de s'autodétruire. Quand on pense à faire ça, on pense beaucoup moins à mourir, et quand ils reviennent, ils sont beaucoup plus forts et beaucoup plus animés pour s'impliquer socialement et politiquement dans leur communauté.

Au fil des années, évidemment c'est d'abord un projet d'intervention donc le but n'est pas que tous deviennent cinéastes. Certains sont passés par le Wapikoni mobile, mais ils venaient de désirs suicidaires, ou même de tentatives de suicide. Ils sont passés à la fierté identitaire et à une confiance en eux qui leur permettent d'accéder à toutes sortes de métiers.

Certains sont vraiment devenus cinéastes. Certains ont eu une commande du Festival du nouveau cinéma avec carte blanche pour faire le film de leur choix cette année ; d'autres gagnent leur vie maintenant en enseignant en parascolaire l'audiovisuel, ou dans les centres d'amitié autochtone. Ils sont responsables de l'audiovisuel. Il y a un site qui diffuse leurs œuvres et ils restent propriétaires de leurs droits. On développe maintenant la téléphonie.

Ce que je trouve sidérant, c'est que quand on va sur Facebook, par exemple actuellement, ils écrivent en atikamekw. Ils sont 3000 parce que les Atikamekw à 98% parlent encore leur langue. Ils sont 3 000 mais ils écrivent en atikamekw. On voit les mots qui ne sont pas dans leur culture, mais qu'ils ont assimilés, comme télévision ou *popcorn*, maïs soufflé, ... Dans un message, on peut s'imaginer à quoi va ressembler la soirée, mais c'est tout ce qu'on comprend.

On parlait beaucoup d'intergénérationnel. C'est important parce qu'il y a des ponts qui sont créés avec les allochtones, avec les autochtones, les Premières Nations dans le monde, avec eux-mêmes d'abord parce qu'ils connaissaient les *blockbusters* américains, souvent via même des génératrices parce que des communautés comme Kitcisakik, bien qu'elle soit construite à côté d'un barrage, qui n'a ni eau courante ni électricité, mais une génératrice. Mais ils n'étaient pas conscients qu'existaient d'autres formes de cinéma moins coûteux, qui pouvait leur permettre leur propre signature cinématographique et qui leur donnait accès au cinéma en permettant aussi aux générations de se parler. Je prends souvent l'exemple de Samian que certains connaissent peut-être ici, qui est un slameur qui a commencé dans le Wapikoni mobile, un Anishnabe qui chantait en français au départ et qui chante maintenant au moins autant en anishnabe, parce qu'il est allé trouver sa grand-mère pour qu'elle l'aide à traduire ses textes. Maintenant, il se réapproprie sa langue. Et Évelyne Papatie qui vient de cette même communauté, qui est allée au Brésil, au Xingû, chez les Lkepings. Elle est revenue ; elle a besoin d'un interprète pour parler à sa grand-mère maintenant, parce que sa langue s'est perdue. Elle a fait traduire le film en langue ancestrale de façon à ce que les aînés puissent comprendre ce qu'elle avait voulu exprimer.

Sur Facebook aussi, on parle beaucoup de l'importance du cercle dans les Premières Nations. On dit que le cercle s'est brisé. Le cercle permettait le passage du jour à la nuit, de la vie à la mort, dans l'harmonie et sans rupture. Il intégrait l'environnemental, le politique, le social et le culturel. Et on déplore maintenant que ce cercle soit brisé.

Je pense que si on réintègre la culture, c'est notre devoir de redessiner ce cercle pour que tous, ensemble, on retrouve cette culture diversifiée, mais universelle qui donne un sens à la vie et le plaisir de vivre aussi.

**Question d'Aïda Kamar, présidente de Vision Diversité au Québec.** Vous avez ouvert la table ronde en parlant justement plutôt d'une culture du développement durable et vous avez fait appel au développement durable comme idéologie. Mais vous avez aussi évoqué ce que ça entraînerait comme déstabilisation. On est déstabilisé économiquement, socialement, par un mode de vie, par d'importants changements auxquels on fait face.

On a beaucoup trop peu parlé, puisque la diversité culturelle joue un rôle majeur, de cette



diversité culturelle, non pas d'une culture à l'autre, mais au sein même de sociétés métissées, et donc de l'humain et de l'autre qui est déstabilisant. Aujourd'hui nos sociétés sont déstabilisées par une diversité culturelle qu'on arrive mal à saisir. Est-ce qu'aujourd'hui, dans la place de ce magnifique espace du développement durable qu'est la culture, ce n'est pas une culture métissée, ouverte, diversifiée, capable de sauvegarder une identité spécifique nourrie de toute sa diversité, de tout ce qui s'y ajoute, une culture en développement pour pouvoir faire du développement durable ?

### Jean-Pierre Saez

Je vais me tourner vers **Josep Ramoneda** pour répondre à cette 1<sup>ère</sup> question. Va-t-on vers une culture métissée ? Et à quelles conditions peut-on aller vers cette culture métissée ? Qu'est-ce que cela signifie ?

### Josep Ramoneda

Je partage assez les idées que vous avez développées. Parler en ce moment de sociétés homogènes est un mythe. Il n'y en a probablement jamais eu, mais on a fait de la fiction, et maintenant la fiction ne tient plus. Les sociétés sont hétérogènes comme dit l'indien Chakravarti, nous habitons tous une maison qui a déjà été habitée par d'autres. C'était un peu au centre de mon intervention de défendre cette idée de l'insémination mutuelle, la reconnaissance mutuelle, beaucoup plus que la conservation obsessionnelle de choses qui sont très intéressantes, mais les cultures sont dynamiques et en relation avec les autres. Elles changent en relation avec les autres.

**Question de M. Lagoutte, musicien.** Comment intervenir sur les formes dominantes ? Faut-il les affronter directement ? Quelle attitude faut-il adopter par rapport à l'*Hollyweb* dont vous parliez tout à l'heure ? Il me semble qu'il y a un préfixe important à prendre en compte dans nos débats, c'est celui de *méta*, méta cognition, méta compétence. C'est aussi un préfixe important à mettre un peu à toutes les sauces qui peut être entendu.

### Divina Frau-Meigs

Il y a une bonne nouvelle. Historiquement, toutes les cultures résistent.

Il n'y a rien de mieux qu'un impérialisme pour créer de la résistance. Mauvaise nouvelle, toutes les cultures ne sont pas égales entre elles au niveau de la résistance et du savoir-faire de la résistance. Dans une culture, toutes les minorités ne sont pas égales entre elles. Je suis catalane, j'ai vécu en Corse, je peux vous dire qu'il y a des formes d'organisation locale, politique et culturelle qui font qu'on peut résister mieux et qu'on peut développer une diplomatie culturelle par exemple plus efficace que d'autres.

Certaines cultures sont beaucoup plus déstructurées historiquement comme celles des Inuits, etc. au Canada, et ont donc beaucoup moins de ressources individuelles pour se reconstruire ou pour produire du nouveau. Mais je crois fondamentalement à la résistance. Ce qui m'énerve en ce moment, c'est qu'on est constamment dans une position de réactivité par rapport aux propositions d'*Hollyweb* alors qu'il serait important, à un moment donné, d'être dans une position proactive où c'est nous qui décidons à quoi nous voulons que l'Europe ressemble, à quoi nous voulons que les cultures ressemblent en Europe ou dans les autres parties de la planète. Et de le faire savoir.

Et pas simplement dans la plainte ou en passant par du droit dur, mais en faisant et en faisant savoir qu'on fait. C'est là où les réseaux numériques sont très importants pour faire savoir ce que l'on fait au niveau local. Les industries créatives sont à la fois implantées localement – la gastronomie, les festivals, les productions artistiques, etc.- mais par le Net, on peut le faire savoir à d'autres communautés qui sont à 3 000 kilomètres plus loin, comme on l'a vu avec l'exemple ici. C'est reconstruire des solidarités ailleurs, mais il faut les rendre visibles. Arrêtons de les laisser invisibles, d'avoir un comportement d'infériorité par rapport à la soi-



disant qualité des *blockbusters* et des *stars*, parce qu'il y a vraiment d'autres moyens d'être dans la culture.

### Manon Barbeau

Je ferai le lien avec d'autres moyens d'être dans la culture et les formes dominantes. Quand on arrive dans les communautés, ils ont eu accès au cinéma américain, par la télévision. Et a priori, ils pensent que c'est bien de faire du long-métrage et préférablement, comme ils sont jeunes, du film d'horreur. Or, quelques-uns d'entre eux font, de fait, du film d'horreur, on les laisse d'abord aller là parce que de toute façon c'est un moyen d'apprendre comme un autre, mais quand ils découvrent qu'ils peuvent faire leur propre cinéma, il y a un réel plaisir à le faire.

Mon rêve était de développer un cinéma qui soit vraiment des Premières Nations, et j'en ai agacé quelques-uns parce qu'un jour on m'a dit : « Écoute, moi je suis des Premières Nations, je fais du cinéma, donc je fais du cinéma des Premières Nations ». Il n'y avait pas une écriture propre, chacun avait son écriture individuelle et artistique, sa propre signature, mais peut-être avec quelque chose dont ils ne sont pas conscients, une authenticité, une profondeur et un rythme qui leur est vraiment propre. Donc oui, on peut échapper au cinéma dominant, aux formes d'expression dominantes.

### Jean-Pierre Saez

Sur la réflexivité, **Yannick, Rumpala**, peut-on dire que la réflexivité peut sauver le monde et comment ?

### Yannick Rumpala

Elle peut jouer ailleurs que dans les enceintes institutionnelles bien installées. Je dirais que par rapport aux formes de domination, il y a plusieurs stratégies possibles.

Il y a la résistance frontale, mais il peut y en avoir d'autres. La subversion telle que le font les *casseurs de pub* ou les *Yes Men*. Il peut y avoir aussi des stratégies qui consistent à complètement ignorer les initiatives dominantes et institutionnelles. Je m'intéresse beaucoup en ce moment à toute une série d'initiatives, les *Villes en transition*, où un certain nombre de communautés, de communes à différents échelons se disent qu'il n'y a rien à attendre de l'État, que les autorités publiques sont gangrenées par les lobbys et qu'ils vont se prendre en main sur des initiatives locales.

Il y a aussi les *Incredible edibles*, des petits villages qui se disent que les espaces urbains ou villageois délaissés, au lieu d'y planter des plantations de décoration, on va y planter des comestibles. Chaque individu de la communauté locale pourra cueillir les comestibles dont il a besoin pour nourrir sa famille. Il y a quantité de micros initiatives comme cela qui m'intéressent beaucoup ; on pourrait allonger la liste.

Je m'intéresse aussi aux *Hacklabs*, ces petites communautés de « bidouilleurs » qui détournent les matériels informatiques et les récupèrent pour en faire autre chose, ou les *Fab lab*. J'ai l'impression qu'il y a une convergence dans ces initiatives qui pourrait peut-être donner autre chose.

Par rapport au mot méta, je vais en rajouter un qui est celui de méta-récit. Les théories postmodernes avaient postulé la fin des grands récits, la fin des méta-récits. Dans mes travaux, j'ai considéré que le développement durable est un discours, un récit qui prétend à la constitution justement d'un nouveau méta-récit et, pour le coup, bien plus englobant que les récits et les méta-récits qui existaient auparavant. L'enjeu de la période actuelle aussi, est de reconstituer des récits. Il y a un récit dominant, le récit libéral ou néolibéral, qui est en train de s'installer. L'enjeu est de reconstituer d'autres récits qui puissent potentiellement faire face au récit dominant.

**Question de Sabine Gouzerh** : Je travaille sur le développement durable. Je voulais savoir ce



que vous en pensiez du terme « vivre ensemble » qui me gêne un petit peu, parce que je trouve que c'est plutôt un aboutissement. Ne pourrait-on pas plutôt parler de faire ensemble et d'agir ensemble dans tous les domaines ?

### Josep Ramoneda

L'expression vivre intègre les autres : faire, agir, vivre ; c'est utilisé dans un sens absolument large.

### Jean-Pierre Saez

Une conclusion. Je vous lis quelques lignes: « *Un désordre dont on ne peut imaginer le terme s'observe à présent dans tous les domaines. Nous le trouvons autour de nous, comme en nous-mêmes, dans nos journées, dans notre allure, dans les journaux, dans nos plaisirs et jusque dans notre savoir. L'interruption, l'incohérence, la surprise sont des conditions ordinaires de notre vie. Elles sont même devenues de véritables besoins chez beaucoup d'individus. Notre monde moderne est tout occupé de l'exploitation toujours plus efficace, plus approfondie des énergies naturelles.*

*Non seulement, il les recherche et les dépense pour satisfaire aux nécessités éternelles de la vie, mais il les prodigue et il s'excite à les prodiguer au point de créer de toutes pièces des besoins inédits. L'homme moderne s'enivre de dissipation, abus de vitesse, abus de lumière, abus de tonique, abus de message électrique, abus de stupéfiant, d'excitant, abus de fréquence dans les impressions, abus de diversité, abus de résonance, abus de facilité et abus de merveille, abus de ces prodigieux moyens de déclenchement par l'artifice desquels d'immenses effets sont mis sous le doigt d'un enfant ». Paul Valéry (1935)*



## CULTURE, ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Marie-Andrée Lamontagne

La première table ronde de cette après-midi interroge les liens entre la culture, le développement durable et l'économie. La vision traditionnelle de l'économie, on le sait, s'attache surtout à la notion de prospérité comme étant le but à atteindre, mais croiser la culture, le développement durable et l'économie entraîne d'autres perspectives ou en tout cas d'autres façons de voir ce qu'on appelle la prospérité.

**Aude Porcedda**, vous travaillez au Musée de la Civilisation; vous avez participé au développement de projets institutionnels structurants; vous avez une triple formation : biologiste, muséologue et sociologue des organisations, et vous enseignez le cours « Culture et pouvoir dans la pratique du diagnostic organisationnel » à l'École nationale d'administration publique depuis 2009. Vous êtes membre de plusieurs comités associatifs. Le sujet qui nous occupe aujourd'hui vous occupe depuis longtemps.

**Marc Baudry**, vous êtes professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Votre recherche porte sur l'économie de l'environnement et des ressources naturelles en lien avec l'économie de l'innovation et la propriété intellectuelle.

**Stéphane Lavoie**, directeur général de la TOHU, la Cité des arts du cirque. La TOHU est au cœur d'un engagement local et international de développement d'initiatives qui ont comme centres d'intérêt les arts du cirque, le développement durable et l'économie sociale. La TOHU est reconnue et jouit aujourd'hui d'une réputation internationale, en raison de son dynamisme et de l'originalité de sa triple mission.

**Robin Renucci**, vous êtes acteur et réalisateur français. Vous avez découvert le théâtre en participant à des stages de réalisation organisés par des conseillers techniques et pédagogiques à la jeunesse et des sports. Vous avez été élève à l'Atelier-École Charles-Dullin, puis au Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Vous êtes acteur de théâtre, de cinéma et de télévision; vous avez joué dans plus de 25 pièces et tourné dans près d'une centaine de films. Mais vous êtes également réalisateur. Vous avez fondé et vous êtes président de l'Aria en Corse où vous organisez, depuis 1998, les rencontres internationales artistiques. Vous êtes également administrateur de l'Adami et président du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre à Lyon.

**David Throsby**, vous êtes professeur d'économie à l'Université de Macquarie, à Sydney, en Australie. Vous avez publié de nombreux ouvrages en qualité de chercheur de renommée internationale en économie et plus particulièrement dans le domaine de l'art et de la culture. Vos travaux portent sur l'économie liée aux arts de la scène et au patrimoine, le rôle économique des artistes, la place de la culture dans le développement durable, ainsi que le lien entre les politiques économiques et culturelles. Je cite un titre en ce qui vous concerne : « Economics and Culture » publié chez Cambridge University Press en 2001 et traduit en plusieurs langues.

**Pascale Thumerelle**, vous êtes directrice du développement durable chez Vivendi, vous avez défini, dès 2003, la culture comme l'un des enjeux spécifiques de la politique de développement durable du groupe « car la culture est une source de performance économique » estimez-vous à juste titre, « pour l'entreprise, et un aiguillon de sa responsabilité sociale ». En 2012, vous avez lancé « Cultures » avec Vivendi, un voyage dans la diversité culturelle. C'est un site web qui fait voyager et dont l'ambition est de faciliter l'accès au savoir et d'encourager l'expression des talents.





## Aude Porcedda

### Conseillère au secrétariat général, Musée de la Civilisation, Québec

Je voulais remercier avant tout les deux ministères de la Culture et des Communications et, plus particulièrement, **Marc Baudry**, avec qui j'ai travaillé pour le contenu de la table, ainsi que François Rouet et Jean-Cédric Delvainquière.

Ma présence ici est justifiée dans le sens où, avec le directeur général du Musée de la Civilisation, Michel Côté, nous avons mené la rencontre des institutions québécoises dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 de la culture du Québec et on avait identifié, avec le ministère québécois, les enjeux de la culture, de la société, de l'environnement, de l'économie et de la gouvernance. Notre rencontre des institutions a permis de remarquer que cette démarche permettait au ministère de sortir du ministère, de redonner la culture à la société civile, mais aussi de voir que le discours qui était tenu au niveau international se retrouvait beaucoup localement.

Le monde de la culture, de l'économie, des finances était déjà très engagé dans la culture par différents moyens de mécénats, mais aussi à l'intérieur, par des actions concrètes. On a aussi constaté que la culture était bien ancrée dans la société. Il y avait le ministère, il y avait des structures formelles, des politiques, des lois, des associations. Finalement, on ne peut pas aller contre, la culture fait partie de la société.

Enfin, on a constaté qu'il y avait plusieurs paradoxes. Pour le volet économique, par exemple, le paradoxe entre l'économie du marché et l'économie du savoir, ou le paradoxe entre partenariat public et privé. Il est intéressant de concevoir la notion de l'économie sous le volet du paradoxe dans la problématique de la culture et du développement durable. La notion d'écologie culturelle permet de comprendre que l'on peut avoir des petites et des grandes entreprises et que toutes ont leur raison d'être. C'est cette dynamique qu'il faut réussir à maintenir et à créer.

Le développement des sociétés ne peut se passer ni de l'environnement, ni de l'économie, ni de la culture. Il y a des cultures souterraines qui se créent ou même d'autres qui s'écroulent, on ne peut pas le nier, par les aléas du marché ou les transformations des technologies des sociétés, mais la créativité n'en est pas pourtant aliénée. Malgré tout cela, elle n'est pas dénuée de sources d'inspiration. La manière dont nous créons et innovons est directement influencée par nos choix culturels, technologiques et par des régulations, des règles un peu formelles qui s'inscrivent dans un village global.

Quel est le lien entre culture, économie et développement durable ? C'est cette question qui est posée à nos 5 conférenciers qui vont nous répondre.

## David Throsby

### Professeur, Économiste de la culture, Macquarie University, Australie

*L'allocution est en langue anglaise; la transcription est issue de la traduction simultanée*

Bonjour à tous. Je suis économiste et je travaille depuis longtemps sur les relations entre l'économie et la culture. Je suis conscient du fait que les économistes ne comprennent pas bien la culture en général. Quand ils tiennent compte de la culture, ils ont tendance à la considérer comme quelque chose en dehors du grand jeu de l'économie. Les politiques économiques sont quelque chose que les économistes considèrent comme très important, alors qu'ils ont tendance à considérer la culture comme un sujet périphérique, un peu à la marge. Nous savons tous ici que ce n'est pas le cas et que la culture, nous l'avons tous dit, pénètre tous les aspects de nos sociétés et de nos civilisations. Néanmoins, il faut que nous parvenions à ce que les économistes nous écoutent si nous voulons disséminer ce message. Il ne suffit pas de dire que la culture c'est bien ou que c'est important. Il faut avoir des arguments un peu plus forts pour dire pourquoi elle est importante. Il faut également être en mesure de prouver et de mesurer l'impact de la culture.



Des interventions lors du colloque ont avancé le fait que nous avons besoin d'un langage commun pour parler du développement durable, qui soit le même que celui des économistes et que celui des protecteurs de l'environnement. Nous avons besoin d'un langage commun pour comprendre ce dont nous sommes en train de parler ici. Il existe un concept que l'on peut extraire et qui pourrait être utile dans ce processus. Il s'agit de la notion de « capital culturel ». Les sociologues dans la salle vont reconnaître ce concept, parce qu'il a été rendu très populaire par Pierre Bourdieu. Il décrit la vision spécifique qu'avait Bourdieu de la nature de la société, de la culture et de l'économie. Il s'agit de l'accès à la culture qui a été donné aux individus par leur éducation ou leur environnement. Vous avez votre capital culturel qui permet de prendre toutes sortes de décisions. Au cours des dernières années, ce concept de « capital culturel » a émergé en économie, avec une interprétation complètement différente de son interprétation en sociologie. De façon générale, le capital en économie, c'est un actif qui existe et que nous utilisons pour faire des choses : nous avons par exemple des actifs physiques, comme des bâtiments, des véhicules, des machines, etc. Toutes ces formes d'actifs représentent le capital.

Mais on pourrait parler également d'une autre sorte de capital, que nous pourrions appeler le « capital culturel », qui est une forme particulière de capital, qui est composé par les actifs du capital qui ont une valeur culturelle. Par exemple, un bâtiment patrimonial va se distinguer des autres parce qu'il a une sorte de valeur culturelle qui lui est rattachée. On peut définir le stock de ce capital culturel dans l'économie : vous avez les bâtiments qui font partie de notre patrimoine, les œuvres d'art, qui sont du capital culturel tangible, mais il y a aussi du capital culturel intangible. Le capital, comme on le sait, en économie, cela donne naissance à une série de services, et dans le cas du capital culturel, cela donne naissance par exemple au tourisme, etc. Tout cela forme des activités qui dépendent des services fournis par le capital culturel. C'est ce qui permet de parler aux économistes et aux défenseurs de l'environnement, car il s'agit d'une notion proche des notions de capital naturel et de ressources naturelles.

On peut développer toute une théorie du capital culturel à partir de cela. Comme nous le savons, le capital naturel est à la base du développement durable. Si nous commençons à réfléchir en termes de capital culturel aussi, on peut commencer à parler de la notion de culture dans le développement durable.

De mon point de vue, tout ceci a une dimension économique. L'une des choses que le rapport Brundtland nous a enseignées, pour la première fois d'une certaine manière, c'est qu'il n'est pas possible de séparer l'environnement de l'économie, qu'on a tort de réfléchir à ces processus comme étant des processus séparés et que cela nous mène dans la mauvaise direction. Le système écologique et l'économie sont intimement connectés l'un à l'autre. On peut avoir le même argument par rapport à la culture. Le capital culturel a un rôle très important à jouer quant à la nature de l'économie, tout comme le capital naturel. C'est quelque chose qu'il nous faut absolument comprendre, parce que ça peut nous servir de base pour discuter avec les économistes. Quand on commence à leur parler de capital culturel, on peut leur parler d'investissement, de taux de rendement. Ce sont des mots qui nous sont peut-être étrangers, à nous, gens du secteur culturel, mais ce sont des choses que l'on peut légitimement argumenter.

Maintenant, abordons la question du développement durable et du rôle de la culture dans le développement durable. Si nous voyons comment le développement durable, en tout cas le développement écologiquement durable a progressé, nous constatons que la meilleure manière de le définir, c'est d'utiliser une série de principes plutôt qu'une définition unique. Nous connaissons tous la définition de Brundtland, mais nous avons besoin de l'étendre pour inclure d'autres éléments. Je pense que la notion d'un développement culturellement durable est en train d'émerger de nos discussions, en plus de celle d'un développement écologiquement durable. Je pense que c'est quelque chose qui est en train de prendre forme. Si vous regardez les principes desquels nous parlons, nous voyons que fournir un bien-être matériel et un bien-être non matériel aux gens fait toujours partie du développement lui-même. Il ne s'agit pas de



stopper le développement, ni d'arrêter la croissance économique, ni le progrès, notamment dans l'éducation, dans la santé, car ce sont des choses très importantes pour le bien-être des êtres humains.

Mais nous voulons en tenir compte d'une manière qui soit en lien avec les biens et services culturels. Et aussi en lien avec le principe clef de l'équité intergénérationnelle, ce qui signifie prendre soin de l'avenir des générations futures. Mais cela signifie aussi que nous avons besoin pour les générations présentes d'avoir des notions comme l'accès équitable aux ressources culturelles, la participation à la vie culturelle et l'amélioration des droits culturels.

Ensuite, on peut parler de la diversité culturelle. Le parallèle entre diversité culturelle et biodiversité apparaît très clairement. Je pense que c'est un concept substantiel qui émerge à l'heure actuelle et qui permet d'étendre le débat sur le développement culturellement durable.

Je voudrais dire une dernière chose, en lien avec la Convention de 2005. **Véronique Guèvremont** nous disait ce matin que l'article 13 n'est probablement pas lu de manière suffisamment large dans le cadre de la Convention. Après les discussions que nous avons eues au cours de ces deux jours, nous constatons qu'on devrait lui donner une interprétation beaucoup plus large. J'ai beaucoup travaillé sur la Convention et je continue à y travailler, notamment, sur cet article 13. J'étudie aujourd'hui les rapports de certains pays concernant la mise en œuvre de l'article 13. Et je dois dire que l'un des exemples le plus réussis, le plus abouti, c'est l'initiative du Québec au Canada. Le rapport canadien met l'accent sur le déploiement de l'Agenda 21 de la culture du Québec qui est vraisemblablement l'une des approches la plus sophistiquée et judicieuse de l'interprétation de l'article 13.

Pour les autres pays, beaucoup semblent avoir rencontré de nombreuses difficultés à voir comment la culture pouvait être intégrée au développement durable. La plupart des pays, et je vous parle ici des pays en développement, ont des plans de développement à 5 ans ou 10 ans. Certains ont des difficultés à y intégrer la culture, parce qu'ils ne savent pas comment faire.

Donc, ma proposition serait la suivante : si vous parlez la même langue que les économistes, cela permettrait de « mettre votre pied dans la porte », de mettre votre agenda sur la table et du coup, la culture, dans son sens le plus large, pourrait être valorisée.

## Marc Baudry

### Professeur, chercheur en économie de l'environnement et des ressources naturelles, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, France

Je partage l'essentiel voire la très grande majorité de ce qui a été dit par mon collègue précédemment. Comment est-ce que l'économiste de l'environnement va appréhender la question de culture et développement durable ?

Je pense qu'il faut effectivement partir de la définition à laquelle on se réfère le plus couramment en économie de l'environnement et des ressources naturelles, celle du rapport Brundtland : « *le développement durable est un développement qui permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* ».

Premièrement, c'est une approche que l'on qualifie d'anthropocentrique, centrée sur l'homme. Autrement dit, ce n'est pas pour préserver la nature pour elle-même, c'est en tant que besoin nécessaire pour l'homme. C'est un premier point important qui peut, d'emblée, faire l'objet de débats, notamment avec des spécialistes d'écologie ou qui auront une approche dite éco-centrique, éco renvoyant, non pas à l'économie, mais à l'écosystème.

Le deuxième point important que va souligner l'économiste de l'environnement, c'est l'aspect intergénérationnel. L'approche en économie de l'environnement et des ressources naturelles du développement durable est centrée sur l'aspect dynamique, l'aspect intergénérationnel, au détriment, éventuellement, d'aspects intra-générationnels qui correspondraient plutôt au pilier



social du développement durable. Non pas que les économistes n'ont rien à dire sur ce sujet, mais ce ne sont pas forcément les économistes de l'environnement qui vont en parler. Ce sont des économistes spécialistes de l'économie des inégalités qui vont l'analyser sans doute, de façon relativement déconnectée de ce qui peut se raconter en économie de l'environnement et des ressources naturelles.

Quel va être le point de départ de l'économiste de l'environnement pour traiter la question du développement durable ? Il va faire appel au concept de capital, mais va surtout s'intéresser à l'articulation entre ce que je vais qualifier de « capital construit » et le capital naturel de l'autre côté, pas forcément en opposition, mais en parallèle. Je parle volontairement de « capital construit » parce que ça peut être quelque chose d'assez hétérogène. Selon qu'on veut être critique ou au contraire favorable à cette approche dominante du développement durable qu'ont les économistes, on va avoir une vision un peu particulière de cette notion de « capital construit ».

Dans le « capital construit », je mets bien sûr tout ce qui est capital matériel, les machines, les bâtiments, etc., mais également le capital humain qui se construit, l'ensemble de connaissances explicites ou tacites que l'on va cumuler à travers le temps. Ce qui fait le dénominateur de ce capital construit, c'est que l'on peut en augmenter la quantité, éventuellement en mobilisant des ressources, des ressources matérielles, des ressources en temps, des ressources humaines.

Si on met en parallèle le capital dit naturel, il y a aussi une certaine hétérogénéité. Historiquement, on avait une définition relativement étroite de ce qu'était le capital ou de ce qu'est toujours le capital naturel. On y mettait les ressources non renouvelables - minerais, pétrole, gisement minéral, ressource minérale ou gazière - les ressources dites renouvelables, liées au vivant. Aujourd'hui, on a une approche beaucoup plus large. On va mettre ce qui est produit des services éco-systémiques. Cela accroît l'hétérogénéité du capital naturel mais, en même temps cela permet de mieux aborder les questions de développement durable.

La particularité du capital naturel est qu'il va plutôt avoir tendance à diminuer à cause de l'activité humaine. Certes, les ressources naturelles peuvent se renouveler, mais elles ont une capacité maximale. À un moment donné, si l'homme n'existait pas, la forêt ne s'étendrait pas à l'infini, les poissons ne se développeraient pas à l'infini non plus dans les océans. Il y a nécessairement une quantité, voire également une qualité, maximale sur la planète de ce capital naturel. Et il est donc toujours sujet à risque de disparition, de diminution irréversible.

On voit donc l'opposition entre le capital construit que l'on peut accroître et le capital naturel que l'on ne peut, d'une certaine manière, que détériorer par rapport à un âge primaire idéal. Les économistes de l'environnement ont mis en évidence, notamment à partir des années 70, lorsqu'a commencé à émerger le débat sur les limites de la croissance – suite au rapport Meadows « The Limits to Growth » - que pour assurer la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins, il était indispensable qu'il y ait un degré de substituabilité entre les deux types de capital. On doit être à même de faire autant, en termes de production, de satisfaction, si ce n'est de biens, avec moins de capital naturel, mais plus de capital construit.

Évidemment, les détracteurs de cette vision vont dire « Mais comment peut-on imaginer remplacer des arbres par des machines ? », encore que les scientifiques ne sont peut-être pas capables de produire un arbre artificiel qui rendrait les mêmes écoservices mais on sent bien qu'il y a effectivement un aspect impossible dans cette perspective.

Il est important de raisonner non pas sur le capital exclusivement matériel, mais également sur un capital immatériel que l'on construit à travers les connaissances. On peut tout à fait concevoir qu'avec une meilleure expérience, une meilleure compréhension des systèmes de l'environnement, on va pouvoir être plus performants, améliorer sa performance écologique au sens où l'on va pouvoir produire la même chose avec moins de ressources naturelles.



Pourquoi peut-on employer le terme de capital pour ces deux éléments-là ? Parce que pour l'économiste, le capital est quelque chose qui permet de conserver ou même de produire de la valeur au cours du temps. Il y a un point central à mon avis ici, — c'est un point qui n'est pas forcément bien compris dans le public — l'économiste déconnecte bien la notion de valeur de la notion de prix et d'échange marchand. Il peut y avoir une valeur en dehors du marchand. C'est quelque chose de fondamental en économie.

Précisément sur le capital naturel. Le problème est que, bien souvent, il n'y a pas de prix, parce que le capital naturel est, bien souvent, dans le domaine du non marchand. Pourquoi cela ? Parce qu'il n'y a pas de possibilité de définir des droits de propriété qui sont en quelque sorte la condition de départ pour qu'on puisse se lancer dans un échange marchand. Partant de ce constat, l'économiste va essayer d'évaluer, même monétairement, la valeur du capital naturel pour bien comprendre comment on peut éventuellement investir dans du capital naturel.

Pour le capital culturel, il y a cette même dimension en partie non marchande. On insiste souvent sur le fait que beaucoup de biens culturels sont caractérisés par ce qu'on appelle des coûts fixes de production ou de conception, qui sont importants, alors que les coûts variables de reproduction, ou de représentation, ou d'usage sont faibles. Cela met économiquement en évidence qu'il est très difficile de faire émerger un prix de marché. C'est la même raison pour laquelle un pont, par exemple, va relever de ce qu'on appelle les biens publics, qui va justifier l'intervention publique. A partir du moment où les biens culturels sont également non marchands, il va falloir s'interroger sur la valeur de ces biens culturels.

Lorsqu'il aborde le développement durable, l'économiste souligne la chose suivante : où est pour lui le problème fondamental ? Dans les droits de propriété sur les ressources naturelles, il y a une distribution fondamentalement inégale des droits de propriété sur le capital naturel. Au sens où ce sont les générations présentes qui ont l'intégralité des droits, alors que les générations futures n'ont aucun droit sur ce capital naturel.

L'analyse en économie de l'environnement met en évidence que pour corriger cela, on n'a pas forcément besoin d'abandonner l'économie marchande ; on a juste besoin de redistribuer les droits de propriété au sein de l'économie et de reconnaître le droit des générations futures sur les ressources naturelles. Comment concrètement cela peut-il se mettre en œuvre ?

En économie de l'environnement, cela se met en œuvre soit par des mesures conservatoires, notamment des nationalisations à titre conservatoire. On va décider de ne pas exploiter volontairement telle ressource parce qu'on veut laisser la possibilité aux générations futures de les préserver. On ne va pas toucher à certains espaces naturels pour que les générations futures aient l'option d'en faire ce qu'elles voudront. Ça peut même aller jusqu'à la préservation de certaines ressources pétrolières. Il y a un cas très célèbre, le parc Yasuni en Équateur. L'État de l'Équateur a décidé de geler l'exploitation du pétrole pour préserver une ressource naturelle.

Le deuxième moyen, ce sont les fonds souverains. La génération présente exploite quand même la ressource, mais elle n'utilise pas la rente qu'elle retire de cette ressource pour sa propre consommation ; elle la réinvestit au profit des générations futures. Il y a un fonds qui est très connu : c'est le fonds norvégien constitué à partir de la manne gazière.

On peut donc se demander si, dans le domaine des biens culturels, du capital culturel, il n'y aurait pas également moyen de mettre en œuvre certaines de ces politiques.

Une petite remarque. On peut avoir l'impression, à travers ce discours, que l'économiste a des solutions à apporter. Ce qui est vrai, mais pourquoi continue-t-on à parler de problèmes de développement durable ? Parce que l'économiste n'est pas celui qui décide. Je rejoins des remarques qui ont été faites ce matin, notamment dans le cas de la table ronde sur les aspects juridiques. À un moment donné, il faut une volonté politique.





Quelle volonté politique va faire valoir le droit des générations futures ? Vous comprenez bien qu'il y a là un hiatus fondamental. Dans une société démocratique, il y a différentes générations qui vont voter, mais on perçoit bien que, s'il y a un déséquilibre démographique, s'il y a des seniors qui sont plus importants que des juniors, il peut même y avoir, dans une démocratie, une tendance naturelle à privilégier les générations présentes par rapport aux générations qui vont suivre. D'ailleurs, à propos du fond souverain norvégien, c'est à l'œuvre. En Norvège, il y a un débat très fort, une pression très forte, notamment des seniors, pour essayer d'utiliser à leur profit le fonds souverain.

### Aude Porcedda

On a eu deux approches, celles de la culture et celle de l'environnement. Ce sont vraiment deux disciplines différentes. On voit comment, malgré tout, on peut trouver des points communs et essayer de trouver des solutions sur la notion de capital, de bien commun.

Nous allons maintenant, après avoir entendu deux scientifiques, passer aux acteurs de l'industrie privée. On voit souvent le monde de l'entreprise comme les « méchants ». J'ai vu récemment une petite vidéo sur YouTube de Milton Friedman, l'économiste américain, qui rappelait que souvent le XIX<sup>e</sup> siècle avait été reconnu comme étant une époque d'opposition, de bagarre, Wall Street contre les ouvriers, etc., créant des écarts entre les riches et les pauvres. Le XIX<sup>e</sup> siècle était vraiment perçu comme un moment assez difficile dans l'évolution de l'humanité.

Mais Friedman dit que toute cette histoire est un mythe. C'est aussi l'époque où il y a Henry Ford. Ceux qu'on a appelés les *Robber barons*, les requins de l'industrie étaient donc perçus comme les méchants, sauf que ces requins de l'industrie ont malgré tout créé les chemins de fer qui ont créé des liens entre les différents États américains; c'est aussi une époque d'immigration importante de tous les pays aux États-Unis qui a permis de créer les États-Unis d'aujourd'hui. Pendant cette période, des requins ont malgré tout protégé la culture, ont construit la culture des États-Unis.

### Pascale Thumerelle

#### Directrice du développement durable, Vivendi, France

Je voudrais d'abord remercier les ministères français et québécois de cette initiative, car cela fait plus de 10 ans que j'essaie d'expliquer, à toutes les parties prenantes du groupe, que la culture fait partie du développement durable. Très souvent, en France, on limite le développement durable à l'environnement.

Culture, économie et développement durable, c'est vraiment un thème qui est au cœur des stratégies des industries culturelles et créatives. L'investissement de Vivendi — 2,4 milliards d'euros pour les jeux vidéos, mais c'est aussi la musique, le cinéma, les programmes audiovisuels — est à la fois une source de performance économique et un aiguillon de la responsabilité sociétale des entreprises.

Il faut bien comprendre, et la Commission européenne dans une récente communication l'a bien expliqué, que les secteurs de la création et de la culture représentent 4 % du PIB des 27 États membres et près de 3,5 % de l'emploi. Au niveau de Vivendi, proposer une œuvre de contenu de qualité et d'une riche diversité confère au groupe un avantage compétitif par rapport à ses concurrents. Je vais juste vous donner quelques chiffres. La diversité culturelle est une ligne structurante de la politique éditoriale de Canal +.

Je vais peut-être déjà préciser qui est Vivendi. j'aurais dû commencer par là.

Vivendi, c'est 58 000 salariés dans le monde, 28 milliards de chiffre d'affaires, six filiales : 3 dans les médias (Canal + et Studio Canal pour la télévision payante et le cinéma, Universal





Music Group, numéro 1 mondial en offre musicale), Activision Blizzard, numéro 1 mondial dans les jeux vidéos, et côté télécommunications, c'est SFR, Maroc Télécom présent au Maroc et dans 4 autres pays d'Afrique et GVT, le numéro 1 alternatif des télécoms, internet, téléphonie mobile et télévision payante.

La caractéristique commune de ce vaste groupe est la production et la distribution de contenu. C'est à partir de cette caractéristique commune que j'ai défini, en 2003, la culture comme un objectif prioritaire avec deux autres que sont l'accompagnement de la jeunesse et le partage des connaissances.

Cette introduction étant faite, je voulais revenir sur le fait que la performance économique est saluée par les résultats en termes de clients : 90 % des abonnés de Canal+ disent qu'ils sont abonnés parce qu'ils sont satisfaits de l'offre diversifiée des films. La réponse des abonnés à la question « Est-ce que Canal+ vous permet de découvrir des genres diversifiés de cinéma ? » est de 8 sur 10.

60 % du chiffre d'affaires d'Universal Music dans les 56 pays où ils sont présents viennent des artistes locaux. C'est-à-dire qu'un japonais, ou un allemand, ou un français achètera peut-être Lady Gaga, mais achètera aussi les talents de son pays. On voit donc bien que ces chiffres, et je pourrais vous en donner d'autres, étayent l'équation entre performance économique et culture, investissement dans la diversité culturelle.

C'est aussi vrai en matière d'attraction des talents. Studio Canal, maintenant présent dans toute l'Europe, à la fois en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, attire des réalisateurs qui éventuellement ne signent pas avec Hollywood, alors qu'ils auraient plus d'argent qu'on ne leur en propose, parce qu'ils reconnaissent à Studio Canal une véritable performance artistique et un savoir-faire qui les rend fiers de signer avec des acteurs professionnels.

Outre la performance économique, c'est l'aiguillon de la responsabilité sociétale. Je suis partie de la définition de Brundland du développement durable : « *le développement est durable s'il satisfait les générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins* ».

Quand on adapte cette définition aux industries culturelles et créatives, on comprend bien que l'enjeu est de se dire « avec nos offres, nos produits, comment nourrit-on les capacités créatives des générations présentes et futures ? Comment satisfait-on leur curiosité ? Comment leur offre-t-on des cultures différentes ? Des genres différents de musique, de cinéma... Comment essaie-t-on d'éviter l'obésité intellectuelle ? »

Ce sont nos risques. C'est là notre responsabilité par rapport aux investissements que l'on réalise. 2,4 milliards dans les contenus, mais près de 3 milliards dans les télécoms et les réseaux. Ces deux gros investissements financent aussi le dialogue interculturel qui est différent de la diversité culturelle. Quand on investit dans Juanes en Colombie et quand on fait de ce chanteur numéro 1 en Angleterre, ou Tokio Hotel qui chante en allemand et qui est numéro 1 en France, on voit comment on peut rapprocher les pays entre eux.

Maintenant que j'ai expliqué pourquoi on a fait ça, je voudrais vous dire quelques mots sur le comment. Comment a-t-on intégré cette dimension dans la gouvernance et les outils de pilotage du groupe. ?Trois points.

Tout d'abord, la collecte des informations et la mobilisation des collègues. Parce que le *reporting* financier est quelque chose qui est très bien établi. Le *reporting* extra financier sur ce sujet était à créer. Il faut motiver vos collègues dans le monde pour leur expliquer à quel point c'est important d'avoir un état des lieux. On effectue donc un *reporting*, on pose des questions très précises. Par rapport à la diversité culturelle, on leur demande le nombre de premiers films qu'ils soutiennent, la part du chiffre d'affaires par genre musical, le nombre de sous-titrages de



films qu'ils opèrent, les actions menées aussi en Afrique pour renforcer les capacités locales de production. À l'heure où je vous parle, on finance une formation d'ingénieurs du son à Bamako, au Moffou qui est le studio de Salif Keita, pour que ces ingénieurs du son locaux qu'on essaye de former depuis plusieurs années enregistrent le CD des chanteurs locaux au Mali, pour qu'ils aient la fierté d'être sur la place et promus au niveau local puis international. Donc, on rassemble tous ces indicateurs.

Le deuxième point que je voulais souligner est le travail qu'on réalise avec les parties prenantes; ça fait partie du développement durable. Nous ne sommes plus des acteurs isolés; on est tous responsables, qu'on soit parents, citoyens, consommateurs, villes, entreprises, à des niveaux différents, mais on est tous responsables de cette vision qu'est le développement durable. La responsabilité que l'on a, nous, c'est de porter cette priorité, de mettre la culture au cœur du développement durable avec l'ensemble de nos partenaires.

Depuis 2006, je fais des *roadshow* avec la direction des relations investisseurs pour expliquer aux investisseurs que quand ils investissent dans Vivendi, il faut qu'ils connaissent le groupe non seulement avec les performances financières, mais aussi les risques ou opportunités extrafinanciers. Ils sont très attentifs à tous ces indicateurs que je vous ai rapidement énumérés, aux résultats et comment on mesure ces progrès.

On travaille aussi régulièrement avec les ONG, le milieu académique et les pouvoirs publics. Peut-être que certains d'entre vous connaissent la législation française, la Loi Grenelle 2, qui fait suite à la Loi NRE de 2001, qui exige des entreprises cotées et dépassant certains seuils de chiffre d'affaires et de salariés, de rendre compte de leur impact environnemental, social et sociétal.

L'aspect sociétal est rajouté par Grenelle 2. Sociétal, c'est à la fois la loyauté des pratiques – comment vous traitez vos fournisseurs, vos sous-traitants, la lutte contre la corruption – mais c'est aussi, les grandes actions que vous menez en faveur des droits humains, les grandes lignes directrices de l'OIT par exemple, les actions que vous développez au niveau sociétal pour promouvoir les droits humains. Vivendi a mis les trois enjeux – la protection de la jeunesse, la promotion de la culture et le partage des connaissances – dans ces droits humains.

Pour la culture, on s'est référé aux textes internationaux, à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la Déclaration de l'UNESCO de 2001 et bien sûr, à la Convention de l'UNESCO de 2005.

La Loi Grenelle 2 exige aussi que ces indicateurs fassent l'objet d'une vérification des commissaires aux comptes; cette vérification nous a amené à avoir un dialogue avec les commissaires aux comptes et à intégrer ces sujets dans leur mission.

Ce sont quelques exemples, pour vous montrer comment on fait du lobbying, au sens positif, pour introduire la culture au cœur du développement durable, avec l'ensemble de nos parties prenantes. J'ai cité les investisseurs, les ONG, les pouvoirs publics et aussi l'international, le *Global Compact* que Kofi Annan a lancé en 2000 pour inviter les entreprises multinationales à rendre compte de leur impact humain dans les pays où ils étaient présents.

Le premier des dix principes demande aux multinationales comment elles font pour promouvoir les droits humains dans leur sphère d'influence. Je suis allée les voir, je leur ai dit que, très souvent, on entend par droits humains, les *Sweatshop* avec les industriels ou les enjeux pétroliers. Est-ce qu'on peut mettre la culture dans les droits humains ? Ils m'ont dit bien sûr et rendez compte de la manière dont vous investissez dans la culture et la diversité culturelle.

Il y a aussi la *Global Reporting Initiative*, une initiative internationale pour que les investisseurs, quand ils évaluent Time Warner avec Vivendi, puissent évaluer l'impact de l'entreprise. Vivendi



a vraiment été la seule entreprise française à essayer d'impulser la culture pour qu'on ait des indicateurs et que, quand on interroge toutes les industries culturelles et de contenu dans le monde, on puisse aussi les observer sur leur contribution par rapport à la culture.

Enfin, le grand public. Je dirai un petit mot du site internet Cultures avec Vivendi qu'on a lancé le 21 mai dernier, lors de la journée mondiale de la diversité culturelle. Ce site, brièvement, comporte trois parties. Il s'adresse peut-être plus aux jeunes, mais il est tout public. La 1<sup>ère</sup> partie explique quelles sont les inspirations d'artistes et montre qu'une star ne naît pas comme ça. Elle est nourrie de diverses influences contemporaines ou plus anciennes. Par exemple, Mika, un artiste assez apprécié des jeunes, est aussi bien influencé par Nirvana que par Georges Méliès ou Mozart. Dans cette 1<sup>ère</sup> partie, on clique sur Mika et ensuite sur ses sources d'inspiration. Si des jeunes qui ignorent la Flûte enchantée entendent 30 secondes de la Flûte enchantée interprétée par Patricia Petibon, une artiste Universal, le pari est un peu gagné.

Deuxième partie de ce site : ce sont les métiers des industries créatives. Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais j'accompagne mes enfants aux journées portes ouvertes dans les lycées. C'est un peu comme à mon époque, il y a longtemps : il y a les métiers de la médecine, du droit, du journalisme, mais il n'y a pas les métiers des industries créatives. Or, c'est quelque chose que j'ai découvert en entrant chez Vivendi. Il y a des talents vraiment remarquables, magnifiques, aussi bien dans le marketing, le juridique, dans l'artistique lui-même. Ces métiers ne sont pas vraiment présentés aux jeunes. Dans cette rubrique, ils peuvent cliquer pour savoir quels sont les talents d'ingénieur du son, de développeur de jeux, etc. C'est une petite fenêtre.

Et la 3<sup>e</sup> partie de ce site concerne le dialogue interculturel. Parce qu'il est essentiel à la fois pour l'épanouissement personnel et le développement professionnel que l'on soit ouvert aux autres cultures.

Depuis 2009, les dirigeants de Vivendi ont la culture dans leur bonus, dans la rémunération variable. C'est la suite logique de ces différentes étapes. Nous ne sommes pas les premiers à avoir introduit des critères de développement durable dans la rémunération des dirigeants, mais très souvent, les quelques entreprises qui l'ont fait, ont choisi la réduction du CO2 ou la réduction du nombre d'accidents du travail. Ces deux critères auraient été assez hypocrites pour Vivendi et, du coup, on a mis nos enjeux spécifiques et la culture dans ces bonus, que ce soit pour la musique, Canal+ ou les dirigeants de Vivendi.

Je pense que c'est une bonne pratique qui pourrait être partagée par d'autres entreprises des médias pour montrer à quel point la culture est stratégique, nourrit la performance économique et répond aux objectifs de responsabilité.

### Aude Porcedda

Avec l'exemple de Vivendi, on peut rebondir à la TOHU qui est l'exemple même de la participation et de la collaboration dans un territoire.

### Stéphane Lavoie

#### Directeur général de la TOHU, Québec

D'abord merci aux ministères de la Culture France et Québec de m'inviter, de présenter la TOHU. C'est un projet dont je suis très fier, qu'on partage un peu partout dans le monde. On reçoit beaucoup de délégations et c'est toujours un grand plaisir de parler de ce qu'on fait. On est loin des grandes théories et des universitaires; on est dans le pratique, sur le terrain.

La TOHU, la Cité des arts du cirque, est une histoire de rencontres. Cela rejoint un peu ce que vous venez de dire, **Pascale Thumerelle**, au niveau des frontières. Tout au long, vous allez voir l'importance de faire tomber les frontières et d'aller à la rencontre.



Cette rencontre est d'abord le milieu du cirque québécois qui s'est rencontré en 1999 pour mettre sur pied ces infrastructures pour assurer son développement. Les arts du cirque sont chez nous un apport important d'argent de l'extérieur du pays. Tous les artistes de cirque voyagent à travers le monde, les spectacles aussi, et on a voulu assurer notre infrastructure de développement en déménageant l'École nationale de cirque et en construisant un lieu de diffusion – la TOHU – un cirque en dur avec les terrains pour accueillir des chapiteaux, autour du siège social du Cirque du Soleil. Le Cirque du Soleil est déjà le plus grand cirque au monde, une multinationale qui, au fil des ans, en moins de 30 ans est devenue une entreprise de divertissement et d'arts du cirque assez remarquable par tous sur la planète.

Ce projet des arts du cirque a trois fondateurs : l'École Nationale du Cirque, En Piste qui est notre association nationale et le Cirque du Soleil dont son président fondateur Gaétan Morency est ici dans la salle et que je salue. Ce projet a consisté à rassembler, en prenant le pari qu'on aurait une synergie entre la formation, la création, la production et la diffusion. Et le but est d'augmenter l'offre des arts du cirque, d'augmenter le nombre de numéros, d'artistes, le nombre de compagnies, de spectacles et ensuite, partir sur la planète et conquérir la planète avec les arts du cirque.

On est situé dans le quartier Saint-Michel à Montréal, un quartier de 55 000 habitants. Autour du quartier, on est environ 200 000 personnes, au nord-est de Montréal, en plein centre de l'île. Le centre-ville est vraiment au sud et le siège social du Cirque du Soleil s'est installé autour d'un ancien dépotoir, un des plus grands, qui est une ancienne carrière. Bien sûr, il y a très longtemps, la carrière était un peu en dehors de la ville. Avec le temps, elle est en plein centre de la ville et comme il y a un trou, on y a mis nos déchets, on a rempli le trou de nos déchets domestiques. C'est 40 millions de tonnes de déchets qui sont enfouis là et qui sont en plein centre de l'île de Montréal, en plein centre de quartiers et des gens. C'était ainsi jusqu'en l'an 2000, et le Cirque du Soleil s'est installé autour de ce terrain en 1996.

Cela vous dit un peu l'audace des dirigeants du Cirque du Soleil de s'installer autour de ce dépotoir en ayant la garantie de la Ville de Montréal d'arrêter l'enfouissement des déchets domestiques, ce que demandaient les résidents du quartier depuis plus de 30 ans. D'avoir obtenu cela a évidemment connecté le Cirque du Soleil avec les enjeux du quartier, les enjeux environnementaux. Cela a démarré un dialogue vraiment important avec les gens du quartier qui étaient impliqués dans le développement du siège social quand on a voulu déménager l'École Nationale et construire un lieu de diffusion.

Ce milieu culturel, qui a voulu se donner ces infrastructures, a ensuite fait des rencontres. Je vous résume deux ans de discussions, avec le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal en parallèle, avec des sous-ministres et des directeurs de services. On a pris connaissance des enjeux. Bien sûr le dépotoir, ancienne carrière et les enjeux environnementaux extrêmement sérieux, mais aussi la transformation de ce dépotoir-là dans le deuxième plus grand parc de Montréal pour les années 2020-2022. C'est assez intéressant d'être situé autour du 2<sup>e</sup> plus grand parc et de pouvoir imaginer avec la ville de Montréal ce qu'est un parc urbain au 21<sup>e</sup> siècle. Il y a internet et maintenant 62 comités culturels autour du parc.

C'est intéressant de faire partie de cette discussion et de réfléchir à l'aménagement de ce parc, toujours en se souciant des enjeux environnementaux sous les arbres ou sous le gazon. Il y a quand même 40 millions de tonnes de déchets qui sont là.

Donc, on réfléchit pour savoir comment on fait une cité des arts du cirque autour de ce parc, avec ses enjeux. Et la Ville nous dit « Vous allez faire une salle de spectacle, la halle sera donc disponible le jour, puisque les spectacles sont le soir, pourquoi ne deviendriez-vous pas le pavillon d'accueil de ce futur parc au lieu de construire un pavillon, devenez le pavillon du parc. » Je vous rappelle que nous sommes des gens du cirque, on est là pour vendre des billets de spectacle et développer les spectacles de cirque. Mais ça devient soudainement intéressant d'être connecté, de devoir se préoccuper de l'enjeu de ce parc, du développement de cet



espace.

Un peu plus tard, on dit « Dans le quartier, il n'y a pas de lieu culturel, il y a seulement une petite bibliothèque ». Évidemment on n'a jamais beaucoup investi dans ce quartier au fil des années puisque c'était surtout la poubelle de Montréal, comme on l'a surnommée pendant longtemps. Il n'y a pas de maison de la culture, pas de lieux culturels. Au lieu d'en construire, la Ville nous dit « Vous pourriez être cette maison de la culture, simplement on va vous payer pour offrir des spectacles gratuits, des expositions à la population locale ». Soudainement ça nous branche, la connexion avec les gens du quartier. On doit se préoccuper de qui sont ces gens, de ce qu'ils veulent voir, d'où ils en sont, d'où ils arrivent. Ce que l'on n'avait pas nécessairement au départ comme préoccupation. Une fois qu'on a mis ces enjeux sur la table, les fondateurs ont décidé d'ouvrir la mission et d'aller beaucoup plus loin, et d'assumer complètement les deux enjeux qui sont autour de nous, c'est-à-dire l'environnement, le parc et le quartier, la communauté.

En ouvrant cette mission, au lieu de créer trois organismes : un organisme de cirque, un organisme qui gère le parc et une maison de la culture, on a décidé de faire un organisme qui a ces trois volets dans sa mission.

C'est extrêmement complexe tous les jours, mais je dois vous dire que les résultats sont fascinants. C'est beaucoup plus long, mais tout ce que l'on fait passe à travers ce filtre. Est-ce de la culture ? Respecte-t-on l'environnement ? Et comment la communauté y a accès ? Bien sûr la société civile de Saint-Michel est très impliquée dans la définition de ce projet d'une TOHU. Tout cela nous a permis de mener à cette définition qui en fait est une des définitions du développement durable. On ne savait pas que c'est ce qu'on allait faire. On faisait uniquement du bon sens, c'est-à-dire s'interroger, s'intéresser à qui sont nos voisins, c'est-à-dire laisser tomber les frontières, se laisser influencer, mais aussi influencer. On est des gens de cirque, des gens de culture, le parc va être aménagé dans cet esprit-là...

On a décidé de participer à revitaliser le quartier Saint-Michel, c'est assez large et on a choisi trois actions : une offre culturelle, ce que la Ville nous permet de faire ; une fête annuelle qu'on appelle *La Falla* qui est inspirée des faïences à Valencia, qui nous permet de mettre en valeur la richesse culturelle de la communauté, un rendez-vous annuel, une espèce de tradition qui devient la fête du quartier dans le but de bâtir un sentiment de fierté et d'appartenance ; mais la 3<sup>e</sup> action qui est extrêmement intéressante, c'est le service socioprofessionnel.

Quand vous venez à la TOHU, vous venez voir un spectacle ; tous les personnels que vous allez croiser sont des gens de Saint-Michel. On a une politique d'embauche locale. On s'est dit qu'à compétence égale, on allait prendre les gens de Saint-Michel. Si on n'avait pas cette règle, on n'aurait personne de Saint-Michel à la TOHU. On s'est obligé à le faire, à mettre sur pied un programme: un conseiller professionnel les accompagne et travaille avec eux pour s'assurer qu'ils ne restent pas à la TOHU, c'est-à-dire qu'on les forme, on les accompagne pour soit qu'ils retournent aux études, soit qu'ils trouvent un emploi permanent par leur boulot.

Ce travail-là est constant, continu donc ça tourne beaucoup ; vous pouvez imaginer le travail quotidien qu'on a, mais la richesse, la rencontre qu'on a avec les gens du quartier, la profondeur de chacune des activités qu'on a, on la voit tous les jours dans les yeux de nos employés, puisqu'ils habitent le quartier et sont très fiers d'être là. Ce sont eux qui disent « Bienvenue à la TOHU, bienvenue dans Saint-Michel » à tout le public qui vient. C'est une fierté qui ne s'achète pas, qui ne se construit pas, qui est extrêmement difficile à prouver.

Donc oui, il y a un volet entre la culture et l'économie, le développement durable. Pour nous, c'est simplement de laisser tomber les frontières, que tout le monde se parle, qu'on travaille tous ensemble, les cultures, les arts, les enjeux et on a à ce moment-là un projet de développement durable qui est à long terme.





## Aude Porcedda

Le cas de la TOHU recèle encore plein de secrets sur toute son approche. On voit comment l'action publique a été décrétée par des lois et puis par des experts comme les scientifiques et puis aujourd'hui est mise en place par des acteurs comme nos deux industries. C'est aussi l'occasion de réfléchir pour savoir si l'acteur n'est pas dépassé et si l'on doit passer au créateur. Je laisse la place à **Robin Renucci**, un homme de culture et d'action.

## Robin Renucci

### Acteur, réalisateur, directeur des Tréteaux de France

Je parle en tant que président d'une association, dans un monde non institutionnel, le corps associatif qui travaille en l'occurrence depuis 15 ans sur un territoire extrêmement particulier, singulier même, un petit territoire dans la montagne corse où nous avons inventé un lieu de rencontre.

Rencontre, pour le corps artistique, des professionnels du monde du spectacle vivant, tout autant technique que la réalisation de jeux, autour du théâtre en grande partie, et la rencontre avec le corps enseignant de l'éducation nationale auquel nous sommes très attachés.

La rencontre et la « retrouvaille » entre le corps amateur, et c'est un attachement aussi très important que nous avons pour l'éducation populaire notamment, et le corps des professionnels reliés selon une vieille tradition : celle de la conjonction de la pensée du ministère de la Culture en France, celle du ministère de la Jeunesse et des Sports, et celle du monde de l'Éducation nationale. La conjonction éducation nationale, jeunesse et culture réunies à travers une forme de stage, car il faut rappeler que l'éducation populaire a été propédeutique à la création du ministère de la Culture en 1959 par André Malraux. Et c'est cette tradition qui perdure en Corse.

Je parle d'un autre endroit, institutionnel celui-là, en tant que directeur d'un Centre dramatique national, parmi les 39 Centres dramatiques nationaux en France. Il y en a un qui s'appelle les Tréteaux de France – dont je suis le directeur – qui a pour mission d'être un centre dramatique national itinérant, sans structure fixe, sans toit, qui va à la rencontre du public là où il est, dans une histoire de la décentralisation théâtrale française, à l'époque où les équipements n'étaient pas pourvus sur notre territoire national.

Depuis, cette situation a évolué. Il y a beaucoup d'équipements maintenant. Cependant, les Tréteaux de France continuent à exister, dans une dimension qui est celle de la création des œuvres, de leur diffusion, et d'une autre façon qui est la création depuis les territoires, et je dirais, dans un terme et sans jeu de mots, de l'infusion, c'est-à-dire la part d'émergence singulière d'un territoire en matière de création.

Il ne s'agit pas tant de faire accéder à la culture selon le paradigme d'André Malraux, mais de permettre que la culture et les pratiques culturelles et artistiques émergent davantage des territoires, plutôt que d'aller balayer avec les phares de la vie parisienne la province comme dans les années 60.

C'est de là dont je parle. J'aurai peut-être un son dissonant par rapport à ce qui a été dit et ne m'en veuillez pas, je souhaite que nous puissions peut-être établir un échange et un débat.

Je ne peux pas me départir de la situation dans laquelle nous sommes, dans une période de crise nationale, internationale, mondiale qui me touche énormément parce qu'elle est source pour moi, évidemment, d'avenir, d'espoir et d'invention. Je trouve que nous touchons les limites – je ne suis pas le seul à le penser avec d'autres économistes, philosophes, artistes, – d'une certaine économie essentiellement financière et d'investissement financier.

Je voudrais qu'on y revienne un peu, eu égard à ce que j'ai entendu sur les performances





financières et de conquête de la planète en ces termes. Cette démesure dans laquelle nous sommes et qui dure. Nous avons peut-être confondu le terme d'économie, qui est devenue essentiellement l'économie marchande et celle qui n'est pas l'économie marchande et qui m'intéresse le plus.

Vous savez ce que les Grecs appelaient, les Latins en premier même, *l'otium*, c'est-à-dire le temps qui n'est pas *le negotium*, *l'otium* c'est-à-dire le temps de l'école, de l'investissement long, de l'investissement durable. Il y a une sorte de paradoxe dans ce terme développement durable : le développement, je ne le vois que comme durable ; il se développe pour un temps qui ne peut pas être un temps court, c'est un investissement long dans mon esprit. Alors qu'il soit durable, c'est un appui supplémentaire, mais le développement, l'est de fait.

Cette notion d'investissement long est le temps non rentable, non marchand, qui a été celui de nos sociétés pendant de longues années, pendant plusieurs siècles avant d'être transformé au 18<sup>e</sup> siècle. Adam Smith est le premier économiste qui a le mieux démontré et le mieux exprimé l'investissement et l'économie en termes de marchés, de richesse ; la richesse comme projet de société, projet de la richesse des nations.

Les lumières anglaises, les *lightning*, ont pris le dessus sur les Lumières françaises, sur la notion d'émancipation comme projet de développement social. Les projets de Rousseau, des philosophes des Lumières, des philosophes allemands, de Kant, de tous ceux qui ont pensé l'être comme auteur de ses actes, pleinement responsable de sa pensée et de sa raison, ont été contredits sans doute par les lumières anglaises qui ont pris le dessus sur la notion de projet de richesse, de pléonexie même, pour la richesse financière.

Je veux juste rappeler en deux mots, dans le temps qui m'est imparti, ce qui me préoccupe de plus en plus : l'invention que nous pouvons faire les uns avec les autres, dans un autre regard, porter un autre regard sur le champ de l'émancipation, de la singularité des individus, là où ils sont, dans leur capacité à être porteurs d'initiative et de création, maîtres de leur destin.

Aujourd'hui, nous allons vivre vous et moi, peut-être, 900 000 heures - par rapport aux 400 000 heures que nos grands-parents ont pu vivre – des heures essentiellement hors du temps de travail, hors du *negotium* ou de la possibilité d'être utile. Ce temps libre, libéré est le temps de la captation de l'intelligence, de la captation de notre temps livrée aux industries de masse, aux industries culturelles, aux industries de programme, dont un des pires projets peut être est une chaîne de télévision pour bébés, qui projette l'homme comme un être culturel, certes, mais pas un être d'élévation, de capacité à pouvoir tout au long de sa vie être un promoteur du désir de la rencontre de l'autre.

Les industries de programme, dans mon esprit, ont une responsabilité aujourd'hui, en termes d'éducation, de transmission, de formation et pas seulement de divertissement.

Il y a sans doute une partie de répression à exercer sur nous. Je trouve que nous sommes dans une période qui nous amène à beaucoup de non-sens, du point de vue écologique, financier, à l'heure où nous parlons, où les robots de spéculation sont en route au millième de temps près pour faire davantage de profits.

Retrouvons le sens de l'humain, la capacité de création de chacun, sa part d'investissement dans notre monde et peut-être, avançons vers un inconnu, certes qui est difficile à entrevoir puisque c'est le propre même de l'inconnu, mais qui peut-être nous fera quitter certains éléments de la démesure. Dans mon esprit, nous allons dans le mur, dans l'économie financière, dans l'économie écologique, dans l'économie libidinale ; nous n'avons plus la capacité de désirer, nous sommes sidérés.

Je souhaite, par le cadre associatif dans lequel je suis, en réunissant le corps enseignant, la formation initiale des enseignants qui me semble sans arrêt menacée, par la capacité que le



maître a de faire d'un élève quelqu'un qui s'élève, en ayant lui-même sa propre formation soutenue — on sait que dans notre pays et dans le gouvernement précédent, la formation des maîtres était absolument laminée, au profit des industries de programme qui elle, court-circuite l'investissement long de la formation et de l'éducation —, je souhaite qu'on retrouve du bon sens en réunissant le corps enseignant, les artistes qui ont la capacité de créer de la singularité, de projeter de l'accompagnement de production symbolique des uns et des autres, de retrouver la capacité de produire symboliquement et de ne pas subir les injonctions symboliques des industries de programme telles qu'elles sont aujourd'hui organisées.

C'est un engagement dur, plein d'optimisme. J'ai très envie de participer à cela. Je le fais dans le cadre associatif et dans celui d'un centre dramatique qui fait un accompagnement de la production symbolique des uns et des autres, notamment, par la formation et l'éducation artistique ayant comme point de vue la prise de parole, c'est-à-dire peut-être moins d'images et plus de langage et de capacité à nommer ce que chacun est, pour inventer.

Je voulais parler de cette culture qui n'est pas une culture marchande, qui n'est pas une culture considérant l'humain comme un moyen, mais qui doit considérer l'autre comme une finalité, une culture élevatrice et non une culture aliénante.

**Question :** Je voulais poser une question qui fera peut-être le lien entre les propos de **Robin Renucci** et de **Pascale Thumerelle**. Pourrait-on réfléchir à la diversité culturelle du point de vue de l'audience ? Pourrait-on envisager des microaudiences qui soient « morcelées » ? Comment une entreprise de l'industrie culturelle pourrait mettre en place, ou peut-être que vous le faites déjà, la production de projets qui s'adressent à des micros-audiences ?

### **Robin Renucci**

En ce qui concerne la microaudience, j'y suis donc dévoué, puisque mon travail, est d'aller à la rencontre des êtres singuliers sur leurs territoires et de leur permettre d'exprimer ce qu'ils sont. C'est l'aspect territorial et de microaudience dont vous parlez.

### **Pascale Thumerelle**

Je voudrais juste revenir sur le modèle économique de Canal+. C'est d'ailleurs beaucoup moins important que TF1 ou d'autres chaînes commerciales de la télévision publique. Le modèle de Canal+ est l'abonnement. Si les abonnés ne sont plus contents des programmes de Canal+, ils ne payent plus Canal+. Je n'ai pas eu le temps de m'attarder sur tous ces indicateurs, mais ces indicateurs culturels sont dans les enquêtes de satisfaction des abonnés de Canal+. Ils disent qu'ils sont fiers d'être abonnés à Canal+ pour cette offre culturelle, ils ne disent pas que c'est aussi pour le foot, même si c'est la réalité. Mais s'ils se valorisent en tant que client culturel, ils se retrouvent dans cette offre. Quant à la production de la musique, qu'est-ce que la culture de masse ? Qu'est-ce que la culture élitiste ? Édith Piaf était considérée comme populaire au moment où elle chantait et maintenant, elle fait partie du patrimoine français; Molière faisait rire les théâtres et les foules dans les théâtres aussi bien que la cour de Versailles. Dans la musique, on a Pascal Dusapin, on a Boulez, on essaye de veiller à cette nourriture par rapport à différents publics, parce que c'est une condition – c'est peut-être un gros mot – c'est une condition de succès.

Chez Universal, un enregistrement sur sept réussit, c'est-à-dire que six autres ne réussissent pas. Des artistes comme Serge Gainsbourg ont mis des années à rapporter de l'argent à Universal Music. Quand on choisit de signer avec un artiste, ce n'est pas pour faire un coup. Salif Keita ne rassemble pas des foules, même quand il joue à l'Olympia. C'est cet investissement sur la durée, sur les genres, le jazz, le classique, pour que tous les clients soient satisfaits quels que soient leurs goûts. Un label comme ECM qui est distribué par Universal vend à 60 000 exemplaires, ce qui n'est rien.

Comment permet-on aux générations présentes et futures à avoir accès aux catalogues. La numérisation du patrimoine est aussi un effort consenti par les industriels, « La Grande



Illusion » a été digitalisée par Studio Canal, « À bout de souffle », Godard, toute la nouvelle vague, Deutsch Grammophon,... ce sont des contributions pour que justement tous ces talents soient à la disposition des publics.

**Question :** Yves Favier, directeur technique. Monsieur Collin, lorsqu'il a introduit le colloque, nous a parlé du caractère insoutenable du développement. Edgar Morin, juste à la suite, a insisté sur l'aspect soumis des États et subjugué des peuples, c'est-à-dire sous le joug, suite à la spéculation financière. J'aimerais que vous puissiez, en tant qu'économistes faire ce distinguo entre le bien public, le bien privé et le bien commun. On a bien compris que des entreprises comme Vivendi, mais je pense à Véolia, privatisent du bien commun, comme l'eau par exemple. À quel moment, cette ligne de partage fait que l'on passe du soutenable à l'insoutenable ?

### Marc Baudry

J'essaierai de répondre en deux temps à votre question. Où est la frontière, entre ce qui est commun, ce qui ne l'est pas, ce qui est public et qui n'est pas public. Normalement, pour que l'on soit dans le domaine du privé, il faut que l'on puisse définir des droits de propriété. On ne peut pas échanger un bien dont on n'est pas propriétaire. Mais pour que le droit de propriété fonctionne dans l'échange, il peut jouer un rôle fondamental notamment pour transmettre de la valeur dans le futur. Si je n'ai pas la propriété sur une forêt, ça veut dire que je ne peux pas empêcher quelqu'un d'aller exploiter, surexploiter la forêt, donc je ne peux pas préserver la forêt, y compris pour mon propre compte, pour l'avenir. Il est donc fondamental de pouvoir définir ces droits de propriété sur les biens.

Il y a des biens pour lesquels on ne peut pas, pour des raisons physiques, naturelles, définir des droits de propriété. Je ne peux pas définir un droit de propriété sur l'air. Je ne peux pas vous empêcher de respirer le même air que moi, sauf à atteindre évidemment les droits inaliénables de la personne. À ce moment-là, on va basculer dans le domaine de ce qui est commun. D'ailleurs, on emploie le terme de *commun* en économie. Mais il y a un concept très connu des économistes des ressources naturelles, c'est le terme *tragédie des communs*. C'est-à-dire que si pour autant on ne fait rien pour ces biens-là, que va-t-il se passer ? Tout le monde peut puiser à volonté dans la ressource et tout le monde a intérêt à puiser tout de suite pour éviter que ce soient les autres qui en profitent à sa place. Donc cette *tragédie des communs* signifie qu'en l'absence de droit de propriété, pour des raisons physiques, on va avoir une surexploitation de la ressource qui va générer des problèmes de durabilité dans l'exploitation de la ressource.

Donc comment fait-on ? Il faut qu'il y ait un pouvoir public qui se substitue au système marchand là où le système marchand ne fonctionne pas. Il va s'y substituer en instituant soit des droits d'entrée sur la ressource, soit des droits d'exploitation, soit des quotas d'exploitation dans le cas des ressources naturelles. Et c'est bien ce que l'on a fait pour l'environnement. On met des quotas d'émission de CO<sub>2</sub>, etc.

La deuxième phase, si je peux me permettre, peut-être pour jouer un rôle de médiateur entre deux discours qui s'opposent. J'ai envie de dire qu'il faut bien comprendre que l'entreprise est un acteur économique au même titre que le consommateur que nous sommes tous, au même titre qu'une association. C'est un acteur qui agit dans un cadre, un cadre institutionnel, juridique et il agit dans les limites guidées par ce cadre. On peut modifier le cadre. L'économiste peut d'ailleurs expliquer comment en modifiant le cadre, on va modifier le comportement des acteurs, que ce soit les consommateurs ou les entreprises. Le juriste peut également aider à modifier ce cadre.

On a mis en place, par exemple, la responsabilité élargie du producteur qui fait que les entreprises, entre autres, sont obligées de remettre en état un site lorsqu'elles le détériorent et qu'elles le quittent. On pourrait très bien imaginer une responsabilité de l'entreprise en matière de diversité culturelle : lorsqu'elle aurait une action qui, à un moment donné, porte atteinte à



une diversité culturelle, elle serait dans une obligation de compensation ou une obligation de remise en état.

Je suis persuadé, à ce moment-là, que même les financiers, même la sphère financière favorisera en termes relatifs l'entreprise qui va dans ce sens par rapport à celle qui n'y va pas ou qui ne sait pas bien aller dans ce sens.

### **Marie-Andrée Lamontagne**

Ce que montre votre réponse, c'est que rien n'est dit une fois pour toutes.

### **Marc Baudry**

Une fois de plus, ça relève de la volonté politique.



## PLURALITÉ CULTURELLE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

### Marie-Andrée Lamontagne

Nous allons poursuivre nos échanges avec la 3<sup>e</sup> table ronde, puis un bref échange qui s'intitule Regards croisés, l'occasion d'entendre le point de vue de la jeune génération sur le développement durable. Enfin, pour terminer ce colloque, une synthèse sera proposée par les deux ministères de la Culture québécois et français.

La 3<sup>e</sup> table ronde porte sur la pluralité culturelle et le développement urbain. Les villes ont un rôle important à jouer. C'est un rôle de premier plan, en matière de culture, mais également dans la relation culture et développement durable. **Philippe Poullaouec-Gonidec**, le médiateur de la table ronde, est professeur à l'Université de Montréal, titulaire de la Chaire en paysage et environnement et de la Chaire UNESCO en paysage et environnement. **Olivier Mongin** est directeur de la Revue *Esprit*. **Jana Revedin** est architecte, conceptrice du Prix international d'architecture durable et professeur au *Blekinge Institute of Technology*, en Suède. **Dominique Rouillard** est architecte, professeure, directrice du Laboratoire de recherche Infrastructures, architecture et territoires à l'École supérieure nationale d'architecture, Paris – Malaquais, en France. **Melissa Mongiat** est designer, co-fondatrice avec Mouna Andraos du studio Montréalais Daily tous les jours; son travail mêle participation, design et technologie dans des conceptions et des réalisations d'expériences collectives.

### Philippe Poullaouec-Gonidec

#### Professeur, Chaire en paysage et environnement et Chaire UNESCO en paysage et environnement, Université de Montréal, Québec

Tout d'abord, j'aimerais remercier une personne, Michel Ricard, ancien haut fonctionnaire au développement durable du ministère de la Culture et de la Communication de la France qui a été très impliqué dans le cadrage de la table ronde.

Ensuite, quelques mots pour situer le thème de la table ronde. Je tiens à rappeler que cette table ronde prend la reconnaissance de la culture comme un élément structurant de l'aménagement et du développement du territoire ; avec cette assise, on rejoint les termes de l'assise de l'Agenda 21 de la culture mis en place par le ministère de la Culture au Québec. La culture prend racine dans un territoire, qu'il soit rural ou urbain, et inversement, le territoire lui-même est une construction humaine et culturelle. Le titre de la table ronde « Pluralité culturelle et développement durable » implique un parti pris, ou peut-être plus un fait que la culture n'est pas conjuguée au singulier. La culture est expressive dans sa diversité ; je prends un exemple, très courant en Amérique du Nord et à Montréal, à travers la migration, le flux migratoire des populations.

Face à l'étendue de ce thème, culture et territoire, nous avons choisi d'axer principalement les interventions sur la question des villes. On aurait pu parler du territoire rural, des territoires des grandes régions, mais ce sont les villes ou plutôt les territoires urbains qui ont retenu notre attention.

Pour trois raisons : la première est que nous sommes entrés, depuis quelques années, dans le siècle des villes (réf. le rapport des Nations Unies). La deuxième raison est que les enjeux de la culture dans les territoires urbains sont de plus en plus d'actualité, au Québec comme en France, à travers la reconnaissance des paysages urbains — la question des paysages urbains étant un indicateur intéressant, on parle aujourd'hui de paysage urbain, auparavant on parlait plutôt de paysage dans une ruralité — le paysage s'inscrit dans la ville, donc à travers la reconnaissance de cette valeur paysagère, il y a l'appropriation, et aussi tous les enjeux économiques du couple culture – territoire qui s'expriment avec différents mots, selon que l'on soit en Amérique du Nord ou en Europe (marketing territorial pour les Français, *branding* pour les Québécois). La troisième raison réside dans le fait que la culture et ses expressions



territoriales sont prises à partie dans une mondialisation effrénée qui a pour conséquence d'uniformiser et de standardiser les milieux de vie, de fragmenter et de diversifier les lieux de vie.

À titre d'exemple, les travaux que nous menons à la Chaire UNESCO démontrent à quel point dans différents pays, dans différentes villes du monde, les logiques d'intervention et d'aménagements territoriaux renvoient à des modèles de développement quasiment similaires. On retrouve en Asie les mêmes modèles de développement qu'en Europe ou en Amérique du Nord. On constate un aplanissement des modèles d'aménagement territoriaux et aussi un aplanissement des valorisations et des valeurs territoriales ainsi que des inspirations.

Paradoxalement, au rapport au lieu et au territoire, on observe la complexité et la multiplicité des enjeux. Nos études, et là je prends l'exemple du paysage urbain montréalais, font apparaître l'importance de l'environnement de vie des gens comme un indicateur important de la singularité locale, de la qualité du cadre de vie et du paysage quotidien des gens. Le paysage urbain est pris dans sa condition très locale et aussi relié à l'expérience de vie de son quartier, de sa rue, de son jardin. Ces études montrent des tensions, notamment entre patrimoine et économie d'énergie, entre le développement de la filière éolienne et les paysages, et ici ce sont des tensions de perception. Si on prend l'exemple de Montréal, on peut voir à travers nos études qu'il y a une tension sur la perception. Montréal est une ville globale et dans sa globalité les perceptions sont négatives, alors que, sous un angle plus local, celui du quartier, des arrondissements, la population valorise considérablement son cadre vie, le paysage de proximité et d'ordinaire.

Il est donc intéressant de voir que ces études interpellent très directement par rapport au territoire les valeurs associées, mais aussi les aspirations des gens qui y vivent. Pour reprendre un thème cher à **Olivier Mongin**, notre condition urbaine nous amène à nous interroger sur la complexité de ce couple culture-territoire qui implique un enjeu de mieux vivre ensemble et des nouveaux processus pour repenser notre cadre de vie, notre cadre de fonctionnement urbain et surtout impliquer dans ces cadres de changement la convergence des savoirs et des savoirs ouverts sur des médias et des outils différents.

J'aimerais présenter Monsieur **Olivier Mongin**, philosophe et directeur de la Revue *Esprit* en France depuis 1988. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont une trilogie sur les passions démocratiques publiée aux Éditions du Seuil, « La peur du vide » en 1991, « La violence des images » en 1997, « Éclats de rire » en 2002, plus récemment aussi des ouvrages liés à la question de la ville et des territoires urbains : « La troisième ville » en 1995, « La condition urbaine à l'heure de la mondialisation » en 2005 et « La ville des flux face à la mondialisation urbaine ».

## Olivier Mongin

### Directeur de la Revue *Esprit*

Je réfléchis avec d'autres à ce qu'on appelle la mondialisation urbaine. Il n'y a pas que la mondialisation économique. Beaucoup de gens parlent de la mondialisation comme d'abord un grand phénomène d'urbanisation qui a bien entendu des conséquences économiques et qui est portée par l'économie.

Cette mondialisation a besoin d'être stabilisée. Les économistes ne vont pas dans des villes instables. Or, je pense que développement durable est un pléonisme, développement urbain aussi. Qu'est-ce qu'une ville qui ne dure pas ? Bien entendu, il n'y a que des villes qui durent et le problème contemporain, c'est plutôt de retrouver le sens de la durée, mais cela nous amène à un paradoxe qui est que, depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation est extrêmement rapide.

Donc nous, Européens, avons un peu tendance à dire « regardons nos villes », la ville européenne, Florence et Fiesole c'est merveilleux et l'avenir du monde c'est Florence et





Fiesole. Non, l'avenir du monde n'est pas Florence et Fiesole, ce n'est peut-être pas Montréal non plus. Il faut réfléchir à ce qui est en train de se jouer au niveau de l'organisation mondiale. On est dans une crise et je pense que l'intérêt de prendre les problèmes sur les territoires, c'est qu'on peut voir les cartes, on peut les abattre, on voit ce qui se passe. Les Français sont très historiens, il faut qu'ils deviennent un peu plus géographes. Il faut regarder ce qui se passe, les nouvelles routes maritimes, les nouvelles routes aériennes, et vous voyez qu'on est de plus en plus décalés d'ailleurs.

Quelques remarques sur les ressorts de la mondialisation urbaine pour essayer de reprendre la question de la culture à partir de deux biais, celle évoquée aussi par **Robin Renucci** des pratiques urbaines.

L'urbanisme ou l'architecture ne m'intéresse pas si ça ne rend pas des pratiques urbaines et architecturales intéressantes. Ça ne veut pas dire que les artistes n'ont pas à intervenir, mais l'artiste qui intervient à la place des habitants, ça me pose des problèmes. Et aujourd'hui, de plus en plus, au nom de la ville créative, il y a des modèles de consommation de la ville, les maires français les connaissent très bien. On applique le modèle de la ville créative, il faut que les artistes, d'une certaine manière, occupent le terrain. Pourquoi pas, au contraire, mais pas à la place des habitants.

Un de nos problèmes va être de retrouver les habitants, donc première question, retrouver le sens de la durée avec des habitants. Si les habitants n'ont pas le sens de la durée, ça n'a aucun sens, enfermons-nous dans nos ghettos de communautés une fois pour toutes. Une deuxième question sera : est-ce que la question du territoire n'amène pas à réfléchir un peu sur le territoire sensible, ce qu'on appelle le site, ou que d'autres appellent le grand paysage que **Philippe Poullaouec-Gonidec** a évoqué ?

Sur les ressorts de la mondialisation urbaine. Première remarque importante : la vitesse. São Paulo comptait deux millions d'habitants en 1934, elle en compte aujourd'hui 25 millions ; Lévi Strauss constate : « ça va trop vite, ça ne peut pas tenir ». En Chine, la Ville de Tianjin, 35 millions d'habitants; elle s'effondre tout doucement dans certains quartiers de l'intérieur. Construire c'est faire du solide qui dure. C'est la première question qui se pose aujourd'hui. La vitesse. On a là un problème qui est quasi anthropologique, en écho à ce qu'a dit **Robin Renucci**, à l'échelle de l'humanité.

En un siècle, on est passé de 7 % de la population urbanisée à 60-70 % et après, il y aura un seuil. Mais qu'est-ce que cela représente si on sort de l'Europe et du Nouveau Monde ? Il faut regarder la mondialisation urbaine en se tournant du côté de la Chine, en regardant du côté de l'Inde, des pays africains. Donc premier problème: la vitesse est d'autant plus importante qu'aujourd'hui les nouvelles technologies démultiplient ses effets. Vous connaissez la fameuse Loi de Turing ?

Sur la question de l'espace et du territoire, il y a un problème à poser qui est celui du virtuel. Ce qu'un philosophe aujourd'hui disparu appelait le « pur virtuel ». Qu'est-ce que le pur virtuel ? C'est un lieu inhabitable. Pourquoi inhabitable ? Je n'ai pas besoin de l'habiter puisqu'entre le point de départ et le point de l'arrivée, il y a coïncidence. Je ne suis pas contre le virtuel, on est dans un monde de flux tous azimuts – dont des flux financiers. Le problème est de repenser la question du virtuel par rapport aux autres échelles, à commencer par l'échelle phénoménologique, qui est celle du corps.

Donc, le problème n'est pas de passer du corps, au monde, au virtuel. On est dans un monde de flux matériels et immatériels, virtuels et réels. Dans le plus petit local, il y a du global. Il y a des flux matériels et immatériels. Il faut repartir des flux pour essayer de voir comment refaire du territoire. Cela amène à dire qu'aujourd'hui, il y a peu de gens qui parlent de villes, **Philippe Poullaouec-Gonidec** a parlé de villes, ONU habitat parle du siècle des villes, en prenant l'exemple chinois qui me fait sourire. Pour ceux qui connaissent la Chine, la ville harmonieuse



est assez problématique ; il faut avoir un permis de résidence pour être résident urbain. Parler de ces questions, c'est parler du problème du *hukou* – vous êtes migrant si vous êtes rural à l'intérieur du pays et vous devez avoir un permis de résident.

Je voulais souligner la vitesse, le problème du virtuel qui nous pose une question centrale dans le rapport à l'espace. Cela a été évoqué tout à l'heure à propos des jeunes générations.

Comment peut-on, dans un monde de flux multiscalaire, à multiéchelles et multivités, retrouver un espace cohérent ? Je cite un très grand géographe qui a beaucoup réfléchi sur l'écologie, Augustin Berque ; il parle d'« urbain diffus ». Qu'est-ce que cela veut dire ? J'insiste, s'il n'y avait qu'une chose à retenir : « l'urbain diffus succède au monde urbain, mais l'urbain diffus, il ne peut pas faire monde à son tour ».

Comme le monde urbain italien, celui de Florence et Fiesole a pu le faire, comme la campagne l'avait fait par rapport à la forêt, puis la ville par rapport à la campagne, ce n'est pas qu'il ne soit pas viable écologiquement, mais il n'a plus aucune limite pour s'instituer. L'urbanisation contemporaine est illimitée. La ville classique avait des limites et elle pouvait contrôler les flux extérieurs.

Les grands historiens montrent bien, Jacques Le Goff le premier, que la ville s'est faite par rapport à la campagne qui s'est faite par rapport à la forêt qui s'est faite par rapport au désert. Or, aujourd'hui, l'urbanisation généralisée, ce n'est pas qu'il y a de la construction partout, c'est que le mode urbain pose tous les problèmes évoqués, économiques, écologiques. Le mode urbain, de vie urbaine s'est généralisé et les effets de l'urbanisation, même dans les zones non construites, sont partout, d'où la désertification, la déforestation, etc.

Le problème aujourd'hui est de refaire de la ville ; cela signifie : « dans l'urbain généralisé, refaire de la campagne, refaire du désert, refaire de la forêt ». C'est ce qui est devant nous. Mais ne disons surtout pas qu'il faut protéger la ville contre le reste du monde. La ville, l'urbain ont déjà tout dévoré sur son passage. Cela amène à s'interroger sur le problème du durable et de ce qui est soutenable. Le durable doit être soutenable.

Il y a aussi l'émiettement urbain ; il y a huit types de villes que l'on trouve à peu près partout. Le problème, c'est la gouvernance. À l'échelle du monde, deux tiers des villes ne sont pas gouvernées, c'est ce que rappelle Rem Koolhaas.

Durable, soutenable... L'inhabitable est la question contemporaine, comme le soulignait Lévi-Strauss à la fin de sa vie. Et cela passe par le phénomène de la décontextualisation. C'est-à-dire que l'urbain, aujourd'hui, fonctionne hors contexte. Je travaille sur les ports, des ports *off-shore*, donc décontextualisés. Par exemple, le littoral brésilien correspond à une patrimonialisation. C'est-à-dire que vous avez la vieille ville, coloniale généralement, d'ailleurs ça vaut peut-être un peu pour Montréal avec la ville patrimoine, là où vous avez du *offshore* c'est-à-dire du décontextualisé. Il n'y a rien de plus décontextualisé qu'un port aujourd'hui, qui ne s'arrête pas, flux tendu, stock zéro. C'est le monde d'aujourd'hui, il n'y a pas besoin de s'inscrire dans un territoire. Ce qui me fascine, c'est que plus il y a de la décontextualisation, plus il y a de la patrimonialisation.

Je travaille sur l'architecte récemment disparu, Rogelio Salmona à Bogota, qui réfléchissait sur les espaces publics.

Le contexte, comment le retrouver ? De deux manières. D'abord par les pratiques des gens : une ville s'écrit d'abord avec ses pieds ; toutes les villes ont des écrivains et un imaginaire d'écrivain. Une ville qui n'est pas écrite par ceux qui l'habitent pose question. Aujourd'hui, on a trop tendance à aller chercher l'artiste pour combler le fait qu'on n'essaie pas de révéler les espaces urbains eux-mêmes.



À ce stade, je dois évoquer les problèmes qui se posent. Aujourd'hui, les pratiques habitantes ce ne sont pas celles de la ville industrielle du 19<sup>e</sup> siècle à l'europpéenne. On réfléchit moins sur les territoires que sur des mobilités, les mobilités des gens. Comment inscrire des mobilités qui sont liées au travail, qui sont résidentielles, qui sont liées aux mœurs, qui sont liées aux transports. Comment va-t-on inscrire des mobilités à plusieurs échelles et à plusieurs vitesses ? On est tous des mobiles à plusieurs échelles et à plusieurs vitesses dans des territoires.

Quels types de territoires ? Aujourd'hui le vrai débat est : quelles sont les reconfigurations territoriales susceptibles d'accompagner les nouvelles mobilités que l'on voit apparaître ?

J'insiste sur le problème de la migration. Le livre de Doug Saunders « Du village à la ville » est remarquable ; il montre qu'il y a des chaînes migratoires, qu'aujourd'hui la dernière génération s'urbanise . Il prend des exemples dans le monde entier et montre qu'il faut penser ce qu'il appelle des « quartiers tremplins », c'est-à-dire des quartiers qui, en termes de durée, laissent une espèce de temps de parenthèse aux gens qui va leur permettre de s'inscrire. Il est très important de comprendre que celui qui migre a aussi besoin de trouver des espaces d'accueil mobiles.

Après les mobilités - deuxième débat qu'il faut prendre en compte - c'est la connexion. On vit dans le réel, comme vous vivez avec toutes vos machines internet, mais aujourd'hui, le problème réside dans l'accès à des sites qui sont des connexions. Partout dans le monde, il y a un hyper urbanisme qui est organisé autour des connexions. Soit vous pouvez y accéder, soit vous êtes hors-jeu. La question de l'accès est la question centrale en terme aussi de diversité culturelle.

Dernier point, c'est le récit mémoire. Il n'y a pas de territoire urbain configurable et vivable dans une durée commune. Le philosophe Merleau-Ponty parlait de la durée publique, terme que j'aime beaucoup. S'il n'y a pas la possibilité d'écrire cette histoire, et je renverse mon dernier point, comment écrit-on cette histoire ? Avec nos propres pratiques d'humains, d'urbains, et c'est difficile aujourd'hui alors qu'elles n'ont plus rien à voir avec ce qu'elles étaient il y a un siècle, je parle pour les européens. Le site précède le programme urbain. Il faut essayer d'inscrire aujourd'hui nos réflexions dans ce qu'on appelle le *grand paysage*, c'est-à-dire que l'on vit dans des limites qui ne sont peut-être pas territoriales, perceptibles. Elles sont poreuses, aléatoires; ce sont des limites sensibles, que les gens ressentent extrêmement fortement.

Ceux qui ont suivi les débats qui continuent sur le Grand Paris, quand il y a eu les dix rapports, celui qui a le plus marqué, celui d'Antoine Grumbach, architecte, c'était l'axe Paris-Le Havre. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Cela voulait dire qu'à Paris, si vous regardez, près des Tuileries, les mouettes du Havre sont là, vous savez que la mer n'est pas loin. Les impressionnistes peignaient les nuages qui allaient partir vers Le Havre. Notre Premier ministre a fait une très grande ville qui s'appelle Nantes, autour d'un grand paysage qui s'appelle l'estuaire de la Loire. Pensez à cette idée, vous, surtout les Québécois, qui avez des villes inscrites dans des sites incroyables, qu'il faut penser que le site - et le site n'est pas la limite administrative - précède le territoire.

Un dernier point. Je suis lié à des groupes italiens qui s'appellent « les territorialistes » aujourd'hui près de Turin. Ce sont des gens qui parlent de ce qu'ils appellent la « mondialisation par le bas ». Ils ne disent pas qu'on va faire du local contre les flux, il s'agit de réinscrire des pratiques communes, citoyennes, dans un espace large.

Pour terminer sur durée et temps, en écho à ce qui a été dit aussi tout à l'heure par **Robin Renucci** : beaucoup de gens réfléchissent aujourd'hui à ce qu'on appelle la métropole . Mais qu'est-ce que la métropole pour beaucoup de gens ? C'est l'idée de créer des espaces qui sont dans les flux, comme Nantes l'est beaucoup plus peut-être que l'État français ; elle capte beaucoup plus les flux économiques que l'État qui est en grande difficulté sur les problèmes économiques. Mais une ville métropolitaine aujourd'hui est une ville non pas de la



décroissance, c'est une ville capable de décélérer, une ville capable de retrouver un certain tempo, et qui a besoin de la durée et du temps de toute façon.

Qui est le support des villes ? C'est la culture — la culture créatrice. Tout le monde fait partie de la culture créatrice — c'est aussi l'université et le savoir —. Quand je vais à Montréal, j'adore voir vos collines avec vos universités, c'est une ville qui est portée par ses universités, elles sont peut-être devenues un peu libérales, un peu liées aux entreprises... Et, quand je vais dans des villes d'Amérique latine, comme Bogota – c'est une ville capitaliste, ce n'est pas une ville de l'État social, elle est restructurée par des hôpitaux et par des universités. Et, qu'est-ce qui a encore besoin de temps, c'est la solidarité, ne l'oubliez pas, la solidarité prend beaucoup de temps.

Donc, la question de la durée urbaine, pour moi, et de l'avenir des villes, dans la nouvelle configuration qui se met en place et qui va très vite, c'est la capacité de trouver des espaces qui ralentissent — je n'ai pas dit décroissance.

### Philippe Poullaouec-Gonidec

Maintenant, la deuxième intervenante, **Dominique Rouillard**. Docteur en histoire de l'art et architecte, professeure à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais. Elle dirige le Laboratoire de recherche du LIAT, Laboratoire de recherche Infrastructures Architecture et Territoires et elle est aussi membre fondatrice de l'Agence d'architecture et de l'urbanisme « Architecture et Action ».

### Dominique Rouillard

**Architecte, Professeure, Directrice du Laboratoire de recherche Infrastructures, architecture et territoires, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, France**

Je vais parler de la culture de la culture. Cette association « culture et territoires » m'a interpellée, car elle signifie finalement développement durable.

Cette association s'est installée progressivement en France, avec quelques à-coups – l'après guerre, l'après première crise de l'énergie, l'après désillusion du progrès, et après, ce que j'appelle le retour du futur, aujourd'hui depuis les années 2000.

Ces temps scandent l'extension toujours plus grande du sens et du territoire de la culture et de ses acteurs. C'est à partir de cette histoire qui fait partie de la culture de la culture depuis plus d'un demi-siècle que s'est construite l'interaction grandissante de la culture avec la pensée du territoire, de la ville et de ses acteurs, et de la société, très tôt, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est avec cette histoire que la réflexion la plus novatrice des architectes, dans les années 60, s'est construite. Je propose d'en redonner les points clefs pour repositionner les questions d'aujourd'hui.

Culture et territoires, l'association des deux termes, a été le fondement de la politique culturelle développée en France. Avec la création du ministère des affaires culturelles en France en 1959, la culture devient une pièce de la planification du territoire, au même titre que les grands projets d'infrastructure développés sous la cinquième république.

Cette politique infra structurelle de la culture revient à construire de manière quasi isotropique, successivement et selon trois échelles de structure :

- des dizaines de Maisons de la culture, une par département, tel que le voulait André Malraux - seulement sept seront construites par rapport au programme initial,
- des centaines de MJC, 1 200 en dix ans sur 13 000 projetées,



- et des milliers de Mille Clubs – 2 346 seront construits, un record. Partout sur le territoire, en zone urbaine ou rurale, ou dans les nouveaux quartiers sociaux, loin des centres, et donc dans les grands ensembles.

Il faut rappeler ces chiffres, ces ambitions dépassées, le quantitatif, dans une époque qui devait faire face au grand nombre.

Le public interviewé lors de l'inauguration de la 1<sup>ère</sup> maison de la culture par Malraux, au Havre en 1961, exprime l'enjeu tout autant social, culturel et territorial – le ministre, l'urbaniste, le conservateur et l'architecte. Comme le dit Malraux, le jour de cette inauguration, « *ce qui est important est que n'importe quel garçon de 15 ans pauvre du fond de la province puisse trouver, dans l'ordre de l'esprit, la même chose qu'un garçon très riche et parisien* ». On peut sourire de ce propos, on peut aussi en être nostalgique aujourd'hui et entendre comme une forme de pluralité culturelle dans la diversité de l'origine sociale des gens qui accédaient, grâce à l'infrastructure culturelle de l'État.

Le programme des Maisons des Jeunes et de la Culture, les célèbres MJC, appellera à l'expression personnelle, corporelle, au plaisir, des mots qui seront de plus en plus associés à la culture et la culture est elle-même associée à la jeunesse. Les lieux de la culture se transforment en lieu de sociabilité, certains même accueillent des travailleurs immigrés comme à Bourg en Bresse, lors de l'inauguration de la MJC en 1970.

Après 1968, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports, proche de Malraux, imagine un nouvel équipement, encore plus léger en termes d'investissement et mieux réparti sur le territoire, avec un but très différent : occuper les jeunes. Ce sont les fameux 2 346 Mille Clubs. Il pensait qu'il y en aurait 1 000, il y en a eu 2 346, construits entre 1968 et 1982. Chaque ville pouvait obtenir son Mille Clubs si elle offrait le terrain, les fondations et les branchements. Aux jeunes revenaient le montage de la structure, la construction et la programmation future. On n'est plus là dans l'optique de départ des Maisons de la culture qui dirigeaient la culture vers les autres. Un concours, le plan construction, sera lancé visant l'invention du système constructif permettant un montage et un démontage rapide, avec des éléments légers, appelant à la participation. Le caractère d'impermanence allait symboliser la valeur expérimentale de la structure accueillante et ouverte. Comme le dira une étude menée en 1987, pour établir un bilan de ce patrimoine culturel, « *l'expérience des Mille Clubs a mis en évidence l'intérêt de la précarité comme outil de programmation et d'innovation au point de se demander aujourd'hui si une telle forme de pré équipement ne devrait pas avoir sa place au sein d'un dispositif de proximité, en complément d'équipements durables, et organisée pour des fonctions prédéfinies* ». Une infra culture durable, donc.

Ces structures seront délaissées, renommées, déclassées. Elles font aujourd'hui l'objet d'une histoire qui revient sur cette épopée des années 60 qui est un temps, comme il a été dit, qui ne reviendra pas. Elles ont été déclassées par le Centre, c'est-à-dire évidemment Beaubourg. Le programme élaboré à la fin des années 60 pour le futur Centre Beaubourg a hérité de l'idéologie sociale et progressiste qui caractérise les trois structures culturelles de la politique promue par Malraux, mais aussi de l'imaginaire utopique de la culture qui s'est développé presque parallèlement et notamment dans le milieu architectural.

Baubourg va déclasser ces petites structures perdues au milieu des HLM et dans la banlieue par rapport à cette structure centralisée, au centre de Paris et au centre de la France. Ce qui rend compte de cette utopie de la culture, c'est le premier projet de Beaubourg, le concours. On voit que c'est une architecture beaucoup plus festive et joyeuse que *High-tech*. Les villes utopiques ou contre utopiques des sixties sont en effet entièrement dominées par l'événement culturel et festif. La culture comme récréation, expérience et éducation permanente.

Qu'est-ce qu'une ville à l'époque, dans les années 60, disons jusqu'en 1972, jusqu'à la crise ? La culture et l'éducation partout, à tout instant et tout au long de la vie grâce aux nouvelles





technologies de l'information et de la communication. C'est à quoi se résume et aspire la ville de la fin des années 60.

Beaubourg est ainsi un monumental Mille Clubs, mais qui échappe à toute logique participative effective. Ce n'est plus un club dans le sens du Mille Clubs ou une maison parmi des centaines d'autres, mais un centre. Beaubourg s'oppose entièrement à la vision culturelle de l'ère gaullienne. La démocratisation de la culture en fait ne résonne plus avec décentralisation. Beaubourg a créé l'effet Bilbao et non l'inverse comme on l'a pensé souvent, c'est-à-dire l'attraction culturelle mondiale. D'ailleurs, on s'est imaginé dès la fin des années 80, soit d'agrandir Beaubourg, soit de multiplier Beaubourg. Le vieux Louvre ou le vieux Beaubourg, les choses vont très vite, travailler à entretenir l'image de Paris. L'image c'est ce qu'attendait Georges Pompidou, qui régénère l'image de la capitale qui en avait bien besoin. Et agrandir ou multiplier Beaubourg revenait à substituer à l'image de la capitale — toujours promouvoir la capitale — le message dominant du futur. C'est-à-dire l'inscription dans le réseau mondial des villes. Comme le dit aujourd'hui un élu de Lens, il rêve d'associer les villes du Louvre : Lens, Atlanta, Abu Dhabi, Damas. Cela ouvre de sacrés horizons. C'est une chance pour nous à saisir pleinement, une sorte de fulgurance qui nous projette vers l'avenir. Cependant pour ces villes moyennes, le problème est sur le terrain. Le monument dupliqué ne fonctionnera comme un régénérateur que si ces villes et ces régions sont capables de persuader le consommateur de culture de rester longtemps et de revenir souvent, comme le disait Victor Gruen en 1960, le théoricien du *shopping center*.

L'urbanisme devient dès lors une science de la logistique conçue depuis une logique de distribution, d'accessibilité, d'attractivité et de distance de temps. Ce principe d'aménagement stratégique enrôle dorénavant la culture dans cette même logique.

Ainsi les événements culturels ont besoin aujourd'hui d'être positionnés selon une distribution équilibrée sur le territoire afin d'offrir un parcours touristique et créer une attractivité régionale. Les parcours se calculent en temps de séjour : 2, 3 ou 4 jours ou quelques heures pour un marathon entre Lens et Lille, lors d'une route du Louvre.

L'infrastructure de la culture n'est plus seulement un réseau virtuel de *flagships* mondiaux, mais une structure logistique inscrite sur le territoire venant organiser les circuits. Elle détermine l'urbanisation elle-même dans ce passage de l'âge des métropoles à celui de la grande région. C'est pourquoi on peut dire que le territoire lui-même, globalement au cours de ces 30 dernières années, a accédé au statut de produit.

Un troisième temps quand même: la culture n'opère plus avec la promesse d'équité sociale et territoriale qui caractérisait l'urbanisme expansif et égalitaire des années 60. Lille donne un bon exemple de ce nouveau type de concentration culturelle régionale. Capitale européenne de la culture en 2004, la métropole lilloise semble avoir réussi à faire découvrir la « festivalisation » à un large public. La conception de 12 maisons Folie qui sont aujourd'hui célèbres dans le monde entier inaugure ainsi une nouvelle association où les mots culture et jeune, un temps quasi synonymes, ont disparu.

Après le centre, la culture retourne à la maison. Ces maisons se veulent proches des gens, d'une histoire locale, d'un contexte social. Elles sont, pour la plupart, des réhabilitations d'usines textile, moulins, briqueteries, le patrimoine étant depuis longtemps rentré dans l'animation festivalière. Les maisons Folie retrouvent la mission socio-éducative des MJC ou des Mille Clubs, mais avec une différence notable. L'infrastructure n'est plus un terme métaphorique, un réseau de bâtiments qui dans les années 60 et 70 n'avait aucune matérialité effective. A Lille, les Folie sont rappelées à l'ordre de la fête, laquelle s'inscrit dans un événement qui dépasse chacune d'elle et les rassemble toutes : Lille 3 000, il fallait l'inventer ! L'habile travail de management culturel a reporté si loin la projection dans le futur, qu'elle en perd toute portée prospective vraisemblable ramenée finalement à la consommation et au partage d'une énorme fête au présent.





Pour conclure, je dirai que le retour du centre culturel à la maison, au régional et au local, à la culture toujours davantage associée au divertissement, mais aussi à une culture de proximité, comme on le dit de l'agriculture de proximité, fait entrevoir la minceur du futur, au regard de l'ambition quasi utopique qui présidait à la rencontre entre culture et infrastructure.

La fracture territoriale dont on parle aujourd'hui, qui se mesure en accès à la mobilité et en distance de temps, qui est conséquente au coût de l'énergie du déplacement et donc du foncier, est en train de dessiner une autre cartographie de la culture que celle que proposait le schéma isotropique de la France culturelle des années 60 ou même celle centralisée des années 70 et 80. L'accès ou la proximité au centre devient une valeur. On la nomme aussi le taux de marchabilité d'un quartier, mais encore faut-il habiter dans un quartier.

La question qui se pose à la lumière de ce rappel historique est celle de savoir si les montages d'animations ou d'initiations culturelles, fussent-ils par les citoyens eux-mêmes, sont à la hauteur des enjeux sociétaux actuels ? Comment redonner sens et existence territoriale à une forme d'interculturalité, puisque c'est le mot qu'on emploie aujourd'hui, intégrative, véritable gage d'une sociabilité durable ?

### Philippe Poullaouec-Gonidec

La troisième intervention, **Jana Revedin**, architecte et professeure en architecture et en design de l'Institut technologique de Blekinge en Suède. Elle a écrit de nombreux ouvrages sur la théorie architecturale contemporaine, et met l'accent sur les méthodes et les outils liés au processus de développement durable actif. Elle a créé la Fondation Locus qui soutient les recherches et surtout réalise des expériences pilote de rénovation urbaine participative dans différentes villes du monde, par le biais d'ateliers et de projets *in situ*. Cette fondation décerne chaque année un grand prix en architecture durable, aux architectes du monde entier pour stimuler le débat et faire valoir les pratiques durables en architecture sur le plan social, culturel et politique. Elle est également membre de plusieurs comités scientifiques, notamment à l'UNESCO. Elle va nous parler de la ville radicante sur cette idée d'acupuncture urbaine – je reprends le terme d'un urbaniste brésilien.

### Jana Revedin

**Architecte, Conceptrice du Prix International d'architecture durable, professeur, Blekinge Institute of Technology, Suède**

*L'allocution est en langue anglaise ; la transcription est issue de la traduction simultanée.*

Nous avons, à des fins d'inclusion sociale, développé une nouvelle ville, la ville radicante. Cette ville est un comme un « organisme », elle n'est plus fondée sur un plan ou un schéma directeur : c'est une ville qui évolue au fil du temps, par ses racines.

Vous savez que radicaire est un mot français qui vient de la botanique. Cela signifie : prendre racine sur, émerger de, et par exemple la glycine est radicaire. Ce qui est important, c'est que les racines sont créées petit à petit et au fur et à mesure qu'elles grandissent, par opposition à « radicales », à partir d'une racine principale.

Je n'ai pas besoin de vous présenter Nicolas Bourriaud qui a écrit *The radicaire*. Être radicaire, cela signifie donner des racines en mouvement, ne pas s'arrêter. C'est comme cela que nous procédons aussi dans toute notre activité intellectuelle. Mais aussi dans toutes sortes d'activités productrices, il nous faut penser avec un nouveau paradigme qui est de « donner des racines » en mouvement.

D'ici 2050, 75 % des habitants du monde vivront dans des villes. Autrement dit, des milliards de personnes devront trouver un toit. Plus de 25 % des personnes auront plus de 60 ans. Enfin, encore 80 % des habitants des villes des pays en développement vivront dans des aménagements urbains non planifiés. Comme nous le savons, l'urbanité vient du mélange. Cela a commencé il y a une centaine d'années ; l'urbanité n'est pas liée à une dimension, elle n'est



pas liée à la densité : l'urbanité vient seulement du mélange. Le caractère de ce qui n'est pas planifié sera accepté d'ici peu et valorisé. Nous vivons dans le siècle de la migration. Un pays, si on le comprend comme une propriété, n'existe pas.

Une ville radicante s'insère dans trois voies principales : nous voulons un droit à la ville, le développement par l'auto-développement; nous recherchons l'avancement de la question des minorités, l'*empowerment* relié à l'innovation dans l'énergie et les matériaux ; et nous recherchons la qualité des lieux. Tout ceci nous ramène à la théorie du Locus. C'est un travail bien connu dans les années 60. C'était l'idée d'une ville qui devait être la maison de la mémoire et du désir des êtres humains.

La recherche peut être tout à fait gratifiante. Mais ne pas pouvoir concrétiser les idées issues de nos recherches dans les territoires est aussi très frustrant. J'ai donc eu l'idée, il y a sept ans, de ce prix d'architecture durable avec la Fondation Locus. La Fondation Locus est notre outil pour faire quelques petites interventions pour les tester sur le territoire et pour les rendre réelles, grâce à un groupe de maintenant trente lauréats de ce prix qui travaillent ensemble sur ces projets pilotes innovants.

Je vais vous montrer un de ces projets qui vient d'être terminé après trois ans de recherche et d'opérations sur le terrain, en Égypte. Il s'agit ici d'un exemple de l'« Acupuncture urbaine », concept que nous avons développé après de très longues recherches.

Ce projet s'est déroulé dans le quartier des ramasseurs de déchets du Caire avec la minorité ethnique Copte . Cette ville n'est pas organisée, elle n'est pas gouvernée (dans le sens de garder les choses propres et en en ordre); elle compte plus de 25 millions d'habitants dont 80 % vivent dans des aménagements urbains non planifiés. La ville produit 11 000 tonnes de déchets par an et la moitié de ces poubelles est collectée par ces ramasseurs de déchets, qui sont appelés les « zabbalins » en arabe.

Rien n'est jeté dans leur communauté. Il s'agit d'une économie circulaire, dans le sens où les 60 000 résidents qui sont venus de la Haute Égypte dans les années 1980 permettent de donner du travail à quatre fois le même nombre de personnes.

Le secret d'un projet durable, c'est tout d'abord la prise de contact avec les différentes parties prenantes. Nous avons commencé à travailler avec les autorités locales en rassemblant les parties prenantes importantes, c'est-à-dire des organisations déjà actives : les syndicats, les églises et bien sûr nos partenaires scientifiques dans le pays.

Nous avons fait une cartographie durable à l'aide d'analyses et de processus participatifs, notamment avec les jeunes. Nous avons déjà réalisé une cartographie de l'environnement physique, ce qui est classique pour les architectes, les ingénieurs, les paysagistes. Mais, surtout, nous avons cartographié la dimension humaine. Cela prend beaucoup de temps et demande des outils très clairs qu'il nous faut transmettre par la pratique.

Cet endroit peut sembler tout à fait normal : l'espace privé est tout à fait soigné et les familles dans la communauté ont de très belles valeurs. Mais si on regarde l'espace public ou l'espace semi-public, il est beaucoup plus improvisé : le trafic est un désastre, l'hygiène aussi, et les gens migrants qui viennent de Haute Égypte doivent être installés quelque part.

Bien sûr, la foi est forte dans ces communautés. Elle relie les communautés et apporte de l'espoir. Ces gens, qui ont des pigeons sur les toits de la ville, ont un certain recul par rapport au bruit et à la saleté de la rue en bas. La pyramide très célèbre des besoins psychologiques de Maslow, datant des années 40, est exactement inversée dans ces régions. On n'a peut-être pas beaucoup de besoins physiques, physiologiques, basiques qui sont satisfaits dans ces régions, mais on a peut-être des besoins supérieurs, plus spirituels, qui sont par contre très satisfaits.

Nous avons donc passé deux mois sur le terrain avec nos étudiants pour écouter les gens et savoir ce qu'ils souhaitaient vraiment pour leur quartier. On a même pu dialoguer avec des organisations religieuses et des leaders politiques, puisqu'il n'y a pas de gouvernance à proprement parler.



Ce n'a pas toujours été facile, il a fallu négocier, faire des compromis, mais heureusement nous avons la prochaine génération. La jeunesse locale est formée, elle est très bien éduquée, très ouverte et ne souhaite pas perdre ce projet. Donc la communication s'est établie.

Voici donc le travail que Locus peut faire. Parmi de nombreux projets, nous avons réalisé ce premier projet « d'Acupuncture urbaine » qui est un autosystème d'éclairage public. Nous avons travaillé avec une personne venue d'Inde qui est vraiment reconnue pour sa capacité à faire du design avec des matériaux locaux et avec des matériaux recyclés.

Nous avons aussi mis en place dans le projet un aspect « égalité des sexes et développement ». Nous avons cherché à améliorer les compétences entrepreneuriales et les techniques artisanales en formant la main-d'œuvre locale pour construire ces lampes et pour les combiner avec l'énergie photovoltaïque accessible au coût de fonctionnement. C'est tout à fait différent d'une vision politique. Nous avons formé des femmes locales dans des ateliers. C'est plutôt un travail masculin. Elles n'étaient pas habituées, car elles travaillent habituellement le papier, le tissu, mais pas le métal. Voici la sorte d'*empowerment* que nous avons aussi dans notre agenda.

On a fait beaucoup d'essais, d'installations techniques sur les toits et dans les squares. En septembre, j'ai dû retourner très vite sur place, parce que les gens avaient très peur que les installations photovoltaïques explosent peut-être ou prennent feu, ou peut-être qu'elles soient l'œuvre du diable... Nous avons eu des sérieuses discussions et j'ai dû signer que ça n'allait pas prendre feu. J'espère que j'avais raison... En novembre, nous avons finalement installé les cellules photovoltaïques et, Dieu merci, elles n'ont toujours pas pris feu !

Les lampes ont été installées par les femmes elles-mêmes et le soir, c'était noir de monde venu voir. Nous avons eu un moment magnifique, de silence, quand la nuit, les lampes se sont allumées pour la première fois. C'était la toute première fois que le gouverneur du Caire visitait cet endroit des « hommes poubelles ». Le même jour, le pape a été élu et nous étions très heureux. J'ai dit au gouverneur : « ce sera une vision politique pour plus tard ». L'histoire et la géographie sont bien en mouvement.

### Philippe Poullaouec-Gonidec

Maintenant, la dernière intervenante, **Melissa Mongiat**, artiste designer. Elle est cofondatrice du studio montréalais Daily tous les jours, avec Mouna Andraos. Leur travail rallie participation, design et technologie dans la conception d'expériences collectives en milieu urbain. Le studio a créé des interventions dans plusieurs villes, dans différents contextes urbains du monde. Elles ont travaillé notamment avec des centres culturels et des musées, au MoMa à New York, Victoria & Albert Museum de Londres, dans des musées canadiens, des événements importants à Montréal. **Melissa Mongiat** est une activiste montréalaise de l'installation – *Festival Transmediale* de Berlin, *Nuit Blanche* de Montréal, Festival de Créativité numérique et de musique électronique *Mutek* de Montréal, Festival d'art numérique *Elektra* à Montréal et de nombreux autres projets urbains. Ce n'est pas uniquement des installations dans le cadre d'activités et d'événements culturels, mais c'est aussi une implication dans le devenir de la ville de Montréal, dans les quartiers comme le quartier des spectacles et aussi le quartier de l'espace de la vie. Cette pratique artistique est vraiment une pratique innovante pour Montréal et très rafraîchissante. **Melissa Mongiat** œuvre dans ce domaine des environnements interactifs. Elle va nous convier à ses narrations interactives avec le public dans l'espace public.

### Melissa Mongiat

#### Designer, co-fondatrice de Daily tous les jours, Québec

Qu'est-ce que sont des expériences collectives pour le Studio ? C'est avant tout des expériences qui démontrent notre capacité de faire plus ensemble que séparément ; je vais vous le montrer au travers de trois projets différents.

Un peu de contexte avec cette fabuleuse citation d'Henri Chapet, poète et musicien très expérimental; pour lui, «*c'est simplement une façon de vivre avec son époque*». Pour nous,



c'était révélateur: même si l'on veut innover et tout repenser, au final, c'est une question de trouver une nouvelle façon de vivre avec notre temps.

Quand on travaille l'espace public, en milieu urbain notamment, il y a toujours cette question de réenchantement. Trouver de nouvelles façons de vivre, comment l'exprimer à travers des histoires ? Qu'est-ce qu'on peut faire vivre aux gens de poétique, parfois même de magie ? Et surtout, il y a cette reconnexion, ce rapprochement entre les gens et leur environnement. Voir comment ce rapprochement peut être significatif et le plus profond possible pour en arriver à une réappropriation. Une fois qu'on est près, que ce soient des gens, d'un environnement ou d'un sujet, on a le goût de le protéger, de le redéfinir, de se l'approprier et c'est cette connexion qui est intéressante. C'est aussi le lien avec le développement durable qui nous préoccupe aujourd'hui. Le gage de succès réside dans le réengagement des gens, sur les moyens de les engager dans nos histoires, au regard de leur environnement, de leur communauté.

Nos outils : la participation, le design, la technologie. Le bureau est multidisciplinaire et c'est, à partir de ces trois axes, que l'on a réussi à monter les projets présentés.

« 21 balançoires », c'est un projet qui a pris d'assaut le centre-ville de Montréal. Il s'agit d'un passage, un terre-plein entre un grand complexe scientifique, un grand complexe artistique et le quartier des spectacles, qui a été transformé en une promenade et qui a progressivement intégré les habitudes des Montréalais. On nous avait demandé de faire un événement, une installation, pour inaugurer la promenade récemment ouverte; il y avait déjà ces structures blanches qui servent aux festivals pour installer une variété de kiosques ou une exposition. On a proposé 21 balançoires un peu spéciales...musicales !

Autre projet. On a invité les gens par toutes sortes de moyens. De nombreux coins de rue étaient investis d'enceintes qui clamaient des compliments ou des bonnes nouvelles. On communiquait le numéro de téléphone à appeler pour laisser son message qui était ensuite diffusé automatiquement dans la rue. Il y avait un coin de rue par catégorie. C'était très drôle. Le coin de rue des compliments avait un succès particulier. Il y avait aussi des mots écrits qui étaient agrandis et publiés dans le journal Métro, partenaire de l'aventure et qui consacrait une colonne par jour à l'événement. La magie, c'était de voir comment un petit geste anodin – le petit message qu'on avait envoyé – devenait une affiche dans la rue, dans le journal. On avait réussi à infiltrer les médias ; il y avait des projections le soir par SMS. Cela nous a beaucoup plu et intéressées de voir comment une quête « absurde » avait contribué à réenchanter la place publique, grâce à l'action du public, à ses messages, à sa volonté.

Dernier projet : « Rewrite the year ». On est plus sérieux : après une année de protestation de mouvements d'indignés et d'occupation, en décembre dernier, il a été décidé de rendre hommage au grand mouvement de protestation qui a eu lieu à travers le monde, en choisissant 365 titres de journaux locaux et globaux. Ce projet a été mené à Surrey, dans l'Est canadien. On projetait les titres de journaux en sélectionnant des mots qui pouvaient être changés par le public. Cela donnait toutes sortes de contributions parfois drôles, parfois sérieuses. Le tout était archivé sur le web. Chacun pouvait participer à partir du web ou de la rue. C'était l'occasion de transformer une façade d'édifice en lieu d'échanges et de réflexion sur l'année qui venait de s'écouler. On commençait par parler des nouvelles afin de partager, de faire une revue des événements ensemble sur un ton ouvert ; c'était un moyen que chacun s'approprie les nouvelles, puis on se mettait à imaginer le futur ou revoir le passé. Notre partie préférée, c'était cette petite ligne projetée qui émergeait des grandes discussions au sujet de la modération avec l'Institut qui présentait le projet et qui était aux prémices du projet « if you don't like it, change it », « si ça ne vous plaît pas, changez-le, vous en avez le pouvoir » ! C'est le message qu'on lançait au public. Si vous n'êtes pas content, vous avez le pouvoir, vous pouvez changer les choses.

### Philippe Poullaouec-Gonidec

Il y a un lien à faire entre le propos de l'écriture et la ville . La ville a besoin de l'imaginaire de



l'écrivain ; ce n'est plus l'écrivain classique, mais peut être l'écrivain numérique, l'écrivain de l'information qui arrive à transposer et à jouer avec les mots pour interpeller le public et surtout le faire réagir.

### **Olivier Mongin**

Il y a une offre globale de culture qui se joue entre ce qui est appelé les villes mondes – entre Abu Dhabi, Paris, Montréal, etc. J'ai beaucoup insisté sur le problème des habitants. Entre Abu Dhabi, la ville vitrine ou Dubaï, et les habitants, il y a un décalage total. On a des villes aujourd'hui qui se vendent à l'échelle mondiale, qui sont totalement inhabitées. Le Cheikh d'Abu Dhabi ou de Dubaï finance et en profite, sans aucune conséquence sur ses propres modes de vie, c'est très important. C'est pour cela que je suis totalement opposé à offrir n'importe comment des marques universelles comme celles d'un musée. Ce sont des évolutions très profondes. On a des villes où l'offre culturelle, aujourd'hui, est de plus en plus coupée de ce que sont les habitants. En France, c'est assez intéressant: les villes-musées, TGV... A l'inverse de ce que l'on a entendu (référence à Mélissa Mongiat), ce ne sont pas les habitants qui parlent d'eux-mêmes, mais vous intervenez comme une médiatrice discrète ou plutôt comme une incitatrice. C'est ce qui est formidable. Vous n'imposez pas votre écriture, vous faites écrire, et pour moi, ce sont deux choses qui sont d'une certaine manière discordantes. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne faut pas l'offre du musée, mais on voit qu'on sort du musée parce qu'il y a un problème de rapport de l'habitant au musée !

**Question à Jana Revedin**, pour savoir si les démarches de concertation entre les habitants engagées lors de son projet pourraient conduire à améliorer la gestion des déchets dans ce quartier du Caire.

### **Jana Revedin**

Est-ce qu'on intervient aussi pour améliorer la récupération des déchets ? C'est un problème très sérieux. Il y a dans ce quartier une petite ville, avec beaucoup de problématiques : le transport, l'hygiène, rendre plus diversifié et mécanisé le recyclage qui est à l'état pur une proto industrialisation réalisée dans les années 70 et 80. Le problème majeur est que la zone industrielle est dans l'habitat ; comme dans nos villes médiévales, on travaillait au sous-sol ou au rez-de-chaussée, et on habitait au-dessus. En plus, ils ont un grand sens du commerce. Ils stockent dans les bâtiments. Si le stockage, c'est du plastique, si la Chine achète le plastique à bas prix, ils attendent six mois et, pendant ce temps, le plastique reste là. c'est un autre sujet qui doit être traité. Ils sont très intéressés par des projets concrets sur le développement du recyclage industriel ; ce projet était l'amorce d'une démarche qui va perdurer dans le quartier ; on a obtenu une coopération avec Venise pour le transport ; il va falloir deux ans pour évaluer les besoins de ce quartier et trouver de nouvelles façons de travailler sur le tissu urbain. La jeune génération est intéressée à trouver une diversification industrielle, car cela crée de la richesse et aussi un processus plus professionnel de fabrication.

### **Marie-Andrée Lamontagne**

Une fois que la jeune génération a intégré le processus et le mode de pensée, les évolutions sont en marche.

### **Jana Revedin**

Notre but, c'est qu'ils deviennent autonomes.

### **Olivier Mongin**

Je crois avoir lu que le gouvernement du Caire a essayé de faire disparaître les Zabbalins, en faisant intervenir une entreprise privée, mais le dispositif n'a pas fonctionné. La tentative d'avoir quelque chose de propre économiquement a échoué.



### **Jana Revedin**

Ce quartier est construit sur la roche et les églises dans la roche, ce qui crée un effet impressionnant. Les habitants de ce quartier ne sont pas propriétaires du terrain ; ils « volaient » l'électricité. C'est pour cette raison que l'on a proposé un dispositif photovoltaïque. Les habitants ont créé eux-mêmes les services dont ils avaient besoin, sans gouvernance. Et, après avoir vécu 40 ans, au début sur des montagnes de déchets, sans maisons, ils ont créé des rues et de vraies maisons. Aujourd'hui un gouverneur du Caire est venu officiellement dans le quartier pour inaugurer les panneaux photovoltaïques, un évêque copte est également venu. Ils ont dîné tous ensemble ; et pendant le dîner, les gens se sont exprimés : « On demande le droit à la cité... ». Le gouverneur est reparti avec une liste de revendications qui sont l'amorce de nouvelles relations.

### **Marie-Andrée Lamontagne**

C'est une sorte de révolution finalement.

### **Jana Revedin**

Oui, une révolution pacifique.





## REGARDS CROISES FRANCE / QUÉBEC

### Marie-Andrée Lamontagne

Ce colloque étant une initiative de la France et du Québec, et la durée étant une dimension clef du développement durable, il a semblé intéressant de terminer par un échange de regards d'un point de vue intergénérationnel : des regards de jeunes gens sur les propos tenus. J'invite à me rejoindre **Jean-Baptiste Friot**, architecte français au sein de l'association libérale d'architecture Gens nouveaux – lauréate du concours AJAP (Albums des jeunes architectes et des paysagistes) 2012 –, et **Amélie Vaillancourt**, agente québécoise de recherche et de communication au sein de la Coalition pour la diversité culturelle au secrétariat de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle. Que reprenez-vous de ce colloque ?

### Amélie Vaillancourt

**Agente de recherche et de communication, Coalition pour la diversité culturelle, Secrétariat de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, Québec**

Je pense que les échanges ont été particulièrement riches, à plusieurs points de vue, avec des perspectives philosophiques et des bonnes pratiques très inspirantes.

Je viens d'une organisation, la Coalition pour la diversité culturelle, qui regroupe les principales associations de professionnels de la culture au Canada. Elle a pour objectif de faire reconnaître la double nature des biens et services culturels – c'est-à-dire commerciale et culturelle parce qu'ils sont évidemment porteurs de sens, d'identité et pas seulement des biens économiques – pour préserver le droit des États d'adopter des politiques culturelles. C'est notre mission et il y a 43 Coalitions dans le monde. On est le siège de la Fédération des Coalitions.

Le mouvement de la société civile a joué un rôle très important pour l'adoption de la Convention sur la diversité des expressions culturelles de 2005 de l'UNESCO. Et je vois un lien très clair entre culture, développement durable et l'ensemble de cette convention. La culture n'est pas seulement une marchandise ; elle est facteur de développement. C'est donc un élément transversal. Même s'il existe cette convention, il faut réaffirmer constamment qu'il n'y a pas seulement des intérêts économiques.

Je pense que c'est la voie d'avenir, le lien entre culture et développement durable, intégrer la culture dans le développement durable. J'espère qu'un jour le « et » ne sera plus nécessaire, que le développement durable associera naturellement les intérêts économiques, sociaux, environnementaux, mais aussi culturels.

### Marie-Andrée Lamontagne

Ce n'est pas encore intégré, c'est pourquoi il y a un colloque comme celui-ci.

### Amélie Vaillancourt

Exactement, ce genre d'exercice est important, mais il faut qu'il y ait des suites, d'autres initiatives de ce genre. On a beaucoup parlé de volonté politique, c'est la clef. D'ailleurs, il est un peu dommage qu'il n'y ait pas eu plus de représentants politiques présents au colloque.

Je veux passer le message qu'il y a des opportunités, des grands rendez-vous à ne pas manquer au niveau international. Mon regard est plus macro que celui de **Jean-Baptiste Friot** : on se complète bien.

Au niveau macro, je pense qu'à la suite de Rio+20, il y a une opportunité de définition des objectifs de développement durable. Il faudrait arriver à un front commun, peut-être une déclaration commune avec les ONG, la société civile, mais aussi les organisations



internationales comme CGLU, l'UNESCO, sur l'importance d'inclure la culture dans les objectifs de développement durable.

Une autre voie suivie à la Coalition est un cycle de conférences sur la mise en œuvre de la Convention de 2005, de manière à disposer en 2015 d'un bilan concret et des réalisations. La culture et le développement durable vont occuper une place centrale dans la première conférence qui aura lieu en mai, à Québec. Et il y aura aussi une conférence à l'UNESCO en mai 2013, qui est un autre événement à saisir.

La démarche qui a mené à l'adoption de la Convention de 2005 correspondait à la conjonction de volontés politiques très fortes des gouvernements du Québec, du Canada et de la France qui ont progressivement incité d'autres pays et la société civile (qui a aussi joué un rôle moteur). Pourquoi ne pas reprendre ce modèle pour soutenir l'idée de l'importance de la culture dans le développement durable ? Pourquoi ne pas organiser, à la suite de ce colloque, un partenariat Québec-France sur des actions concrètes qui pourrait mener à ce que le sujet soit abordé à la Conférence générale de l'UNESCO ? Il pourrait y avoir des actions concrètes menées par l'UNESCO; c'est l'agence des Nations Unies qui s'occupe de culture !

Pendant le colloque, beaucoup d'idées me sont venues. Comment développer de façon concrète ces idées ? On a eu le témoignage de bonnes pratiques, il faut évidemment les mettre en valeur. Il faut valoriser les micros expériences, l'exemple de l'Agenda 21 au Québec également. Je mets beaucoup d'espoirs dans les suites, dans la manière dont des actions concrètes vont se mettre en œuvre.

### Jean-Baptiste Friot

#### **Architecte, Gens nouveaux, Lauréat 2012 Les Albums des jeunes architectes et paysagistes, France**

Je travaille au sein d'un collectif d'architectes que je représente. Pour nous, que signifient culture et développement durable ? Est-ce que c'est imprimer des *flyers* sur du papier recyclé ? Avec ce que je viens d'entendre, j'ai compris qu'il était question de la protection de la diversité et de patrimoine culturels, ce qui nous parle en tant qu'architectes.

Je voudrais d'abord parler de ce que je trouve un peu ambigu. On a l'impression que notre gouvernement est une espèce de monstre à plusieurs têtes, un peu schizophrène. D'un côté, il propose, via le ministère de la Culture, un colloque sur le développement durable très propre, très vert. De l'autre, il abandonne toujours plus - comme je suis jeune, je suis forcément un peu radical - ses prérogatives en termes de construction d'édifices publics au partenariat public-privé, régulièrement, pour des sommes très importantes qui engagent sur du long terme et qui ne sont pas tout à fait exemplaires en termes de développement durable, aussi bien sur le plan économique, que sur le plan humain et bien sûr écologique.

Je vais parler d'une deuxième ambiguïté. Il est vrai qu'il n'y a pas grand-chose en écologie qui peut arriver sans volonté politique, si ce n'est de la base, ce que je peux faire moi au quotidien en tant que petit architecte qui construit des maisons en paille, par exemple. Mais si on parle d'une politique écologique globale sur l'architecture - un des intervenants parlait justement comme un économiste aux commanditaires pour leur vendre un peu l'intérêt de l'écologie - en architecture, cela peut se traduire en termes d'économie d'énergie. On parle beaucoup de cela, on dit « Faites un bâtiment passif, ça vous coûtera moins cher, ça vous coûtera moins de charges, mettons pour du HLM c'est bien, parce que vous réduisez les charges donc les risques d'impayés, etc. ». Il y a beaucoup de gens qui ont peu d'argent et qui ont du mal à simplement chauffer chez eux, puisque le coût de l'énergie augmente régulièrement.

L'ambiguïté, pour moi, est la question de la norme. Qui définit la norme ? On propose de faire des économies d'énergie, on dit que l'on peut construire passif, mais on ne met pas de limites quant à la viabilité écologique des matériaux utilisés ou pas vraiment de limites. Par exemple,



on peut faire du passif avec de la laine de verre, ce qui n'a pas forcément beaucoup de sens. C'est l'État qui devrait s'occuper de la norme.

Dans le monde de la construction, il y a quelque chose d'un peu étrange. Par exemple, HQE est une marque commerciale qui appartient aux principaux fabricants de matériaux, et pourtant tous les politiques s'en sont emparés. Dans les médias, on ne parle que du HQE. Il y a bien sûr l'AFNOR qui est chargé d'édicter les normes de la construction. Il faut quand même bien voir qu'au sein de l'AFNOR il y a de gros représentants industriels, comme Saint-Gobain qui produit des mètres cubes de laine de verre. Il ne va pas se tirer une balle dans le pied en disant qu'il faudrait être propre et arrêter de poser ce type de matériau qui causera éventuellement un jour le même type de scandale que l'amiante...

Un dernier point sur une forme d'ambiguïté concernant le développement durable : le même intervenant suggérait d'accroître la quantité du capital construit, mais on pourrait aussi suggérer d'accroître la qualité de ce capital. Par exemple, on peut essayer de capitaliser sur les grands ensembles, mais le problème est que les grands ensembles n'ont pas bonne presse aujourd'hui. L'État gère la problématique des grands ensembles — et il y a une problématique sociale derrière qui devrait être en cohérence avec les thématiques du développement durable — avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (l'ANRU) et propose régulièrement des démolitions/ reconstructions qui, clairement, ne s'appuient pas sur la culture locale qui s'est développée au sein de ces grands ensembles et qui, par ailleurs, est une gabegie économique.



## ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

### Marie-Andrée Lamontagne

La conclusion provisoire de ces deux jours revient maintenant à deux observateurs de choix présents depuis le début du colloque et qui ont participé à l'élaboration de cet événement.

Tout d'abord Jean Fortin, délégué aux Affaires francophones et multilatérales à la Délégation générale du Québec à Paris.

### Jean FORTIN

#### Délégué aux Affaires francophones et multilatérales, Délégation générale du Québec à Paris

Madame. Monsieur le secrétaire général adjoint du ministère de la Culture et des Communications, Madame la représentant du Québec près l'UNESCO, distingués invités, Mesdames, Messieurs, il me fait plaisir de m'adresser à vous au nom du ministre de la Culture et des Communications du Québec, Monsieur Maka Kotto. Le ministre me sera gré après ces deux journées bien remplies d'être bref. Nous irons donc à l'essentiel.

Tout d'abord, pourquoi ce colloque ? Parce que lors de la 16<sup>e</sup> Rencontre alternée des Premiers ministres du Québec et de la République française, le 26 novembre 2010, nos chefs de gouvernement ont demandé à leurs ministres de la Culture d'organiser un colloque international sur le thème de la culture et du développement durable. L'objectif poursuivi était de présenter des réflexions et d'identifier des pistes d'action pour favoriser une meilleure intégration de la culture dans les démarches de développement durable.

Deux enjeux d'importance étaient liés à la tenue de ce colloque : la reconnaissance du rôle de la culture pour le développement durable et l'opérationnalisation de cette relation. Nous avons pu constater que le rôle de la culture dans la recherche d'un développement durable fait l'objet d'une reconnaissance grandissante à l'échelle mondiale, que de plus en plus de gouvernements et d'organisations s'engagent dans des démarches opérationnelles visant à intégrer la culture dans les politiques de développement.

Vu du Québec, ce colloque a atteint les objectifs fixés. Il a permis de réunir de nombreux partenaires qui partagent une vision commune sur la question et qui ont pu échanger sur les démarches en cours et les actions à mener dans le but d'une plus grande reconnaissance du lien entre culture et développement durable. Cette intégration est complexe, elle va sans doute connaître de nombreuses évolutions dans les prochaines années. Voilà pourquoi nous, du Québec, croyons qu'il faut d'ores et déjà envisager une suite à ce colloque.

D'ici là, nous travaillerons à la mise en place d'un groupe de travail avec les gouvernements et organisations internationales qui souhaiteraient y participer. Le leadership pourrait être assuré par la France et par le Québec, l'idée étant de poursuivre nos réflexions et la concertation de nos actions sur cette thématique.

Ce groupe de travail aurait comme objectif de favoriser une meilleure intégration de la culture dans le cadre de l'élaboration par les Nations Unies d'objectifs de développement durable d'ici 2015. Pour le Québec, un partenaire en particulier devrait y être associé. Je veux parler de la Francophonie, compte tenu de l'intérêt important manifesté pour cette question par les partenaires francophones. Depuis le Sommet de Ouagadougou en 2004, l'Organisation internationale de la Francophonie a favorisé la mise en œuvre d'un développement durable qui intègre à part entière la composante culturelle. L'OIF est très active sur cette question, convaincue qu'il n'y a aucun exemple de développement réussi sans ancrage dans la culture. Il faut saluer l'action de l'Organisation internationale de la Francophonie, d'abord en amont du



Sommet de Rio+20 de juin dernier, par la tenue d'une vaste concertation à Lyon, et en soutenant une mobilisation de ses États et gouvernements membres à Rio même. Plus récemment, en octobre dernier, lors du Sommet de la Francophonie à Kinshasa, les chefs d'États et de gouvernements ont réaffirmé leur détermination à intégrer la culture dans leur politique de développement. Ils veulent créer des conditions propices au développement durable comme le demande la Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles de l'UNESCO.

Autres suites de ce colloque. Le Québec entend faire en sorte que les résultats des échanges de ces derniers jours soient présentés au groupe des Ambassadeurs francophones des Nations Unies, à New York. Par ailleurs, il y a le développement d'un axe de collaboration vers les Amériques. Nous pensons entre autres au Mexique, à l'Argentine et au Brésil, sur des thèmes comme la culture, la créativité.

Pour conclure, je réitère l'engagement du gouvernement du Québec à intégrer réciproquement la culture et le développement durable. C'est une vision du développement qu'il partage avec son partenaire français que je tiens à remercier.

### Marie-Andrée Lamontagne

J'invite maintenant Monsieur **Christopher Miles** qui aura le mot de la fin.

### Christopher Miles

#### **Haut fonctionnaire au développement durable, secrétaire général adjoint, ministère de la Culture et de la Communication, France**

La synthèse est évidemment difficile. Ce que nous avons organisé avec nos amis québécois, c'est une sorte de colloque des colloques.

Dans ces deux journées, il y avait la matière pour plusieurs colloques tant nous avons cherché à varier les approches et les intervenants; c'est une vision multiple comme un kaléidoscope des enjeux développement durable et culture.

Plusieurs notions viennent à l'esprit : richesse ou indigestion ? Profusion ou confusion ? Intérêt ou frustration ? Je crois que les objectifs que nous nous étions fixés ensemble en décidant de remplir une promesse politique qui était faite par nos deux premiers ministres, ont été atteints.

Tout d'abord, il fallait dépasser ensemble cette promesse politique pour chercher à faire le point sur cette notion, à la fois controversée, trop consensuelle ou pas assez, de liens entre culture et développement durable.

Ensuite, il fallait chercher à dépasser ce que j'appellerais la nécessaire incantation du quatrième pilier, en explorant les trois autres, preuves à l'appui, pour démontrer les liens indissociables qu'ils entretiennent avec la culture, les activités culturelles, les pratiques culturelles, les politiques culturelles.

Enfin, il fallait le faire en variant les approches – approches théoriques, sensibles, pratiques –, en variant les intervenants – philosophes, architectes, artistes, acteurs du terrain, fonctionnaires, chercheurs, tous au contact quotidien avec le développement durable dans leurs vies et dans leurs pratiques.

Je ne peux évidemment pas citer tous les intervenants, du cadrage initial d'**Edgar Morin**, en passant par le passionnant récit de l'expérience de Culture Montréal, le récit de **Yannick Jaulin**, les aventures de Lille ou de la TOHU, les aperçus brillants que nous avons eu sur le rôle des technologies numériques, l'impact du droit et de la nécessité d'y introduire plus de culture, l'apport des approches économiques et entrepreneuriales et finalement aussi, peut-être et surtout, le caractère irréductible de la culture à toutes ces approches.



Je retiens que nous avons travaillé ensemble avec nos amis québécois pour organiser ces interventions et tables rondes, ce qui a produit une diversité passionnante d'approches et de récits. Nous étions en pleine expérience de dialogue interculturel.

Ainsi, ce qui a été dit et produit ici, nous apprend également la complémentarité et aussi la différence des approches québécoise et française. Au Québec, on essaye sans doute d'être plus basique et pragmatique, mais aussi plus englobant. En France, on réfléchit beaucoup, on est rationnel, on oublie parfois de partir des attentes des acteurs de terrain ou de prendre suffisamment le temps de leur écoute mais on déroule ensuite un plan très articulé, systématique et parfois efficace. Comme le rappelait un des intervenants, Monsieur **Olivier Mongin**, nous devrions parfois être plus géographes.

Ce colloque nous donne enfin des mots pour avancer ensemble. Complexité, diversité, attention et accès, coopération et co-responsabilité, tension et dialectique entre local et global, décontextualisation, croissance et décroissance.

Il doit y avoir des suites. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons continuer avec le Québec et monter le groupe de travail que vous avez évoqué, au niveau international, afin de promouvoir, dès 2013, les approches que vous avez évoquées.

Nous souhaiterions bien sûr y associer plusieurs des intervenants et ceux qui le souhaitent en tout cas. Je pense enfin que nous devrions peut-être chercher et imaginer, avec vous tous, autre chose, et là encore c'est peut-être une notion balbutiante que je peux évoquer; il faudrait aller au-delà du concept de colloque.

La Déclaration de Barcelone était née du Forum des cultures. C'est bientôt son dixième anniversaire et comme vous l'avez évoqué, c'est aussi le dixième anniversaire de la Convention sur la diversité culturelle. Nous pourrions peut-être aussi chercher, amis québécois, à travailler ensemble avec les collectivités et les acteurs de la société, à une sorte de forum des cultures et du développement durable à une échelle beaucoup plus modeste que le Forum de 2004, qui permette de recenser et de partager des expériences pratiques sous forme numérique et sous forme de rencontres. Voilà peut-être une belle idée à laquelle nous pourrions travailler ensemble dès maintenant. Merci.

- FIN DU COLLOQUE -